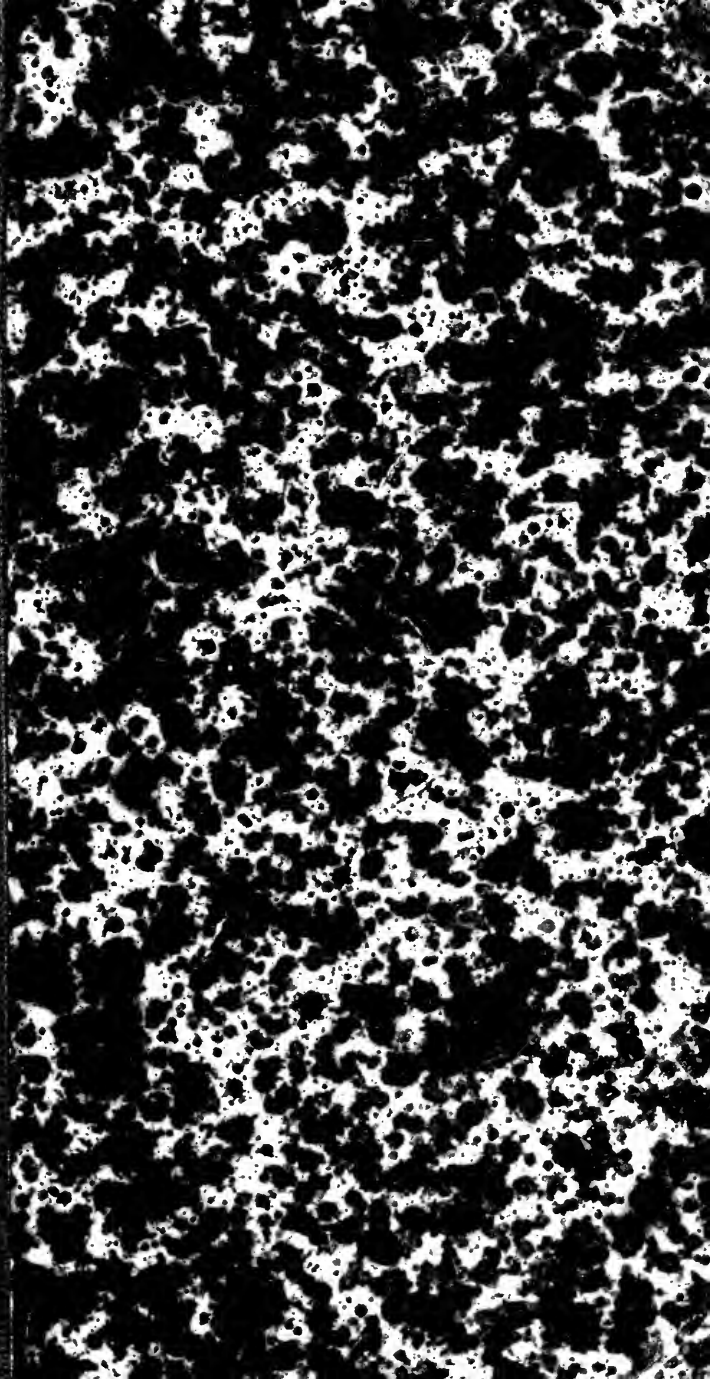




3 1761 04265 9730





*Ex Libris*



PROFESSOR J. S. WILL.





# LA CRISE DU CLERGÉ

## DU MÊME AUTEUR

---

**La Crise du Clergé.** — Deuxième édition, revue, modifiée et augmentée. — Mars 1908. In-12, 332 p. — Prix 3 fr. 50.

**La Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle.** — Deuxième édition, revue et augmentée. — Juillet 1906. In-8°, 337 p. — Prix : 4 fr.

**Les Origines de l'Eglise d'Angers. — La Légende de saint René.** — Novembre 1901. In-8°, 76 p. — Prix : 2 fr.

**Mes Difficultés avec mon Evêque.** — Imprime en avril, mis en vente en décembre 1903. In-8°, 62 p. — Prix : 1 fr. 50.

### ÉTUDE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE SUR LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Dom Couturier, abbé de Solesmes.** — Juillet 1899. In-18, 384 p., avec portrait. — Prix : 3 fr.

**Le Petit Séminaire Mongazon.** — Essai publié dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, de janvier à novembre 1900.

**Lettre à Dom Chamard sur un dernier Gallican.** — 25 août 1901. In-8°, 26 p. — Prix : 1 fr.

**La Question biblique chez les Catholiques de France au XIX<sup>e</sup> siècle.** — Deuxième édition, revue et augmentée. — Novembre 1902. In-8°, iv-378 p. — Prix : 4 fr.

**La Controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIX<sup>e</sup> siècle.** — Troisième édition, revue et augmentée. — Mars 1903. In-12, 315 p. — Prix : 3 fr. 50.

**L'Américanisme.** — Décembre 1903. In-12, vii-497 p. — Prix : 3 fr. 50.

**Un dernier Gallican. Henri Bernier, chanoine d'Angers.** — Deuxième édition, revue et augmentée. — Mars 1904. In-8°, vi-482 p. — Prix : 6 fr.

# La Crise du Clergé

PAR

Albert HOUTIN

---

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS

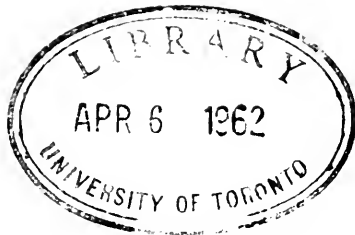
LIBRAIRIE E. NOURRY

14, RUE N.-D.-DE-LORETTE

—  
1908

*Tous droits réservés*

BY  
1537  
A 3  
1701



8994

## AVANT-PROPOS

---

Un critique (1) parlait récemment du « renom de hardiesse » que je me suis « acquis dans le choix et le développement des sujets » que je traite. Si cette réputation était solidement établie, je n'aurais pas besoin de placer quelques explications en tête de ce nouveau livre. Il se présenterait de lui-même.

Malheureusement, bien que toutes mes publications jusqu'ici aient été très nettement d'ordre narratif et historique, il y a encore des personnes qui veulent se méprendre sur leur objet. Le Père Condamin, de la Compagnie de Jésus, représentait naguère un de mes livres comme « une attaque mal déguisée du dogme catholique » (2), et le Père Fontaine, de la même Société, m'accuse de vouloir « installer l'anarchie dogmatique » dans l'Église (3), et de prêcher « une

(1) M. Roch de Chefdebien, *Revue Augustinienne*, 15 septembre 1905.

(2) *Études*, 5 juin 1906.

(3) *Vérité française*, 12 septembre 1905.

apostasie secrète ou du moins discrète, qui s'arrange pour propager ses idées au sein de l'établissement catholique » (1).

Il me serait permis, je pense, de ne pas relever ces propos malveillants. Néanmoins, pour que personne ne soit dupe, je crois bon de répéter ici quelques déclarations.

Nul plus que moi n'aurait aimé à s'absorber dans l'étude du passé. Mais sans que je l'aie voulu, je vis dans une époque révolutionnaire où s'effondrent, avec les plus vieilles institutions, les idées même qui leur servaient de base. Je crois qu'il est de mon devoir de ne pas imiter ceux qui, malgré ces bouleversements, peuvent se confiner tranquillement dans l'archéologie. Il m'est impossible de ne pas entendre d'angoissantes questions que tout le monde pose, et auxquelles, dans un téméraire engagement de jeunesse, j'avais promis de toujours répondre. Il n'a pas dépendu de moi, non plus, que ç'ait été mon évêque, en personne, qui me les ait posées expressément pour la première fois (2).

Voulant être honnête envers moi-même et envers les autres, je me suis appliqué de mon mieux à les pénétrer, et je n'ai point hésité à publier sur des matières irritantes le résultat de mes recherches. Estimant toujours que la lumière est le plus puissant agent de la santé et du progrès, je communique

1 *Science catholique*, mai 1905, p. 510.

2 Voir *Mes Difficultés avec mon Evêque*, p. 16-17.

encore aujourd'hui un peu de celle que j'ai trouvée. Après tant d'années d'expérience et d'observation, il me semble que, sans présomption, je puis avoir quelque chose à raconter sur le Clergé de France, et je le raconte.

Je n'attaque aucun dogme, je ne prêche aucune apostasie. Dans une situation très confuse, je tâche simplement de renseigner un certain nombre de mes coreligionnaires et de mes concitoyens qui souffrent profondément en eux-mêmes et qui se disputent sans bien savoir ce dont il s'agit. Loin de vouloir entretenir des équivoques, tous mes livres ont pour but de les dissiper. Peuvent s'en plaindre ou essayer de donner le change, les seuls individus ou les seules institutions qui pèchent en eau trouble.

Depuis dix ans il se passe dans l'Église de France un phénomène qu'elle n'avait encore point présenté. Des prêtres, chaque année de plus en plus nombreux, la quittent pour rentrer dans la vie ordinaire. « Et s'il y en a tant à partir, ajoute-t-on, combien plus encore ne sont-ils pas ébranlés ! » (1)

De tout temps, des défections se sont produites dans tous les corps. Une carrière qui exige une abnégation complète et totale doit nécessairement compter des déserteurs. Il n'est donc point étonnant que des natures fières et libres refusent quelquefois d'obéir à des ordres arbitraires ou injustes et préfèrent

(1) *L'Américanisme*, p. 458.

la révolte à ce qu'elles sont amenées à considérer comme un perpétuel esclavage.

D'autres abandonnent leur promesse de célibat. Renoncer à l'Église dans l'intention de prendre femme a toujours semblé si naturel que le vulgaire explique par ce motif la plupart des apostasies ecclésiastiques. « C'est sortir par la porte de Luther », disent dédaigneusement ceux qui veulent oublier le trafic des indulgences.

Le caractère spécial de nombreuses crises actuelles consiste en ce qu'elles viennent de l'intelligence, et non point du caractère ou des mœurs. Ce sont des drames de tête. Ceux qui partent déclarent que le dogme ecclésiastique est faux, qu'ils ne peuvent vivre dans l'imposture et dans le mensonge. Ils avaient cru prendre un sacerdoce, ils ne veulent pas faire un métier. Ce ne sont pas des dévoyés, ce sont des fourvoyés. Après avoir été dupes, ils refusent d'être complices.

Comment ceux qui avaient honnêtement professé leur foi, pendant de longues années, viennent-ils à la perdre ? Comment avaient-ils accepté des croyances si mal fondées ?

Pourquoi les maîtres de la doctrine chrétienne restent-ils incapables de réfuter une allégation aussi blessante que l'accusation d'erreur totale et incurable ? Telles sont les différentes questions que l'on entend poser par toute la France.

Pour y répondre en toute précision, je n'ai négligé aucun moyen d'information. Mais comme il s'agit



d'affaires de conscience très délicates et que je ne veux nuire à personne, il m'arrive quelquefois de ne pas alléguer formellement certains faits ou certains textes sur lesquels s'appuie mon exposition. On me fera crédit, je l'espère, sur ces points de détail, en reconnaissant par ailleurs que le livre repose sur une solide structure. Tôt ou tard, en cas de besoin, de nouvelles preuves pourront être données.

Désireux de rendre cette étude aussi exacte que possible, je l'ai d'abord publiée en très grande partie dans un journal, et j'ai envoyé les différents chapitres aux personnes qui s'y trouvaient citées ou visées (1). Des observations m'ont été adressées directement ou ont été formulées par la presse. J'en ai tenu compte dans toute la mesure où elles m'ont semblé justifiées. Si j'ai laissé subsister des erreurs, qu'on les signale. N'ayant aucune prétention à l'infailibilité, je serai le premier à me réjouir d'être remis dans le chemin de la vérité.

Paris, le 25 janvier 1967.

1. Les pseudonymes qui signaient ces articles n'étaient un secret pour personne. L'auteur fut clairement désigné, notamment par le Père Fontaine (*Science catholique*, mai 1965, et *Vérité française*, 26 février 1966) ; M. Abel Sallé, (*Express de Liège*, 12 mars ; *Journal de Gand*, 23 mars 1965) ; le chanoine Théodore Delmont (*Vérité française*, 15 octobre et 3 novembre 1966).



# La Crise du Clergé

---

## I

### LA SCIENCE INDÉPENDANTE ET LE CLERGÉ

Depuis la Révolution française, le clergé se recrute surtout chez une classe pauvre qui a tout à apprendre. L'enfant, pris dans une famille ignorante, est formé au petit et au grand séminaire d'après une méthode confessionnelle qui ne lui laisse voir le monde que sous un jour particulier (1). Ses maîtres ont été élevés dans les mêmes établissements d'après la même méthode, et comme l'Église n'a jamais exigé d'eux un doctorat, selon l'esprit du concile de Trente et les traditions gallicanes, comme l'État concordataire ne leur a jamais réclamé aucune garan-

(1) P. Saintyves, *La Réforme intellectuelle du Clergé et la liberté d'enseignement*. Paris, 1904.

tie, ils sont très inférieurs en connaissances générales aux membres de l'enseignement laïque, et même de l'enseignement des autres confessions, juive et protestante.

La crainte de donner des idées hétérodoxes se renforce encore chez les professeurs des séminaires catholiques par la pensée que, si leurs élèves étaient savants, ils pourraient, au lieu d'embrasser l'état ecclésiastique, se tourner vers une autre carrière. C'est pour ce motif que dans beaucoup de séminaires, au dix-neuvième siècle, des évêques ont empêché la plupart des étudiants de se préparer au baccalauréat. Seuls, prenaient leurs diplômes quelques jeunes gens intelligents que l'administration diocésaine destinait au professorat. Dans certains petits séminaires également, on refusait d'enseigner les langues vivantes, de peur d'ouvrir un débouché vers le commerce à ceux qui seraient tentés d'être infidèles à leur vocation.

Ce système d'obscurantisme resta en vigueur dans quelques diocèses jusqu'au commencement du vingtième siècle. L'évêque de Nevers, Mgr Lelong, mort en 1903, le maintint particulièrement de son mieux, et il en avouait ingénument le motif : ne point perdre d'élèves du sanctuaire.

« Vous auriez un moyen plus sûr de les conserver, lui fit dire un jour un de ses jeunes collègues libéraux, ce serait de leur crever un œil. »

C'est ainsi que dans une époque où se découvre de plus en plus le système du monde, tandis que la rai-

son se développe et progresse singulièrement, les jeunes clercs sont encore strictement élevés dans les conceptions du dix-septième siècle. On écarte d'eux les idées nouvelles. Une consigne rigoureuse leur défend de lire les « mauvais » livres.

Ils croient, sur la parole de leurs maîtres, que les penseurs modernes sont des esprits faux et vicieux. Les objections de la raison leur sont représentées, soit comme des tentations du démon, soit comme des inclinations d'instincts dépravés. On les entraîne dans un système de suggestion éprouvé depuis des siècles. Ils font héroïquement le vœu de se consacrer tout entiers et pour toute leur vie à une société qu'ils croient établie de Dieu lui-même, pour la pratique de toute sainteté, pour la connaissance de toute vérité. Cette société pensera pour eux, ils n'auront qu'à répéter ce qu'elle enseigne.

Quelles absurdités on a pu leur faire accepter dans un siècle éclairé, par quels moyens on les a illusionnés sur des points fort clairs, il est facile de le voir dans de récentes études d'histoire (1). Des contes qui font rire un enfant moderne, un enfant dont le bon sens n'a pas été faussé par une éducation spéciale, sont encore acceptés par des prêtres intelligents.

Pendant tout le dix-neuvième siècle, la théologie resta, pour le Clergé, la reine des sciences ; elle leur

(1) Houtin, *La Question biblique, la Controverse de l'apostolicité* ; Lea, *Léo Taris, Diana Vaughan et l'Eglise romaine* (1901).

dictait ses conclusions, et les sciences, au moins dans les livres à l'usage du Clergé, les enregistraient humblement.

La mentalité que l'on créait était celle de la foi.

Parler d'examiner les preuves était un signe de rationalisme ou d'hérésie. Un prêtre les apprenait par cœur pour les enseigner aux fidèles. Plus elles étaient merveilleuses, plus il devait les tenir pour vraies et consolantes. Un illustre théologien, dom Guéranger, le déclarait sans ambages :

Le premier sentiment que fait naître chez un grand nombre le récit du miracle est la défiance; le vrai catholique, au contraire, se sent tout d'abord incliné à croire. Pour lui, la critique, toute nécessaire qu'elle est, est la *loi odieuse*; pour les autres, la loi odieuse c'est l'obligation d'admettre le miracle (1).

Tels étaient les principes censés catholiques. On acceptait pieusement toutes les croyances des générations chrétiennes. L'Ancien et le Nouveau Testament, les Actes des martyrs et des saints formaient la chaîne des prodiges accomplis dans la société des élus que Dieu s'est choisis sur la terre, en attendant qu'il les associe à sa gloire éternelle. Il était tout aussi scandaleux de discuter un miracle ecclésiastique qu'un miracle biblique, et les arguments dont on se servait pour défendre l'authenticité de pienses légendes absolument apocryphes étaient candidement employés pour soutenir celle des Evangiles.

1. Houtin, *La Controverse de l'apostolicité*, p. 26.

Lorsqu'il étudiait une question, un bon prêtre regardait au préalable quelle place elle tenait dans l'enseignement catholique. Il s'arrangeait ensuite de manière à conclure dans le sens théologique. L'un de nos prélats, considéré comme des plus savants, Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, rappelait encore naguère, à propos de M. l'abbé Loisy, ces règles de la discipline intellectuelle :

L'Eglise a dans ses mains quatre Evangiles qu'elle nous présente comme son acte de naissance. Il n'est pas catholique de prétendre que je puis, au nom de la science, en contester le témoignage total ou partiel, ou même voir si par hasard l'un d'eux ne serait pas présenté mal à propos, étant peut-être d'origine inférieure aux trois autres. Mon droit se borne à dire : Au nom de la science critique, je vais tout fouiller, exactitude et sens littéral des textes, arguments intrinsèques et extrinsèques, pour arriver à la conclusion que je tiens par avance comme certaine, ou mieux à la démonstration que j'ai le droit d'opposer aux incroyants : c'est que les quatre biographies de Jésus font autorité pour nous, et que le quatrième Evangile est historique, authentique, inspiré comme les trois autres. Ainsi la science que j'entends mettre à contribution avec autant d'ardeur et de sincérité que les rationalistes de toute école n'est pas uniquement pour fortifier ma foi, mais provoquer celle des autres. La foi est mon but. Là sera son triomphe (1).

Dans ses recherches, le prêtre doit donc aboutir à une conclusion qu'il lui faut « d'avance tenir pour certaine. »

Le total de l'addition à laquelle il travaille est

(1) *Fausse exégèse, mauvaise théologie* (1904), p. 9.

établi infailliblement; et, s'il n'arrive pas à le vérifier, il n'a pas le droit de penser que les données sont fautives; il ne sait pas calculer. On ne soupçonne même pas qu'il puisse douter légitimement. Tout au plus étudie-t-il pour fortifier sa foi; le véritable but, c'est de l'imposer aux autres. Se laisse-t-il gagner par le doute, il est coupable.

La liberté scientifique, si limitée chez le catholique laïque, l'est encore plus chez le prêtre qui doit faire profession spéciale d'obéissance à l'Église. Elle l'est plus encore chez les religieux. Par tradition et souvent même d'après leurs constitutions, les Ordres s'engagent à défendre les thèses les plus théologiques, les plus pieuses, les plus appuyées par la Cour pontificale. Aussi, que l'on étudie leurs œuvres; elles sont, beaucoup plus encore que celles du Clergé séculier, conservatrices dans les conclusions, vigoureuses dans les affirmations, fermées aux découvertes. Un bénédictin qui a beaucoup écrit sur l'histoire, dom Plaine, disait un jour: « Avant de composer un travail, je regarde quel est, sur ce sujet, l'enseignement de l'Église, particulièrement dans sa sainte liturgie; quelle est la tradition de notre Ordre; quelle fut la pensée de dom Guéranger et ce que l'on nous a appris au noviciat. » C'était selon la résultante de toutes ces autorités que ce saint homme écrivait. Il n'est point étonnant qu'il ait soutenu nombre d'inepties.

Durant tout le dix-neuvième siècle, pas un ecclésiastique n'osa défendre l'indépendance des méthodes



scientifiques vis-à-vis de la théologie. L'école la plus large essayait de couvrir de quelques adages ce que l'on considèrait comme des hardiesses de critique : « *Nihil pium, nisi verum*, disait-elle (1). *La vérité est la piété de l'histoire* (2) ». Mais comme cette école ne soumettait à l'examen que des points subsidiaires, les résultats ne présentaient guère de témérité. Ses œuvres d'érudition sont estimables, elles n'ont pas eu de portée. Quant aux travaux les plus vantés sortis des quelques foyers d'instruction qui ont existé dans le Clergé de France jusqu'à 1875 : l'école des Carmes, la chapellenie de Sainte-Genève, les Facultés d'Etat de théologie, où sont-ils ? Que reste-t-il des œuvres des cardinaux Meignan et Bourret, de Mgr Freppel, de l'abbé Fouard ? Et leur influence n'a-t-elle pas été néfaste, au point de vue strictement scientifique (3) ? Il manquait à leurs auteurs la première condition de toute recherche féconde : la liberté.

Les Facultés catholiques, établies en 1875, devaient continuer les mêmes errements. Du moment qu'elles étaient catholiques, elles obéissaient en tout aux théologiens, et ceux qui les fondaient avaient surtout pour but de former non pas des chercheurs impartiaux, des penseurs désintéressés, mais des défenseurs de l'autel et même du trône. Il semble donc

(1) Mot de l'abbé J.-B.-G. Pascal. Voyez *Controverse de l'apostolicité*, p. 90.

(2) Mot de Mgr Casimir Chevalier.

(3) Sur leurs méthodes, voyez *La Controverse de l'apostolicité et La Question Biblique*.

que ces nouvelles institutions ne pouvaient être que des centres d'enténébrement, et cependant c'est d'elles, et particulièrement de l'Institut catholique de Paris, que devait sortir la rénovation des études ecclésiastiques de France, et en quelque sorte l'émancipation intellectuelle du Clergé.

Les nombreux professeurs laïques qui furent appelés à enseigner dans ces Facultés pouvaient se croire très sincèrement catholiques, ils n'en étaient pas moins tous imbus d'une hérésie moderne : celle de l'indépendance de la science. Le professeur de géologie ne tenait pas compte des données bibliques sur la création et sur le déluge. Le professeur d'astronomie ne se faisait pas faute de stigmatiser l'opposition de l'Inquisition aux découvertes de Galilée. Loin de rechercher dans la Bible, comme le voulait le Père Aubry, « le premier principe de toute classification des êtres organisés, le criterium sur lequel il les distinguera par genres, par espèces, par familles et par groupes » (1), le professeur de sciences naturelles exposait l'évolutionnisme avec une bienveillance discrète. Les évêques ne pouvaient élever de réclamation : ils avaient besoin de laïques, il fallait les subir. Pour corriger l'influence dangereuse de leur incompétence dogmatique, on comptait sur la Faculté de théologie : elle se laissa contaminer. Le Clergé instruit perdit l'idée de revendiquer le con-

(1) Aubry, *Quelques Idées sur la théorie catholique des sciences*, p. 226.

trôle des sciences naturelles. Seuls, quelques théologiens perspicaces virent les inconvénients du système. On n'écouta pas leurs avertissements.

Tandis que les sciences naturelles se sécularisaient ainsi dans l'enseignement du Clergé, une puissante personnalité émancipait à elle seule, dans le monde ecclésiastique, l'histoire de l'Eglise. C'était M. l'abbé Duchesne.

Il avait été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'École de Théologie de Paris, qui s'ouvrit en novembre 1878.

Les théologiens s'étaient sentis mal édifiés de l'une de ses thèses de doctorat, *Etude sur le Liber pontificalis* (1877). Mgr Freppel, qui avait fondé à Angers un Institut catholique en concurrence avec celui de Paris, fit dénoncer l'ouvrage à l'Index. L'affaire n'eut pas de suite.

L'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, fit représenter au Pape qu'une condamnation porterait un coup mortel à l'Institut. D'un autre côté, le cardinal Pitra, qui était alors très puissant à l'Index, et qui s'était d'abord ému du livre, y vit à la réflexion un péché de jeunesse et résolut de le pardonner.

Malgré cette aventure, l'abbé continua son chemin. Il avait, en 1880, commis assez de méfaits, dans son cours et dans diverses revues, pour que les chefs de la science catholique résolussent de l'arrêter. On le tracassa, on le persécuta autant que le permettaient les circonstances (1), mais on ne pouvait

(1) Voir Houtin, troisième édition de *La Controverse de l'apostolicité et La Question Biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*.

l'atteindre directement. Il était défendu par son recteur, Mgr d'Hulst; le cardinal Pitra avait perdu son influence, et Léon XIII n'aurait jamais laissé mettre à l'Index un savant catholique. Comme les réfutations théologiques ou d'apparence scientifique ne parvenaient point à déconsidérer l'abbé, on y ajouta de petites médisances et de grosses calomnies. On alla jusqu'à le représenter comme « un défroqué intellectuel <sup>1</sup> » qui parlait avec désinvolture du « geste de la consécration ». Pendant dix ans, des théologiens solides s'attendaient chaque jour à lire dans *l'Univers* la consolante nouvelle qu'il avait enfin quitté l'Église.

Non seulement l'abbé Duchesne y restait, mais encore il y gagnait des partisans. Ceux qui prenaient la peine de lire les prétendues réfutations qu'on lui opposait et de les comparer à ses travaux s'apercevaient bientôt de leur excellente qualité. Les esprits timorés, mais droits, virent que ses adversaires, alors très vantés, n'étaient que des érudits de parti pris, pétrifiés dans le Moyen-Age, ennemis de la pensée moderne, quelques-uns mêmes de purs fanatiques. Les attaques qu'il subissait lui furent dans le public catholique, plus profitables que les justes louanges des savants compétents. Il acquit une

<sup>1</sup> *La Libre Parole*, 18 juin 1896, article intitulé : *Le cardinal Duchesne*. — Il n'est peut-être pas inutile de noter pour guider les historiens de l'avenir, et même les publicistes du présent, que les articles injurieux qui parurent à cette époque contre l'abbé dans divers journaux furent inspirés par un prêtre érudit et jaloux.

grande influence. Il n'a jamais, il est vrai, revendiqué dans de longues théories en faveur de l'historien l'indépendance vis-à-vis de la théologie, parce qu'on l'aurait condamné, mais il l'a appliquée sans phrase.

Quand il rentrait dans la position des grands érudits catholiques du dix-huitième siècle, leur nom, leur science le couvraient. Son courage n'en était pas moins digne d'éloges. Toutefois, son mérite ne s'est pas borné à reconquérir un vieil héritage. Il n'a pas craint de marcher seul sur des terrains plus nouveaux et très brûlants. Il s'y est avancé avec prudence et justesse. Nulle part, à la vérité, il n'a mis en lumière le conflit de l'histoire et de la théologie, mais aussi il n'a rien fait pour le cacher. Comme les historiens ne s'occupent plus guère de théologie et comme les théologiens ne lisent guère l'histoire, les antinomies qui ressortaient de ses œuvres n'ont guère été aperçues, et plusieurs de ceux qui les ont remarquées, jugeant que les faits étaient des faits, ont été assez avisés pour rester impassibles et ne point imiter l'école de Solesmes qui criait au scandale, sans pouvoir opposer de réfutation.

Les coalitions formées contre le savant professeur se sont désagrégées. En 1894, le chanoine Albanès, écrivant à M. le chanoine Blondel pour tâcher d'en former une nouvelle, résumait ainsi les vingt années d'études du savant abbé, telles qu'elles apparaissaient aux ecclésiastiques qui écrivent l'histoire en tenant compte de la théologie :

Il y aurait nécessité d'arrêter M. l'abbé Duchesne dans son œuvre de démolition religieuse : si on le laisse faire, rien ne sera bientôt plus debout de notre histoire ecclésiastique, de notre hagiographie, de nos origines chrétiennes : il aura fait le vide le plus complet.

Il a démolì nos traditions les plus respectables : il a supprimé à peu près tous nos vieux saints ; toutes nos reliques sont fausses ; nous sommes en plein dans la superstition (1).

Les circonstances se chargèrent de ce que les théologiens n'avaient pu faire. L'abbé Duchesne disparut bientôt après. Le gouvernement de la République le nomma directeur de l'École française à Rome (1895). La curie pensa que dans une telle situation un prêtre doit porter du violet, elle en fit un Menseigneur. Il commença sous ce titre une nouvelle carrière. Il n'écrivit plus guère, choisit des sujets que ne redoute point la prudence romaine, mais forma de bons élèves qui reprendront son œuvre.

Tandis que l'abbé Duchesne émancipait dans le Clergé l'histoire ecclésiastique, l'un de ses confrères, plus jeune, l'abbé Loisy, s'efforçait d'accomplir la même tentative au profit de l'exégèse. L'entreprise était encore plus hardie. Les conciles de Trente et du Vatican ont donné sur l'Écriture Sainte un enseignement très clair pour tout homme sans parti pris et cet enseignement, basé sur les conceptions du Moyen-Âge, est incompatible avec les découvertes de la critique (2). Pour rester catholique en étant

1) Blondel, *Lettre ouverte à M. l'abbé Houtin* (1903), p. 6.

2) Sur cette incompatibilité, voyez *La Question Biblique au X<sup>v</sup> siècle*, surtout ch. II, l'Inspiration.

historien, il faut donc trouver le moyen d'interpréter ou de tourner les déclarations conciliaires et celui de suppléer aux déficits que présente l'autorité historique des livres saints dans la démonstration de la révélation. Une évolution sur un tel terrain, si elle est possible, réclame une science et une prudence consommées. On ne peut reprocher à M. Loisy d'en avoir manqué.

Sa science aussi profonde qu'étendue lui a valu une réputation mondiale : sa prudence lui a permis d'insinuer pendant dix ans un système d'apologétique radical sans que les théologiens les plus intransigeants arrivassent à en soupçonner toute la gravité. Il allait de l'avant, vulgarisant les découvertes scientifiques ; puis, sentant que ce qu'il disait était trop clair, il revenait en arrière, corrigeait, estompait ce qu'il venait d'exposer. Comme il laissait subsister le développement progressiste de sa pensée à côté de ses vues conservatrices, ses lecteurs avaient matière à méditation et pouvaient trouver la vérité. Entre temps, M. Loisy célébrait la tradition. Le monde réactionnaire avait alors inventé de s'abriter sous la devise « tradition-progrès ». Il ne s'apercevait pas que s'il ne songeait qu'à la première partie de l'exergue, quelques malins ne songeaient qu'à réaliser la seconde.

Personne, si ce n'est peut-être le cardinal Meignan, ne semble avoir autant parlé de la tradition que M. Loisy. M. Charbonnel, esquissant en 1892 une galerie d'ecclésiastiques, lui faisait de cette habitude à juste titre un trait caractéristique :

Se croit obligé de protester à tout propos de son respect pour la tradition, de sa soumission aveugle aux opinions reçues. — Et il n'en fait pas moins — ni davantage ! — pour rassurer les piétes orthodoxes (1).

Grâce à cette tactique, l'exégète fit et fit faire beaucoup de chemin. La hiérarchie en prit ombrage. En 1893, elle congédia le professeur de l'Institut catholique ; en 1899, l'archevêque de Paris, le cardinal Richard, interdit la publication de l'un de ses articles de revue : la *Religion d'Israël* ; en 1903, bien que ce fût sans dire s'il agissait en vertu de son infallibilité, Pie X condamna cinq de ses principaux ouvrages.

L'œuvre apologétique de M. Loisy est réprouvée par l'Église qu'elle prétendait défendre, et qui a le droit d'en juger. Mais son œuvre scientifique échappe à tout pouvoir ecclésiastique. Elle ne relève que de la logique, que de la raison. Or, son apologétique a vulgarisé dans le Clergé son exégèse. La censure pontificale peut arracher celle-là, elle n'ébranlera pas celle-ci. Le clergé de France connaît maintenant les résultats de l'étude scientifique de la Bible. Il a vu les conclusions d'un de ses membres les plus méritants et les mieux informés coïncider avec celles où avaient abouti tous les savants impartiaux, de quelques points qu'ils fussent partis. Comme la religion catholique est essentiellement historique, les travaux

1. *Le Téléphone*, 17<sup>e</sup> avril 1892, p. 75 ; article reproduit dans la *Revue idéaliste*, 15 avril 1904.



de Loisy et de Duchesne ont convaincu beaucoup de prêtres qu'ils avaient à rapprendre l'histoire de la révélation et de l'Église. Ils ont vu qu'ils devaient réviser l'enseignement de leur séminaire. Ils l'ont repris. Les résultats de ces méditations ou de ces études diffèrent selon que la caractéristique de leurs auteurs est la crainte, l'ambition ou la sincérité.

---

## ETENDUE DE LA CRISE

Actuellement, tous les membres du Clergé de France, qui observent, ou qui étudient, souffrent plus ou moins de la crise de la foi. Mais sont-ils le plus grand nombre ? La masse des ecclésiastiques ne reste-t-elle pas inerte, confiante, « gélatino-mystique » ?

Les prêtres qui, jusqu'ici, n'ont pas ou n'ont guère été troublés, peuvent se répartir en trois grandes catégories : les hommes d'œuvres, les bons enfants et les partisans de la sainte ignorance.

Certains, au sortir du séminaire, se sont lancés dans les œuvres, patronages, syndicats, orphelinats, et ils se dévouent sans compter à une cause dont ils ne vérifient pas les titres. Pris comme dans un engrenage, ils n'ont pas le loisir de se ressaisir pour étudier. Ils prêchent, à la vérité, mais sans penser par eux-mêmes, et composent hâtivement leurs sermons à l'aide de prédicateurs ou d'apologistes qui passent pour autorisés et dont ils n'ont même pas l'idée d'examiner les raisonnements.

Si les hommes d'œuvres sont souvent tellement

absorbés qu'il ne leur reste plus de temps pour scruter le fond des choses, les hommes d'une seule œuvre le sont souvent plus encore. Leur besogne les hypnotise. Ils ne considèrent plus qu'elle et manqueront à jamais de vues d'ensemble. Ils deviennent des spécialistes, travaillent à leur affaire, tout comme l'horloger à ses montres, sans rien connaître au delà.

D'autres ne pensent pas, parce qu'au séminaire ils se sont si bien laissé faire qu'on leur en a véritablement amputé la faculté. Les objections ont beau pleuvoir sur eux, elles ne les effleurent pas. Ils semblent ne pas les comprendre, ou bien ils y voient une tentation qu'ils sont heureux et fiers de dédaigner, tout comme celle de la « concupiscence ». Au point de vue intellectuel, ils restent perpétuellement de grands enfants, sans connaître ni les poignants problèmes, ni les désillusions amères. Leur vie est éminemment respectable à cause de leur charité et de leur désintéressement. Ils font le bien simplement et joyeusement. Pris par la générosité de leur cœur comme par la candeur de leur esprit, ils repoussent comme une honte tout ce qui pourrait les détacher de l'Église ou même seulement diminuer la filiale confiance qu'ils lui portent.

Quelques-uns ne savent rien parce qu'ils ne veulent rien savoir. En sortant du séminaire, ils pensent qu'ils n'ont plus rien à apprendre et, à l'exception de leur bréviaire qu'ils ne comprennent point, ils ne lisent jamais. Sans aller jusqu'à cette extrémité, d'autres —

ils sont très nombreux — ne lisent que *leur* journal. Certains y ajoutent de temps en temps, une revue. Comme les périodiques les plus répandus dans le Clergé sont la *Croix*, la *Libre Parole*, la *Vérité française*, *l'Univers*, *l'Autorité* et, en fait de revues, les *Études*, publiées par les jésuites, avec *l'Ami du Clergé*, on devine sans peine ce que produit, au bout de dix, de vingt, de trente ans, une telle information s'ajoutant à l'enseignement confessionnel (1). Ce sont les Thomas Diafoirus de la théologie. Ils se sont fait des convictions pratiques et ils s'y tiennent. Plus que le commun des hommes, ils vivent d'habitudes et marchent de vitesse acquise. Ils feront et prêcheront ce qu'ils ont fait et prêché hier, sans autre raison que c'est leur état. De même que nombre de leurs contemporains vivent dans l'indifférence religieuse, eux vivent dans la foi. Les uns s'y reposent

(1) Le Clergé des villes achète surtout, au numéro, des journaux de nouvelles. Le Clergé des campagnes lit principalement la *Croix*. Dans les provinces éloignées, les prêtres lisent maintenant, de préférence aux journaux de Paris, les grands journaux régionaux de Lyon, Bordeaux et Rennes. Il n'y a plus guère que des prêtres âgés ou des controversistes qui soient abonnés à *l'Univers*, journal dit doctrinal. En 1895, l'évêque d'Amécy, Mgr Isoard, écrivait : « On nous dit que dans les presbytères, c'est surtout le pourfendeur qui est recherché (*l'Autorité*) ; dans les maisons d'éducation, on préférerait le découvreur de scandales parmi les hommes publics, le justicier (*la Libre Parole*). » *Le Système du moins possible*, p. 83. — En 1892, Mgr Servonnet, alors évêque de Bigne, interdit à ses prêtres la lecture de *l'Autorité* et de *la Libre Parole*. — *La Libre Parole* est restée très influente dans le clergé non rallié à la République. La *Semaine Religieuse* de Cambrai, par exemple, dans son seul numéro du 13 janvier 1906, reproduit deux longs fragments de deux articles de M. Ed. Drumont.

doncement, comme sur « un mol oreiller » ; les autres y travaillent à leur fortune comme dans une carrière d'honnête rapport. Ne leur parlez point des droits de la vérité ; pour eux c'est présomption ou naïveté. Ils se garderont bien de connaître « la fatale pensée » que Jouffroy a maudite avec tant d'amertume. Fils de paysans pratiques et avisés, ils ont compris ce que leur demande la hiérarchie : une certaine correction de vie ; s'il est possible, quelque œuvre extérieure : construction ou restauration d'église ; fondation ou entretien d'école ou de patronage ; après quoi, toute liberté de jouer, de boire, de tuer le temps comme bon peut sembler et, surtout, de boursicoter. C'est leur cahier des charges, et ils s'y conforment. Les défauts se rachètent par une orthodoxie bruyante et batailleuse.

Telles sont les catégories de prêtres qui ont jusqu'ici plus ou moins échappé à la crise.

Elle sévit, au contraire, chez ceux qui se consacrent à l'étude ou à la réflexion, ou qui, par leurs devoirs d'état, sont mêlés à des milieux plus intellectuels. Les professeurs d'histoire, de philosophie et de science, les aumôniers de lycée, sont les plus éprouvés.

L'analyse de ces évolutions d'âmes présente mille détails curieux, selon qu'on observe le Clergé consacré au ministère paroissial ou à l'enseignement, les professeurs des séminaires ou des institutions dites libres, le Clergé des grandes villes et celui des petites, celui des pays industriels et celui des cam-

pagnes ouvertes. Mais la conclusion est la même, l'en à peu et partout, le doute gagne du terrain.

A peu près seuls, les prêtres âgés échappent à la contagion. Formés dans des systèmes d'une autorité très stricte, élevés dans un état social encore monarchique, ils ont une mentalité particulièrement résistante. Plus les autres générations cléricales sont jeunes, plus elles sont accessibles. Si bien clos que soient les petits et les grands séminaires, il y entre fatalement quelques microbes de l'air ambiant, ce que M. le comte de Mun appelle « une certaine impatience de l'autorité, un certain dédain de la tradition propre aux sociétés démocratiques »<sup>1</sup>. Ces germes se développent ensuite, même dans ceux qui n'étudient pas. Il fut un temps où il suffisait de ne pas penser pour rester en paix. Les États avaient alors une constitution chrétienne, et l'atmosphère de la société entretenait la croyance. Le monde moderne est devenu étranger aux vieux dogmes. Tous les contemporains s'imprègnent de plus en plus des idées nouvelles. S'abstenir de contrôler les titres du catholicisme avec la science ne les protège plus suffisamment. Les objections se vulgarisent tellement qu'elles finissent par importuner, dans le sanctuaire, la foi de ceux qui ne lisent pas, quelque protection qu'ils tirent encore de leur routine et de la suggestion des habitudes de séminaire. Un doute secret envahit lentement les intelligences, si bornées et fermées soient-

<sup>1</sup> Lettre à M. le chanoine Fremont, à propos de M. Loisy, datée du 22 février 1904.

elles. La prudence et les nécessités de la vie matérielle empêchent de rien dire, mais ceux qui ont pu jeter la sonde savent le nombre et la profondeur de ces troubles croissants.

Les défections qui, depuis dix ans, se produisent de plus en plus fréquemment dans le Clergé montrent l'extension de la crise. Pour l'apprécier avec quelque exactitude, il serait utile de les connaître en détail. Mais comme beaucoup de ceux qui s'en vont se retirent sans éclat, les administrations diocésaines peuvent seules établir leur statistique. Elles la dressent peut-être, elles ont d'excellentes raisons de ne pas la publier <sup>1)</sup>.

De telles listes renseigneraient d'ailleurs incomplètement sur la véritable situation. Dans tel diocèse où le catholicisme libéral, l'américanisme, le loisysme comptent beaucoup de partisans, les défections sont très peu nombreuses. On veut la réforme de l'Église on pense qu'elle doit s'opérer du dedans. Tous y travaillent en restant à leur poste. Dans tel ou tel autre diocèse, au contraire, où un évêque, pendant un long règne, ou même une série d'évêques ont lutté de toutes leurs forces pour préserver leur Clergé des erreurs modernes, c'est-à-dire de la science, on

<sup>1)</sup> D'après les documents que j'ai réunis et dont beaucoup sont confidentiels, j'évalue à 1500 le nombre de prêtres sortis de l'Église depuis l'année 1897 inclusivement. Un contradicteur, dans *The Guardian*, 17 avril 1907, a cru devoir contester cette approximation. Il estime les défections à 2 1/2 par an sur un millier d'ecclésiastiques et compte 60000 ecclésiastiques. Cela fait précisément 150 défections par an, 1500 dans dix ans, juste le total auquel j'étais arrivé par d'autres calculs et certains documents.

compte de cinq à huit apostasies par an. Les prêtres perdent d'autant plus promptement la foi qu'on s'est bien garde, de peur de leur faire connaître les objections, de les initier aux échappatoires de l'apologétique contemporaine.

Un controversiste des plus ardents à signaler la crise du Clergé et des plus opposés à toute liberté intellectuelle, estime à quinze mille le nombre des prêtres qui sont dans le mouvement progressiste. Une telle évaluation contient, sans doute beaucoup d'équivoques. Que le Clergé de France compte autant d'esprits droits et honnêtes, désireux de concilier leur foi avec tous les progrès scientifiques, politiques et sociaux, cela se peut assurément, et il y a justement la de quoi effrayer leurs collègues décidés, par intérêt ou fanatisme, à suivre l'orthodoxie routinière dans ses obstinations les plus condamnables.

Mais les prêtres d'intelligence vraiment libérée ne sont que quelques centaines. C'est bien peu relativement à la masse du Clergé et, cependant, c'est déjà beaucoup, relativement à l'épaisseur de son enténébrement. Ce qui rend d'ailleurs l'affaire plus intéressante et de grave conséquence, c'est que leur nombre augmente et qu'il y en a certainement plusieurs milliers d'engagés dans la voie fatale, où le point d'arrêt diffère seulement, selon que le chercheur de la vérité est plus ou moins timoré, plus ou moins ambitieux, plus ou moins sincère <sup>1</sup>.

1. A propos de l'étendue de la crise, le P. Fontaine écrit dans les *Infiltrations hantiennes et protestantes* (préface, p. XXIV) :



### III

## TIMORÉS

La plupart des prêtres, quel que soit le développement ultérieur de leur pensée, commencent par être timorés.

Le système de sélection qui fonctionne au séminaire écarte les tempéraments imprudents ou brouillons. Les candidats au sacerdoce peuvent avoir de la présomption, mais ils doivent la cacher. Aussi la dissimulation est-elle une habitude fréquente dans les séminaires français. On n'y garde que ceux qui paraissent susceptibles d'être soumis, et la formation consiste principalement à inculquer la docilité intellectuelle.

« Il y a, grâce à Dieu, d'inépuisables ressources de foi et d'esprit catholique dans l'immense masse de prêtres français... La plupart d'entre eux demeurent étrangers à nos discussions exégétiques. » — Dans une lettre publiée par la *Vérité Française*, le 28 janvier 1903, Mgr Chauveau de Kernaëret, ancien professeur à la Faculté de théologie catholique d'Angers, écrivait au P. Fontaine : « Permettez-moi de vous dire que le mot dont vous vous servez n'est plus suffisant. En dehors de nos Universités, les « infiltrations » se sont changées en déluge. »

C'est à l'âge de vingt-cinq ans que les janssaires et ecclésiastiques sont ordinairement lancés dans un monde qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ont tout au plus entrevu durant leur année de caserne militaire. Ils ont, selon les différentes parties de la France, à le conserver ou à le reconquérir. Pour la première fois, ils entendent les objections telles qu'elles se posent maintenant. Elles diffèrent d'une manière vraiment cruelle de la façon dont les présentent les professeurs du séminaire. Le devoir et l'honneur commandent de réfuter ces difficultés de croire, mais, pour y répondre efficacement, il faudrait connaître exactement toutes leurs prétendues preuves. Or, elles sont dans des livres qu'il est interdit de lire sans une permission spéciale. L'intelligence du prêtre timoré se débat longtemps contre des fantômes imprécis, à moins que ses devoirs d'apologiste ou de professeur ne lui aient fait octroyer la permission de consulter les ouvrages à l'Index. Tôt ou tard, soit par des livres, soit par la presse, soit par des conversations, il finit par savoir de quoi il retourne. Le

1. Ceux qui jugeraient cette expression trop forte n'ont, pour en comprendre la justesse, qu'à étudier les théories de l'obéissance ecclésiastique. En voici un spécimen :

« Seigneur, donnez-nous des prêtres *sans aucune volonté propre qui les souille* et les arrête, des esclaves. » Monsabré, *Les Devoirs du prêtre, 3<sup>e</sup> conférence de Notre-Dame, 1886*.

Au Sénat, dans la séance du 11 mars 1865, le cardinal de Bonnechose disait : « Il n'y a pas un général dans cette enceinte qui acceptât le reproche de ne pas faire obéir ses soldats. Chacun de nous a aussi son régiment à commander et ce régiment marche. »

conflit qui existe entre la vieille foi et la science s'élève dans son intelligence. Quelques-uns l'ont entrevu à propos des grandes controverses suscitées par les ouvrages de Renan, mais Renan était tellement déconsidéré auprès du Clergé qu'il n'en a guère troublé la foi. Les discussions engagées autour de M. Duchesne ont eu plus d'effet. Depuis il n'est guère de presbytère que n'aient ému les disputes du « loisysme ». Cette fois, c'était un prêtre qui avouait que l'histoire est incapable de prouver la divinité du Christ.

Au fur et à mesure qu'on approchait du vingtième siècle, la conscience des prêtres est devenue le théâtre d'une longue et pénible lutte.

S'ils sont vraiment et foncièrement timorés, l'issue n'en est pas douteuse, ils conservent les opinions qu'on leur a inculquées. La méditation, la messe, de longues prières quotidiennes, l'exercice continu de leur ministère empêchent leurs convictions d'être emportées par la critique.

Mais que d'efforts sont ordinairement nécessaires pour assurer la victoire finale ! Les prêtres timorés ont beau ne point ouvrir de mauvais livres et s'interdire de penser, ils n'en ressentent pas moins de nombreux sujets de trouble ; des problèmes angoissants se posent pour eux-mêmes, quand, par devoir d'état, ils lisent les auteurs réputés les plus orthodoxes.

Mgr Latty, dans une lettre approuvée par le Pape (1), défend l'authenticité du verset des trois

(1) *Instruction et ordonnance concernant les deux derniers écrits de M. l'abbé Loisy* (Châlons, 1904).

temoins célestes. Mgr Le Camus, dans une lettre approuvée par le même Pape 1, dit que ce verset « porte des signes manifestes d'interpolation ». Qui constituer juge ? L'Église ? Un décret du Saint-Office défend de le révoquer en doute 2. Les spécialistes du sujet, c'est-à-dire les paléographes ? Ils sourient en montrant que le verset est apocryphe.

Alors que devient l'autorité de la Vulgate qui le renferme et que les papes et les conciles ont déclarée authentique avec toutes ses parties ? C'est ainsi qu'une toute petite question entraîne les plus graves conséquences. Souvent, actuellement le doute s'élève chez un prêtre à propos de controverses sur l'Écriture sainte. Quelquefois il naît fortuitement. Un tel consulte saint Cyprien, par hasard. Il est stupéfait de voir les falsifications de son traité de *l'Unité de l'Église*. Si les ouvrages d'un Père ont été pareillement altérés, d'autres ne l'ont-ils pas été ? Les Évangiles eux-mêmes sont-ils indemnes de toute fraude 3 ?

Quelle confiance ajouter à beaucoup de témoignages ecclésiastiques ?

Parfois, chez le prêtre timoré, le doute s'éveille devant une objection particulièrement nette. Elle constitue un petit problème à éclaircir. S'il se résout conformément à l'enseignement traditionnel, l'abbé

1 *Fausse exégèse, mauvaise théologie. Lettre aux directeurs de mon séminaire*. Paris 1904.

2 Houtin, *La Question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*, ch. XIV.

3 Houtin, *La Question biblique au XV<sup>e</sup> siècle*, ch. XIII.

se sent rassuré sur tout le reste, et il l'est pour longtemps. Il se dit qu'il a pu étudier en détail une grosse objection, qu'il s'en est démontré l'inanité et qu'il en serait ainsi des autres. Échoue-t-il, il se sent troublé, inquiet, mais il se console en pensant qu'il possède beaucoup de certitudes par ailleurs. Il fait intervenir un certain nombre de petits principes étrangers à la question, mais d'un emploi facile et constant :

« Il faut interpréter ce texte obscur dans le sens de l'Église. »

« Il y a des cas où l'on doit s'abandonner à Dieu et humilier la superbe de la raison. »

« A la rigueur, on pourrait admettre cette conclusion critique, il y aurait moyen de s'arranger avec le dogme. Mais il n'appartient à personne de devancer Rome ; qu'elle ouvre la carrière, nous y entre-rons. »

« Il faut tenir fermement les deux bouts de la chaîne, bien qu'on n'en voie pas le milieu. »

Ces principes et d'autres suffisent d'autant plus à écarter les difficultés que le prêtre timoré ne consent guère à les regarder en face ni à les creuser à fond. Quelquefois une circonstance fortuite lui découvre ce qu'il y a d'insoutenable dans sa position. Il formule alors éperdument un acte de foi. « J'aimerais mieux, disait l'un d'eux, me mettre la tête dans un sac que de regarder. »

Le prêtre timoré aime à s'affermir dans la lecture d'apologistes qu'il considère comme érudits et dont

il ne voudrait pas suspecter la loyauté. Il pense aux savants de toute sorte qui ont fait, au dix-neuvième siècle, profession de catholicisme : Cauchy, Ampère, Le Verrier, le P. Secchi.

La conversion de dissidents comme Manning, Stolberg, le réconforte ; il savoure celle de Brunetière et de Huysmans, de Coppée et de Bourget. Quand il apprend que Zahn et Harnack expriment sur les livres du Nouveau Testament des vues moins radicales que celles de l'école de Tubingue, il entrevoit leur abjuration. Les défections l'attristent, mais il les explique par des rengaines usitées : « Si l'on cherchait la femme... » ou bien : « On ne l'a pas compris ; il s'est aigri et ils'en va. »

Le timoré aime généralement à s'affilier à un groupe apologétique ; la compagnie le rassure. Il la choisit ordinairement de juste milieu, entre ce qu'il méprise d'une part comme routine et demi-science, et d'autre part ce qu'il redoute et ne croit pas permis, la science indépendante. Il ne voudrait pas pour tout au monde considérer si la science qui n'est pas indépendante n'est pas une demi-science, et si la science n'a pas le droit d'examiner d'après ses propres méthodes tout ce qui appartient vraiment à son domaine.

C'est avec ces sentiments qu'il étudie, et s'il est laborieux et haut d'honneur, il s'acharne à la besogne. Il va même jusqu'à risquer le danger qu'on ne peut guère éviter dans une Eglise qui ne demande pas à ses ministres d'avoir une science personnelle,

mais seulement de répéter ce qu'elle enseigne : le danger de se déclasser (1).

A la fin du dix-neuvième siècle, le type le plus illustre des prêtres timorés fut l'abbé Paul-Auguste de Broglie (2), frère du duc Albert, membre de l'Académie française.

L'abbé de Broglie définissait la foi « une conviction permanente de certaines doctrines, accompagnée de l'idée que les croire vraies est un devoir et que les mettre en doute est une pensée coupable (3) ».

Cette idée fut la règle constante de sa vie.

Sa volonté de croire fut renforcée par une sorte d'orgueil aristocratique. Il s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas renoncé au monde pour une chimère et que la vieille foi nationale n'était pas ruinée. Il mit son honneur à connaître toutes les objections contemporaines. L'indépendance que lui donnaient son nom et sa fortune le lui permit. Des gens d'idées fort larges et même hérétiques fréquentaient chez lui. Il les faisait causer et les réfutait de son mieux. Souvent vaincu par des objections de fait, il se retranchait sur la supériorité que présente le christianisme,

(1) Le mot est d'un apologiste timoré et sincère, le Père Hyacinthe de Valroger. Le 5 juillet 1863, il écrivait : « Dans l'état déplorable de notre pauvre Église de France, un prêtre qui veut se consacrer tout entier à l'étude des sciences ecclésiastiques est un homme déclassé. »

(2) Né à Paris en 1834 ; nommé en 1883 professeur d'apologétique à l'Institut catholique ; assassiné à Paris le 11 mai 1895 par M<sup>lle</sup> Amélot, son ancienne pénitente.

(3) *Le Présent et l'Avenir du Catholicisme* (1902), p. 52.

compare aux autres religions. Tout comme sa grand-mère, M<sup>me</sup> de Staël, après avoir traité un sujet en conversation, il l'écrivait et composait ainsi de laborieuses dissertations qu'il publiait quand il les croyait à point. Ses efforts sont touchants. Il gaspille beaucoup de temps à remettre sur pied l'argument apologétique tiré des prophéties et à expliquer la chronologie des patriarches antédiluviens. Trop loyal pour tourner l'enseignement de l'Église et supprimer le confit scientifique en faussant le dogme, il pense qu'il ne faut pas accepter la nouvelle apologétique qui s'esquisse : elle est rationaliste et, par conséquent, fautive. Sa loyauté reconnaît d'ailleurs que l'apologétique traditionnelle est surannée.

Des raisons faibles, dit-il, répétées depuis des siècles dans les livres de théologie et d'apologétique, affaiblissent la démonstration catholique et donnent à nos livres cet air de plaidoyer d'avocat propre à détruire toute confiance dans la valeur des preuves qu'ils apportent (1).

Il reprend bravement la démonstration, mais il ne s'aperçoit pas qu'il écrit un nouveau plaidoyer et qu'il se paie de mots. Ses naïvetés font sourire. Il explique le mahométisme par le surnaturel diabolique. Ses œuvres, et c'est là toute l'utilité qui leur reste, sont excellentes pour constater combien peu de liberté la théologie laisse à la critique. Il lutta contre l'évidence, s'auto-suggestionna en priant et en fai-

(1) Broglie, *Questions bibliques*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> édit., p. 42.



sant beaucoup prier pour lui. Il garda la foi en pensant que Newman était mort dans l'Église, que l'abbé Duchesne y restait, ainsi que Mgr d'Hulst et Mgr de Harlez.

---

## IV

### AMBITIEUX

Tandis que les prêtres timorés étudient, afin de se rendre, autant qu'il leur semble compatible avec la prudence, compte de leur propre foi, et pour mieux la défendre, il en est d'autres qui travaillent beaucoup moins par amour de la vérité ou par zèle d'apostolat que pour percer. La crise de la foi leur en fournit une excellente occasion. Des militaires ambitieux ne voient dans la guerre que l'avancement et les décorations, sans songer à ses horreurs, ni même à la patrie en danger. Tels des prêtres ambitieux, étouffent en eux les sentiments de sincérité, ne prennent point en pitié les âmes troublées et avides de savoir, mais cherchent uniquement à se distinguer dans les controverses pour être récompensés. Ils sont généralement préparés aux discussions. Ils se sont dit, quelques uns dès le séminaire peut-être, que la science est encore le plus sûr et le plus honorable moyen de réussir, puisqu'elle donne une valeur réelle qui préserve des disgrâces où sombrent les

élus de la faveur et de l'intrigue. Mais, désireux avant tout de faire carrière, ils n'aiment point la science pour elle-même. S'ils ont tâché de l'acquérir aussi considérable que possible, ils se sont promis de la vulgariser seulement dans la mesure et de la manière qui pourraient leur être utiles.

Au début de sa carrière, le prêtre ambitieux voit se poser devant lui un formidable problème.

Depuis cinq siècles, deux partis existent dans l'Eglise.

L'un s'efforce de maintenir la papauté dans l'état où elle était à son apogée : souveraine temporelle en Italie, dominatrice de toutes les nations, arbitre des discussions scientifiques, politiques et sociales du monde. C'est la théocratie.

L'autre est favorable aux idées modernes. Il reconnaît que la religion du moyen âge a été souillée par beaucoup d'ignorance, de passion, d'intolérance, de fourberie. Il cherche à la dégager d'un passé aussi mélangé et à reconnaître à la société et aux individus une liberté raisonnable. C'est le libéralisme.

Entre ces deux partis, le prêtre ambitieux ne doit pas seulement choisir. S'il se déclarait pour la théocratie toute pure, ni l'Etat, ni l'opinion publique ne lui accorderaient de faveur. Opterait-il pour un libéralisme sans mélange, il cesserait bientôt d'être catholique. Il lui faut donc allier l'une et l'autre thèses dans une mesure acceptable, en quelque manière, aux ultramontains et aux libéraux. Il prêche l'orthodoxie sous le couvert du libéralisme, et le libéralisme

sous le couvert de l'orthodoxie. Il emploie la science c'est-à-dire ce qui est, en soi, la recherche de la vérité pure, sublime et désintéressée, à justifier sa politique.

Cette tactique présente des variétés très curieuses selon qu'au milieu de ses études l'ambitieux conserve sa foi, selon qu'il la perd, selon qu'il la retrouve plus ou moins complètement à force de la prêcher. Au lieu de travailler pour lui directement, s'il appartient à une congrégation, il peut viser la plus grande gloire de son ordre et cette hypothèse complique le cas. Enfin l'attitude et les résultats sont différents, selon qu'il s'agit d'ambitieux plus ou moins conscients, d'ambitieux bienveillants et se respectant eux-mêmes, ou selon qu'ils sont malfaisants et de nature essentiellement méchante.

A moins que l'un des partis entre lesquels il devra choisir ne se trouve dans une position prépondérante, l'ambitieux ne se presse point d'opter. Autant que possible, il reste neutre. S'il est très prudent, il essaie de faire sa carrière sur des terrains peu compromettants : recherches archéologiques, conférences aux dames, sermons patriotiques. Au commencement de mars 1904, un vieil ecclésiastique, qui est arrivé aux honneurs par d'autres sentiers que les études théologiques, racontait sa fortune dans une conversation sur les conceptions dogmatiques : « J'ai fait un ballot de tout cela narrait-il gaillardement, et je me suis dit : Si j'y regarde, c'est un effondrement, je perds la foi. N'y pensons donc jamais et marchons comme devant. »

L'ambitieux est facile à reconnaître. Ses travaux montrent qu'il n'a pas l'angoisse de la vérité, qu'il ne veut pas pénétrer le fond des choses, qu'il cherche à briller beaucoup plus qu'à éclairer. Il se dérobe aussi longtemps qu'il le peut aux questions capitales. S'il est forcé de les toucher, sa circonspection devient encore plus admirable : il distribue les compliments à droite et à gauche, il s'ingénie à trouver du talent et de la vérité dans toutes les opinions, dans tous les partis et surtout chez les gens en place ou susceptibles d'y parvenir. Il ne dédaigne ou ne combat que ceux qui sont tombés et sans avenir.

Avant de se créer une réputation, il tâche d'acquérir de la notoriété par tous les moyens en usage dans un siècle de réclame. Il fait parler de lui dans les journaux. Il distribue surabondamment le sommaire de ses sermons. On voit partout son portrait, dont la pose dénote la vanité. Tel prédicateur qui prêche volontiers l'humilité se fait photographier comme un cabotin, dans un geste savant, les yeux étincelants, débitant une tirade vigoureuse.

Enfin, il faut prendre parti. Que de précautions pour ne pas s'engager imprudemment et n'avoir pas à revenir en arrière ou à changer de route ! Avec de l'esprit, du savoir-faire et d'heureuses circonstances, on arrive à se tirer d'un mauvais pas. Mais il est des mésaventures cruelles qui laissent une cicatrice ineffaçable. Après avoir trop accordé à la science, un érudit s'est mué en un apologiste autorisé. Seulement on a dit de lui : « C'est une cocotte qui offre le pain

benit dans sa paroisse en jetant des regards de mépris aux filles-mères » ; et ce mot empoisonne le bonheur de ses dignités.

Le grand mérite de l'ambitieux, c'est de savoir plier les méthodes scientifiques aux besoins apologetiques et de donner l'illusion de l'amour de la vérité. Ce n'est pas aussi difficile qu'il semblerait à première vue. Il lui suffit d'évoquer discrètement les entraves que l'Église dans le temps de sa puissance, a opposées aux libres recherches, et il est déclaré courageux et sincère. Le public aime à lui voir accepter, plus encore que les méthodes, les conclusions scientifiques elles-mêmes, celles que l'Église a le plus combattues, celles que n'osent pas encore adopter les ecclésiastiques savants mais timorés. Pourrait-on rester insensible au mérite d'un prêtre qui déclare l'évolutionnisme la seule manière par laquelle Dieu pouvait dignement associer des créatures à sa vie ? Seulement l'ambitieux ne découvre jamais rien d'important : il aurait peur de se compromettre. Il accorde en temps opportun les trouvailles des vrais savants. Il ne peut accepter toutes leurs conclusions. On le suit avec curiosité dans ses adaptations hardies, puis, tout à coup, on le voit donner le change avec quelques formules étourdissantes, se fondre en phrases onctueuses et dévotes, disparaître dans une pirouette.

Désireux surtout de briller, l'ambitieux se complait dans la polémique. Il s'y mesure devant le public, avec des champions et sur des terrains de son choix. Que de réfuteurs du gallicanisme, du rationalisme,

du « loisysme » ont seulement écrit avec le dessein de se faire valoir, sûrs de passer dans toute la catholicité pour avoir gagné une grande victoire ! S'il se sent un courage et des moyens extraordinaires, l'ambitieux peut dénoncer les prêtres savants, ses rivaux, comme ébranlant le dogme. Pour peu qu'il prenne la précaution d'ajouter qu'ils compromettent la cause de la critique, beaucoup de braves gens pensent qu'il a tout aussi bien mérité de la science que de la foi.

L'ambitieux de gauche, celui qui aime en secret la raison et la liberté, ne fait ordinairement pas de zèle théologique. Il aurait honte de défendre certaines thèses trop absurdes et choisit parmi les moyens de réussir : « Ne détruisons pas ce dont nous vivons » (1), tel est son premier principe, et il s'y tient, à moins que l'amour des dignités ne l'emporte à droite, il se borne à ne point tomber dans l'hérésie. Peu lui importe qu'on lui reproche des opinions téméraires.

Le type de l'ambitieux de gauche dans l'Eglise de France au dix-neuvième siècle semble, par un singulier hasard, avoir été tiré à deux exemplaires.

L'un, le cardinal Meignan, vint au monde en 1817 et finit archevêque de Tours. L'autre naquit en 1823,

1. Mot historique. Son auteur est devenu prélat de la Maison de Sa Sainteté. Comme il a longtemps fait sa lecture spirituelle dans Renan, peut-être, en prononçant cette parole, avait-il une réminiscence de *L'Eau de Jouence* (Act. V. sc III) : « Le prêtre détruit rarement l'autel dont il vit. »

s'appela Ernest Renan, et mourut pape, non inflexible, de la libre pensée. Leurs mères les destinèrent tous les deux au sanctuaire. Renan en fut détourné par sa sœur, et ne le regretta jamais. Meignan, qui n'avait point de sœur Henriette, se laissa faire, et, vieux cardinal, il disait : « Je suis entré dans l'Église sans le vouloir, et même sans m'en apercevoir. Eh bien, je ne le regrette pas. » Leur ambition s'éveilla de bonne heure : l'un s'efforça de conquérir une chaire au Collège de France, et il y réussit grâce à son obstination de Breton ; l'autre visa les plus hautes dignités ecclésiastiques, et il les obtint sous un pape politique.

L'un fit des efforts pour connaître et dire la vérité, et, dans le temps où il l'aimait par-dessus tout, il écrivit des pages immortelles. L'autre, doué d'un talent critique très semblable, l'employa à défendre une cause qu'il savait fautive et sentait perdue. Ses habiles plaidoyers, que personne ne lit plus, ont satisfait en leur temps ceux qui désiraient s'illusionner. L'œuvre est à recommencer, mais elle a reçu sa récompense.

Le cardinal Meignan a laissé beaucoup d'imitateurs et d'héritiers. Ils se déclarent, dans leurs écrits et dans leurs conversations, de plus en plus inquiets sur la crise que traverse l'Église. Néanmoins, comme l'Église rémunère dignement ses apologistes, ils ont l'air satisfaits et reposés, malgré la violence de la débâcle.

---



## V

### SINCÈRES

Le Clergé de France a toujours compté dans son sein des hommes plus judicieux que dociles, plus travailleurs par goût et par devoir que par intérêt, curieux de savoir pour eux-mêmes le fond des choses et désireux d'enseigner une religion aussi pure et aussi vraie que possible. Ces prêtres ont subi au séminaire la suggestion confessionnelle et peut-être même, étant donné l'amour de la vérité qui les caractérise, ont-ils embrassé le sacerdoce avec plus d'enthousiasme que leurs congénères qui, plus tard, devaient rester parmi les timorés ou se classer parmi les ambitieux. Pour eux, la vie n'avait plus de mystères ; ils disaient avec assurance : « Je crois, je sais, je suis certain. » Ils étaient entrés pleinement dans la thèse catholique.

D'après elle, la révélation est un fait susceptible d'être démontré par les mêmes procédés que les

autres faits 1). Dieu a parlé aux hommes et il a établi une religion facile à connaître pour qui se sert prudemment et sincèrement de son intelligence. La vérité des prophéties, le grand nombre des miracles, la rapide diffusion du christianisme, le témoignage des martyrs, telles sont les preuves de la divinité du Christ et de l'autorité de l'Église romaine 2). Cette Église peut imposer la croyance de dogmes incompréhensibles et la pratique d'œuvres pénibles. Du moment que la divinité de son autorité est solidement démontrée, il n'y a qu'à se soumettre. Cependant, pour que, dans une affaire de si grande importance la raison ne soit pas trompée, pour qu'elle rende à Dieu une obéissance digne de lui et digne de l'homme, elle a le droit et le devoir d'étudier à fond le fait de la révélation. Le prêtre en a plus encore l'obligation, afin de pouvoir le prêcher et le défendre contre les objections du rationalisme contemporain.

Dans quelle déception le prêtre intelligent et sin-

1. « Qu'un incrédule refuse de bonne foi la religion nettement conçue et sérieusement examinée; qu'un catholique, un prêtre, l'abandonne de bonne foi après l'avoir, comme, professée, pratiquée; voilà deux choses également impossibles aux yeux de tout croyant qui prendra la peine d'y réfléchir. Dieu même serait en faute: il n'aurait pas muni sa religion de signes assez visibles pour attirer ou y maintenir le bon vouloir sincère, et en même temps, il nous imposerait cette religion comme condition normale du salut. » R. P. Longhayé, *Lamennais*, dans *Études*, numéro du 20 juin 1900, p. 782.

2. On trouve l'expression officielle de cette théorie dans les encycliques *Qui pluribus jam*, 9 novembre 1856; *Immortale Dei*, 1<sup>er</sup> novembre 1885; et le chapitre III de la constitution dogmatique *de Fide catholica* promulguée au concile du Vatican.

cère ne tombe-t-il pas en prenant au pied de la lettre cette théorie ! Il cherche à conserver sa foi et à reconquérir un monde qui lui échappe, et voilà que plus il étudie raisonnablement, plus il lui semble nécessaire de reviser complètement l'enseignement de son séminaire, plus impérieusement se dressent devant lui les problèmes les plus graves. Les quatre évangiles sur lesquels repose le fait de la révélation du Christ et qui doivent prouver sa divinité ont-ils vraiment une valeur historique ? Le texte des prophéties est-il authentique et l'interprétation n'en est-elle pas forcée ? Les points d'interrogation, puis les négations s'accroissent. L'enseignement du séminaire s'écroule, se découd sans cesse davantage, au fur et à mesure que continue l'investigation. Les miracles de l'histoire ecclésiastique se répartissent en deux catégories : les uns sont accompagnés de témoignages insuffisants qui ne permettent pas de recevoir les faits ; les autres, bien documentés, se réduisent à des phénomènes explicables d'après les lois de la nature. La diffusion de la foi chrétienne, qui semblait merveilleuse dans les temps d'ignorance où les apologistes en ont fait une preuve, s'explique facilement. L'argument du témoignage des martyrs n'est pas recevable ; toutes les religions en comptent ; ils ont été moins nombreux qu'on le prétend, et beaucoup de leurs actes ont été falsifiés.

Le jour où le prêtre découvre cet ensemble de ruines est un jour affreux. On lui a enseigné qu'il ne pouvait pas douter sans commettre un crime, et voilà

qu'il se sent en train de perdre totalement la foi. On lui avait dit que, pour rejeter un seul dogme, on est hérétique et damné, et voilà qu'il découvre plusieurs points faux ! Le système lui-même tout entier ne s'expliquerait-il pas naturellement ?...

Pauvre prêtre ! En voyant ainsi s'effondrer toutes ses croyances, il lui semble qu'il devient fou. Il se rejette dans la prière, il demande à Dieu un miracle... si le miracle est possible. Le matin, à la messe, tenant entre ses mains ce que la foi lui enseigne être Dieu fait homme, il lui dit qu'un jour il a cru entendre son appel et qu'il lui a répondu en sacrifiant sa vie tout entière. Il le supplie de ne pas permettre qu'il apostasie ; il lui demande, pour rallumer sa croyance, un miracle, celui qui arrivait souvent, paraît-il, au moyen âge, une goutte de sang dans le vin ou sur l'hostie qui sont la chair et le sang du Christ.

Helas ! sa foi n'est plus assez forte pour produire l'illusion, et elle est trop forte encore pour qu'il ne tremble point à la pensée de profaner un si grand mystère. Mais s'abstenir de le célébrer serait se déshonorer aux yeux de ses paroissiens, et il le leur doit. Il ne s'appartient plus. Il doute, et cependant il croit toujours offenser le Dieu de vérité en se recueillant pour voir où est la vérité <sup>1</sup>. Il consulte

<sup>1</sup> « Anathème à qui dirait que les fidèles sont dans la même condition que ceux qui ne sont pas encore parvenus à la foi seule véritable, de telle sorte que les catholiques peuvent avoir une juste cause de suspendre leur assentiment pour mettre en doute

le prêtre qui jusqu'alors avait la direction de sa conscience et il entend des rengaines comme il en sert lui-même aux fidèles qui l'interrogent au confessionnal, des affirmations que dénie souvent l'effarement d'un regard. — Oh ! qui peindra le regard de deux prêtres se consultant sur leur foi ?

Enfin il se ressaisit et prend la résolution d'examiner les fondements de la révélation. Il se dit que la réflexion, la recherche scientifique ne peuvent pas être un crime et que la foi qui se conserve par l'ignorance et la paresse, la foi qui coexiste souvent avec l'hypocrisie, la déloyauté, la dépravation, ne peut pas être une vertu. Son directeur de conscience lui a imposé la prière et la cessation de toute étude. Mais la prière, dans le cas présent, serait-elle autre chose qu'une auto-suggestion ? la cessation des études, autre chose qu'une abdication de la raison humaine ? Il essaierait d'étouffer la voix du doute, il ne le pourrait pas. La conscience lui crierait sans cesse que l'adhésion à un système dogmatique est réformable ; que la fausseté des prétendus faits sur lesquels elle reposait a été démontrée. La théorie de la culpabilité de celui qui perd la foi, telle que l'ont élaborée les théologiens catholiques, est une défaite du fanatisme religieux. La théologie musulmane, elle aussi, dit que la foi à Mahomet ne peut être perdue

la foi qu'ils ont déjà reçue par les enseignements de l'Église, jusqu'à ce qu'ils aient terminé la démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi ! » Canon 6, chapitre III, de *Fide catholica*, concile du Vatican.

sans péché ; elle défend pareillement d'écouter les objections de la raison.

Dans l'état actuel des questions scientifiques, les objections contre le catholicisme sont si nombreuses et si claires que beaucoup d'ecclésiastiques sincères n'échappent plus à une crise totale. Souvent, autrefois, un prêtre était âgé quand il arrivait à soupçonner la fausseté de son dogme. La mort le frappait avant qu'il eût pu se la démontrer. Les livres traitant scientifiquement l'étude de la religion étaient rares, et il n'arrivait pas à les connaître. Non seulement il commençait ses investigations sans guide, sans secours mais encore avec de fausses méthodes, des restes de préjugés. Les obstacles sont moindres aujourd'hui.

Cependant, les sentiments que l'ecclésiastique doit à son éducation, l'habitude de vivre au milieu des exercices du culte, la crainte de tomber dans le vide l'empêchent longtemps encore de procéder rigoureusement dans son enquête. Il s'arrête à des systèmes théologiques malvenus, plus ou moins tolérés par l'Église, et qui, semble-t-il, permettraient à la rigueur de sauver l'essence de sa doctrine. Il se dit comme les théologiens de toutes les religions mis en présence des difficultés : « Il doit y avoir quelque manière de s'en tirer ! » Enfin la vérité se découvre de plus en plus. Une question se pose : « Suis-je encore chrétien ? » Il faudrait pour y répondre, établir la balance de ce que l'on garde et de ce que l'on rejette. L'opération est douloureuse. Ordinairement, le prêtre se refuse pendant longtemps à y procéder.

Tandis que l'intellectuel inventorie laborieusement ses croyances, la foi s'éteint souvent sans crise chez d'autres prêtres sincères, mais incapables de recherches d'érudition. Elle meurt comme une lampe dont l'huile s'épuise jour à jour. Ils observent, ils réfléchissent. Les remarques qu'ils font sans cesse sur le Clergé, sur le monde, les convainquent que le système théologique qu'ils enseignent ne peut pas être vrai.

Il défend de penser de peur de mal penser ; il commande de répéter et de croire des choses douteuses ou absurdes. Il anéantit la volonté, tout comme il opprime l'intelligence. Seul, dans son presbytère, le prêtre attend de son évêque l'ordre d'agir comme il attend de lui la doctrine qu'il doit enseigner. L'évêque les attend du Pape et quand cette hiérarchie se met en branle, le plus souvent ce n'est point par zèle spirituel, mais par passion, par intérêt. Ceux et celles qui ont fait vœu d'obéissance dans une congrégation religieuse sont encore plus exploités. Les aspirations les plus naturelles, les plus légitimes, sont tantôt brisées, tantôt tournées au profit de la caste...

Quelle différence entre ce que l'on expérimente dans l'Église et les descriptions qu'on vous en faisait pour vous capter, pour vous y fixer par des vœux perpétuels ! « L'Église, disait-on, commande avec amour, on lui obéit avec une confiance filiale, car l'Église est une famille. Dans l'Église seule, on peut trouver toute la vérité et toute la justice !... »

Non, ce système n'est point divin, et la résistance

qu'on lui oppose naturellement avant de l'accepter, les souffrances qu'il cause quand on y est entré le montrent manifestement. Le prêtre de bonne foi s'en aperçoit maintenant, pour ainsi dire, aussi souvent qu'il exerce son ministère. Les expériences du confessional lui montrent particulièrement que la discipline sacramentelle, actuellement imposée, ne peut être pratiquée.

La même dissolution de la croyance s'accomplit chez des ecclésiastiques que leurs devoirs d'état ont appelés à d'autres études que la théologie. Un savant religieux disait un jour : « Nous ne devrions jamais apprendre de sciences exactes, positives. Elle disciplinent l'intelligence. On veut ensuite se rendre compte de tout. On s'aperçoit peu à peu que ce que l'on nous sert est de l'imagination et ne répond pas à la réalité. Plus tard, les bases mêmes de la foi ne résistent pas à ces observations. »

La crise peut être longue, mais, dans l'état actuel des sciences, son résultat est désormais certain pour qui voit les questions dans toute leur rigueur.

En tant que se donnant comme établi par Dieu incarné dans un homme, dans un Jésus infallible, le Christianisme « orthodoxe » est démenti par l'histoire <sup>(1)</sup>. Les principes de cette science et ses métho-

(1) Les objections contre tous les dogmes chrétiens peuvent être plus ou moins longues ou plus ou moins claires. Il en est une qui est brève et péremptoire. La parole que les trois synoptiques attribuent au Christ dans un discours sur les signes précurseurs de la fin du monde : « Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent », cette



des sont assez sûrs, les explications qu'elle donne de l'évolution de la société chrétienne et de l'élaboration de ses croyances sont assez prouvées pour que l'on puisse déclarer que le doute n'est plus possible.

Celui qui connaît la démonstration n'est pas plus libre de s'y soustraire qu'il ne peut refuser d'acquiescer à la solution d'un problème de mathématiques (1).

Aussi un vieux prêtre très distingué disait un jour à un jeune confrère, dans une conversation où ils traitaient de leurs illusions évanouies : « La foi perdue intellectuellement ne se retrouve jamais (2). »

parole est une erreur formelle, et cette erreur est le fond même des évangiles. Que cette prophétie ait été faite par le Christ ou seulement par les apôtres qui l'auraient mal comprise, la conclusion est la même pour l'orthodoxie. Jamais les théologiens orthodoxes n'ont pu se tirer de cette objection qui est un fait. Voyez *Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle* (ch. II).

1. Il ne semble pas hors de propos de rappeler le mot de Joseph de Maistre :

« Quelque prince a-t-il jamais imaginé de commander aux mathématiques ? C'est néanmoins précisément la même chose. Dans tous les genres possibles, la vérité est invincible, indépendante et inflexible. Il ne faut donc pas appeler *audace* ou *désobéissance* ce qui n'est que la loi naturelle des choses. » *Lett. et opusc. inéd.*, 7<sup>e</sup> édit., Lyon, 1880, t. II, p. 374.

2. Mot de l'abbé Cédoz à M. de Meissas. — M. Cédoz mourut en 1895 aumônier des Religieuses anglaises Augustines de Nemilly-sur-Seine. Il est un de « ceux qui sont restés ». Il écrivait en 1879 au P. Hyacinthe, à propos de son exode : « Est-il bien politique cet acte ? N'eût-il pas mieux valu ajouter un sacrifice à tant d'autres, dans l'intérêt de votre autorité ? »

## VI

### CEUX QUI RESTENT

#### I. — TYPES

Le prêtre qui a perdu la foi doit-il quitter l'Eglise ou peut-il continuer d'enseigner sa doctrine ? Renan a délicatement exprimé, sur ce sujet une opinion très commune en son temps :

Honte à qui se convertit au bon sens vulgaire après avoir goûté la folie divine ! Le vœu d'insanité sacrée est le seul dont on ne saurait être relevé (1) !

Il est des personnes rivées en quelque sorte à la foi absolue : je veux parler des hommes engagés dans les ordres sacrés ou revêtus d'un ministère pastoral. Même alors, une belle âme sait trouver des issues. Un digne prêtre de campagne arrive, par ses études solitaires et par la pureté de sa vie, à voir les impossibilités du dogmatisme littéral : faut-il qu'il contriste ceux qu'il a consolés jusque-là, qu'il explique aux simples des changements que ceux-ci ne peuvent bien comprendre ? A Dieu ne plaise ! Il n'y a pas deux hommes au monde qui aient juste les mêmes devoirs. Le bon évêque

(1) *Le Prêtre de Nemi* (1886), fin de l'acte II.

Colenso a fait un acte d'honnêteté comme l'Église n'en a pas vu depuis son origine en écrivant ses doutes dès qu'ils lui sont venus. Mais l'humble prêtre catholique, en un pays d'esprit étroit et timide, doit se taire. Oh ! que de tombes discrètes, autour des églises de village, cachent ainsi de poétiques réserves, d'angéliques silences ! Ceux dont le devoir a été de parler égalèrent-ils le mérite de ces secrets connus de Dieu seul (1) ?

Bien que les temps aient changé et que, dans une grande partie de la France, les paysans, loin d'être contristés, s'égayent de la sécularisation de leur curé, les partis catholique et conservateur jugent encore que quitter l'Église c'est désertter. Un publiciste, des plus opposés à Renan, l'assurait naguère :

On n'est pas forcé d'être prêtre : l'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager ; mais quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir (2).

(1) *Les Apôtres* (1866), p. LXII.

Dans *L'Abbesse de Jouarre*, Renan a encore exprimé quelques-uns de ces points de vue :

« Fermes dans notre foi philosophique, nous espérons encore que l'Église serait un jour la plus ardente propagatrice de ce que nous tenons pour la vérité. Nous disions souvent que la réforme rationnelle de l'Église ne se ferait que par des personnes engagées dans l'Église et absolument en règle avec ses observances extérieures.

« Descendante de ceux qui ont fondé la France, j'ai gardé leurs traditions, dont la première était la fidélité au serment prêté... Ces instituts fondés, transformés par les siècles et où le bien l'emportait sur le mal, j'ai contribué à les maintenir... Devais-je renoncer avec éclat à des formes dont ma raison voyait le vide, tout en reconnaissant ce qu'elles avaient d'utile? »

2 Drumont, la *Libre Parole*, 9 janvier 1904, à propos de M. Loisy. — Sur la question de fond et sans faire d'application

Comment serait-on tenu à un serment dans lequel on a été trompé ? Pourtant, si l'on consulte le principal intéressé, le Clergé lui-même, on recueille ordinairement le même avis négatif, mais les motifs allégués diffèrent.

Qu'il sorte de l'Église, le prêtre est le plus souvent incapable de gagner sa vie. Non seulement on ne lui a rien appris, mais encore on lui a enlevé toute aptitude à apprendre. On l'a particulièrement privé de l'initiative nécessaire, on l'a formé dans le dédain des carrières commerciales et manuelles, et il est trop âgé pour s'y faire initier. Spinoza pouvait polir des verres de lunette en philosophant ; le prêtre ne sait rien faire. Qu'il philosophe ou veuille continuer à méditer sur la religion sans plus vivre de l'autel, il se condamne à mourir de faim (1).

pratique, un philosophe exprime un avis différent : « Jusqu'à vingt-sept ans, on est poussé sans beaucoup réfléchir sur sa destinée et lorsqu'on commence à vouloir prendre la direction de sa vie, on est engrené dans des rouages qui nous entraînent. » Payot, *Education de la volonté*, p. 110.

En ce qui concerne personnellement M. Loisy, on peut remarquer voir *Ordo* de Paris, 1899, que, né en 1857 et ordonné prêtre en 1879, avec dispense pontificale, il avait vingt-deux ans quand il reçut le sacerdoce et dix-sept ans quand il entra au grand séminaire de Châlons. Les moyens d'information dont il disposait ne lui permettaient assurément pas de prévoir, même de loin, les résultats auxquels l'ont conduit vingt années de travail ultérieur.

(1) « Ne trouvez-vous pas que le moraliste qui juge les choses au nom d'une théorie, quelque belle qu'elle soit, et qui, au nom de cette théorie, fait un crime au prêtre en angoisse de ne pas rompre avec son Église, est peut-être plus à plaindre que ce prêtre lui-même, si celui-ci recule devant la perspective d'avoir un jour à frapper, mourant de faim, à la porte du *satisfait* qui le condamne ? » M. L. Ferrière, dans *l'Essor* (Lausanne), 26 mai 1906.

Aussi des prêtres en prennent-ils résolument leur parti. La société les a laissé tromper par une fausse direction intellectuelle et pratique ; elle leur a laissé enseigner dans les séminaires ce qu'elle ne croit plus ; elle les a laissé former pour exercer un métier qu'elle considère encore comme utile ; eh bien, ils resteront dans ce métier. Ils conserveront leur état, humble, il est vrai, mais sûr, tranquille et doux.

Cette solution leur semble d'autant plus naturelle que, dès l'enfance, l'Eglise a entravé chez eux l'éducation individuelle de la volonté plus encore que « formé » l'éducation de l'intelligence.

S'ils ne sont pas ambitieux, ils ne font point de zèle. Parfois même ils exercent leur ministère avec tant de lassitude qu'on voit clairement qu'ils n'y croient plus. La manière embarrassée, hésitante et fuyante, dont ils prêchent la transsubstantiation trahit leur incrédulité. En maintes occasions, ils semblent avoir honte de ce qu'ils enseignent. Leur but principal étant d'avoir, jusqu'à la mort libératrice, du pain et un toit, ils accomplissent avec résignation tout ce que leur impose la charge qu'ils ont acceptée. Quand ils le peuvent, ils amassent des économies, se retirent et finissent, toujours en soutane, petits rentiers.

Ceux qui ont quelque science ou du talent cherchent, et parfois réussissent, à organiser leur existence en dehors d'une prédication qui les dégoûte et d'une administration continuelle de rites auxquels ils ne croient pas. Ils deviennent, ordinairement, chape-

lains, professeurs ou précepteurs, vivant, comme de vieux garçons, sur les confins des mondes ecclésiastique et laïque. Quelquefois, bien que doués d'une intelligence de premier ordre, ils se condamnent dans les choses de la religion, à un silence absolu et perpétuel. Cette contrainte intellectuelle et morale conduit parfois ses victimes à la folie ou au suicide (1).

Sont-ils vraiment et consciemment ambitieux, les prêtres qui ayant perdu la foi continuent leur carrière. Les uns s'occupent de sciences profanes, les autres défendent leur Eglise comme on défend sa caste et son intérêt. Ils prennent tous les moyens de succès

(1) Les suicides ne sont pas rares dans le Clergé, ni dans les ordres religieux. Mais l'Eglise est encore restée assez puissante sur les administrations civiles pour leur faire cacher ces scandales.

On peut diviser ces suicides en trois catégories, en mettant naturellement de côté ceux qui sont causés par la folie ou la maladie :

Les suicides intellectuels (hypertrophie de la foi, — pensée continuelle des « fins dernières », ou crise de doute). Par exemple, dans un diocèse du Centre, un prêtre sans foi dont le préceptorat touchait à sa fin, et que son évêque voulait forcer à reprendre le ministère paroissial, s'est fait sauter la cervelle.

Les suicides causés par la loi du célibat (obsession ou désespoir). Peut-être le plus touchant de ces drames est-il celui qui se passa à Seilh, au diocèse de Toulouse, fin janvier 1903. On trouva morts, dans le clocher de l'église paroissiale, le curé Vallès, âgé de 29 ans, et une jeune fille, Jeanne Gazagne, âgée de 19 ans, tous deux la tempe droite trouée par une balle de revolver. Les constatations prouvèrent que le curé avait tué la jeune fille et s'était ensuite tué lui-même. L'un tenait en main un crucifix, l'autre son chapelet.

Les suicides causés par l'intérêt : perte d'argent ou perte d'un bon poste. Dans le diocèse d'Autun, un curé, déplacé par le cardinal Perraud, se coupa la gorge sous les yeux mêmes de sa mère paralytique et incapable de le retenir (1904).

et, comme le principal est encore de soutenir l'orthodoxie, ils la soutiennent et ils y réussissent particulièrement. Ils savent où sont les points faibles du système, ceux où il ne faut pas s'aventurer, ceux où l'on brille, ceux où l'on saisit en faute les rivaux et les concurrents à évincer. Ils voient les conséquences des innovations, et ils dénoncent leurs auteurs. Ils inspirent même contre des travailleurs inoffensifs des mesures de rigueur dont ils évitent de partager les responsabilités. Ils se montrent farouches, sans scrupules, parce qu'ils sont sans « préjugés ». Non seulement ils défendent les vieux dogmes, mais ils préparent de nouvelles définitions. On leur a appris la dialectique et ils en vivent, quittes à creuser encore l'abîme qui sépare de la science et de la société la vieille Eglise qu'ils prétendent défendre.

Heureux quand leurs intrigues se bornent à des disputes d'école ou de sacristie ! Fléaux des peuples, pour devenir évêques ou cardinaux, ils enveniment les discussions politiques et sociales. Ils n'hésiteraient à jeter une nation ni dans la guerre civile, ni dans la guerre étrangère <sup>1)</sup>. Ils exploitent pour la haine les sentiments les plus saints, tout comme,

1. En France, des évêques qui ne croyaient pas à l'utilité du pouvoir temporel en ont prêché la restauration, quitte à causer une guerre avec l'Italie et quitte à jeter l'Italie dans l'alliance allemande. Des prêtres sceptiques, en 1906, ont prêché la guerre civile à propos des inventaires ordonnés par la loi de séparation des Eglises et de l'État.

Aux Etats-Unis, des ecclésiastiques sans convictions ont essayé de créer de l'agitation à propos des questions dites des langues et des écoles.

s'ils sont pacifiques, ils jonglent avec les idées les plus touchantes qu'aient rêvées l'humanité.

Ils se font un masque hiératique, adoptent une attitude de convention dans laquelle ils veulent mourir et qui doit être, pensent-ils, pour la postérité, l'expression de toute leur vie.

Sous le régime concordataire, en dupant alternativement l'État et le Vatican, ils se hissaient parfois à tous les honneurs qu'ils avaient convoités.

D'autres ecclésiastiques restent dans l'Église moins par intérêt que pour des raisons de sentiment. Ils ne veulent pas qu'on puisse les appeler défroqués ou transfuges. Un prêtre qui entrevoyait cet avenir comme inévitable pour lui s'en désolait en ces termes :

Le défroqué, c'est celui qui pleure éternellement l'irréparable malheur de s'être trompé; c'est celui qui n'a que son désespoir pour ami et l'éternel oubli pour tombeau.

O illusions de ma jeunesse, où êtes-vous?... O rêves dorés de mes vingt ans, rêves de dévouement et d'actions généreuses, où êtes-vous ? (1)

D'autres ne veulent point alliger, en se retirant, leurs vieux parents, une mère ou une sœur bien aimées, ni causer d'embarras à leur famille, ordinairement humble et dépendante. Ils se préoccupent, souvent aussi, de leur propre décès. La pensée que leur convoi serait conduit par des libres penseurs, ou même par un ministre protestant,

(1) *Le Rappel*, 24 avril 1904, article signé *l'abbé Sincère*. Son auteur, M. Gabriel Lemeunier, du diocèse de Versailles, a quitté l'Église au mois de juillet suivant.

L'abbé Joseph Delarue, dont la disparition passionna le public durant les mois d'août et de septembre 1906, préféra passer aux yeux de ses parents et amis pour assassiné plutôt que pour défroqué.



— l'Église rivale, — leur répugne également. Ils hésitent à mettre, ce jour-là, leur famille dans l'embarras où tombent les gens comme il faut, lorsque les formes conventionnelles viennent à manquer, et qu'ils se croient dans la nécessité de faire un scandale ou d'y participer. Sans doute, sur le lit de mort, il est possible d'obtenir une absolution suprême et de jouer la courte comédie finale à laquelle on attache de moins en moins d'importance. Mais si l'Église se montrait exigeante ? Un chacun n'est pas prince de Talleyrand-Périgord, ex-évêque d'Autun. « Que dirais-je, pense souvent le prêtre tenté de se séculariser, que dirais-je, à l'article de la mort, pour être enterré selon les rites, sans compromettre mon honneur ? »

D'autres, inspirés par des motifs moins personnels, envisagent les inconvénients de l'exode d'un point de vue différent. Ils croient que, s'ils rentrent dans le monde, ils seront déconsidérés, que leur parole n'aura plus d'efficacité. Se séparer de l'Église, c'est renoncer à exercer quelque action sur ceux qui lui sont fidèles. L'Église sait discréditer celui qui s'en va, elle referme la porte sur lui, et sa voix, dès lors, n'est plus entendue. C'est pourquoi des prêtres s'obstinent à y rester. Ils veulent encore qu'on profite de leur expérience. S'ils sont très braves ils se font les éducateurs de leurs ouailles, les détachent doucement de la superstition et les conduisent vers des conceptions religieuses épurées. S'ils ne se piquent pas de courage, ils se disent du moins qu'ils

suivront leur troupeau dans les évolutions des idées modernes, et qu'il n'y aura pas à leur place un fanatique luttant contre l'émancipation intellectuelle. Après avoir accompli leur propre libération, ils veulent travailler à celle de la société (1).

(1) C'était la pensée de l'abbé de Meissas, qui est mort le 9 octobre 1906. Parlant des ecclésiastiques tentés de quitter l'Église, il s'exprimait ainsi :

« Ils ne feront aucun bien en en sortant. Ils peuvent en faire beaucoup en y restant. Leur nombre y grandit tous les jours. Malgré le fanatisme, l'ignorance et la paresse trop générales de leurs confrères, il est impossible qu'ils n'exercent pas une action salutaire sur leur esprit et sur celui des fidèles. » Jean Vrai, *Ephémérides de la Papauté* (1904), p. 165.

À une époque où la crise de la foi ne portait pas sur les fondements mêmes du christianisme, Montalembert écrivait au P. Hyacinthe : « Vous ne servirez bien la cause qui nous est chère qu'en restant *au dedans*, au lieu de vous laisser entraîner ou rejeter *au dehors* ». 9 février 1869.

Preuant la question à un point de vue plus général, celui des laïques et de l'Église entière, la marquise de Forbin d'Oppède écrivait également au P. Hyacinthe :

« Il me semble qu'un des grands malheurs de notre temps, une des causes de ce mouvement de contraction, de rétrécissement qui altère le caractère de l'Église catholique, c'est que tous ceux qui autrefois auraient été des catholiques croyants, mais pensant et parlant librement, comme Dante par exemple, sortent aujourd'hui de l'Église où il ne reste plus que des hommes d'autorité, amoureux de la soumission et heureux de trouver sur qui se décharger des soins de penser et de vouloir. Si ceux qui ont besoin de respirer le grand air se tiennent en dehors, ceux qui restent au dedans en ont d'autant plus de facilité pour fermer et calfeutrer les fenêtres : c'est ce qui arrive en Angleterre où, à très peu d'exceptions près, les nouveaux convertis appartiennent tous à la famille des esprits qui aiment à abdiquer et ne se soucient pas de gouverner eux-mêmes leur vie, tandis que les esprits indépendants restent dans le protestantisme. En France, les choses sont constituées de telle manière qu'en dehors de l'Église catholique, il n'y a rien que l'effroyable isolement de Lamennais, ou les églises ridicules de l'abbé Chatelet ou du Père Enfantin ». 23 mai 1869.

Quelques-uns restent aussi dans l'Église pour ne pas faire perdre la foi aux vrais croyants qui les connaissent. Ils leur ont fait et leur font encore du bien. Pourquoi les troubler par un acte auquel ils ne comprendraient rien, bien plus, qui tuerait, peut-être, leur vie religieuse et morale ? Est-ce la peine de les inquiéter sur l'essentiel, parce que l'accord se rompt sur les points subsidiaires ? Faudrait-il briser les liens de l'amitié et de la fraternité spirituelle qui les enchaînent ?

Pour les prêtres qui pensent ainsi, l'essentiel de la religion consiste dans la prédication de la confiance en Dieu, de la morale, du dévouement, du sacrifice (1).

(1) Tandis que la formation latine fait généralement comprendre la religion d'une manière intellectualiste, les races du Nord la conçoivent d'un point de vue mystique et moral. De là une autre solution aux problèmes du droit et du devoir de rester dans une Église dont on ne partage plus les croyances. Voici une expression de cette conception :

« En Pologne, il y a eu des réformateurs religieux, comme partout. Comment sont-ils restés quand même catholiques ? C'est à voir : il y a un sentiment différent à l'égard du catholicisme dans les différents pays. Lorsque quelque chose vous déplaît dans l'Église, vous autres Latins, vous la quittez : nous, au contraire, nous disons : « Elle va bien mal, la pauvre Église ; restons-y donc pour la rendre meilleure. » Nous avons plus qu'aucun autre peuple le sens de la divinité de l'Église. Je vous dis — je vous dis comme un fait — notre conviction qu'on peut corriger les erreurs humaines de l'Église, mais non changer son institution divine. C'est pourquoi, lorsqu'il se levait des prophètes chez nous, ils s'adressaient au pape, ils lui disaient leurs affaires. Si le pape ne les recevait pas, ils restaient tranquilles. Au commencement du dix-neuvième siècle, Wronski écrivit une lettre au pape : le pape ne lui répondit pas. En 1848, Mickiewicz alla trouver le pape pour le prier de se remettre à la tête du mouvement d'indépen-

Ils s'efforcent de dégager le catholicisme de ses erreurs, mais ils ne veulent pas le détruire, parce qu'ils estiment que, dans les circonstances présentes, ce serait, dans les races latines, ruiner toute religion et toute morale.

Notons enfin, pour être complet, ceux qui sont encore dans l'Église actuellement, tout en ayant la ferme volonté d'en sortir un jour, au moment opportun, quand sera calmée la crise religieuse que traverse la France. La Bible fournit leur symbole : la colombe de l'arche. Elle pensait quitter, tout de suite et à tout jamais, sa désagréable ménagerie, mais « elle ne trouva pas où reposer la plante de son pied ». Revenue provisoirement avec le rameau d'olivier de la science, elle repartira bientôt dans le libre et pur royaume de la nature. Tels, certains prêtres, malgré les inconvénients multiples de leur

dance ; comme il prit vivement à partie le pape et même le bouscula un peu, celui-ci le crut fou. Ces réformateurs polonais n'ont pas réussi : alors ils sont restés tranquilles, se disant que les temps n'étaient pas arrivés. Towianski, le grand confesseur, qui possédait à un si haut degré le don de conversion, avait des idées extraordinaires, il croyait à la métempsycose, par exemple. Pour vous, Latins, vous concevez la religion comme un système de dogmes. Pour nous, au contraire, *le dogme, ce n'est rien ; l'Église, c'est l'unité des gens de bonne volonté de tout l'univers.* C'est, quant à moi, ma persuasion.

« Une fois, à Varsovie, un prêtre qui avait lu mes ouvrages m'a dit : « Tu sais, tu es hérétique ! » et il ne voulait pas m'absoudre ; je lui ai répondu : « Mon père, au nom de Jésus-Christ, je demande l'absolution, parce que je me repens de mes péchés. » Et il m'a donné l'absolution. C'est ce qui m'a convaincu que l'Église catholique est très tolérante : il n'y a qu'à savoir s'y prendre ». M. Lutoslowski, dans les *Libres entretiens* publiés par *l'Union pour la Vérité*, 28 janvier 1906.

fausse situation, considèrent, au moins provisoirement, l'Église comme le milieu le plus sûr pour eux. Qu'importe qu'elle cherche à les retenir, par tous les moyens ? Ils ne s'en occupent pas. Ils gardent seulement leur habit pour montrer que le but de leur vie n'est point dans ce monde et qu'ils restent fidèles à l'idéal. Ils le garderont jusqu'à la restauration de la religion de Jésus, de la religion pure et sincère, où l'on adore « en esprit et en vérité ».

Le cœur de l'homme est si compliqué que, parfois, des sentiments très divers se fondent harmonieusement pour légitimer une fidélité qui paraît déloyale aux consciences éprises avant tout de sincérité. Récemment, un prêtre anglais expliquait ainsi à ses compatriotes protestants comment des catholiques libéraux et savants, du type de l'abbé Loisy, peuvent rester dans une Église qui semble vouée à une irrémédiable intolérance et à un obscurantisme perpétuel :

Le catholicisme donne un certain tempérament aristocratique qui est fondé moitié sur les faits, moitié sur les sentiments. Aux yeux de ses adhérents, le protestantisme ne se présente pas comme une alternative possible. Ils n'en connaissent rien : ils ne s'y sentent pas attirés : ils passent simplement à côté. D'une certaine manière, on peut le regretter. S'il en était autrement, plusieurs de ceux que l'Église n'a pas retenus auraient été sauvés du scepticisme. Mais un fait est là : pour les catholiques en général, catholicisme et christianisme sont termes identiques. A la vérité, il y a eu des gens qui l'ont quitté : cependant, sauf de rares exceptions, leur exemple n'est pas de nature à encourager les sécessions. Ce

ne sont pas les natures les plus nobles qui se retirent. Et il n'y a rien là d'étonnant. L'Église catholique est bâtie, *non sicut murum*, nous pouvons le croire — sur une longue et intime connaissance de la nature humaine. Ses sacrements, son rituel, sa liturgie nous entourent de la naissance à la mort d'une atmosphère de bénédictions. De ses mains, comme de l'Épouse des cantiques, coule de la myrrhe. Quels que soient ses défauts, elle adresse un puissant appel aux sentiments et à l'imagination. Se séparer d'elle implique un effort si grand qu'on ne peut l'entreprendre impunément. Il y a une voie meilleure. Les difficultés qu'on éprouve à se conformer sont rarement si grandes qu'on ne puisse les surmonter avec de la patience et un bon caractère. Si nous avions eu à faire une religion pour nous-mêmes, nous l'aurions sans doute construite sur des lignes plus larges. Mais notre sort est lié à celui de nos semblables. Nous avons hérité de notre position, nous ne l'avons pas faite. Et nous n'avons pas à regretter qu'il en soit ainsi. En religion, comme ailleurs, l'individu doit beaucoup souffrir joyeusement pour l'amour de la communauté. L'idée du catholicisme est plus grande que sa réalisation actuelle : ne l'abandonnons pas parce qu'il progresse moins rapidement que nous le désirerions. Une grande société change lentement et l'administration qui la gouverne est la dernière à changer. Nous pouvons bien ne pas être en harmonie avec une partie de ce qui nous entoure. Nous pouvons être dans l'Église sans nous accorder avec le caractère et l'esprit de beaucoup d'ecclésiastiques. Nos aspirations vers un état de vie plus élevé que celui dans lequel nous sommes peuvent d'une certaine manière se combler d'elles-mêmes. Nous pouvons créer ce que nous cherchons. Il est improbable — pour ne pas se placer sur un terrain plus élevé — il est improbable qu'une Église si intimement associée avec le passé de l'humanité puisse rompre avec son avenir, et il est impossible que le progrès de la science, si grand soit le trouble d'idées qu'il occasionne temporairement, ne confirme pas

finalemeut et n'augmente pas la vie religieuse de l'humanité (1).

## II. — TACTIQUE

En 1884, un de « ceux qui restent » écrivit à Renan pour lui demander si, franchement, il ne pensait pas, comme lui « que la barre de fer » du catholicisme (2), chauffée et retrempée, redeviendrait malléable et transformable. Renan lui envoya la déclaration suivante :

Paris, 20 avril 1884.

Monsieur,

Le ton d'extrême bonne foi de votre lettre me fait un devoir et un plaisir d'y répondre. Je sais par expérience ce que les états comme celui que vous traversez ont de pénible. Mais vous pouvez avoir une pensée bien consolante, c'est que, quand on souffre intérieurement pour la vérité, c'est la grande marque qu'on l'aime, le vrai signe de l'élection. Vous êtes trop bon théologien pour ne pas voir que tant de points sur lesquels le catholicisme s'est engagé, et qui se trouvent en contradiction avec le développement de la science moderne, sont de foi, si bien qu'un catholique conséquent ne peut céder sur aucun de ces points. Quand on a fait sa théologie à Saint-Sulpice, on ne peut admettre une position aussi fausse que

(1) *The Hibbert Journal*, janvier 1905, p. 380.

(2) Allusion à une lettre de Renan datée du 27 août 1845 et que l'abbé Cognat venait de publier. Renan y disait : « Dans le catholicisme, il faut être orthodoxe. C'est une barre de fer ; il n'entend pas raison. » Sur ces incidents, voyez la *Question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> édit., p. 114.

Fetaît, par exemple, celle des jansénistes, catholiques malgré l'Église, membres d'une communauté religieuse qui les repoussait. Mais l'Église catholique est une si grande chose, sa situation présente est si extraordinaire, si tragique, que notre siècle verra peut-être une de ces crises où la logique des scolastiques est en défaut, et persiste à croire que notre vieille mère est féconde encore, et que d'elle, malgré les apparences, sortira la forme religieuse où la conscience humaine trouvera le repos. L'Église catholique ne pourra jamais avouer qu'elle change : mais elle pourra beaucoup laisser tomber.

Ce sont des âmes élevées et sincères comme la vôtre qui jetteront le premier cri, qui sera bientôt suivi de mille autres. Deux choses sont certaines : le catholicisme ne peut périr ; le catholicisme ne peut rester tel qu'il est. Il est vrai que nous ne concevons pas non plus comment il pourrait changer. Ces heures où toutes les issues semblent barrées, sont les grandes heures de la Providence ; mais l'angoisse y est grande et le sort de ceux qui sont réservés pour cette heure est cruel.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques et les plus élevés.

E. RENAN.

Au moment où Renan indiquait la manière dont la vieille Église lui paraissait peut-être encore capable d'évoluer <sup>1</sup>, en laissant tomber dans l'oubli des

1. Renan avait déjà exprimé à peu près les mêmes sentiments au P. Hyacinthe Loyson : « L'issue la plus désirable à la crise religieuse de notre temps eût été un élargissement du catholicisme, sacrifiant sur bien des points la lettre et le dogme matériel pour sauver l'esprit, renonçant à la lutte contre les résultats éventuels de la science, et proclamant sans crainte qu'aucun de ces résultats ne l'atteindrait dans son vrai sanctuaire, qui est l'affirmation du cœur. Vous avez raison d'espérer contre l'espérance, et de regarder cette solution comme possible encore.



choses surannées sans les rétracter, deux apologistes distingués, l'abbé Duilhé de Saint-Projet et Mgr d'Hulst, conçurent un dessein qui semblait devoir assurer le succès de cette tactique. Ils voulaient réunir un Congrès scientifique international catholique à l'effet de dégager la foi chrétienne des croyances erronées qui l'encombrent.

Quand ils connurent cette entreprise, les conservateurs s'émurent. Ils suscitèrent toutes les entraves possibles, firent ajourner le Congrès à 1887, en firent contrôler le programme à Rome, et, lorsqu'il se tint, opposèrent aux séances la plus habile obstruction. Le prêtre qui avait écrit à Renan fit remarquer à M. Duilhé et à Mgr d'Hulst la déviation que subissait leur idée dans son application. « Que voulez-vous ? » répondirent-ils, il n'est pas possible d'aborder le sujet devant un semblable auditoire. »

Depuis, jamais un essai collectif n'a été tenté publiquement, soit pour opérer, par une habile manœuvre, l'abandon de dogmes par trop archéologiques, soit seulement pour reconnaître aux sciences toutes les concessions auxquelles elles ont droit et dont le refus compromet l'essence de la religion elle-même. Les Congrès catholiques ont été étroitement surveillés, et il y a tout lieu de croire qu'ils ne jouiront jamais de la liberté cependant nécessaire à toute réunion qui se prétend « scientifique ».

L'avenir nous réserve tant de situations inconnues, et la papauté, par ses dernières exagérations, s'est préparé des destinées si impossibles à prévoir ! » Lettre du 15 mars 1872.

Mais, à défaut d'entente solennelle, des ecclésiastiques ont pratiqué, séparément et selon leur propre initiative, dans leur enseignement, des élagages dogmatiques qui leur semblaient opportuns, et adopté plus ou moins ouvertement les résultats de la science. Comme la hiérarchie ne peut pas tout tolérer, ils ne peuvent pas dire assurément tout ce qu'ils pensent. Selon le degré de leur courage, ils usent plus ou moins de tactique.

En conséquence, les uns répandent hardiment un enseignement si raisonnable que, niant implicitement des dogmes fondamentaux, et se découvrant eux-mêmes, ils encourent de terribles disgrâces. Toute leur prudence se borne à ne pas se faire retirer les fonctions ecclésiastiques qu'ils tiennent à exercer pour préparer à la société une Eglise transformée. Quand ils entrevoient la possibilité de leur condamnation, ils disent simplement : « Nous serons peut-être des expulsés, jamais des évadés. »

D'autres, moins hardis, exercent leur ministère à l'aide de subterfuges. Ils ne prêchent guère en chaire que la morale. Une circonstance particulière, comme une première communion, une confirmation, les force-t-elle de parler du dogme, ils cessent d'être eux-mêmes, se transforment en phonographe et disent aux fidèles : « Mes frères, l'Eglise vous enseigne... La conscience chrétienne a voulu... (1) » Non, bien

(1) Telle était la tactique de l'abbé de Meissas.

sûr, ce ne sont pas eux qui enseignent, et ce qu'ils répètent ce n'est pas leur foi.

Leur prédication présente encore un double sens, l'un pour le public ordinaire qui l'entend à la manière traditionnelle; l'autre pour les initiés qui ne le prennent qu'en symbole (1). Ça et là se glissent aussi des développements qui stimulent la réflexion des auditeurs intelligents, même en les incitant au doute. Des formules onctueuses suivent pour la consolation et l'édification des simples (2). Tout en usant de ces formules équivoques, il leur arrive, à l'occasion, de flétrir éloquemment les procédés jésuitiques. Quelquefois, sur une question, ces mêmes prédicateurs se contentent d'établir le pour et le contre, mettant sans doute plus d'âme dans l'exposition des objections. Ils prémunissent avec discrétion les esprits contre les superstitions du catholicisme ita-

(1) Un prêtre de ma connaissance, qui ne croit pas à la divinité de Jésus-Christ, ne l'appelle jamais en chaire que « le Fils de l'Homme », quitte à user parfois de formules extrêmement dévotes, comme « le très saint évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

L'interprétation symbolique est prêchée et acceptée dans un certain monde. Voyez A.-M. de F., *La Compagnie de Jésus et la théosophie*, p. 8; et Pierre de Coulevain (pseudonyme), *Sur la branche*, p. 432-434, 458-460. Le symbolisme a été nettement rejeté par le concile du Vatican : « Si quelqu'un dit qu'il peut se faire qu'on doive quelquefois, selon le progrès de la science, attribuer aux dogmes proposés par l'Église un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Église, qu'il soit anathème ! »

(2) Un sulpicien libéral, M. Hogan, disait quelquefois à un prêtre qui lui soumettait des thèses très hardies : « Mettez des oraisons jaculatoires ; cela fait tout passer. »

lien. Souvent ils composent leur discours à l'aide de sermonnaires protestants.

Non seulement il est possible aux novateurs de parler en dejoant l'inquisition moderne, mais encore ils peuvent écrire, et ils écrivent. Dans l'espèce d'anarchie où se débat l'apologétique catholique actuelle, leurs élucubrations ne se distinguent en rien de celles des libéraux naïfs et sincères ou des ambitieux croyants mais imprudents. La tactique est la même. Tantôt, parce que certains systèmes spécieux, mais ruineux pour le dogme, n'ont pas encore été condamnés, ils les présentent comme tolérables, comme tolérés, l'adaptation nécessaire aux temps modernes, la théologie de l'avenir. Tantôt, ils vantent leurs nouveautés comme une reprise de la foi antique et pure. Ce faisant, ils exposent avec exactitude des objections scientifiques auxquelles ils n'apportent pas de réfutations suffisantes. Si, dans leur équilibrisme, ils commettent des faux pas et que l'autorité les condamne, ils se soumettent « louablement », quittes à continuer. L'autorité ne demande jamais qu'on brise sa plume, sachant trop bien que l'Église a besoin d'être défendue.

Ces procédés ont été largement employés dans les vives controverses suscitées récemment par les ouvrages de M. Loisy. Ceux qui l'ont réfuté ont rallié aux conclusions scientifiques plus d'adhérents que ses publications elles-mêmes. Que quelques-uns de ces adversaires apparents, de ceux mêmes qui sont regardés comme les plus orthodoxes, ne lui soient

pas secrètement gagnés sur des points importants, il est difficile d'en douter.

Ils voulaient semer des idées, ils l'ont fait, ils le feront encore.

Pour avancer la transformation du dogme ou pour précipiter sa ruine, des prêtres publient parfois des livres ou des articles anonymes ou pseudonymes fort supérieurs à la plupart des productions anticléricales des laïques : on voit que celles-là émanent de gens du « bâtiment ». « Elles sentent le transfuge ! » s'écrient avec colère les théologiens incapables de les réfuter. La hiérarchie orthodoxe s'émeut. Mais les critiques savent leurs classiques. Ils se souviennent que La Fontaine conseille de faire le mort quand l'ours vous flaire. L'ours manque d'ailleurs tellement de perspicacité que, malgré sa férocité, il se laisse ordinairement tromper. Rarement une sûre délation fait connaître le coupable. En ce cas, l'autorité lui adresse des reproches et des menaces, mais elle ne sévit pas quand elle craint de se créer un adversaire redoutable et sans retenue (1).

C'est ainsi que, malgré la crise de la foi, tant d'ecclésiastiques restent à leur place. Des cardinaux tiennent le rôle de princes de l'Eglise, des évêques administrent leur diocèse, des prêtres enseignent dans les

(1) Les choses ne sont pas très différentes en dehors de France : le savant prêtre libéral Franz Kraus a beaucoup écrit sous des pseudonymes contre le romanisme et le jésuitisme ; son ordinaire, l'archevêque de Fribourg, ne lui a jamais adressé que des réprimandes ; on craignait en lui un nouveau Daellinger.

seminaires, dans les paroisses et les couvents, alors qu'ils ne croient pas, comme on dit, au « surnaturel magique ». Des seminaristes qui en sont aussi arrivés à ce point, avant d'être ordonnés prêtres, ne rentrent pas dans la vie laïque. Chacun continue sa besogne, résolu à ne débiter que le strict nécessaire de la prédication confessionnelle et se promettant de l'alléger au fur et à mesure que le permettront les circonstances.

Comme les novateurs couvrent la hardiesse de leurs idées par la dignité de leur vie, ils sont généralement estimés. Les paroissiens les aiment. Avec cette sorte de curés, on peut s'entendre : on n'a pas d'histoires « embêtantes ». Tant qu'ils ne donnent pas de gages à la République, le parti conservateur les apprécie. Bien que, pensent-ils, la religion doive rester essentiellement absurde <sup>1</sup>, il est nécessaire, dans les temps présents, d'alléger la charge du merveilleux que l'Église a recueillie pendant le moyen âge. Seulement, l'opération est délicate. En récréant le vieil édifice, il faut prendre garde de l'ébranler. A la condition d'être prudent, un prêtre éclairé présente tous les avantages de la religion ; il n'en a pas les inconvénients, c'est-à-dire la superstition. Comme il y a beau temps que les gens intelligents savent à quoi s'en tenir, l'habit qu'il porte ne trompe personne, et il conserve un prestige néces-

<sup>1</sup> « *Credo quia absurdum* » est un mot qu'on entend souvent sur les lèvres du conservateur qui croit faire de l'esprit.

saire pour une partie de l'humanité, qui, si elle n'avait point les prêtres, recourrait aux charlatans, aux sorciers, aux chiromanciens.

Telles sont les considérations diverses qui autorisent à rester dans l'Eglise ses ministres désillusionnés ; telles sont les pratiques qui leur permettent d'y garder leurs fonctions.

Les moralistes peuvent blâmer cette position, les hommes politiques sont généralement très indulgents à son égard. Ils prennent les faits comme ils sont, et ne mettent pas d'abstractions à leur place. Partant du double principe que le grand nombre des catholiques est resté arriéré, en proie à l'ignorance, à la routine, aux préjugés, et qu'il faut sauver l'idéal du peuple, ils regardent avec complaisance toutes les tentatives, même illogiques, qui ont pour but de préparer une réforme intérieure de l'Eglise et une transformation de cette grande institution éducatrice. Ils comprennent qu'usant de ménagement, les progressistes ne mettent pas la papauté au pied du mur (1).

Il semble que l'opinion publique approuve encore, du moins implicitement, cette conduite.

(1) Le Play conseillait au P. Hyacinthe la tactique suivante :

« J'ai soin plus que jamais, en recevant des cleres, de prendre leur opinion sur le déplorable état des autorités romaines et sur les principes de leur conduite privée en présence de cette corruption des anciennes traditions. Leur solution est celle que je pratiquerais moi-même à leur place : 1° ne pas protester ; faire le bien dans le champ, chaque jour plus étroit, où il leur reste permis d'agir. » Lettre du 12 juin 1869.

Les sentiments de la presse contemporaine à ce propos se sont récemment fait jour dans les controverses relatives à M. Loisy, qui est indubitablement « hérétique ». De rares journalistes ont soutenu que la logique le forçait à sortir de l'Église. La plupart des organes conservateurs exprimaient l'avis qu'il y restât : ils craignaient manifestement les conséquences politiques et sociales de sa défection. Plusieurs socialistes se rangeaient à cette opinion pour d'autres motifs. M. Vauxcelles disait dans l'*Humanité* (1) :

Il ne veut pas quitter son Église : ne nous en plaignons pas. En y demeurant, c'est peut-être à nous qu'il rendra service.

Un autre publiciste écrivait pareillement :

L'abbé Loisy échappe aux épithètes de renégat et de défroqué. Il reste dans l'Église, mêlé aux autres prêtres, penché comme eux sur son bréviaire, et, comme eux, respectueux de ses supérieurs hiérarchiques. Si puissante que soit en ce milieu la réprobation pour l'homme qui a pensé seul, la curiosité tentera toujours ces âmes renfermées. La présence de l'abbé « qui a été plus loin que Luther et Calvin » leur sera une perpétuelle sollicitation à comparer les Évangiles entre eux : un jour, ils se poseront des questions ; le lendemain, elles seront devenues des doutes, et bientôt ils n'opposeront plus aux arguments de la critique que des affirmations mourant sur leurs lèvres.

Alors la crosse des évêques pourra peut-être encore les maintenir dans le rang. Mais la force du prosélytisme catho-

(1) Numéro du 23 avril 1904.



lique sera tombée, et il ne suffira plus pour le susciter de définir l'apostasie : la fidélité à ses propres pensées (1).

Quant à l'Église, elle n'a point expulsé l'abbé Loisy. Elle ne lui a point imposé de rétractation. Elle tolère, en toute connaissance de cause, d'autres prêtres qui n'ont pas sa foi, tout comme elle appelle catholiques et enterre, tous les jours, des gens, qui, d'après ses règles, sont excommuniés et auxquels elle devrait refuser la sépulture. Elle est devenue politique et opportuniste. Elle n'exige plus que l'on croie ce qu'elle enseigne, elle demande seulement que l'on garde un silence respectueux ou que l'on répète ce qu'elle veut. Récemment, un cardinal et un archevêque, zélés défenseurs de l'orthodoxie, ont donné de bons postes à deux prêtres qui les menaçaient de passer au protestantisme (où peut-être n'auraient-ils pas été reçus) et les ont priés de rester tranquilles... (2).

(1) Article de M. Jean Alvère dans l'*Aurore*, 9 janvier 1904, reproduit intégralement dans *Quest. bibl. au XX<sup>e</sup> siècle*, ch. VII.

(2) Dans son encyclique *Pascendi dominici gregis* (8 septembre 1907) Pie X n'ordonne pas de chasser de l'Église les prêtres qui n'ont plus la foi ; il commande seulement aux évêques de les appliquer à d'infimes et obscures fonctions, *ut minus habeant ad nocendum potestatis*. Il semble cependant que si les prêtres « modernistes » sont tels que Pie X les décrit, agnostiques, athées, etc., ils ne devraient même pas être sacristains.

Peut-être la pensée de Pie X s'est-elle modifiée sur ce point. Dans son allocution du 16 décembre 1907, il semble regarder les prêtres « apostats » avec moins de tristesse que les prêtres « sacrilèges ». Voyez le texte de cette allocution, appendice VII, notes chronologiques.

Ainsi s'éteignent sans profit pour ne pas dire dans le mensonge, la véulerie, la prostitution intellectuelle des vies qui semblaient, dans l'ardeur d'un généreux dévouement, consacrées à la vérité et à la charité.

Au jour des serments qui l'engageaient pour toute son existence, le jeune prêtre croyait se vouer à la prédication de la vérité, et il entra dans une caste qui a toujours combattu la science et imposé des erreurs et des impostures censées pieuses (1).

Il croyait se vouer à la charité et à l'amour, et il prêcha aux enfants une doctrine qui les détache de leurs pères, qu'ils voient ne pas l'accepter, une doctrine qui divise souvent la femme et le mari, qui partage en sectes ennemies les concitoyens d'un même pays, qui perpétue entre les différentes contrées du monde les discussions et les guerres religieuses et s'oppose partout aux réformes sociales. Il savait bien qu'il aurait à combattre. On le lui avait dit au séminaire : *surget gens contra gentem*, mais il croyait que dans ces luttes, c'était justement sa doctrine, à lui, qui assurait l'union, la tolérance, la paix, la justice, la vérité, le progrès...

Après avoir été trompé, il est devenu trompeur. Il ne peut faire part de son expérience à ceux que séduit le faux idéal dont il a été victime, au jeune homme qui veut perpétuer son sacerdoce, à la jeune fille qui

(2) Pour ceux qui jugeraient cette expression trop dure, j'ajoute que je pense en avoir donné les preuves dans mes livres antérieurs, — écrits qui n'ont pas été réfutés.

demande le voile de religieuse. « Pauvres enfants, disait tristement un évêque, un soir d'ordination, ils ne savent pas ce que je viens de faire d'eux. »

A la condition d'accomplir sa besogne sociale, « celui qui reste » est salué par les gentilshommes sceptiques dont il soutient la tradition politique, et, quelquefois aussi, par les bourgeois voltairiens dont il protège la propriété. Ces marques de considération le consolent des injures de la jeune France, les gamins de l'école laïque, qui, en passant près de lui, l'appellent « sale menteur » ou « marchand d'erreurs ».

---

## VII

### CEUX QUI S'EN VONT

Pendant presque tout le dix-neuvième siècle, parmi les prêtres qui avaient perdu la foi, bien peu eurent le courage de quitter l'Eglise. Ils n'osaient affronter l'opinion publique. La plupart d'ailleurs étaient incapables de justifier leur exode par des motifs d'ordre intellectuel. Manquant d'études, ils ne pouvaient se prévaloir de raisons scientifiques : ils n'avaient que des impressions, des objections vulgaires, l'expérience de leur insuccès, un sentiment profond de la fausseté du système, toutes choses insuffisantes pour tenter une solide démonstration. Se croyant déconsidérés, quelle que fût leur honnêteté, ils se retiraient à Paris, vivaient inconnu, dans un humble métier (1). La capitale a tou-

(1) Depuis quelque quarante ans on a souvent dit qu'ils étaient parfois réduits à se faire cochers de fiacres. En 1868, Maxime du Camp écrivait à ce sujet :

« A propos d'un procès célèbre, on a beaucoup parlé il y a quelques années des cochers de fiacres ; on a imaginé des statistiques baroques, et l'on a même imprimé que plus de sept cents

jours compté un plus grand nombre de prêtres sur le pavé que de prêtres en fonctions.

Les préjugés contre l'ecclésiastique en rupture de sacerdoce semblent cependant avoir été de tout temps plus apparents que réels. Les catholiques et les conservateurs les entretiennent et les exploitent, sans beaucoup y croire. Au fond, ce que les gens qui s'appellent eux-mêmes « bien pensants » et « le monde comme il faut », blâment le plus dans le « défroqué », ce n'est pas l'« apostasie », la sincérité, c'est l'impuissance à refaire sa vie. Les défroqués riches d'argent ou de talent ont toujours été considérés. Le plus fortuné d'entre eux, le prince de Talleyrand, fut choyé, adulé par les corps d'un Etat monarchique, les académies, le faubourg Saint-Germain. Des esprits nobles et délicats comme M<sup>me</sup> de Staël recherchèrent son commerce. La plupart des ecclésiastiques qui se sont sécularisés au moment de la Révolution sont morts honorés. S'ils ont acheté suffisamment de biens nationaux pour fonder des familles riches, leurs héritiers contractent main-

prêtres interdits ou défroqués appartenaient au service des voitures publiques. Cette prétendue découverte eut du retentissement : le parlement anglais s'en occupa incidemment et des explications furent demandées à la préfecture de police. Comme toujours l'esprit de parti s'était mêlé de cette affaire et l'avait singulièrement exagérée. Il y a des prêtres réfractaires parmi les cochers parisiens, ceci n'est point douteux, mais ils sont en nombre infime et je puis affirmer, avec connaissance de cause, que depuis douze ans un seul s'est présenté aux bureaux de la police pour demander une inscription de cocher. »

*Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1<sup>re</sup> édition, tome 1<sup>er</sup>, page 238.*

tenant, sans difficulté, des mariages aristocratiques et catholiques.

Au fur et à mesure qu'à diminué la foi, l'opinion est devenue plus bénigne. Peut-être même se retournera-t-elle complètement. S'il ne surgit pas un apologiste de génie qui transpose le catholicisme, — et comment se laisserait-il transposer, puisqu'il ne cesse de se prétendre infallible? — on peut prévoir une époque où l'on plaindra et méprisera le prêtre qui reste dans l'Église beaucoup plus qu'autrefois on ne plaignait et méprisait celui qui en sortait.

L'acuité du conflit entre la théologie et la science, la facilité avec laquelle les travailleurs peuvent aujourd'hui se renseigner ont rendu, depuis dix ans, les defections nombreuses.

Autrefois, la crise était très longue. Beaucoup de prêtres timorés et sincères mouraient, comme l'âne de Buridan, avant de prendre parti. Lamennais, malgré son génie, crut longtemps à la divinité du catholicisme, mais il jugeait qu'il avait eu tort d'entrer dans le Clergé. Il subit une quinzaine d'années son sacerdoce, et les plaintes qu'il exhala sur les liens trop étroits dans lesquels il était ensermé, sont un admirable document de la première étape par où passe le prêtre destiné à perdre la foi (1). Il croit à l'insti-

1. « Je suis et je ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux... J'ai trente-quatre ans écoulés, j'ai vu la vie sous tous ses aspects, et ne saurais dorénavant être dupe des illusions dont on essaierait de me bercer encore. Je n'entends faire de reproche à qui que ce soit ; il y a des destins inévitables ; mais si j'avais été moins confiant ou moins faible, ma position

tution divine de l'Eglise romaine, et, s'imaginant être d'esprit trop indépendant, trop curieux pour faire un bon prêtre, il regrette l'engagement trop strict qu'il a contracté.

De nos jours, cette phase de la crise dure moins de temps. Une fois sur la voie de la critique, les esprits droits et logiques, ceux qui n'ont point été déformés par les subtilités de la scolastique ou de la casuistique, arrivent de bonne heure aux inéluctables

serait bien différente. Enfin, elle est ce qu'elle est, et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne, heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne pas, sous mille prétextes fatigants, troubler mon sommeil. » (A l'abbé Jean, 25 juin 1816.) — « A quoi servent les livres ? Je ne connais qu'un livre gai, consolant, et qu'on voit toujours avec plaisir, c'est un registre mortuaire. Tout le reste est vain et ne va pas au fait. » (A l'abbé Jean, 18 mars 1817.) — « De ma vie, je n'ai été si malheureux que je le suis depuis deux ans. *Ce que je souffre est inexprimable.* Avant cela, je pouvais encore espérer un peu de repos sur la terre ; à présent point. Je regarde la mort et l'embrasse de tous mes vœux. » (A l'abbé Jean, 3 mars 1818). *Cela*, c'était la prêtrise avec ses « devoirs pénibles, et les plus opposés » à son « caractère ». (A Benoit d'Azy, 7 avril 1819.) — La tristesse m'affaiblit et m'ôte tout ressort... Tout m'est à dégoût ; je ploie sous la vie. » (A l'abbé Jean, 14 août 1818.) — « Je traîne ici-bas une vie mutilée. » (A Benoit d'Azy, entre le 11 et le 14 février 1819.) — « Je n'ai plus de goût à rien sur la terre ; tout mon cœur presque est déjà de l'autre côté du tombeau. » (A M<sup>lle</sup> de Trémereuc, 5 avril 1822.) — « Je vous l'avoue, la terre me pèse, j'ai besoin de regarder en haut. Je suis las de ce qui passe et qui nous déchire en passant. O vous qui ne passez point, vous le seul bien parfait et à jamais immuable, ô mon Dieu, quand vous-venrai-je ? quand entreraï-je dans votre joie sainte et votre éternel repos ? » (A M<sup>lle</sup> de Trémereuc, 26 avril 1822.)

Cf. *Correspondance* (édition Forgues, 1863) ; *Œuvres inédites* (publiées par A. Blaize, 1866) ; Auguste Laveille, *Un Lamennais inconnu* (1898) ; F. Duine, *Lamennais écrivain* (1904).

conclusions. Ils constatent qu'ils ne sont plus catholiques et songent à quitter l'Église. Ils pensent que le premier devoir est d'être sincère et qu'ils ne doivent pas vivre dans la foule de restrictions mentales, de duplicités, d'impostures qu'entraînerait pour eux la continuation du sacerdoce. Il leur faudrait mentir toujours : aux enfants, si naturellement crédules, aux femmes tourmentées d'inquiétudes mystiques, aux malades et aux mourants angoissés par l'au delà, à l'homme rassis qui cause en toute franchise sur le sens de la vie. Ils se demandent à quel idéal ils répondraient en restant, et si jamais ils pourraient faire du bien, supposé même qu'ils arrivassent à des postes considérés comme libres et sûrs.

Qu'est-ce qu'un évêque, disent-ils, sinon un simple sous-préfet du Pape ? Un curé de ville, sinon, ordinairement, un homme de finances ? Le premier vicaire d'une paroisse de Paris diffère-t-il d'un préposé, dans une forte boutique, au rayon des mariages, tandis que le second vicaire gère celui des enterrements ?

Et quelle besogne quotidienne ne faudrait-il pas accomplir ! Tromper des enfants en leur contant des légendes telles que celles que contient l'« Histoire sainte » ! Faire semblant de « remettre les péchés », alors qu'on est sûr de n'en pas avoir le droit ; prêcher à ses ouailles de venir à la messe, sous peine de damnation, alors qu'à leur place on ne s'y laisserait sûrement pas prendre ! Faut-il donc, parce qu'on s'est trompé à vingt ans, qu'on ait le droit de



mentir à perpétuité, sans oser affronter le dédain d'un public qui veut être dupé, ou la haine d'anciens confrères qui, ne se sentant pas le courage de refaire leur vie, se résolvent à mentir toujours ? Toujours, car il n'y a point à espérer de réforme. Tous les efforts libérateurs ont toujours été et seront toujours arrêtés, comprimés, stérilisés par la hiérarchie romaine, dont la réforme serait la ruine.

Après une crise plus ou moins longue, ceux qui raisonnent ainsi opèrent leur exode. Les uns s'esquivent sans rien dire, soit par une touchante délicatesse, soit par prudence personnelle, soit par dédain. Les autres écrivent à leur évêque une lettre que reproduisent les journaux républicains du département et quelques feuilles de Paris intéressées à la question religieuse (1).

C'est une terrible chose, quand, aux illusions et aux enthousiasmes de la jeunesse, succède la froideur de l'âge mûr, d'avoir à recommencer sa vie. Néanmoins, un millier de prêtres l'a fait depuis dix ans, et le nombre de « ceux qui s'en vont » augmente sensiblement chaque année.

L'Eglise s'en console en pensant que, si intelligents et si bien doués que les apostats se soient montrés dans leur printemps sacerdotal, tous ont été, par un juste jugement de Dieu, frappés de stérilité intellectuelle.

(1) Une centaine de ces lettres ont été recueillies par M. Bourrier dans le volume *Ceux qui s'en vont (1895-1904)*. Paris, Fischbacher, 1905.

Tant mieux pour elle si, dans une telle décadence, l'Église peut faire encore contre mauvaise fortune bon cœur. Peut-être quelques-uns de ceux qui l'ont quittée n'ont-ils pas cependant été aussi dénués d'influence qu'il lui plaît de le croire. Peut-être est-il un peu tôt pour parler de leur échec. En tous cas, si l'Église n'a perdu aucun prêtre de génie, c'est que, depuis Lamennais, aucun homme de génie n'est entré dans son clergé. Quant à ceux qui l'ont abandonnée, et qui étaient tous sans fortune, serait-il déraisonnable de croire que quelques-uns auraient été redoutables si le souci de gagner leur vie ne les eût absorbés ? C'est une considération que les apologistes prébendés semblent ne point vouloir mettre en ligne de compte. Peut-être cependant découvriront-ils quelque jour son existence.

Ce détail rappelé pour ce qu'il vaut, on peut dire que si beaucoup d'anciens prêtres ne produisent rien, c'est qu'ils ne veulent pas faire de l'anticléricalisme. Toute l'expérience de leur vie se résume dans la constatation de la fausseté de l'Église : il leur répugne de combattre une institution qu'ils ont beaucoup aimée. Ils conservent pour elle les sentiments d'un homme qui, après avoir follement placé son affection, est obligé de rompre, mais qui garde un sentiment attendri d'un épisode malheureux. Quand ils étaient dans le ministère, ils pouvaient à peine lire l'Évangile, tellement les légendes qu'il contient leur semblaient absurdes, maintenant ils y trouvent un grand charme. Le son des cloches leur déplaisait ; il

leur arrive chargé de poésie, doucement évocateur de touchants souvenirs. Ils ne pourraient que traiter de l'Eglise, s'ils parlaient ou s'ils écrivaient. Ne pouvant pas en dire de bien, ne voulant pas en dire de mal, ils préfèrent se vouer au silence. Ceux-là seuls qui n'ont point chéri passionnément ce qu'ils croyaient la vérité ne sauraient comprendre la tristesse que laisse une telle désillusion. Même si ces prêtres se résolvent plus tard à faire part de leur expérience et à utiliser leur science religieuse, ils le font comme à contre-cœur : « Il me semble toujours, écrivait naguère l'un d'eux, il me semble toujours, que je disèque et coupe en morceaux un être que j'ai tendrement aimé et que j'en livre les débris au public. Et pourtant, je sens que je le dois et que c'est la *loi* de ma vie (1). »

Outre ces natures délicates, que la hiérarchie catholique affecte de dédaigner, on voit encore complètement disparaître, pour ainsi dire, au moment de leur sécularisation, d'autres prêtres qui ont occupé dans leur diocèse une place distinguée. En sortant, ils tombent épuisés par la longue crise qu'ils ont subie. Il ont péniblement et peu à peu abandonné des conceptions surannées pour un prétendu catholicisme relativement raisonnable et libéral ; ils se sont abrités dans les systèmes les plus divers et les plus subtils, si bien qu'ils arrivent à rejoindre leur époque, exténués par la longue route qu'ils ont

(1) Lettre du 12 juillet 1904, correspondance particulière.

parcourue. Ils se reposent au but, manquant peut-être également et du désir et de la force de prendre place parmi ceux de leurs contemporains qui cherchent à conquérir et à propager de nouvelles vérités.

La fatigue intellectuelle et morale du prêtre sécularisé est d'autant plus grande qu'il a mis plus de temps à se débarrasser des principes timorés dont on l'avait imbu et qu'il a plus différé à quitter l'Église après la perte de sa foi. Est-il prompt en résolution, la souffrance est de courte durée, si intense qu'elle soit. Il part. S'il se croit encore chrétien quand il constate qu'il n'est plus catholique, il passe au protestantisme.

L'une des questions qui intéressent le plus l'opinion catholique quand un prêtre quitte l'Église est de savoir s'il se mariera. L'enseignement ecclésiastique représente la révélation comme un fait si solidement démontré qu'une intelligence droite et saine ne peut manquer de lui donner son acquiescement. Du moment qu'un prêtre le lui retire, c'est qu'il est aveuglé par l'orgueil, ou plus souvent encore par la « concupiscence », la grande tentation de l'humanité. Prend-il femme, ses anciens coreligionnaires exploitent cette union contre lui. Qu'il donne au contraire « toute satisfaction à ses sens » en gardant des apparences à peu près correctes, on ne lui reproche rien, bien que son cas soit connu (1).

1. En 1772, la marquise de Forbin d'Oppède écrivait au P. Hyacinthe Loyson : « En France surtout, l'opinion est singulière-  
ment

L'hypocrisie sociale dont ils sont les victimes pousse quelquefois d'anciens prêtres dans le parti antireligieux. C'est néanmoins un préjugé très mal fondé de les croire ordinairement possédés du désir « d'anéantir le Dieu qu'ils ont quitté ». Qu'on regarde leur nombre, on verra qu'il n'y a qu'une infime minorité qui attaque la religion. La rancune et la colère y poussent sans doute quelques-uns de ceux-là, mais il semble que la plupart sont encore, dans ce revirement, fidèles à l'esprit de leur séminaire. Ils restent intolérants, partisans du tout-ou-rien. Ils voudraient fermer les Eglises, comme autrefois ils souhaitaient la suppression des synagogues, des temples et des loges. En quittant la soutane, ils sont devenus des curés à rebours. Ils tâchent d'écraser le catholicisme en lui reprochant des faits brutaux :

rement sévère sur ce point : un prêtre marié perd par cela seul, non seulement toute considération, toute autorité, tout droit au respect, il devient un être déclassé qui n'a plus sa place dans la société, et que ceux qui ne le valent pas se croient pourtant en droit de couvrir de ridicule. Un mariage, contracté même dans les intentions les meilleures, je le veux bien, lorsqu'il s'agit d'une personne qui a fait vœu de célibat, équivaut à un *suicide moral*, car celui qui le contracte ne pourra plus servir la cause de la vérité : tout ce qu'il aura fait dans le passé, tous les sacrifices que ses convictions lui auront imposés, toutes les privations qu'il aura généreusement acceptées, tout cela disparaîtra, car on dira : « Voilà donc où il voulait en venir, à satisfaire une passion ; ce n'était pas la peine de prendre les choses de si haut pour en arriver là. » Et, hélas ! ce n'est pas seulement un *suicide* que l'on commet ainsi, mais on porte à la cause que l'on a voulu servir aux idées que l'on a voulu défendre, aux vérités auxquelles on a tout sacrifié, le coup le plus douloureux, on leur imprime une tache plus ignominieuse, plus à redouter que toutes les injures de leurs adversaires. » Lettre publiée dans Séché, *les Derniers Jansénistes*, III, p. 241.

l'ambition des Papes, l'Inquisition, les scandales des mœurs, tout comme autrefois ils tâchaient d'écraser la raison sous les formules dogmatiques et les anathèmes conciliaires. Ils ne comprennent ni l'espèce de fatalité que produisent des événements imprévus, et qui sont en dehors de toute volonté humaine, ni la réaction de l'éternel sentiment religieux sur ces événements. La religion était simplement pour eux un bloc d'affirmations dont ils vivaient grassement et qu'ils présentaient quelquefois sous une expression avenante et reposante. Ils lui substituent un bloc de négations auxquelles, peut-être parce qu'elles ne leur rapportent guère, ils ne savent donner qu'un air aigri et désagréable.

Les éléments historiques, philosophiques, psychologiques, moraux qui constituent les croyances continuent de leur échapper. Ils ne pensent pas à faire de tri entre des vérités essentielles, nécessaires à conserver, et des superstitions à rejeter. Leur zèle, qui n'a fait que changer d'objet, reste aussi borné et aussi nuisible. Ils ne comprennent pas que seule est profitable l'œuvre des amis calmes de la vérité, de ceux qui démolissent en toute connaissance de cause et qui nient raisonnablement, sans parti pris.

La presse catholique, il est vrai, semble se complaire à pousser aux extrémités ces esprits malheureux. Elle aime à les attaquer. Elle fouille leur passé. Faute de pire, elle est heureuse de rappeler leurs sermons d'une apologétique si assurée, ou quelques-unes de « leurs poésies de collège toutes débordantes

de foi et de confiance dans le triomphe de l'Eglise sur les persécuteurs (1) ». Elle épie leur présent ; elle reste à l'affût de tout ce qui peut leur nuire ou simplement leur déplaire. Tous les incidents ou tous les accidents qui leur arrivent sont soigneusement relevés et perfidement commentés.

Tôt ou tard, le sécularisé retrouve cependant la sérénité, et, si dure que soit la vie nouvelle, il la préfère à l'ancienne. Il respire dans une libre atmosphère, comme échappé d'une geôle.

Remarquons pourtant que c'est par une circonstance fortuite qu'on l'appelle un « évadé ».

En 1897, on jouait à la Comédie-Française la pièce de Brieux, *l'Évasion*. « Il n'est pas de prison dont on ne puisse s'évader », même de prison morale de préjugés scientifiques ou sociaux. Telle était la thèse. Un journaliste en fit l'application aux prêtres qui se sécularisaient (ils commençaient à être nombreux). Depuis on les a souvent désignés ainsi (2), soit avec sympathie, soit par blâme, soit même dans le désir de les stigmatiser d'une suprême injure,

(1) *La Croix*, 22 mars 1904, contre M. Guinaudeau. — Les mêmes procédés sont d'ailleurs employés par la presse ecclésiastique contre les laïques. Par exemple, M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord et auteur du rapport sur la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, est resté en butte aux plaisanteries de cette presse pour avoir commis des vers au collège à l'adresse de « la Sainte Vierge ». Voyez notamment la *Gazette de France*, 17 novembre 1905 et l'*Autorité*, 27 août 1907.

(2) Il se peut d'ailleurs qu'antérieurement on se soit parfois servi de ce nom. Dans un article de l'*Événement*, du 18 mars 1894, M. Albert Le Roy appelle M. Hyacinthe Loyson « l'éloquent évadé ».

comme le font maladroitement les « cocottes qui offrent le pain béni » 1. L'expression restera-t-elle ? La vieille Eglise qui, il y a dix-neuf siècles, apporta tant d'espérances et tant d'amour à l'humanité, ne peut-elle plus être considérée, selon un mot du Père Hyacinthe (2), que comme une « prison de l'âme » ?

1 Voyez ci-dessus, page 46.

2 Protestation du 20 septembre 1869.

---



## VIII

### CEUX QUI RENTRENT

L'Eglise déclare qu'elle ressent une douleur infinie quand un prêtre la quitte. Ne court-il pas, en effet, à sa perte éternelle et n'entraînera-t-il pas avec lui beaucoup d'autres âmes ?

Pratiquement, cette tristesse maternelle que l'Eglise prétend éprouver ne paraît guère. Ses ministres semblent presque uniquement préoccupés de reconquérir ou d'anéantir celui qui se sépare d'eux.

Pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, tant que les gouvernements furent conservateurs, celui qui s'en allait était un « Maudit » (1). L'Etat lui refusait le droit de mariage. S'il vivait à la campagne, l'Eglise s'efforçait de le mettre en quarantaine. Se réfugiait-il dans une ville, on le si-

(1) Un de ceux qui sont restés, l'abbé Jean-Hippolyte Michon (1806-1881), a publié sous le titre du *Maudit* une étude de mœurs ecclésiastiques, qui eut un grand retentissement (1863). Le prêtre qui en est le héros fut interdit, mais ne défroqua pas.

gualait à la surveillance de la police. On essayait de l'empêcher d'entrer ou de rester dans toute administration, et, s'il voulait gagner sa vie dans le commerce, on écartait de lui toute clientèle. L'Église voulait le réduire par la famine et l'amener à se rendre à discrétion. Il était en butte aux poursuites de la plus riche, de la plus influente et la plus implacable institution qui ait jamais existé sur notre planète.

Depuis trente ans, la hiérarchie a trop perdu de sa puissance sociale pour se servir encore de tels moyens. Sauf de rares exceptions (1), elle est cependant restée fidèle à son ancien esprit et elle s'en inspire autant que possible. Mais ce qu'elle peut faire actuellement se borne souvent à recommander le transfuge, pour un service de presse, à un assomptionniste ou à un jésuite, — de robe longue ou de robe courte (2).

À défaut de moyens énergiques, l'Église use de douceur. Elle trouve facilement des négociateurs

1 A la vérité, je n'en connais qu'un exemple : le dernier évêque de Saint-Jean de Maurienne, Michel Rosset, mort en 1901. Il écrivit à l'un de ses prêtres qui se sécularisait une lettre touchante que je regrette de ne pouvoir citer et dans laquelle il lui offrait son aide en cas de besoin.

(2) Bien que je n'aie pas quitté l'Église, depuis que j'ai montré clairement que je préfère la vérité à son enseignement officiel, ce « service de presse » m'est assuré. Les apologistes aiment particulièrement à m'appeler « ex-bénédictin » et « interdit ». J'ai failli être l'un et l'autre, mais je ne l'ai jamais été, comme pourraient sans doute facilement le savoir ceux qui veulent être mes adversaires.

parmi leurs parents ou leurs amis. Plus le sujet qu'il s'agit de ramener a de valeur, plus la condescendance est grande. On ne peut assurément pas citer de plus important ni même de plus honorable exemple de son habileté dans ces sortes d'affaires que la proposition faite de la part du Vatican à M. Hyacinthe Loyson.

Ayant appris qu'il passait l'hiver 1896-1897 à Rome, avec sa famille, Léon XIII voulut en profiter pour regagner à l'Eglise l'orateur qui fut une de ses dernières gloires, et qui, en ne cessant jamais de prêcher Dieu, a montré qu'il avait été et qu'il était toujours un véritable apôtre. Le Souverain Pontife lui députa donc un ami commun, le prince Baldasare Odescalchi, et un théologien distingué, le capucin José Calazancio de Llevaneras, devenu depuis le cardinal Vivès y Tuto. On offrait à l'ancien religieux la permission de reprendre ses fonctions sacerdotales, tout en gardant sa femme et son fils, mais, naturellement, à la condition de reconnaître le dogme de l'infaillibilité pontificale dont la définition avait été la cause de sa rupture. Pour légitimer l'union contractée par le Père Hyacinthe, le Pape l'aurait agrégé à une Eglise orientale où les prêtres sont mariés (1). Cette combinaison échoua devant une conscience intransigeante.

Un de ses amis lui disait : « Signez tout, signez

(1) On assure que, sous Pie IX, le cardinal Ferretti avait fait une proposition semblable à Luigi de Sanctis, célèbre prêtre italien passé au protestantisme.

tout, sans même lire : Ce sont les formules de l'Eglise, mais les formules ne sont que des formules. » Un tel catholicisme, aux yeux du Père Hyacinthe, n'était que le scepticisme dans l'obéissance extérieure. Ce n'était pas, ce n'avait jamais été le sien. Il refusa de rien signer.

Dans beaucoup de cas, l'Eglise n'a pas de mal à trouver une terrain d'entente.

Quelquefois, le tempérament mystique de celui qui est sorti le fait souffrir de nostalgie. La société laïque lui semble athée, matérialiste ou sceptique. La lumière moderne blesse ses yeux accoutumés aux voiles. Il ne sait comment se servir de la liberté. Dans le Clergé, il pouvait passer pour un homme intelligent et avancé. Remis dans le monde contemporain, il se sent et apparaît arriéré sur nombre de points. C'est un revenant. D'ailleurs, son cœur et toutes les fibres de son être sont encore empreints de croyance. La sensibilité prend sa revanche sur la raison et le rejette dans l'Eglise. Il veut croire et il peut y réussir, au moins quelque temps.

D'autres ont quitté le catholicisme parce qu'ils ne s'y jugeaient plus à leur place. Mais, pétris dans l'ecclésiasticisme, ils se sont dirigés vers une autre Eglise. A la longue, ils s'aperçoivent que son orthodoxie souffre également de difficultés et que la manière dont on pratique sa morale n'est pas supérieure à la moralité papiste. Ils pensent que ces matières sont vraiment embrouillées, insolubles ; qu'après tout une Eglise prétend qu'en dehors d'elle il n'y a

point de salut, et qu'il est plus sûr de faire partie de celle-là que des autres, moins intransigeantes, qui reconnaissent divers moyens de parvenir au ciel. Ils rentrent donc dans le giron et traitent à forfait, pour ainsi dire, avec Rome de leur bonheur éternel. Comme elle garantit par ailleurs une honnête subsistance dans ce monde, la combinaison est-elle si mauvaise ?

D'autres prêtres sont retournés après des mésaventures conjugales. Ils s'étaient trompés en femme comme en religion. On pouvait les excuser sur ce que leur éducation ne leur facilitait pas le moyen de se choisir une compagne. Mais, par une logique ecclésiastique, interprétant leur second malheur comme un châtement de leur rupture, ils rentrent dans l'Eglise comme dans un tombeau où ils attendent la mort.

C'est la misère, il faut le dire, qui motive le plus souvent « la conversion ». « L'évadé » a faim et, ce qui est plus triste encore, il voit souffrir des êtres chéris, la famille qu'il s'est créée. L'Eglise, qui le guette toujours, se présente au moment où il peut être tenté de se rendre. Elle ne lui demande pas s'il croit, mais seulement s'il veut faire cesser un scandale. La foi reviendra ensuite.

La cérémonie de la rentrée n'est pas aussi compliquée qu'on pourrait le croire.

Le cas le plus grave est celui où la brebis folle se serait livrée à des manifestations impies. On exige alors une rétractation en bonne et due forme. S'il est

entré dans une secte hérétique ou schismatique, la réconciliation s'opère en vertu de pouvoirs et d'instructions de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle (1).

Le rapatriage de ceux qui n'ont point écrit, mais qui se sont mariés, est particulièrement facile. Même en supposant que, dans leur défection, la plus forte part des motifs ait été d'ordre intellectuel, du moment qu'une femme est intervenue, la hiérarchie classe toujours l'affaire dans les crises de cœur. Plutôt que de laisser soupçonner que le dogme souffre de quelques objections, elle reconnaît avec empressement la faiblesse de la chair. Il faut qu'il reste entendu que la révélation est parfaitement démontrée.

1. Voici un spécimen de ces abjurations. Son auteur fut curé de Saint-Clément, de Gron et de Monétan, au diocèse de Sens. Après être sorti du catholicisme, en avril 1900, il fut pasteur dans le Doubs. Il rentra dans l'Église romaine en 1903 et signa la pièce suivante :

« L'an mil neuf cent trois, le 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre, Henri Bouvier, né à Thorigny-sur-Creuse (Yonne), le 17 mai 1860, ayant reconnu que hors de la véritable Église il n'y a point de salut, de sa propre volonté et sans aucune contrainte, a fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, a abjuré entre mes mains l'hérésie de Luther et a rétracté en ma présence l'apostasie dont il s'est rendu coupable; desquelles je lui ai publiquement donné l'absolution en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par S. G. Mgr Archevêque de Sens, pouvoirs qu'il a reçus du Saint-Siège par lettre du cardinal-secrétaire du Saint-Office, V. Vannutelli, en date du 23 novembre 1903.

« En foi de quoi, je, Jean-Baptiste-Jules Mailly, ai signé le présent certifiçal avec ledit Henri Bouvier et ses témoins.

« Fait à Paris, en l'église de la congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, rue de Sèvres, 95.

« Signé : J. Mailly, Henri Bouvier, P. Médus, Calais. »

Pour rentrer dans l'ordre, le prêtre marié n'a qu'à demander le divorce. La société qui avait cru naïvement sceller leur union la déclare naïvement dissoute et ces hommes, qui enseignent l'indissolubilité du mariage, mettent prudemment dans leurs papiers des copies authentiques de ces actes. Avant la loi qui permet le divorce, le règlement s'effectuait moins facilement. Il y a eu des exemples de prêtres mariés qui abandonnaient leur femme et leurs enfants sans mot dire, afin qu'ils ne réclamassent pas, et même sans se préoccuper de leur assurer une pension alimentaire.

Celui qui est rentré est ordinairement envoyé au loin reprendre ses fonctions sacrées. Parfois, il change de nom (1). Qu'importe s'il est découvert? A ceux qui lui adresseraient des reproches, la hiérarchie répondrait que l'Eglise est une bonne mère, et que, selon la parole de son divin fondateur, elle se réjouit plus de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

Le plus souvent, les convertis sont placés dans des postes lucratifs capables de les retenir.

Les uns s'y montrent d'une orthodoxie farouche. Personne ne peut concevoir que jamais la moindre tentation de l'esprit ou de la chair ait pu ou puisse avoir prise sur cet airain sacerdotal.

(1) Le cas le plus curieux qui soit à ma connaissance de ces genres de rentrées est celui d'un curé qui, après avoir changé de nom et de diocèse, a pris comme ménagère la femme qu'il a épousée civilement durant sa fugue.

D'autres pensent, sans cesse, au monde qu'ils viennent de quitter. La lumière dont ils étaient naguère offusqués leur semble désirable; l'air leur fait défaut. La duplicité, le pharisaïsme, le manque de charité de leurs confrères leur paraît insupportable. Ils regrettent la franchise laïque qu'ils qualifiaient de cynisme ou de brutalité. Ils sont tentés de repartir, et il en est qui repartent et qu'on ne voit plus revenir.

J'ai connu l'un de ceux que la faim a fait rentrer.

Il avait perdu de bonne heure ses illusions théologiques, mais, comme il était ambitieux, il resta longtemps, prêchant la doctrine la plus pure, maudissant le libéralisme politique, autant que le libéralisme scientifique. Il semblait assuré de recevoir l'anneau d'amethyste, quand il lui préféra celui que lui offrait une jeune femme capable de faire son bonheur. Ils partirent ensemble, se marièrent et, pour gagner leur vie, organisèrent un grand commerce, loin, bien loin de leur pays. Les naïfs! Ils avaient pensé se dérober à l'Eglise! Elle les eut bientôt retrouvés. Leur établissement, mis à l'index, fit faillite. Leurs autres entreprises furent aussi malheureuses. Lorsque le « maudit » se vit incapable de nourrir sa femme et sa fille, il les remit à l'Eglise qui les enferma dans un couvent et qui l'envoya dans un autre endroit également sûr. Il comptait bien repartir, lorsque les circonstances le lui permettraient. Une maladie l'en empêcha.



Sur son lit de mort, il réclama celles dont la pensée ne le quitta jamais. Il ignorait leur adresse, elles ignoraient la sienne : ils étaient condamnés à ne jamais se revoir. Ses appels devinrent des hurlements.

Les assistants se sentaient défaillir. Pour les préserver d'une sensiblerie qui était coupable, puisqu'il s'agissait d'un amour sacrilège, le religieux qui présidait son agonie eut un mot comme en trouvent seuls les théologiens orthodoxes :

« C'est le mâle qui appelle la femelle. »

Le moribond refusa énergiquement les sacrements auxquels il ne croyait pas. Quand il fut devenu presque inerte, ceux qui l'avaient acheté au prix de son pain quotidien lui firent subir une manière de confession et l'administrèrent.

Puis ils ont dit, et ils disent encore, si l'occasion s'en présente, à ceux qui savent qu'il s'était « évadé » : « Il est rentré dans la voie du bien et il y a persévéré. Il est mort avec le pardon et la bénédiction de l'Eglise. »

---

## DANS LES SÉMINAIRES

Ce fut en 1885 que pénétrèrent les premiers courants d'air moderne dans les grands séminaires. L'évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui était alors le grand docteur de l'Église, engagea la jeunesse à lire l'ouvrage de Taine, *Les Origines de la France contemporaine*. Comme l'Église n'avait point encore pris son parti de se rallier à la République et qu'elle cherchait tous les moyens de la flétrir dans ses antécédents, le conseil fut largement propagé. Taine, historien, fut importé pour la première fois dans les noviciats ecclésiastiques où il était maudit et réfuté comme philosophe. Les professeurs n'expliquèrent point à ses candides lecteurs comment un écrivain pouvait juger si justement le passé, alors que toutes ses idées générales étaient fausses. Il parut plus commode de montrer dans *L'Ancien régime* l'indice d'une conversion certaine, un triomphe religieux qui devait bientôt suivre celui que la foi venait justement de remporter sur Littré.

Les séminaristes intelligents lurent Taine avec d'autant plus de délices qu'ils n'avaient comme livres d'histoire que les élucubrations de Bérault-Bercastel, Rohrbacher et Darras.

Le résultat ne fut cependant pas ce qu'attendait la hiérarchie. Les lecteurs s'attachèrent beaucoup plus aux idées philosophiques de l'auteur qu'à ses narrations, et ils prirent des habitudes d'observation psychologique, néfastes pour la vie ecclésiastique.

Les directeurs ne s'étaient point encore aperçus de leur mécompte quand, vers 1889, ils constatèrent çà et là, dans leurs maisons, des infiltrations d'idées qu'ils jugèrent kantienne. De fait, dans plusieurs séminaires sulpiciens, on saisit des volumes se rattachant à l'école de ce philosophe « protestant ». Grande fut l'émotion. L'affaire alla jusqu'à Rome. Il y a encore là-bas nombre de théologiens et chez nous quelques controversistes qui croient le Clergé français ravagé par le kantisme.

Un peu plus tard, on découvrit que de jeunes professeurs d'histoire, anciens élèves de l'Institut catholique de Paris, importaient ce qu'on appelait alors les idées de l'abbé Duchesne. Ils usaient d'ailleurs de la plus grande circonspection, se bornant toujours à exposer les questions sous la forme de deux thèses, la thèse traditionnelle, c'est-à-dire la légende dévote et mentuse, et la thèse historique, critique, scientifique.

On prit bientôt des mesures énergiques contre ces

maîtres qui ruinaient indirectement des dévotions populaires et faisaient du tort à des pèlerinages de bon rapport. L'évêque d'Autun, par exemple, congédia promptement un jeune sulpicien dont l'enseignement sur les origines chrétiennes lui sembla spécialement dangereux pour le culte local de saint Lazare.

Des idées de l'abbé Duchesne, en histoire, à celles de l'abbé Loisy, en Ecriture sainte, la transition était facile. Il y eut, après 1896, surtout grâce à la *Revue du Clergé français* et à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, des infiltrations loysistes dans l'enseignement des jeunes professeurs. Beaucoup devinrent favorables aux livres du célèbre exégète et le patronnèrent plus ou moins ouvertement jusqu'à sa condamnation par le Saint-Office (décembre 1903), quitte à en dire plus tard beaucoup de mal.

Dans quelques maisons, les professeurs devinrent même les confidents et les complices des tricheries que pratiquaient les séminaristes pour recevoir des livres et des revues en dehors d'un règlement que les maîtres eux-mêmes jugeaient par trop restrictif. Bien plus, quand les grands débats eurent commencé en 1902, autour des livres de M. Loisy et que des professeurs intransigeants se mirent à les pourchasser, des professeurs libéraux les reçurent en dépôt, et les séminaristes auxquels ils appartenaient allaient les prendre ou les consulter chez eux quand ils voulaient.

Malgré cette espèce de réveil intellectuel, les

séminaristes qui se passionnaient pour les idées étaient une minorité, et souvent une infime minorité. La plupart pensaient qu'ils en sauraient toujours assez pour être curés.

Que certains séminaires soient même restés en dehors de tout mouvement intellectuel, c'est très sûr. L'un d'eux, celui de Dijon, a particulièrement donné des preuves honteuses d'un état d'esprit anticritique et d'une crédulité féroce, dont tous ceux qui se préoccupent de la liberté d'enseignement pourraient utilement prendre connaissance (1).

Avec la condamnation de M. Loisy (1903), l'évolution des séminaires est entrée dans une nouvelle période. Par ordre supérieur, l'enseignement y est devenu rétrograde. Les professeurs suspects de tendresse pour les théories nouvelles ont été congédiés. Les manuels n'ont pas été changés, mais les professeurs ne peuvent plus prendre de liberté avec eux. Ils ne doivent pas aller au delà. S'ils sont soucieux de leur avancement ou même de leur simple repos, ils doivent rester en deçà. C'est ainsi que, dans le séminaire d'un grand diocèse, un professeur s'est remis à enseigner, sans en rien croire, que le monde date de 4004 ans avant Jésus-Christ. Avec cela, il est en sécurité.

(1) Un journaliste de Dijon, M. Robert Piot, l'auteur du pamphlet *Les Dessous de l'affaire Le Nordez. Histoire documentaire du diocèse de Dijon. 1898-1905* (Paris et Dijon, 1905, in-12), reproduit dans ce livre un certain nombre de chansons et de caricatures faites par les séminaristes contre leur évêque. Aucune publication récente ne prouve mieux à quel degré de fanatisme la formation ecclésiastique peut encore monter de nos jours.

Si crédule que soit la jeunesse cléricale, au commencement du vingtième siècle, il y a des choses qu'elle ne peut plus accepter. Loin de produire l'effet que l'on attendait, cette réaction a causé une véritable crise. Les séminaristes acceptent cet enseignement passivement, avec trouble et inquiétude, conscients qu'on les trompe. Ils contractent l'habitude d'en prendre et d'en laisser, même dans les questions relatives aux dogmes fondamentaux. Ils pensent que les hérétiques que l'on combat avec tant d'acharnement pourraient bien avoir raison. Les paresseux et les moins curieux d'esprit savent gré à leurs camarades intellectuels des objections et des questions qu'ils ont parfois le courage de poser à leurs professeurs. « Continuez, disent-ils. On nous en fait tant avaler. »

Ils conçoivent dans la critique « une foi implicite » susceptible de se développer plus tard. Comme un long usage actif et passif de la méthode théologique ne leur a pas encore faussé le jugement ni la conscience, ils entrevoient ce qu'est l'impartialité scientifique et ils l'estiment. C'est une voie très dangereuse, comme le reconnaît un apologiste :

La jeunesse cléricale de nos grands séminaires, alors même qu'elle est sérieuse et animée d'excellentes intentions, est très friande de nouveautés qu'elle prend toujours pour des progrès. Rien n'est propre à la séduire comme cette sorte d'impartialité scientifique qui se fait une loi de se dégager, on nous l'a dit, de tout préjugé dogmatique... De tous les rationalismes, le pire est bien celui qui se glisse dans l'étude des

sciences religieuses pour les pervertir et en fausser le sens : on n'en guérit pas : c'est là vraiment le péché contre le Saint-Esprit (1).

Une telle attitude des étudiants ecclésiastiques est grosse de conséquences ; aussi la hiérarchie s'en est-elle préoccupée.

Le 12 décembre 1904, Pie X, recevant, en une audience collective, une centaine d'archevêques et d'évêques de divers pays venus à Rome pour le cinquantième de l'Immaculée Conception, leur adressa, en italien, une allocution qu'il termina par les paroles suivantes :

Je ne vous fais, vénérables frères, qu'une seule recommandation : Veillez sur les séminaires et sur les aspirants au sacerdoce.

Vous le savez, il ne souffle que trop sur le monde un air d'indépendance meurtrier pour les âmes, et cette indépendance s'est introduite même dans le sanctuaire : indépendance non seulement vis-à-vis de l'autorité, mais encore vis-à-vis de la doctrine. Il en résulte que certains de nos jeunes clercs, animés de cet esprit de critique sans frein qui domine aujourd'hui, en arrivent à perdre tout respect pour la science dérivée de nos grands maîtres, des Pères et des docteurs de l'Église, interprètes de la doctrine révélée.

Si jamais vous avez dans vos séminaires un de ces savants au type nouveau (*di nuovo conio*), délivrez-nous en au plus vite, et à aucun prix ne lui imposez les mains. Vous vous repentirez toujours d'en avoir ordonné, ne fût-ce qu'un seul, jamais de l'avoir exclu.

Sur l'ordre du Pape, le texte de cette allocution

(1) J. Fontaine, S. J. *Les Infiltrations protestantes et le Clergé français*, p. 47.

fut adressé à tous les évêques de France. La plupart l'ont fait reproduire dans leurs *Semaines religieuses* 1.

Dans beaucoup de diocèses, la recommandation était inutile. Depuis deux ans, les évêques avaient ordonné aux directeurs de congédier les séminaristes coupables, sinon d'avoir lu les livres de M. Loisy, du moins d'y avoir trouvé quelque plaisir, et tous les esprits faux et dangereux, c'est-à-dire trop curieux ou trop ouverts.

Si les directeurs suivaient ces instructions, leurs maisons seraient sans doute bientôt vides. Ils se veraient reprocher par les évêques de ne pas savoir s'y prendre pour développer et assurer les vocations. Ils seraient eux-mêmes congédiés et remplacés par des collègues plus avisés. Aussi n'appliquent-ils pas tous rigoureusement les ordres qu'ils ont reçus, et quelques-uns tolèrent-ils, ou même poussent-ils, sur le chemin de l'ordination, beaucoup de leurs « dirigés » profondément troublés. D'autres séminaristes restent parce qu'ils le veulent, pensant qu'ils parviendront à réformer l'Eglise ou qu'il leur est permis d'interpréter symboliquement ses enseignements (2).

1 L'évêque de Saint-Claude, Mgr Maillot, la fit imprimer en italiques. — Pie X a multiplié les recommandations du même genre. Le document le plus complet et le plus explicite où il les répète est l'encyclique *Pieni l'animo*, adressée aux évêques d'Italie, le 28 juillet 1906.

(2) Dans son enquête *Qu'est-ce qu'un Dogme*, la *Quinzaine* a publié le 16 juin 1905, un article signé F. P. Cette étude, très remarquable à divers titres et notamment par son peu d'orthodoxie, est l'œuvre d'un séminariste. Assurément, l'auteur est un



Un moraliste très délicat, M. Desjardins, étudiant le conflit du catholicisme et de la critique (2), a pensé particulièrement à ces derniers séminaristes :

A ces jeunes gens, écrit-il, qu'une telle crise déchire, peut-être y a-t-il à dire cependant quelque chose.

Supposons qu'en effet, la thèse de littéralité, de l'historicité exacte ne puisse plus, honnêtement, être maintenue ni pour la Création, le Déluge et l'histoire des Patriarches, ni pour les faits miraculeux en général, ni pour les gestes de Jésus que rapporte le quatrième Evangile, est-il inéluctable que la foi catholique soit emportée du même coup ? L'efficacité d'une croyance moins appuyée à l'histoire, plus intimement expérimentale, sera-t-elle moindre ?

S'ensuivra-t-il un appauvrissement de la spiritualité, une perte de force et de joie ? Enfin, le point de vue du pur symbolisme est-il franchement extra-chrétien, ou même anti-chrétien ?

Les critiques profanes n'ont pas autorité pour répondre là-dessus. Tout ce qu'ils peuvent alléguer, ce sont les précédents que fournit l'histoire.

Or, l'histoire de la chrétienté fait voir qu'en tout temps, et particulièrement quand la vie religieuse fut ardente, une interprétation symbolique de l'histoire sainte s'est produite.

Voilà ce qu'aurait à peser, dans le silence de sa cellule, le séminariste que la critique travaille et trouble. A lui de voir, avec une attention acharnée, si vraiment l'alternative est aussi inexorable que le lui prophétisent ses supérieurs : ou la renonciation à la franchise de son jugement, ou la perte du trésor de consolations et de vertus qu'ont amassé pour lui cent générations d'hommes au cœur profond.

sujet exceptionnel, mais il peut être néanmoins allégué, ce me semble, en preuve des idées hardies qui se sont infiltrées dans certains noviciats ecclésiastiques.

(2) Paul Desjardins, *Catholicisme et critique. Réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy*, mai 1905.

Les apologistes catholiques ont immédiatement répondu à M. Desjardins que l'alternative est « vraiment inexorable » et qu'en la mettant en doute ou en essayant de la tourner, on commet une déloyauté <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Bulletin de littérature ecclésiastique*, juin 1904; *Études*, 20 juillet; *Revue idéaliste* (lettre de Mgr Pagis), 1<sup>er</sup> août.

Sur l'orthodoxie du symbolisme, voyez ci-dessus p. 75, note 1.

---

## X

### LES SÉMINARISTES SOCIAUX

Lorsqu'on parle de la crise de la Foi et de l'état des séminaires avec les dociles lecteurs de la *Vérité Française*, de l'*Autorité*, de la *Gazette de France* et autres feuilles orthodoxes, ces respectables interlocuteurs s'écrient promptement : « Et les séminaristes sociaux ! » L'existence de tels individus semble être une des preuves les plus péremptoires et les plus connues des périls que courent actuellement l'Eglise et la Société. Pour juger de la gravité de ce cas spécial, il faut raconter l'histoire de ces jeunes ecclésiastiques.

Vers 1880, lorsque le Clergé eut reconnu l'utilité des patronages et des cercles d'ouvriers pour continuer et fortifier l'éducation des écoles congréganistes, les directeurs des séminaires jugèrent qu'il y aurait lieu de conseiller à leurs élèves les plus intelligents la lecture de livres ayant trait à ces œuvres. Ils leur permirent aussi de se réunir une fois par semaine, durant une récréation, afin d'échanger leurs idées.

Ces petites réunions prirent le nom de « conférences d'œuvres ». Elles avaient d'abord un but tout pratique : comment fonder, administrer, diriger un patronage paroissial, ou même des cercles d'ouvriers ? Elles devinrent bientôt un peu théoriques : que répondre aux ouvriers qui, par hasard, s'intéresseraient à la question sociale, et comment les détourner de prêter l'oreille à la propagande socialiste ?

Les petits groupes d'œuvres se trouvèrent ainsi promptement amenés à s'occuper de questions qui jusqu'ici avaient été soigneusement exclues des séminaires. Les directeurs leur permirent de s'y arrêter. Il leur parut qu'on pouvait rendre à l'Église ses puissants moyens d'action sur le peuple en s'intéressant à ses affaires et à son bien-être matériel. Dans une société de plus en plus démocratique, les prêtres devaient connaître quelque chose des relations qui existent entre les patrons et les ouvriers, de l'organisation et du fonctionnement des caisses rurales, des syndicats agricoles, des patronages. Le succès qu'avait remporté le Clergé belge et allemand, en s'occupant des classes inférieures semblait un exemple bon à suivre, et les directeurs si concentrés qu'ils fussent dans leurs séminaires, n'étaient pas éloignés de croire que les prêtres auraient bientôt l'obligation de prendre une part active à de telles entreprises.

Les conférences d'œuvres affectèrent d'abord un caractère mystérieux.

Les séminaires étaient alors des milieux extrême-

ment conservateurs, où toutes les idées nouvelles faisaient scandale. Les élèves s'y occupaient d'un programme strictement théologique. Ils pouvaient ne guère travailler, mais ils ne devaient pas travailler en dehors du programme. On comprenait qu'à la rigueur, on pût y faire rentrer les œuvres ; mais, à beaucoup d'ecclésiastiques, la question sociale semblait tout au moins une question étrangère. A certains, elle n'était pas éloignée de paraître contraire au sens chrétien.

Le commun du Clergé vivait dans une pleine confiance sur ce qu'il appelait la parole de Dieu, c'est-à-dire la prédication. Il croyait qu'après avoir prêché toutes les vertus chrétiennes, il n'avait pas à se mêler d'aucune des nouveautés que prônaient des intrigants ou des agités.

En ce temps-là, un bon prêtre, du type ordinaire et moyen, considérait une ligue anti-alcoolique comme une entreprise étrange, où pouvait se fourvoyer un pasteur protestant, mais dans laquelle un ministre authentique de Jésus-Christ ne devait pas se commettre. Son devoir à lui était de prêcher contre l'intempérance du haut de la chaire de vérité. Ce que des politiciens ou des naïfs appelaient question sociale, c'était à son avis, une question morale, qui, elle-même, se ramenait à la question religieuse. Ces équations ont encore aujourd'hui des partisans.

De tels préjugés ne rendaient pas sympathiques dans les Séminaires ceux qui occupaient leurs loisirs à étudier la *Réforme sociale* de Le Play ou le *Manuel*

*d'Economie politique* de Liberatore, ouvrages que les directeurs recommandaient comme fondamentaux et classiques 1.

Leurs lecteurs furent bientôt appelés des « séminaristes sociaux », et cette dénomination avait un sens péjoratif. Les réunions hebdomadaires ne bénéficiaient que d'une tolérance plus ou moins étroite. Les supérieurs laissaient faire le plus souvent, uniquement par politesse pour un jeune professeur qui avait suscité ou pris sous sa protection ces nouveaux économistes. Si l'un de ces jeunes professeurs devenait lui-même supérieur, il donnait à la petite réunion une sorte d'autorisation et de recommandation qui la mettait à peu près à l'abri du persillage, mais qui l'exposait parfois à des manœuvres de jalousie. Souvent aussi, en devenant supérieur, les professeurs

1. Voici la liste des auteurs qui étaient principalement lus par les séminaristes sociaux : les abbés Delahaye (du diocèse d'Orléans, pseudonyme Jean des Tourelles), Garnier, Gayraud, Klein, Lemire, Naudet, Roblot, (pseudonyme Jacques Debout), Shehan, les Pères Charles Antoine et Dehon, MM. George Fonsegrive (pseudonyme Yves Le Querdec), Goyau (pseudonyme Léon Grégoire), Paul Lapeyre.

Les ouvrages suivants obtinrent une faveur très marquée : Fonsegrive : *Le Catholicisme et la vie de l'esprit* (1899) ; Grégoire : *Autour du Catholicisme social* (1897) ; *Le Pape, les Catholiques et la question sociale* (1895) ; Klein : *L'Eglise et le Siècle*, discours traduits de Mgr Ireland (1894) ; Lemire : *Le Cardinal Manning et son action sociale* (1893). Les discours du comte Albert de Mun étaient aussi très goûtés. On regardait comme une seconde encyclique celui qu'il prononça à Saint-Etienne (18 décembre 1892). Dans beaucoup de groupes, le *Manuel social chrétien* (3<sup>e</sup> édit. 1894) et le *Catéchisme social* (1898) du P. Dehon étaient classiques. Ce *Manuel* cite les ouvrages de Leo Taxil et du pseudo docteur Bataille ; le *Catéchisme* a des références pareillement dénuées de tendances hypercritiques.

prenaient peur, abandonnaient extérieurement les sociaux et ne les encourageaient plus que dans l'intimité. De par la force des préjugés et des traditions, le patronage d'un supérieur ne pouvait jamais entraîner de bien grandes faveurs. Quelquefois, il arrivait qu'une reconnaissance officielle était retirée et que la conférence d'œuvres n'était plus que tolérée (1). Le comble des grâces paraît avoir été atteint au séminaire d'Aix. Les sociaux y possédaient une petite bibliothèque et on permettait qu'ils reçussent une revue documentaire publiée par les Assomptionnistes, *Les Questions actuelles* (2). Ordinairement, les sociaux n'avaient le droit de se réunir que pendant une récréation et au grand air. L'hiver, quand il pleuvait, ils ouvraient leur parapluie, ou, s'il faisait froid, ils croisaient les mains dans leurs manches. Quelques-uns n'en appelaient pas moins la conférence d'un nom pompeux : groupe d'études sociales.

La publication de l'encyclique *Rerum novarum*, sur la condition des ouvriers (16 mai 1891), améliora beaucoup cette situation. Les séminaristes sociaux semblèrent rentrer pleinement dans la ligne de con-

(1) A Lyon, par exemple, de 1898 à 1901, il n'y eut plus de conférence d'œuvres officielle sous la supériorité de M. Lebas (mort en 1903), supérieur général de la Société de Saint-Sulpice. M. Lebas, qui, sur ce terrain, était d'un libéralisme relatif, laissa se former des groupes intimes qu'il conseillait discrètement par l'intermédiaire de ses dirigés.

(2) Plus tard, dans divers séminaires, on permit la lecture de *l'Association catholique*, de *la Démocratie chrétienne*, de *la Revue catholique des Institutions et du Droit* et de *la Correspondance hebdomadaire*.

duite préconisée par le Pape. L'encyclique devint leur charte ; dans quelques séminaires, on la prenait comme texte d'études. Bientôt après, le 16 février 1892, vint ce qu'on appela « l'encyclique du ralliement ». Léon XIII détachait à jamais l'Eglise de France des anciens partis avec autorité et simplicité, tout comme autrefois ses prédécesseurs déliaient les peuples du serment de fidélité envers les empereurs et les rois. Quelle joie ce fut parmi les séminaristes sociaux ! Ils croyaient qu'il n'y avait que des malentendus entre l'Eglise et la Société moderne, et que ces malentendus étaient désormais dissipés. Ce fut le temps de « l'esprit nouveau », selon l'expression de Spuller ; ce fut une renaissance. Pour les jeunes clercs, il y eut là un épanouissement incomparable, un vrai printemps de cœurs purs, dévoués et pleins d'espérance <sup>1)</sup>.

La plus touchante union régnait parmi eux. Ceux dont les années d'études étaient achevées et qui s'en allaient dans le ministère restaient en correspondance avec ceux qu'ils avaient reçus dans la Conférence. Le petit groupe du Séminaire de Paris, pour que ces liens fussent plus étroits et plus durables, fonda une sorte de correspondance circulaire qu'il appela *l'Idée chrétienne*. Dans le même temps, des échanges de lettres commencèrent entre les élèves de divers séminaires. Les ardents se renseignaient sur ce qui se passait ici ou là. Ils se communiquaient les meilleurs

1) Voyez mon *Américanisme*, et le livre de MM. Georges Goyau et Jean Brunhes, *Du Toast à l'Encyclique*, Paris, Lecoffre (1892).



dissertations et rapports qui avaient pu être élaborés dans leurs conférences.

Des années se passèrent ainsi durant lesquelles les séminaristes sociaux recrutèrent leurs petits groupes avec le plus grand entrain et les plus grandes espérances, et aussi les plus grandes illusions. Ils ne remarquèrent point que le Pape restreignait sans cesse davantage l'application des principes de de l'encyclique *Rerum novarum*. Le premier grand coup de barre réactionnaire fut la condamnation de l'Américanisme. Léon XIII, en 1899, proscrivit, comme doctrines, des tendances que les abbés démocrates, les séminaristes sociaux des années précédentes, tiraient des exemples plus ou moins authentiques des catholiques des Etats-Unis. Les abbés démocrates prétendirent qu'ils n'étaient point atteints par cette condamnation, et les séminaristes sociaux le crurent.

Les directions pontificales ne purent donc enrayer le mouvement qu'elles avaient favorisé. Il prit de l'extension. Un séminariste du Nord, l'abbé Leleu, eut l'idée de réunir tous les groupes pour un échange de correspondances et d'en faire comme une grande réunion fraternelle. Il commença un essai de fédération, et l'abbé Thellier de Poncheville (1), qui lui succéda, put mener l'œuvre à bonne fin.

Les correspondances manuscrites circulaient difficilement. Quelques séminaristes lisaient trop tardi-

(1) Fils de l'ancien député, président des Congrès catholiques du Nord.

vement à leur gré, ou bien perdaient beaucoup de temps à recopier pour eux-mêmes les documents et les informations qu'ils désiraient conserver. Frappé de ces inconvénients, un séminariste de Lyon, l'abbé Antoine Martin, eut l'idée de lithographier les circulaires.

Tous les trimestres, les nouvelles feuilles devaient publier une courte chronique analytique de ce qui se passait dans les séminaires en rapport avec celui de Lyon, des renseignements et des réponses, des demandes d'enquête. L'abbé Martin exposait ainsi leur programme :

« Nous n'avons rien à cacher, ne faisant qu'user de notre libre initiative pour le bien, mais nous avons le devoig aussi de ménager les susceptibilités, de respecter les embarras et le silence souvent voulu de nos supérieurs, le devoir impérieux d'éviter des indiscretions ou des imprudences qui pourraient compromettre des confrères moins compris de leur milieu. Nous travaillons à l'union ! La charité est la vertu unitive. Donc aucune communication qui n'ait été concertée avec nous. Nous n'aspérons pas à devenir officiels, mais nous tendrons, avec l'aide de Dieu, et de nos amis, à obtenir l'approbation canonique, hiérarchique qui accroîtra les « grâces d'état » et décuplera nos énergies. » (1)

La circulaire qui réalisa ce programme s'appela le *Trait d'Union*. Elle remporta un grand succès dans le petit monde des séminaristes sociaux. Ils

1) Extrait d'une lettre-circulaire datée du 20 novembre 1899. Le premier numéro lithographié de la *Correspondance entre les groupes d'études sociales* du *Trait d'Union* fut celui d'octobre 1899.

avaient beaucoup travaillé jusque-là ; mais les résultats auxquels ils avaient abouti ne correspondaient aucunement aux énergies dépensées. Tous n'étaient que des autodidactes, privés de livres scientifiques indispensables, formés d'après une méthode dénuée de critique, dans des conceptions surannées. Aucune revue rédigée par les séminaristes ne pouvait corriger les vices de ces recherches, mais, en se communiquant le récit de leurs inexpériences, en recueillant des faits et des appréciations, ils entraient cependant dans une voie de progrès. Les tendances des bulletins étaient d'ailleurs essentiellement pieuses. En tout, ils cherchaient ingénieusement l'édification. Ils la trouvaient souvent d'une manière touchante. Par exemple, en consacrant dans la correspondance un petit coin pour les séminaristes « encasernés », on demandait à leur intention des secours surnaturels et naturels, c'est-à-dire des prières, des mortifications, des renseignements qui pussent les aider, des livres, des brochures, des journaux pour leur distraction.

Le *Trait d'Union* circula dans une vingtaine de séminaires, représentant à peu près la région du sud-est (1). Dans les autres régions, on créa d'autres

(1) Le *Trait d'Union* était lu à Aix, Autun, Avignon, Belley, Besançon, Chambéry, Digne, Dijon, Grenoble, Lyon (Alix et Saint-Irénée), Montiers, Romans (séminaire du diocèse de Valence), Marseille, Viviers, Fréjus, Saint-Dié, Nîmes, Gap, Bourg, Saint-Jean de Maurienne ; en dehors du sud-est, à Paris, Auch, Evreux, Orléans, Reims, Lille, Cambrai, Nevers, Toulouse, Bourges, et au Séminaire français à Rome.

organes : le *Lien* à Evreux, *La Chaîne* (1) à Auch, *Caritas* dans le Nord. Pour Paris et les diocèses voisins, il y eut, indépendamment de *l'Idée chrétienne*, un *Bulletin d'Etudes sociales*, fondé en janvier 1901.

Les démocrates chrétiens comptaient si bien sur les espérances que donnait cette jeunesse, qu'ils invitèrent, en 1900, les principaux séminaristes sociaux à une réunion amicale d'études, convoquée à l'usine du Val des Bois, chez M. Léon Harmel, du 19 au 26 août. Il s'y trouva une soixantaine de congressistes. Les principaux d'entre eux, outre M. Harmel, étaient les chanoines Dehon, Perriot et Raux, les abbés Gayraud et Vercesi, Mgr Cauly, qui représentait le cardinal-archevêque de Reims (2). L'évêque de Cahors, Mgr Enard (3), plus tard archevêque d'Auch, présida le banquet final. Il fut déclaré « précurseur, docteur et protecteur de la démocratie » et « père des séminaristes ».

Cette réunion causa du scandale dans le monde conservateur. La participation qu'y avaient prise des séminaristes parut un fait grave et plein de menaces

(1) *La Chaîne* passait dans les séminaires d'Albi, Mende, Pamiers et Toulouse, Rodez, Tarbes. Le *Lien*, fondé en octobre 1900 pénétrait dans les séminaires de Bayeux, Saint-Brieuc, Orléans, Quimper, Rennes, Strasbourg.

(2) M. de Mun fut empêché de venir au Congrès. Le cardinal vice-camerlingue assista à une ou deux séances et bénit les congressistes au nom de Léon XIII. Il figure dans la photographie prise des congressistes.

(3) Mgr Enard présida même dans son diocèse un « Congrès de Séminaristes » qui mit en fureur la presse réactionnaire.

pour l'avenir. Les partisans du trône disaient avec autant de dépit que de raison : « Les séminaristes sociaux seront les abbés démocrates de demain. »

Au mois de juillet 1901, la *Semaine Religieuse* de Cambrai signala le danger que faisait courir aux séminaristes, pendant les vacances, les deux journaux démocrates de l'abbé Dabry et de l'abbé Naudet.

Le 10 août, l'un des plus acharnés adversaires du « ralliement », M. l'abbé Maignen (1) fit connaître en gros, dans la *Vérité Française*, l'organisation régionale des Séminaristes sociaux, leurs cinq bulletins, leurs congrès, notamment ceux du Val des Bois, « dont il est assez difficile, disait-il, de se procurer le compte rendu » (2).

Le secrétaire du *Lien*, M. Emile Bauny, était particulièrement malmené. Il avait recommandé « une attitude, sur tous les points, irréprochable ». M. Maignen voyait là une « tactique » qui enlève à la régularité « tout son prix ». « De la part des séminaristes, ajoutait-il, il y a beaucoup d'enfantillage et d'illusion, mais que penser des hommes, des prêtres, qui abusent de l'inexpérience et de la générosité des jeunes clercs ? »

L'*Autorité* (16 août) reproduisit en partie l'article de M. Maignen en concluant ainsi : « Pour ces mal-

(1) Sur M. l'abbé Maignen, on trouvera de nombreux renseignements dans l'*Américanisme*, notamment p. 478.

(2) Le 1<sup>er</sup> octobre 1901, la *Revue du Clergé français* publia le compte rendu de cette réunion au Val, et, le 17 août, la *Justice Sociale* celui de la réunion régionale du Sud-Est.

heureux, le séminaire social aura été simplement le conservatoire des défroqués et des renégats. C'est en réalité au secours des loges et à l'œuvre des apostats que se consacre la funeste propagande des séminaristes sociaux. » [1]

Les évêques s'émurent. A Evreux, Mgr Meunier refusa de prendre connaissance du *Lien* et, sur le témoignage d'un archiprêtre, il le condamna en le qualifiant de « satanique ». A Orléans, Mgr Touchet, apprenant l'existence de cette même revue, dit à son secrétaire : « Je verrai. Ou je ne dirai rien, ou je briserai tout. » Il vit et ne dit rien.

Le cardinal Coullié demanda à l'abbé Martin de lui communiquer la collection entière du *Trait d'Union*.

Le 30 août, la *Semaine religieuse* de Quimper publiait un « communiqué de l'évêché » pour attirer l'attention « des vénérés confrères sur une propagande très active qui se fait auprès des séminaristes en vacances... Il s'agit non seulement des journaux *La Justice Sociale* et *La Voix du Siècle*, mais encore et surtout de certaines correspondances ». On faisait remarquer l'« analogie » entre « ce travail souterrain » et les « programmes élaborés, depuis longtemps, dans les loges maçonniques ».

Le communiqué se terminait en priant « les vénérés confrères » d'observer les séminaristes en vacances dans leurs paroisses, de scruter leur esprit, de sur-

[1. Article de Paul de Léoni.

veiller leurs lectures et leurs fréquentations. « Il y va du suprême intérêt de l'Église. »

Cette note fut reproduite ou commentée par une vingtaine de *Semaines religieuses*, par divers journaux de Paris et de province (1).

Du moment que les francs-maçons avaient été mis en cause indirectement et par analogie, le journal des pieuses calomnies, le *Père Duchêne* du catholicisme, leur imputa naturellement et rondement les méfaits que l'on venait de découvrir. Dans le numéro des 1-2 septembre, la *Croix* de Paris publia une note intitulée « Les Séminaristes et les Loges », tandis que la *Croix du Dimanche* (2) insérait l'entrefilet suivant (6 septembre 1901) :

...La secte... s'en prend aux jeunes prêtres et aux séminaristes qu'elle juge à cause de l'inexpérience de la jeunesse plus accessibles à ses suggestions, elle leur envoie des journaux spéciaux, des circulaires rédigées avec une habileté satanique pour captiver leur attention et les détourner peu à peu du devoir.

Le but final de cette manœuvre est de provoquer un schisme, des hérésies et finalement l'anéantissement progressif de la religion en France.

Plusieurs évêques se sont émus et ont mis en garde le Clergé contre ces manœuvres.

(1) Notamment par la *Gazette de France*, l'*Autorité* (2 septembre), le *Nouvelliste de Lyon* (8 septembre), l'*Echo de la Marne* (14 et 28 septembre), le *Mémorial des Pyrénées* (26 septembre).

(2) La *Croix du Dimanche* était une édition hebdomadaire de la *Croix* de Paris, à l'usage de la province. Cette publication continuait d'être dirigée de Belgique par les Assomptionnistes.

A la suite de l'entre-filet de la *Croix* de Paris « Les Séminaristes et les Loges », un séminariste du Nord demanda à ce journal de bien vouloir l'éclairer sur ces infiltrations sournoises de la franc-maçonnerie et lui signaler les passages tendancieux de ces correspondances reçues librement à la conférence des œuvres de son séminaire, et dont il voulait combattre efficacement la déplorable influence.

Le secrétaire de la *Croix* lui répondit :

7 septembre.

La nécessité d'informer le public de tout ce qui se passe est un devoir trop impérieux pour un grand journal comme la *Croix* pour qu'il néglige un document : c'est à ce titre que nous avons reproduit l'article de la *Semaine Religieuse de Quimper*. Nous devons toutefois dire que nous recevons quelques-unes de ces feuilles sans y avoir jamais trouvé rien à reprendre. Nous en citons même avec éloge des passages dans la *Chronique de la Bonne Presse*. Ne vous émeuvez donc pas outre mesure, cher monsieur l'abbé, de ce communiqué, peu fait pour votre région.

[Signature illisible]  
Secrétaire général.

Comme le *Trait d'Union* était la principale « des circulaires rédigées avec une habileté satanique pour détourner peu à peu du devoir » les séminaristes, le directeur, l'abbé Martin, envoya de son côté à la *Croix du Dimanche* une longue lettre explicative, que celle-ci se garda bien de reproduire intégralement.

M. Martin écrivit aussi à l'évêque de Quimper,



Mgr Dubillard (1), pour lui demander : 1° si le communiqué était de lui (il avait ouï dire que c'était l'œuvre d'un secrétaire) ; 2° s'il avait lu les dits bulletins ?

L'évêque lui répondit :

19 septembre.

ÉVÊCHÉ

DE

QUIMPER ET DE LÉON

Bien cher Monsieur l'Abbé,

Je n'éprouve aucune difficulté à vous dire que je n'ai jamais eu entre les mains les feuilles dont il est question dans mon communiqué : *Trait d'Union, Chaine*, etc., etc... J'ai eu simplement connaissance de leur existence par les différents organes de publicité dont vous parlez (*Vérité française, Semaine de Cambrai*) et aussi par des indications plus vagues fournies par la *Voix du Siècle*.

Mon intention était donc moins de juger doctrinalement ces feuilles que je ne connais pas assez, que de *condamner formellement un mode de propagande* et d'action auprès de nos jeunes séminaristes en vacances (1).

(1) Nommé archevêque de Chambéry, en novembre 1907.

(1) Fragment de lettre reproduit dans les circulaires du *Trait d'Union*. Voyez aussi d'autres explications de l'évêque dans la *Vérité* du 29 septembre et dans la *Semaine de Quimper* du 27 ; l'évêque déclare entre autres choses que le communiqué était bien de lui ; « qu'il a été donné après mûre réflexion et avec la certitude absolue qu'il était en harmonie parfaite avec les instructions et les enseignements de Rome » ; qu'enfin « si les adversaires du communiqué prétendent ne pas obéir aux programmes des loges maçonniques, ils arrivent cependant par leur manière de faire, au même résultat, c'est-à-dire à la désorganisation du Clergé. »

A propos de la lettre de l'évêque de Quimper, le *Trait* fait les remarques suivantes :

Dans un deuxième article (1), M. Maignen revint à la charge, avec une incontestable habileté, pour mettre sur le dos des séminaristes sociaux la propagande rationaliste et « hypercritique » (2), et pour les rendre solidaires de MM. Naudet et Dabry, contre lesquels toute la presse bien pensante était entrée en campagne, à l'occasion des révélations faites sur « la propagande dans les grands séminaires ». La vérité est que M. Naudet n'avait connu le *Trait* qu'après six mois d'existence et que M. Dabry ne l'avait jamais vu. De plus, jamais le *Trait* n'avait reproduit un seul de leurs articles, ni eux l'un des siens. Aucun bulletin n'avait pris le titre de démocrate. Seul le *Trait d'Union* avait ajouté à son entête cette définition : « Correspondance entre groupes d'études pastorales et sociales démocratiques », mais

1° Sauf le *Trait d'Union* qui ne pénétrait pas à Quimper, les bulletins ne paraissaient pas en vacances ;

2° Les bulletins avaient proposé de faciliter les abonnements, non seulement à la *Justice sociale* et à la *Vie catholique*, mais à *l'Univers*, à la *Croix*, au *Peuple français*. Les rédacteurs des bulletins ne pouvaient pas cependant recommander la *Vérité française*, nommément condamnée par le pape le 30 janvier 1895, et sur laquelle, dans un document secret, le nonce Lorenzelli, en 1900, exprimait sa désapprobation ; ni le *Nouvelliste de Lyon* que le cardinal Rampolla désapprouvait formellement à l'occasion ;

3° A Quimper, il n'y avait que deux séminaristes abonnés à la *Justice sociale* et pas un à la *Vie catholique* ;

4° Le *Lien* semblait si peu suspect au supérieur du grand séminaire de Quimper, qu'on l'avait lu publiquement à une conférence qu'il présidait.

1) *Vérité française*, 23 septembre.

(2) M. Maignen ne répondit pas à un ami des séminaristes sociaux, qui lui offrit tous les renseignements possibles sur leur attitude vis-à-vis des controverses bibliques.

seulement après la publication de l'encyclique sur la Démocratie chrétienne.

Comme obéissant à un mot d'ordre, plusieurs prédicateurs des retraites ecclésiastiques tombèrent à bras raccourcis sur la propagande sociale dans les séminaires et sur les bulletins. Dans une de ses retraites, à Auch, le prédicateur accusa les séminaristes d'Evreux d'avoir tenu ce propos : « La messe, c'est tannant ! » (1) Un jeune prêtre, des meilleurs, selon le témoignage public de son évêque, étant allé trouver le prédicateur pour le détromper et protester, on lui reprocha d'avoir pris des renseignements entre deux séances et d'avoir osé contredire un orateur sacré.

La polémique augmenta. La *Gazette de France* prévoyait les pires catastrophes :

« Ainsi qu'on le voit, ces intellectuels chrétiens, dont beaucoup sont dreyfusards, vont droit au schisme et ne tarderont pas à tomber dans cet abîme.

« Il n'est que temps que les évêques se lèvent, s'adressent au Pape et obtiennent la condamnation absolue des démocrates chrétiens. Sans quoi, ce sera avant peu, dans l'Église, le schisme et l'anarchie. » (2)

Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, était naturellement encore plus virulent (3).

(1) Ce prédicateur était M. le chanoine Marbot, vicaire général d'Aix, l'un des défenseurs de l'apostolicité des Eglises de France. — A Marseille, le P. Wilpott, rédemptoriste, reproduisit des accusations de même force.

(2) 2 septembre 1901 ; article de R. de Fréchencourt.

(3) *Autorité*, 15 septembre 1901.

« ... Des évêques sont d'accord avec les abbés démocrates, pour organiser l'abominable trahison qui consiste à livrer, pieds et poings liés, les congrégations au Gouvernement sectaire de la République, c'est-à-dire à la Franc-Maçonnerie...

« Sous le régime actuel, alors qu'on n'est désigné comme évêque, par Dumay, qu'après avoir fait promesse solennelle de trahir l'Église au bénéfice de l'État, et qu'après avoir pris les engagements les plus répugnants, placer les congrégations sous la main directe des évêques, c'est les placer sous la main de l'État.

« Les évêques, en effet, et à de rares exceptions près, sont devenus, ainsi qu'on l'a dit souvent, de véritables sous-préfets.

« Ils obéissent, comme de simples employés des Contributions indirectes, et le silence scandaleux qu'ils gardent, à cette heure, durant la crise terrible que subit l'Église française, montre quelle est l'étendue de leur défection.

« Nous sommes retournés, malheureusement, au temps lamentable des évêques constitutionnels.

« Et on ne pouvait pas être plus honteux, il y a cent ans passés, des évêques *assermentés*, qu'on ne l'est aujourd'hui des six ou sept évêques dont parle dom Guérin, qu'il connaît et qui se font les misérables auxiliaires d'un gouvernement persécuteur (1).

« Oui, et le père coadjuteur voit juste, quand il le proclame : les évêques traîtres et les abbés démocrates ralliés

(1) Dom Guérin et non Guersin, comme écrit M. de Cassagnac qui n'y regardait pas de si près, était le coadjuteur de la Grande-Chartreuse. On disait qu'il avait pronostiqué un schisme et porté sur six évêques un jugement compromettant. Dom Guérin démentit les propos qu'on lui prêtait. (Voyez *Semaine Religieuse* de Nancy, 28 septembre ; article reproduit dans la *Vérité française* du 29). — L'*Autorité* publia une lettre anonyme contre le grand séminaire d'Auch (28 septembre). Voyez aussi le même journal, 9 septembre et 1<sup>er</sup> octobre.

n'ont qu'un but : créer un schisme en France et arracher à Rome tous les éléments religieux.

« Nous ne savons si Rome s'en aperçoit autant qu'il serait nécessaire... »

Le cardinal de Lyon déclara à l'abbé Antoine Martin qu'il interdisait absolument l'introduction du *Trait d'Union* dans les séminaires grands et petits, mais qu'il approuvait la revue entre prêtres. Le vieux cardinal ajoutait : « Je ne comprends pas le nom de prêtres démocrates... Je désirerais donc le retranschement de cette épithète. »

L'abbé Martin déposa son bilan. Le *Trait* avait vécu deux années : il avait eu plus de quatre cents lecteurs, dont deux cent cinquante au moins lui étaient et lui demeuraient profondément dévoués. Bientôt après, le *Trait* renaissait sous la forme d'une revue mensuelle (1) destinée exclusivement aux prêtres.

Après le grand assaut qui leur fut livré, en 1901, les séminaristes sociaux ont continué d'exister. Les anciens du séminaire ont soin de faire des recrues parmi ceux qui y entrent. Les circulaires, remplacées pendant quelque temps par des correspondances privées et manuscrites, sont aujourd'hui redevenues des feuilles polycopiées. Les supérieurs ont habilement changé la direction des études des conférences

(1) Elle existe encore. En voici le titre exact : *Le Trait d'Union* revue et organisation de coopération professionnelle sacerdotale. Directeur : abbé Martin, Blacé (Rhône). Prix de l'abonnement annuel : 3 fr. 50 ; du numéro, 0 fr. 30.

et la surveillent d'extrêmement près. Elles sont moins « sociales » et plus théologiques. Une nouvelle ère a commencé.

Les sociaux de la première période, ceux d'avant 1901, appartiennent maintenant à l'histoire et à la légende. Les explications qui ont été données sur leur cas n'ont jamais été acceptées par leurs détracteurs. Ce parti ne rétracte jamais la calomnie qu'il a laissée une fois tomber <sup>1</sup>. Beaucoup de bons prêtres et de nobles dames croient que, vers 1901, les francs-maçons et les socialistes avaient séduit les

<sup>1</sup> A la fin de 1904, le chanoine (aujourd'hui Mgr) Delassus, étant revenu sur ces incidents, dans la *Semaine religieuse* de Cambrai, en les travestissant encore, et les exagérant selon sa coutume, la *Justice Sociale* du 17 décembre, publia les déclarations suivantes :

1° Jamais aucune organisation *secrète* n'a existé dans les séminaires.

2° Jamais la *Justice Sociale* ne s'est occupée d'aucune organisation de ce genre ni secrète ni non secrète, ni dans les grands séminaires, ni ailleurs.

3° Jamais aucune « feuille clandestine » de ce genre n'a existé. Il y a dans plusieurs grands séminaires des feuilles lithographiées qui paraissent périodiquement ; ces feuilles sont connues et paraissent avec approbation des supérieurs.

4° Jamais ni trente, ni vingt, ni dix, ni cinq, ni un évêque, pas plus S. G. Mgr l'évêque de Quimper que les autres, n'ont dénoncé la *Justice Sociale*, « l'âme de cette organisation ».

5° Jamais il n'a été créé de Société pour soutenir les abbés démocrates « tombés dans l'apostasie ». La Société dont parle la *Semaine de Cambrai* existait alors que le vénéré chanoine n'avait encore inventé ni les « séminaristes sociaux » ni les « abbés démocrates ».

La *Semaine Religieuse* de Cambrai ne continue pas moins de parler de « l'organisation secrète, découverte en 1902, qui embrassait une cinquantaine de séminaires » ; voyez son numéro du 20 juillet 1907, p. 701.

élèves du sanctuaire en leur faisant perdre la foi, notamment à l'aide de la « nouvelle exégèse ».

En réalité, la plupart d'entre eux ne s'occupaient pas de critique, mais beaucoup étaient enclins à penser que l'Eglise, pour redevenir tolérable à la société moderne, devait se rallier à elle, non seulement au point de vue politique et social, mais encore au point de vue intellectuel. Si quelques-uns aboutirent au doute dogmatique ou furent amenés à vérifier les bases historiques de la révélation chrétienne, c'est qu'ils conclurent, par analogie, de l'opposition conservatrice politique à l'opposition conservatrice doctrinale.

Quelques autres arrivaient à la conviction qu'il n'y avait pas de possibilité de constituer une démocratie chrétienne, parce qu'au total l'enseignement dogmatique immuable empêchait toute évolution. Ces déductions ne s'imposèrent qu'à des esprits clairs, travailleurs et qui, sans se laisser absorber par les œuvres extérieures, poussaient très loin leurs études historiques. Beaucoup de ceux d'entre eux qu'on peut appeler intellectuels restèrent orthodoxes (1).

Au total, on donne le change sur les séminaristes sociaux quand on les représente comme atteints par

(1) Peut-être suffit-il pour le prouver de citer quelques-uns des membres de l'association qui avait pour organe *l'Idée chrétienne* : MM. Guibert, Touzard, Laurain, Wintrebert, Martin, sulpiciens; Flynn, professeur à l'Institut Catholique de Paris; Sallet, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse; de Lapparent.

l'hypercritique. L'immense majorité d'entre eux n'étaient point des rationalistes, mais simplement de braves cœurs désireux d'acquérir la meilleure formation professionnelle possible.

Plus tard, quand on écrira l'histoire du Clergé de France, il sera curieux de savoir ce que sont devenus les membres des conférences d'œuvres. Comme ils représentaient l'élite intellectuelle des séminaires et plus tard des Facultés libres, beaucoup ont été dès l'abord promus à de bons postes. D'autres, sacrifiés et disgraciés dès le commencement, se sont imposés par leur zèle et par leur succès. Quelques-uns se sont laissé anesthésier par le découragement et la crainte des supérieurs. Ceux qui ont quitté l'Eglise sont relativement rares. Tous ont beaucoup souffert, parce qu'ils ont vu que le Vatican condamnait sans cesse l'idéal de leur jeunesse, et que la hiérarchie conservait toujours quelque défiance à leur sujet. L'un d'eux, qui a été pourvu d'un poste honorable, me disait un jour, en parlant de ses espérances de séminariste social et de ses désillusions d'abbé démocrate : « Il y a eu erreur dans le contrat sur la marchandise. Non, ce n'est point pour *cela* que je suis entré dans l'Eglise. »

Un curé, qui fut également « séminariste social », et aux souvenirs duquel je fis appel pour cette étude, me répondit, sans me fournir aucun autre renseignement, la lettre suivante :

Il me semble que j'ai été quelque chose comme ça. Je faisais quelques journaux ecclésiastiques d'un démocratisme



fougueux, et je faisais beaucoup de bruit quand je les avais lus. J'allais en causer à mes camarades, le geste convaincu. Je leur parlais, le cœur brûlant, des aspirations de l'âme moderne, de la vocation sociale du Clergé, d'une orientation intéressante de la vie chrétienne, et d'une très douce et charmante civilisation chrétienne qui allait en résulter.

Je crois que les séminaristes sociaux, c'était cela. Il se peut donc que je l'aie été.

Je ne le suis plus toutefois. Le premier motif est que je ne suis plus séminariste, et qu'il est difficile d'être séminariste social, lorsque l'on n'est plus au séminaire. Le deuxième motif est que notre hiérarchie, qui vient de Jésus-Christ, en passant par les apôtres et leurs successeurs, réprouve tout cela, vu que l'on n'y songeait pas il y a cinquante ans, et que quelques apparences veulent que l'on n'y ait jamais songé autrefois.

Il y a là des dangers graves pour les séminaristes et les prêtres, parce que si le Clergé devenait, comme nous disions, une force sociale, s'il n'était pas absolument rien sans l'évêque, son esprit de subordination intellectuelle pourrait être entamé. Il se prendrait, sur le conseil de théoriciens sans mission, à vouloir bientôt penser par lui-même. Nous verrions des prêtres, nous verrions peut-être des séminaristes avoir des raisons de croire, ce qui serait pernicieux, car cela diminuerait l'intensité de l'acte de foi. Il est notoire en effet que les prédicateurs les plus expérimentés, entre autres des Jésuites de valeur, prêchent aux séminaristes, avec l'approbation du Supérieur et de l'Ordinaire, que la valeur de l'acte de foi provient de ses difficultés. Vous n'avez pas grand mérite, disent-ils sagement, à croire des dogmes qui ne répugnent pas à votre raison. Cela va tout seul, et ce n'est pas le vrai dogme. Mais si vous croyez un dogme qui répugne à la raison, afin de vous humilier et de reconnaître sur vous l'empire de Dieu, votre acte de foi est infiniment plus méritoire..

Il appert donc qu'une action trop forte du Clergé sur

la Société, le mêlant à la vie contemporaine, aurait des effets déplorables, car les clercs y prendraient des habitudes d'esprit raisonneuses et ne produiraient pas, c'est ce que l'on craint du moins, d'aussi robustes actes de foi... (1)

(1) Lettre du 24 septembre 1906.

---

## XI

### LE RECRUTEMENT

En 1878, un prêtre de talent, M. Bougaud, alors vicaire général d'Orléans, mort évêque de Laval, poussait un cri d'alarme :

L'Eglise, disait-il, peut être enchaînée, meurtrie, par la violence : mais, à mon sens, ce n'est pas là le grand péril.

Non, le grand péril, ce n'est pas que les prêtres meurent sur l'échafaud !

Le grand péril, c'est qu'il ne naisse plus de prêtres !

Le grand péril, c'est qu'il y ait diminution dans la quantité et par suite dans la qualité !

Le grand péril, c'est qu'il n'y ait plus assez de prêtres, ni d'assez savants, ni d'assez saints, pour maintenir l'Eglise de France à la hauteur de toutes ses épreuves dans le présent et dans l'avenir !

Voilà ce dont nous sommes menacés, et ce qui arrivera infailliblement, à moins que les catholiques ne fassent un puissant effort (1) !

Pour justifier ses craintes, M. Bougaud publiait

(1) Bougaud, *Le grand Péril de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle*. (Paris, Pous-sielgue, 1878, in-8°).

une carte teintée indiquant la géographie et la statistique de la diminution des vocations sacerdotales. Dans 25 départements, le nombre des prêtres suffisait, ou à peu près, aux besoins diocésains. Dans 24 départements, il manquait de 15 à 30 prêtres. Dans 50 départements, il en manquait plus de 30. Au dernier rang venaient les départements des Ardennes et de Seine-et-Marne où vauaient, dans le premier, 96 cures et 14 vicariats, dans le second 92 cures et 14 vicariats.

Le livre de M. Bengaud, bien que jugé trop pessimiste (1), eut de l'influence.

Dans beaucoup de régions, on établit des œuvres dites « des vocations » pour le recrutement du clergé. Les unes étaient diocésaines, c'est-à-dire constituées sous la direction de l'évêque ; d'autres furent fondées et dirigées par des congrégations (2). L'idée,

1. Ce livre est d'ailleurs superficiel. L'auteur n'indique pas les grandes raisons de la diminution des vocations à une époque où le Clergé était encore très riche de revenus et puissant au point de vue politique. Ces deux causes étaient : 1° le recul de l'idée chrétienne devant le développement scientifique ; 2° la situation précaire du Clergé inférieur vis-à-vis de la hiérarchie. De pénibles incidents détonnaient fréquemment les parents d'engager leurs enfants dans le sacerdoce, en leur montrant que les prêtres n'avaient aucune sécurité pour leur personne, leur dignité, leur position, en face de l'arbitraire des évêques. — Malgré la diminution des vocations, en 1872, il y avait en France 47,000 ecclésiastiques séculiers, qui se répartissaient ainsi : 1,500 membres dits de haut clergé, 35,000 curés, 1,900 aumôniers, 9,000 vicaires.

2. Quelques-unes de ces œuvres ont pris l'étrange caractère mercantile du catholicisme contemporain. Dans le Midi, des viticulteurs ont constitué une « œuvre sacerdotale ». Elle a pour but de faciliter, après le placement du vin, « l'instruction des enfants

d'ailleurs, n'était pas nouvelle. Quelques œuvres de ce genre existaient déjà. Un de leurs initiateurs paraît avoir été un prélat du dix-huitième siècle, l'in-crédule cardinal de Loménie de Brienne, Etant archevêque de Toulouse, il demanda au Clergé et aux personnes pieuses de contribuer à l'entretien des séminaristes pauvres par la fondation de bourses entières ou partielles (1).

Malgré toutes les entreprises établies en leur faveur depuis 1878, les vocations ont lentement diminué. En 1888, on comptait 2,169 succursales vacantes, et il y eut 1,679 ordinations. En 1903, il y avait 2,560 succursales vacantes, et on compta 1,645 ordinations.

pauvres désireux d'entrer dans l'Eglise ». « Pour leur en donner les moyens, dit le prospectus, il a été fondé un Comité composé de propriétaires dont les produits sont offerts directement à la clientèle catholique, et qui donnent, sans préjudice pour la qualité des marchandises livrées, une remise pour cette œuvre. L'Œuvre sacerdotale a été approuvée par Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, et par Sa Grandeur Mgr Henri, évêque de Grenoble. Elle a été honorée d'un Bref de Sa Sainteté Pie X ».

(1) A Paris, l'œuvre est plus ancienne. En 1644, fondée par le célèbre M. Bourdoise et M. Fraget, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; elle fonctionna presque sous la même forme qu'aujourd'hui, et s'appelait *La Bourse Cléricale*.

Ressuscitée après la Révolution, dans des conditions assez différentes, l'œuvre subsista jusqu'à l'épiscopat de Mgr Darboy, qui ne crut pas nécessaire de la maintenir.

Le cardinal Guibert, aux prises avec des difficultés inconnues à son prédécesseur, encouragea la réorganisation de l'œuvre qui fonctionna, dès 1882, sous le nom d'*Œuvre des Vocations*. D'heureux résultats, bientôt obtenus, la firent ériger canoniquement par ordonnance archiépiscopale du 25 mars 1883, avec le titre d'*Œuvre des Petits Séminaires de Paris*. Un peu plus tard, les

Trois causes ont cependant empêché les postes vacants d'être plus nombreux encore. Depuis trente ans, les évêques ont supprimé de petits postes où la présence d'un prêtre était devenue complètement inutile. De 1898 à 1901, un certain nombre d'évêques, prévoyant la loi des associations, ont absolument refusé à leurs séminaristes la permission d'entrer dans les congrégations et, depuis 1900, des congreganistes sont rentrés dans leurs diocèses respectifs et en ont complété les cadres.

Cette esquisse d'ensemble présente dans le détail une certaine variété, selon que l'on considère le nombre et la qualité des recrues. Dans le diocèse de Cambrai par exemple, qui est resté l'un des plus catholiques et des plus riches de France, le Clergé séculier les a surtout tirées, durant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, de la classe inférieure, mais très honnête et très religieuse, des petits fermiers. Le grand nombre des collèges ecclésiastiques fondés dans cette région il y en a vingt-trois a modifié peu à peu le recrutement qui s'opère maintenant presque exclusivement dans la petite et la moyenne bourgeoisie. La haute bourgeoisie et la noblesse, sauf rares exceptions, n'ont pas donné leurs enfants au Clergé diocésain. Ils allaient de

bourses accordées par l'Etat aux élèves des séminaires ayant été supprimées, le cardinal Guibert voulut que l'œuvre continuât à soutenir ses protégés jusqu'au sacerdoce et, le 7 avril 1886, une ordonnance archiépiscopale la constituait définitivement sous le nom d'*Œuvre des Séminaires de Paris*.

préférence dans les Ordres religieux, notamment chez les Rédemptoristes, les Jésuites et les Dominicains (1).

Dans quelques autres régions, comme la Bretagne, la Savoie et le Béarn, il semble bien que l'Eglise a sinon gagné, du moins qu'elle n'a rien du tout perdu dans son mode de recrutement. Il n'en est pas de même pour la plupart des diocèses du Midi et du Centre, et c'est de leur fait que la statistique accuse la diminution des vocations. Depuis 1904, « les entrées dans les petits séminaires ont diminué ici d'un quart, là des deux tiers, et en moyenne dans l'ensemble du pays de moitié » (2).

La crise de la foi, qui sévit dans le Clergé, accentuera cette baisse. Beaucoup de prêtres, qui sont décidés à ne pas sortir de l'Eglise, le sont également à n'y pas faire entrer de nouvelles recrues. Ils croiraient commettre un crime en orientant des jeunes gens vers le sacerdoce (3).

(1) Ce recrutement de certaines congrégations dans la bourgeoisie industrielle du Nord explique en partie pourquoi elles se sont opposées, de toutes manières, au mouvement démocratique, et ont entraîné avec elles beaucoup de patrons catholiques de la région.

(2) *La Croix*, 4 janvier 1906.

(3) Dans un article publié par l'*Enseignement chrétien*, en mars 1906, sur la *Crise des petits séminaires*, M. l'abbé Paul Lahargou dit que ces deux phrases lui paraissent « très près de la vérité ». Mais comme il ne veut pas reconnaître qu'il existe dans le clergé une crise de foi, il attribue exclusivement cette conduite à un motif qui d'ailleurs mérite d'être noté : « Les pasteurs d'âmes, dit-il, n'osent exposer à un lendemain plein de troubles des enfants dont ils craignent de ne pouvoir, faute de ressources pour eux-mêmes, seconder la vocation et soutenir la marche vers les autels. »

Cette disposition coïncidant avec deux grandes conjonctures politiques, la séparation de l'Église et de l'État, et la loi qui fixe à deux ans la durée du service militaire, produira fatalement, et au moins momentanément, une notable perturbation dans les œuvres des vocations.

Il n'y a pas de doute en effet que la séparation de l'Église et de l'État n'empêchera, au moins d'ici que l'Église se soit réorganisée, nombre de parents de laisser leurs enfants se consacrer à son service, et surtout de les y pousser. Depuis nos cinq cardinaux jusqu'aux derniers vicaires de nos campagnes, les ecclésiastiques ont trop crié, et avec trop d'unanimité, que le nouveau régime constitue pour eux une persécution et une ruine.

Sous le régime du Concordat, c'était la mère de famille qui était ordinairement l'auteur de la vocation de son fils : elle considérait l'état ecclésiastique comme doux, honorable et sûr. Le père ne faisait souvent que tolérer la direction que sa femme donnait à l'enfant, et cette tolérance était uniquement inspirée par la certitude que son fils aurait, dans un état peu fatigant, un traitement et une considération de fonctionnaire.

Maintenant que le prêtre ne sera plus fonctionnaire, et en attendant que l'Église ait reconstitué ses propriétés et ses revenus, les bons enfants sur lesquels le curé jetait son dévolu, parce qu'ils étaient attentifs au catéchisme et sages durant les offices, seront dirigés sur d'autres carrières tranquilles, peut-



être même vers la sienne, par l'instituteur qui les voit dociles en classe.

La loi militaire de deux ans semble aussi devoir apporter des modifications dans les statistiques sacerdotales. Telle vocation qui aurait résisté à l'épreuve d'un an de caserne, ne résistera pas à une expérience moitié plus longue. Le cas se présentera certainement. Toutefois, il serait illogique de le généraliser. L'amour de l'idéal est assez fort pour surmonter un tel obstacle. D'autre part, il ne faut même pas compter que cet obstacle débarrassera l'Eglise des pseudo-vocations. Elle élève ses clercs d'une manière si spéciale qu'un séminariste sans argent ni énergie, mais doué de sens pratique, se dira toujours, à la fin de son service militaire, que, s'il veut avoir du pain, il lui faut rentrer.

On a fait d'ailleurs ces études psychologiques avec la loi militaire de 1889 qui a supprimé l'immunité du Clergé en astreignant les élèves ecclésiastiques à un an de service. Cette loi n'a pas diminué considérablement les ordinations. Dans les premières années qui ont suivi son application, surtout de 1891 à 1894, leur nombre a subi un notable fléchissement. Il provenait non pas de défections, mais d'une sorte de vide momentané, produit dans les cours des séminaires (1).

(1) La loi de 1889 n'en a pas moins eu une grande influence sur l'évolution du clergé. Durant leur temps de caserne les séminaristes découvrent des perspectives autres que l'horizon très restreint, physiquement et moralement, dans lequel ils ont été

Quoique les circonstances présentes tendent à réduire partout le nombre des vocations ecclésiastiques, il semble bien que, même dans les provinces de France les moins religieuses, elles ne doivent pas se tarir. L'Église a fondé tant de bourses, elle offre la pension dans les petits séminaires à un prix si peu élevé, que des familles enverront longtemps leurs enfants y prendre l'instruction, alors même qu'elles espéreraient que, résistant à la formation qui leur est inculquée, ils ne deviendront pas prêtres (1).

Il peut y avoir un péril pour l'Église à ce que son personnel diminue notablement, mais il y en a un autre plus grand c'est que, pour maintenir le nom-

continés. Ils entendent critiquer les actes de l'autorité et prennent des tendances de liberté et d'indépendance dont ils ne se déferont jamais complètement.

1 Pour conjurer les effets désastreux de la présente situation, il s'est fondé, en 1905, une alliance des Grands Séminaires. Elle a tenu sa première réunion au mois de juillet 1906. Quatre sujets y ont été principalement étudiés : « La préservation des séminaristes-soldats, l'organisation des études troublées par la loi du service de deux ans, le fléchissement des vocations ecclésiastiques et les devoirs écrits dans les grands séminaires. » 49 diocèses, 35 maisons étaient représentées officiellement par 65 congressistes, dont 30 supérieurs. Le secrétariat avait reçu 145 adhésions personnelles.

En la seconde de leurs assemblées plénières, tenues du 4 au 7 septembre 1906, les évêques ont pris relativement aux séminaristes les deux décisions suivantes :

« On n'appellera ni à entrer dans les ordres sacrés, ni à y continuer leur ascension, les sujets qui n'auraient pas fini de satisfaire aux obligations du service militaire de deux ou trois ans.

« Les séminaristes-soldats seront invités à prétendre aux grades de sous-officiers ou même d'officiers d'administration ou de réserve. »

bre, elle ne se préoccupe pas de la qualité. Alors, pour toute la France, le mode de recrutement sacerdotal deviendrait de plus en plus ce qu'il est actuellement dans quelques régions que les ecclésiastiques appellent les « mauvais diocèses ».

Là, les élèves du séminaire sont uniquement tirés de familles pauvres et souvent sans aucune foi. L'Eglise constitue pour eux une carrière dans laquelle ils sont décidés, coûte que coûte, à entrer. Leur année de caserne leur apparaît leur meilleure année d'apprentissage. Les directeurs ne sont pas dupes de leurs sentiments, mais ils n'y peuvent rien. Ils ne choisissent pas les matières premières, ils les reçoivent et ils n'opèrent pas avec elles comme ils le voudraient.

Il est évident que, si un tel mode de recrutement persévérât et se généralisait, l'Eglise de France, honorable durant tout le dix-neuvième siècle, connaîtrait une manière d'exister très nouvelle, ou plutôt elle prendrait le chemin d'une triste et rapide fin.

Le fâcheux état de ces quelques séminaires serait-il compensé par les vocations de bon aloi des jeunes gens de familles distinguées, autrefois élevés dans les collèges congréganistes et qui, séduits par l'idéal, se décidaient le plus souvent à l'embrasser, non pas dans le Clergé séculier, mais dans la société religieuse qu'ils avaient sous les yeux ? Les noviciats de ces congrégations ont été transportés non loin de la frontière, afin de les y attirer encore. Cette habileté réussira-t-elle, ou bien se décideront-ils à entrer

dans le Clergé séculier ? C'est un problème que tranchera l'avenir <sup>1</sup>.

Lorsqu'on regarde cette situation à la lumière de l'histoire, elle ne peut apparaître que critique pour le catholicisme.

Il a été établi en France par des familles épiscopales.

Après l'effondrement de l'empire romain, sur tout notre territoire, il ne subsistait plus qu'un seul pouvoir digne de ce nom : l'épiscopat. Il se fit une puissance de toutes les faiblesses, une richesse au milieu de toutes les ruines. Le peuple, qui élisait ses évêques et qui avait besoin de trouver en eux des protecteurs et des défenseurs, les choisissait ordinairement riches et souvent de familles illustres. On voyait de véritables dynasties épiscopales et même, comme la loi du célibat ecclésiastique n'existait pas encore, parfois un fils succédait à son père dans l'administration d'un diocèse. Ce fut ainsi que s'établirent les gigantesques assises de l'Eglise sur notre sol, qu'elle acquit la force non seulement de résister aux

<sup>1</sup> Outre leurs noviciats proprement dits, des congrégations ont établi sur la frontière des établissements ou alumnats destinés à favoriser les vocations sacerdotales séculières ou religieuses. Voici l'adresse de quelques-unes de ces pépinières :

Alumnats de Bure, par Grupont (Belgique) ; — de Zepperen, près saint-Trond (Belgique) ; — de Taintegnies, près Tournai (Belgique) ; — du Bizet, près Armentières (Belgique) ; — œuvre des vocations tardives à Sart-les-Moines, par Roux (Belgique) ; — alumnats de Vinovo, près Turin (Italie) ; — de Calahorra, colegio S. Agustin (Espagne).

Toutes ces maisons appartiennent aux Assomptionnistes.

barbares, mais encore de les dompter, et qu'elle fonda l'immense richesse qui lui assura la domination pendant tant de siècles. Cette fortune continuellement augmentée et l'union avec le pouvoir civil lui conservèrent un recrutement capable de maintenir son prestige. La décadence, fatale après les découvertes scientifiques, est venue avec l'ébranlement de la vieille foi, la sécularisation de la société et la sécularisation des biens ecclésiastiques. Dès lors, son recrutement est toujours allé en diminuant de qualité. Les aristocraties de l'intelligence, de la naissance et de l'argent ont donné de moins en moins leurs enfants à une institution relativement ruinée et qui semble sans avenir, parce que ses prétentions à l'immutabilité et à l'infailibilité l'isolent du progrès vital et la pétrifient dans le passé. L'abstention de ces classes est-elle irrémédiable, et l'Eglise restet-elle vouée à une sélection à rebours ? Pourtant, il est bien sûr qu'elle ne peut plus se maintenir en France que par un Clergé, comme le dit l'Evêque de Châlons (1), « d'une éclatante et solide valeur ».

Mais l'Eglise peut-elle encore se procurer ce clergé ? Son apologétique, condamnée à défendre une fausse théologie, peut-elle jamais être solide ? Et les directions imposées par Pie X ne compliquent-elles pas singulièrement la situation ?

Elles sont suivies, depuis 1905, dans la plupart

(1) Mgr Latty, nommé archevêque d'Avignon, le 12 septembre 1907.

des séminaires de France. La question d'orthodoxie y prime tout. On se débarrasse des jeunes gens qui seraient enclins à penser, ou capables de se mettre en état de penser par eux-mêmes. On ne garde que les tempéraments souples, et on leur inculque que l'avenir, le leur et celui de l'Église, dépend de leur docilité et de leur « bon esprit ». On les surveille et même on les espionne étroitement. On les tient bien en main par de petits travaux enfantins et sans portée, qui ne développent que la mémoire et le culte de l'autorité, tout en donnant l'illusion de l'activité intellectuelle.

Est-ce par un tel système que l'Église peut former des prêtres capables de convertir la société moderne, et les enfants même de cette société seront-ils encore longtemps susceptibles de recevoir une pareille éducation ?

En attendant qu'elle ait trouvé la solution de ces problèmes, s'ils en comportent une, l'Église peut encore faire face très facilement aux besoins de son ministère. Elle dispose en France de 40.000 prêtres. Ils ne mourront pas tout d'un coup, et le service rituel est assuré pour longtemps <sup>1</sup>.

1. A ceux qui voudraient se documenter sur la question, on peut indiquer comme la source la plus complète la revue *Le Recrutement sacerdotal, organe des intérêts du recrutement et de la formation du clergé*, revue trimestrielle fondée en 1901 par MM. Georges Ardant, prêtre du diocèse de Limoges, Emmanuel Coste, prêtre du diocèse de Montpellier, et le R. P. Joseph Delbrel, de la compagnie de Jésus, publiée à Paris, chez Lethielleux. Abonnement, 3 francs par an).

A l'occasion d'un livre du P. Delbrel, *Pour repeupler nos sémi-*

## XII

### UNE HISTOIRE ANCIENNE DE L'ÉGLISE

Parmi les livres récents, capables de montrer combien la crise de la foi est profonde et radicale, il y en a peu d'aussi instructifs que *l'Histoire ancienne de l'Eglise* (1), de Mgr Duchesne.

De cet ouvrage qui comptera trois volumes, le premier a paru à la fin de 1905.

C'est et ce sera le plus important, parce qu'en toutes choses la question des origines est capitale. Examinons donc quelles sont les principales conclu-

*naires* (Paris, Lethielleux, 1907), le R. P. Paul Dudon a examiné, dans les *Études* du 5 décembre 1907, la question du recrutement du clergé et publié un intéressant tableau des vacances de postes ecclésiastiques en 1877 et en 1906. Je reproduis ce tableau en appendice (VI).

1) Paris, Fontemoing, 1906. Le tome 1<sup>er</sup> de cette histoire correspond à des cahiers lithographiés dont voici le titre exact : *Les Origines chrétiennes. Leçons d'histoire ecclésiastique professées à l'École supérieure de théologie de Paris*. Nouvelle édition, revue par l'auteur. Paris, imp. lithog. Blanc-Pascal, rue de l'Estrapade, in-8<sup>e</sup> carré, 476 pages.

Ces cahiers ont été célèbres dans les controverses théologiques de leur temps. Dans un certain nombre de Séminaires, il fut défendu de les lire.

sions sur la vie de Jésus-Christ, la constitution de l'Église, la littérature du Nouveau Testament, et l'histoire des dogmes.

Mgr Duchesne s'exprime ainsi :

Comment et en quelles circonstances commença, dans ce monde religieux de Palestine, le mouvement qui devait aboutir à la fondation de l'Église ? Tous les renseignements s'accordent à nous indiquer, comme point de départ, un groupe de personnes qui vivaient à Jérusalem dans les dernières années de l'empereur Tibère (30-37). Ces premiers fidèles se réclamaient du nom et de la doctrine de Jésus de Nazareth, récemment supplicié par ordre du procureur Pilate, à l'instigation des autorités juives. Bon nombre d'entre eux l'avaient connu vivant : tous savaient qu'il était mort crucifié, tous aussi croyaient qu'il était ressuscité, encore qu'une partie seulement d'entre eux eussent joui de sa présence après sa résurrection. Ils le considéraient comme le Messie promis et attendu, l'envoyé, le Fils de Dieu, qui devait rétablir en ce monde le règne de la justice et donner au bien une revanche éclatante sur le mal. Il avait promis de fonder un royaume de Dieu, dont les méchants seraient exclus et dont l'accès était assuré à tous ceux qui s'attacheraient à lui. Son supplice, il est vrai, avait retardé l'accomplissement de la promesse : mais celle-ci ne tarderait pas à se réaliser. On en avait le gage dans le triomphe remporté sur la mort par la résurrection du Maître. Celui-ci était présentement assis à la droite de Dieu son père, d'où il allait venir manifester sa gloire et fonder son royaume. (P. 13-14.)

Telle est la manière dont le savant historien résume l'histoire de Jésus, « Tous croyaient qu'il était ressuscité. » Sur quelles preuves reposait cette croyance et de quel ordre avait été la jouissance de « sa pré-



sence » ? Le témoignage de ces « premiers fidèles » était-il recevable, ou bien peut-on craindre qu'ils n'aient été victimes de machinations, de visions, d'hallucinations ? Ils disaient que Jésus avait promis de fonder un royaume et qu'il devait incessamment revenir. Jésus n'est point revenu. Qui de Jésus ou de ses témoins s'est trompé, ou se seraient-ils trompés tous ensemble ? Et si Jésus s'est trompé, est-il Dieu ?

L'auteur ne fournit naturellement aucune donnée capable de résoudre ces problèmes d'ordre philosophique ; mais, ce qui est plus surprenant, il ne se préoccupe pas d'indiquer la solution des problèmes historiques que son exposé suscite, dans l'esprit de son lecteur, relativement à la sûreté et à la légitimité des bases sur lesquelles prétendait reposer cette petite société d'où devait sortir la grande Eglise chrétienne. Il dit seulement que cette évolution se fit « par le développement général de la situation ». (1)

En Palestine, les juifs qui croyaient que Jésus était le Messie, le mirent peu à peu au-dessus de Moïse et, d'israélites, ils devinrent chrétiens. Les juifs dispersés dans les provinces romaines et les païens favorables au monothéisme qui ajoutèrent foi à la bonne nouvelle que leur apportaient les apôtres, se réclamèrent du Christ plus facilement encore.

(1) Page 38. L'abbé Loisy avait dit : « par la force des choses ». (*L'Évangile et l'Église*, 1<sup>re</sup> édit., p. 182, 3<sup>e</sup> édit., p. 226.)

## Comment s'organisèrent ces groupes de croyants ?

Les premières chrétientés ont été d'abord dirigées par les apôtres de divers ordres... personnel itinérant et uli-  
quiste...

« Un peu plus tôt, un peu plus tard, les missionnaires durent abandonner à elles-mêmes ces jeunes communautés, et leur direction revint tout entière aux chefs sortis de leur sein. Qu'elles eussent un seul évêque à leur tête, ou qu'elles en eussent plusieurs, l'épiscopat recueillait la succession apostolique. Que, par les apôtres qui l'avaient instituée, cette hiérarchie remontât aux origines mêmes de l'Église et tirât ses pouvoirs de ceux à qui Jésus avait confié son œuvre, c'est ce qui n'est pas moins clair. » (P., 89-90.)

« L'épiscopat collégial, par lequel on a sûrement commencé en plus d'un endroit, ne pouvait être considéré comme une institution définitive ; il dut se transformer de très bonne heure... Il est vraisemblable que les collèges épiscopaux de ces très anciens temps comptaient un peu plus, à côté de leurs présidents, que les chanoines de nos jours auprès de leur évêque. D'après certains souvenirs un peu confus que nous a transmis la tradition, ils auraient conservé assez longtemps le pouvoir d'ordination, caractéristique actuelle de la dignité épiscopale. » (Page 93.)

« Le progrès naturel des choses allait à une concentration de l'autorité entre les mains d'un seul ; ce changement, si changement il y eut, était de ceux qui se font tout seuls, insensiblement, sans révolution. Le président du Conseil épiscopal avait à Rome, à Alexandrie, à Antioche et bien ailleurs, assez de relief au milieu de ses collègues, pour que son souvenir se soit conservé isolément et facilement.

« L'Église de Dieu, qui habite Rome », pouvait avoir hérité collégialement de l'autorité supérieure de ses fondateurs apostoliques, cette autorité se concentrait dans le corps de ses prêtres-évêques : l'un d'entre eux l'incarnait plus spécialement et l'administrait. Entre ce président et l'évêque unique

des siècles suivants, il n'y a pas de diversité spécifique. » (P. 94-95.)

« Le christianisme perdait son premier centre (Jérusalem), juste au moment où l'Église de Rome se trouvait mûre pour la succession. La capitale de l'empire devint bientôt la métropole de tous les chrétiens. » (P. 65.)

L'autorité de l'Église romaine « était plus sentie que définie : sentie d'abord par les Romains eux-mêmes... Dans l'exercice de son autorité morale, exercice que nul ne pouvait avoir déterminé, l'Église romaine était amenée, tantôt à favoriser les gens, tantôt à les contrarier. Tant qu'elle ne les contrariait pas, ils ne trouvaient pas d'expressions assez fortes pour traduire l'enthousiasme, le respect qu'elle leur inspirait... En cas de conflit, comme cela se vit, par exemple, au temps des papes Victor et Etienne, les prérogatives du siège de saint Pierre perdaient un peu de leur évidence. » (P. 537.)

C'est la très grave question de la constitution de l'Église que l'auteur traite ici, avec cette même méthode évasive qu'il emploie en « racontant » la prédication et la résurrection de Jésus.

D'après les trois premiers évangiles, Jésus avait dit à ses disciples que cette génération ne passerait point » avant qu'il ne revint dans sa royauté (1). Si son retour était imminent, pourquoi organiser une Église ? Et, si cette organisation est le résultat du « développement général de la situation » p. 38, le verset de l'Évangile de Matthieu « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église », n'est donc

(1) Matthieu, XXIV, 34; Marc, XIII, 30; Luc, XXI, 32 : et surtout les textes de Matthieu, XVI, 28, et de Marc, IX, 1; XIV, 25, qui semblent mieux garantis.

pas authentique ? Cette réflexion se présente d'autant plus facilement à l'esprit d'un lecteur élevé dans l'enseignement catholique, que les détails donnés relativement à la formation des évangiles ne rassurent pas sur leur valeur historique.

Mgr Duchesne admet naturellement que les évangiles résultent de la prédication apostolique.

« De cet évangile oral, nécessairement divers ont dû dériver de bonne heure des rédactions diverses, elles aussi, et incomplètes, qui, en se combinant entre elles, et se transmettant par des intermédiaires plus ou moins nombreux, ont abouti aux trois textes que nous appelons synoptiques. » (P. 147.)

« Le dépôt confié à la mémoire des gens est exposé à souffrir de leur imagination et aussi des entraînements de leur éloquence. On racontait autour de Papias que le Seigneur avait vécu jusqu'à la vieillesse (*taetas senior*), que Judas, au lieu de se pendre, comme il est dit dans l'Évangile, avait vu son corps enfler dans de telles proportions, qu'il ne pouvait plus passer, même dans les rues carrossables ; ses yeux disparaissaient sous le gonflement des paupières... ; il mourut enfin, exhalant une telle odeur, que la localité où il résidait dut être abandonnée par ses habitants, et qu'elle sentait encore mauvais au temps du narrateur. » (P. 144.) « Il est sûr que, pour le public de ces premiers temps, la concordance des récits et l'exactitude du détail n'avaient pas la même importance que pour nous. » (P. 151.)

Après ces observations suggestives, qui forcent invinciblement à réfléchir sur l'autorité des synoptiques, Mgr Duchesne avoue qu'il n'est pas sans hésitation au sujet de l'attribution du quatrième évangile à saint Jean. Quant à l'Apocalypse, il nous

dit qu'elle annonce « un règne de mille ans pour les saints avant la résurrection générale. » (P. 144.) Cette constatation reconnaît donc dans un livre inspiré de Dieu, selon la doctrine catholique, une doctrine que tous les théologiens appellent depuis longtemps « l'erreur dogmatique du *millénarisme* ». Plusieurs autres paroles du savant historien sont également troublantes pour ses lecteurs qui admettraient l'enseignement traditionnel sur le dogme de l'inspiration (1).

L'une d'elles est même très grave. Il nous dit que toutes les exégèses de la primitive Eglise « s'accordaient à donner aux textes sacrés le sens susceptible d'une application présente, que ce sens fût ou non identique à celui qui en avait été déduit lors de l'apparition de chacun d'eux ».

Pour un esprit moderne, ce procédé, que Mgr Duchesne se garde bien de caractériser, n'est que l'art des contre-sens et des équivoques érigé en méthode. Et, tout le long de l'histoire, on s'en aperçoit dans l'élaboration des dogmes.

« Les fidèles étaient chrétiens par Jésus-Christ, parce qu'un homme appelé Jésus, qu'ils n'avaient pas vu, pour la plupart, les avait appelés à lui. » (P. 42.) « Jésus, bien qu'il appartienne, par sa réalité d'homme à la catégorie des créatures visibles, tient aussi, par le fond de son être, à la divinité. Comment ? C'est ce qui s'éclaircira peu à peu. » (P. 42.)

(1) Notamment p. 39.

Ci et là, dans la suite, on assiste à cet « éclaircissement ». Grâce à une suite d'élucubrations, où la foi voit le travail de la conscience chrétienne, mais où l'esprit positif ne voit que les aberrations d'une mentalité friande de merveilleux, Jésus est peu à peu divinisé, et ceux qui, fidèles à la doctrine du premier jour, « s'obstinaient à le considérer comme un grand prophète, et ne voyaient dans son titre de Fils de Dieu qu'un attribut messianique » (p. 298), se trouvent classés parmi les hérétiques.

La divinité de Jésus obligea de formuler de nouvelles théories sur l'essence de Dieu. Elles devinrent le dogme de la Trinité. Mgr Duchesne nous le présente ainsi dans son état primitif :

« Le commun des chrétiens, au premier siècle, au temps même des apôtres, en est, sur ceci, à peu près exactement au même point que le commun des chrétiens d'à présent. Les théologiens en savent, ou du moins en disent, notablement plus long. Mais il s'agit ici de religion et non d'école. » (P. 43.)

On pourrait ainsi continuer, dans le livre, l'histoire de tous les dogmes et de tous les rites, les uns après les autres, et l'on constaterait, pour chacun d'eux, une aussi grande divergence entre ce qui fut leur point de départ et ce qu'ils sont devenus dans la théologie du Concile de Trente. Ce livre semble donc la ruine de l'enseignement traditionnel. Comment alors a-t-il pu être imprimé, non seulement sans encourir les foudres ecclésiastiques, mais encore avec une permission expresse de la censure pontifi-

eale, le double laisser passer du Père Albert Lepidi, « maître du Sacré Palais », et de Mgr Ceppetelli ?

D'abord, on peut croire, sans leur faire injure, que les illustres approbateurs ne savaient ni assez le français, ni assez l'histoire ecclésiastique pour se rendre compte des très graves conséquences qu'implique cet exposé.

De plus, l'auteur a eu recours à un certain nombre d'habiletés qui ont pu illusionner la sagacité romaine, et qui sont utiles à étudier pour montrer comment on peut concilier « la probité intellectuelle » avec l'orthodoxie officielle et devenir à la fois Monsignor et membre de l'Institut.

Dans sa préface, Mgr Duchesne commence par une bonne profession de foi. Il déclare qu'il se sent « une égale horreur pour la niaiserie de certains systèmes et pour celle de certaines légendes ». Et il ajoute : « Je crois même que, s'il fallait choisir, les légendes où il y a au moins un peu de poésie et d'âme populaire auraient encore ma préférence. » Voilà qui est rassurant.

Dans le livre, Mgr Duchesne admet, ordinairement par prétérition, les résultats de la critique. Les prétendus grands miracles de l'histoire ecclésiastique sont passés sous silence, sans être même discutés. Un lecteur qui n'est pas spécialement versé dans l'histoire ecclésiastique doit, pour comprendre l'étendue de tout ce que rejette ce livre, le comparer avec un manuel du type ordinaire et classique.

D'autre part, Mgr Duchesne n'indique jamais le conflit qui résulte de son exposé historique avec l'enseignement traditionnel, et à plus forte raison il en fait les conséquences théologiques.

Il veut tellement éviter l'apparence de la démolition et de la négation que, dans ces actes mêmes, il se donne l'air de reconstruire et d'affirmer. Obligé de parler de certaines légendes, au lieu de les représenter comme de basse époque, il leur fait l'honneur de dire qu'elles remontent très haut. L'enseignement ecclésiastique vulgaire nous assure et nous laisse croire que ce que nous appelons maintenant le symbole des apôtres a été composé directement par les apôtres. Il n'en est pas ainsi. Le texte récité de nos jours est une formule un peu augmentée, qui était traditionnelle à Rome au commencement du troisième siècle. La conclusion de Mgr Duchesne est qu'on ne doit pas hésiter à la faire remonter jusqu'à la première moitié du deuxième siècle, et il ajoute, pour nous édifier davantage encore, que, plus tôt, il y a eu sûrement des résumés succincts de la prédication chrétienne, mais il n'est pas prouvé qu'ils fussent aussi complets que notre vieille formule romaine, ni distribués de la même façon qu'elle. P. 507.

On ne sait rien sur l'histoire de Jean, fils de Zébédée, et tout ce que l'on en a raconté sont des légendes fort tardives et dénuées d'autorité. Mgr Duchesne en parle avec déférence.

« Tertullien sait *déjà* qu'il fut plongé à Rome dans



une chaudière d'eau bouillante ; sa vie, ses miracles et sa mort, ou plutôt sa mystérieuse dormition furent célébrés dans un des plus anciens romans apostoliques. » Il signale pareillement, « dès avant le quatrième siècle, l'apparition du célibat ecclésiastique ».

Personne ne se sert aussi finement des « aussi », « du reste », « cependant » et des « déjà » pour consoler et rassurer les simples. Il est d'ailleurs célèbre dans cet art, et le pratique non seulement dans les livres, mais dans ses conversations. On raconte qu'un jour, une dame fort troublée d'avoir entendu dire que la *Scala Santa* est une relique moderne, alla l'interroger avec angoisse à ce sujet : « Je l'ai déjà vue mentionnée, répondit fermement le savant, je l'ai vue déjà mentionnée dans des documents du seizième siècle. » Et la foi de son interlocutrice fut rassérénée.

Quand les conséquences de son récit sont trop évidentes et pourraient peut-être troubler ses lecteurs, il leur suggère en manière de réponse quelque précieuse considération historique, malheureusement inefficace, bien qu'en elle-même elle ne soit pas à dédaigner. Un des passages cités plus haut nous l'a déjà montré.

L'auteur y déclare très « clair » que la hiérarchie ecclésiastique tire ses pouvoirs de ceux à qui Jésus avait confié « son œuvre », œuvre que Mgr Duchesne s'est bien gardé de définir et de préciser (1).

(1) Autres exemples de ces suggestions :

« L'épiscopat unitaire n'est pas, autant qu'il parait, étranger aux institutions primitives. » (P. 90).

« Nous n'avons pas le droit d'ajouter nos convenances modernes

Quelquefois le réconfort proposé est purement verbal et consiste dans de simples précautions oratoires. Par exemple, après avoir exposé, touchant la composition des évangiles, nombre de renseignements qui inquiètent fort, relativement à leur véracité, il passe à d'autres écrits comme le *Didaché*, qui ne sont pas moins troublants pour un regard pénétrant. La transition est onctueuse et propre à éteindre les susceptibilités qu'on aurait pu rencontrer dans ce qui précède et dont on pourrait encore souffrir dans ce qui va suivre.

« En dehors de ces compositions, dans lesquelles l'Église reconnaît l'inspiration divine et qu'elle jugea dignes de prendre place parmi ses écritures canoniques, d'autres productions encore nous témoignent des sentiments de nos ancêtres dans la foi. » (P. 149.)

Quel lecteur catholique ne se sentirait en sûreté dans la compagnie de ce frère « dans la foi » qui procède avec un respect si calme à l'inventaire d'un héritage d'inspiration divine ?

La prudence de l'auteur est si grande que, dans certains cas, il estime qu'il vaut mieux donner laconiquement les faits, sans même risquer une suggestion dévote, et quitte à paraître obscur. Quand les chrétiens voulurent honorer, par des fêtes, les principales circonstances de la vie du Christ, ils étaient si loin des événements qu'ils n'en pouvaient plus

a celles dont les auteurs sacrés avaient à tenir compte. » (P. 141.)  
— Relativement au dogme de la divinité de Jésus, toute la page 42.

savoir la date. Pour célébrer sa naissance, ils choisirent le jour de la grande fête d'un dieu rival, Mithra. Comme cette habileté de la conscience chrétienne pourrait ne point agréer à la conscience moderne, Mgr Duchesne, sans insister, écrit simplement :

« Le 25 décembre *Natale Solis invicti*, était jour de fête pour les Mithriastes ; il le devint pour les chrétiens. » (I. p. 545.)

Enfin, il y a même des cas où il passe outre sans vouloir s'arrêter à des questions intéressantes. A ceux qui seraient tentés de le lui reprocher, il a répondu d'avance dans sa préface (p. xi) :

« On me pardonnera une certaine tendance à limiter ma curiosité. J'admire beaucoup les personnes qui veulent tout savoir, et je rends hommage à l'ingéniosité avec laquelle elles savent prolonger, par des hypothèses séduisantes, les perspectives ouvertes sur témoignages bien vérifiés. Pour mon usage personnel, je préfère les terrains solides : j'aime mieux aller moins loin et marcher avec plus de sécurité, *non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* »

Telles sont les précautions qui ont sans doute valu l'*imprimatur* à l'auteur. Dans sa jeunesse, il répondait à un savant qui lui indiquait un très intéressant sujet d'études : « Connaissez-vous une Compagnie d'assurances contre l'Index ? » Mgr Duchesne n'a pas découvert cette Compagnie, mais en cherchant bien, et après de longues et dangereuses expé-

riences [1], il a trouvé le moyen d'obtenir un visa tutélaire. Espérons que le Maître du Sacré Palais, un dominicain, tiendra à honneur que ses confrères les dominicains, qui siègent à la Congrégation de l'Index, ne condamnent pas un livre qu'il a laissé passer.

Beaucoup de personnes se sont demandé comment il se fait que le Vatican ait condamné des livres de M. Loisy, qui expose ces mêmes résultats scientifiques. L'une d'elles écrit à ce sujet :

Si l'on veut aller jusqu'au bout des pensées suggérées par l'auteur, on aperçoit, puissamment étayée, la synthèse faite par M. Loisy. Il y a à peine deux ans cependant, celui qu'un vicaire général du Midi appelle le plus grand apologiste de notre temps, était traité par Rome comme favorisant l'hérésie. Or, n'est-ce pas une sorte d'amende honorable qu'il reçoit aujourd'hui, puisque, si Mgr Duchesne est directeur de l'École de Rome et membre de l'Institut, il est aussi, de par le choix du Pape, membre de la Commission chargée de la révision des légendes du bréviaire, et son présent livre a reçu le plus haut *imprimatur* qu'on puisse désirer, l'*imprimatur* même du Vatican (2).

Il y a beaucoup d'exagération dans un tel commentaire; l'*imprimatur* ne constitue pas une approbation, et tous les actes doctrinaux du Vatican, depuis la condamnation de M. Loisy (1903), loin de montrer l'autorité disposée à faire « une sorte d'amende honorable », prouvent qu'il est irrévoca-

1) Sur les attaques auxquelles il fut en butte, voyez *la Controverse de l'Apostolicité et la Question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*.

(2) *Revue des Idées*, 15 février 1906, p. 112.

blement et de plus en plus formellement désavoué.

Si Mgr Duchesne et M. l'abbé Loisy, en aboutissant aux mêmes conclusions scientifiques, ont reçu un sort différent, c'est que le second s'est permis de philosopher sur ces conclusions, et de proposer une apologétique nouvelle dont il semble bien que l'Eglise ait besoin. Le même accident est arrivé au père Laberthonnière, philosophe relativement orthodoxe, qui a cru devoir élaborer une nouvelle synthèse de pensée chrétienne. Les théologiens ne peuvent pas laisser supposer que leur système soit ruiné. Ils ont fait condamner ceux qui allaient à leur secours. Mgr Duchesne n'a point eu cette naïveté. Il s'est arrangé de manière à raconter devant eux, sans encombre, une histoire pénible qui les dérange beaucoup.

Selon les épisodes de sa narration, il a été détaché, obscur, joyeux, grave, onctueux et dévot. Tantôt il lève la voix avec assurance, tantôt il la baisse avec discrétion, tantôt il continue insouciamment sans paraître aucunement penser qu'il pose de terribles problèmes, ou puisse être désobligeant pour qui que ce soit. Nous devons croire qu'il a pris le bon moyen puisqu'il a réussi, et même à un moment où les théologiens sont particulièrement susceptibles. Si dans beaucoup d'endroits le livre a l'inconvénient de présenter deux sens, dont l'un n'est accessible qu'aux initiés, il aura l'avantage de multiplier les initiés dans les milieux, où, écrit autrement, on ne l'aurait pas lu. Les procédés et les

circonstances donnent donc à ce savant ouvrage un attrait de plus. Quels tours de force ! Que de choses extrêmement hardies, résumées dans une courte phrase subtile ! A propos du grand miracle du don des langues, il écrit simplement :

« Ni le glossolale lui-même, ni les assistants ne comprennent ce qu'il dit. » (P. 48.) Et encore : « Les visions, les prophéties, les guérisons miraculeuses n'étaient guère compatibles avec la régularité du service liturgique, elles cessèrent bientôt de s'y produire ». (P. 49.)

Avec quel tact il nous présente un écrivain ecclésiastique, Jules Africain, qu'il serait mésséant de qualifier comme il le mérite :

« C'était un homme fort curieux d'antiquités : au cours de ses voyages, il vit les restes de l'arche de Noé à Apamée de Phrygie ; à Edesse, la tente de Jacob ; à Sichem, le térébinthe du même patriarche. » (P. 460.)

Le livre fourmille de ces phrases exquises. Peut-être pourrait-on le définir : *Une histoire ancienne de l'Église* racontée avec toute la science du vingtième siècle dans la langue du dix-huitième et à la barbe des théologiens du seizième.

---

## XIII

### IMPUISSANCE (1)

*Vérités d'hier? La théologie traditionnelle et les critiques catholiques* (2), tel est le titre d'un livre qui fut lancé, au mois d'octobre 1906, comme une petite bombe parfaitement confectionnée, pieusement et sûrement, au milieu du Clergé. L'auteur est un prêtre qui signe Jean Le Morin. De ses nombreux titres et dignités, il ne déclare que ses doctorats en philosophie et en théologie (3). Indiquer les autres

(1) *Le Siècle*, 31 octobre 1906.

(2) Un volume in-12. Paris, librairie Nourry. Prix, 3 fr, 50.

(3) On a dit que « Jean Le Morin était le pseudonyme d'un tout jeune homme, laïque, qui n'est ni abbé, ni docteur, etc. » (*Revue pratique d'apologétique*, 15 février 1907; *Croix*, 22 février, *Vie Catholique*, 18 mars; *Ami du Clergé*, 28 mars, et lettre de Mgr Batiffol, au *Guardian*, 13 mai). En ma qualité d'abonné à *l'Ami du Clergé* et à la *Vie Catholique*, j'écrivis à ces deux périodiques que leur bonne foi avait été surprise et que le pseudonyme de Le Morin cachait un prêtre authentique. La *Vie Catholique* fit une enquête et arriva très facilement à connaître l'auteur. Dans son numéro du 23 mars, elle publia une rectification reproduite par le *Guardian* du 22 mai. *L'Ami du Clergé*, le *Croix* et Mgr Batiffol qui, au milieu de la crise de la foi, veulent donner à leur public des consolations faciles, n'ont pas fait de rétractation.

eût rendu l'identification trop facile aux chasseurs d'hérétiques. M. Le Morin, d'ailleurs, n'en est pas un, mais il semble fatalement destiné à le devenir (1). Il pose tant de points d'interrogation !

Son ouvrage a pour but d'abord de mettre la hiérarchie catholique bien en face d'un grand nombre d'objections que formulent les gens instruits, et ensuite d'obtenir de cette hiérarchie infaillible des explications plausibles sur les conflits du dogme et de la science. Voici un extrait du petit discours qu'il adresse à ses collègues et à ses chefs :

La voix des fidèles, qui de nous ne l'a entendue s'élever grave et triste, solennelle et pressante, nous disant : « Vous dont les lèvres doivent garder la sagesse, si vous savez où est la vérité, dites-le nous ? Mais, comme nous ne sommes plus d'un siècle où la force supprime le droit, où la parole pontificale fait courber tous les fronts, où les censures de l'*Index* soumettent tous les esprits, où l'excommunication fait taire la raison, nous demandons, contre les objections sérieuses faites à nos croyances, des arguments qui forcent la conviction afin que notre foi soit une foi éclairée.

« On nous dit que ce qui était, d'après vous, vrai hier, est faux aujourd'hui, prouvez-nous que la vérité, que vous nous proposez, est éternelle. Prouvez-nous que l'Écriture sainte est la parole de Dieu et nous en défendrons l'enseignement, tout l'enseignement, jusqu'à l'effusion de notre sang. Prouvez-nous que l'Église est d'institution divine et, sans arrière-pensée, joyeux mêmes, nous lui soumettrons nos esprits et nos cœurs. Démontrez-nous que les sacrements nous viennent directement de Jésus-Christ et nous continuerons à leur

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Le Morin a quitté l'Église.



demander la vie surnaturelle de la grâce. Mais, entendez-le bien, nous voulons des preuves, une simple affirmation ne nous suffit pas, car votre enseignement engage nos destinées éternelles. Prêtres et évêques, vous êtes des hommes comme nous, et, comme nous, faillibles. Vous nous dites des choses mystérieuses d'un monde plus mystérieux encore, de qui les tenez-vous ? Quelles preuves nous donnez-vous que vous parlez au nom de Dieu lui-même ? Ah ! si c'est la divinité qui exprime ses oracles par vos lèvres, nous nous livrons à vous, corps et âme, mais de ces affirmations, si graves, et de cette mission divine nous voulons la preuve, afin que nous puissions défendre notre foi contre les incrédules et nous conformer à l'ordre de saint Pierre qui disait : « Soyez toujours prêts à répondre, pour votre défense, à quiconque vous demandera compte de votre espérance. »

Après ce préambule, l'auteur expose très fidèlement l'enseignement de l'Eglise sur un certain nombre de points essentiels ou tout au moins intéressants, et, d'autre part, aussi exactement, les difficultés que lui oppose tout homme versé dans la connaissance du passé. Pour ne pas être accusé d'inventer ou de grossir les difficultés, le rapporteur les tire de préférence d'auteurs authentiquement catholiques, — évêques, comme MMgrs Mignot et Le Camus ; professeurs d'universités, comme MMgrs Duchesne, Batiffol, M. l'abbé Boudinhon ; directeurs de séminaires, comme MM. Guibert et Hogan ; congréganistes distingués, réputés d'une solidité à toute épreuve dans la foi, tels que les Pères Durand, de Feis, Prat et Lagrange. Lorsque la juxtaposition du tableau scientifique et du tableau dogmatique est achevée, l'auteur, sans hasarder de conclusion, attend

respectueusement la solution des docteurs de la foi, les évêques et le pape infallible.

Que la hiérarchie daigne ou ne daigne pas parler (1), il faut remercier l'abbé Le Morin d'avoir pensé à nous faire un livre si franc, si honnête, si parfaitement de nature à dissiper les équivoques et les malentendus. Il faut le remercier d'avoir si bien exécuté son dessein en nous résumant de grandes lectures et en nous permettant, par de nombreuses et soigneuses références, d'étendre les investigations aussi largement qu'on le peut désirer. Nous souhai-

(1) Pour l'honneur du Clergé de France, il y a des évêques qui ne demanderaient pas mieux que de parler, mais la centralisation romaine est si forte qu'ils ne croient plus avoir la liberté d'en prendre l'initiative. L'archevêque d'Albi, Mgr Mignot, n'a pas osé réunir en volume ses lettres à son clergé, de peur que le livre ne fut mis à l'index. L'éminent prélat reconnaît cependant qu'il faudrait répondre. Dans son oraison funèbre de Mgr Le Camus, prononcée à La Rochelle, le 15 novembre 1906, il s'exprimait sur la crise présente en termes qui semblent parfois un écho au livre de M. Le Morin :

« Comme l'impiété ne désarme pas, c'est le peuple chrétien qui se tourne vers nous, ses maîtres et ses pères dans la foi, nous demande de lui expliquer sa religion et de justifier la nôtre. Il parle le langage du temps où il est né, du monde où il vit, de la science qu'il a apprise ; il nous prie de lui parler sa langue. Il le demande et nous ne répondrions pas ? nous n'essaierions pas de prendre contact avec ces âmes, de suivre ces explorateurs, de coordonner ces découvertes, de christianiser ces pensées, de rattacher cette vie qui palpite à la vie divine de Jésus-Christ ? Et nous refuserions de donner du pain à ces âmes qui en demandent, et nous laisserions dans les ténèbres ceux qui crient à la lumière ?

« Ah ! ce ne fut pas la pensée du grand travailleur dont nous honorons la mémoire. Aux questions posées, il chercha loyalement, à donner une réponse. Nier la crise, il ne le voulut pas. Il savait qu'on n'arrête pas la pensée humaine ; on l'éclaire, on la dirige on lui répond, on la redresse, on l'instruit, on ne la supprime pas. »

tons qu'il continue ses travaux et que ses livres aient une grande diffusion.

Mais si son livre est très utile pour éclairer les problèmes religieux, nous doutons qu'il les fasse solutionner, au moins dans le sens qu'il désire. L'abbé Le Morin supplie instamment la hiérarchie de fournir des explications. Il est probable que celle-ci ne bougera pas. Selon toute apparence, si elle avait quelque chose à dire, on l'aurait entendue à propos de l'abbé Loisy.

Il y a trois ans, le savant exégète traqué par des évêques zélés, s'avisa, lui aussi, de poser des questions. Il en réunit une jolie collection dans un volume qu'il appela *Autour d'un petit livre*. L'Index le condamna, le Saint-Office contresigna. Le cardinal secrétaire d'Etat, déclara au nom de Pie X, que cinq ouvrages de l'abbé Loisy regorgeaient d'erreurs, mais sans dire si les autres en sont exempts. Il n'y eut pas d'explications. On eut cependant un moment l'intention d'en donner. Le Saint-Office avait rédigé une liste des erreurs de l'exégète, mais il ne l'a pas publiée. Ce n'est pas que les mauvaises doctrines aient cessé de pulluler. Des hérétiques plus jeunes ont surgi. L'abbé Loisy lui-même a continué de travailler. Des *Morceaux d'exégèse* ont paru, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* d'abord, puis en volume. On dit que le pape a été fort peiné d'un article sur Jean-Baptiste. Néanmoins le *néo-Syllabus* attend toujours. Les comptes rendus de l'abbé Loisy se multiplient dans la *Revue critique*.

Ils deviennent, sinon plus audacieux, du moins de plus en plus terriblement clairs (1). De pieux dénonciateurs les envoient régulièrement au Vatican. Ils n'arrivent pas à faire parler le Pape infallible.

Les évêques de France lui ont aussi demandé, dans leurs deux premières assemblées plénières, de mettre fin à l'anarchie doctrinale qui ravage le Clergé non seulement ils n'ont pas trouvé d'écho, mais la correspondance romaine de la *Semaine religieuse* de Paris du 20 octobre 1966 leur recommande positivement une prudente patience. Voici ce petit sermon :

On presse beaucoup le Saint-Siège, de différents côtés, de se prononcer sur les questions au sujet desquelles la conscience catholique a été le plus troublée par les publications de la critique ultra-libérale. Il est probable cependant, que ces décisions se feront encore longtemps attendre. Ce sont précisément les hauts personnages auxquels on attribue la plus grande intransigeance qui sont le plus opposés à toute manifestation d'autorité. Ils prônent, en effet, un parti pris de très grande tolérance envers la critique, de quelque ordre qu'elle soit, du moment qu'elle ne s'attaque pas aux dogmes de l'Église. Or, il n'est pas trop malaisé, surtout à des écrivains ecclésiastiques, de discerner quelles sont, dans leurs publications, les conclusions, ou les tendances qui ne sont pas d'accord avec les dogmes catholiques. L'Église n'a vraiment à intervenir auprès d'eux que dans les cas où ils viennent à l'oublier : et de le leur faire savoir, ce n'est pas une nouveauté

(1) *L'Ami du Clergé* du 29 novembre 1966 relève, dans les comptes rendus des mois de septembre et d'octobre précédents, un certain nombre de citations qu'il juge scandaleuses au point de vue théologique, sans se demander si elles ne sont pas la vérité historique.

dont ils aient à s'offusquer. Qu'ils prennent donc une conscience de plus en plus profonde des doctrines essentielles de l'Église. Rome n'aura pas à intervenir dans l'exercice de leur ministère (car c'en est un) de publicistes et de professeurs. Et celui qui est avec l'Église, et veut y rester, ne risque pas de se tromper.

Ainsi le Vatican ne veut pas parler. Que M. Le Morin et nos évêques se le tiennent pour dit. Le peu de succès qu'a remporté l'ancien Syllabus légitime d'ailleurs pleinement les inquiétudes sur le sort qui serait fait au nouveau. Un certain nombre de vérités condamnées par mégarde sous le nom d'erreurs, cela ne tirerait pas trop à conséquence, si on avait la liberté d'en convenir et de les reprendre. Mais quand on est infaillible, il est plus facile de l'être, et de le rester, en se taisant qu'en parlant. (1)

---

(1) Au commencement de 1907, plusieurs incidents prouvèrent au pape que la crise de la foi s'aggravait singulièrement en Italie et en France. Pour y remédier, il lança le syllabus tant attendu et, un peu plus tard, l'encyclique « sur les doctrines des modernistes ». Mais il se garda bien d'engager à fond son infaillibilité dans ces deux documents.

## XIV

### L'ARGENT (I)

Un fait dont il est impossible de n'être pas frappé, c'est l'impopularité des prêtres. Malgré de grandes vertus chez beaucoup d'entre eux, une charité ardente chez plusieurs, un zèle assez répandu pour ce qu'ils estiment l'intérêt des âmes, la plupart des hommes manifestent à leur endroit une aversion qui va souvent jusqu'à l'horreur et jusqu'à la haine.

C'est, dit-on, l'effet de l'esprit du monde, de son opposition à l'esprit de l'Évangile.

Cette opposition a toujours existé, et le Clergé n'a pas toujours été aussi impopulaire. D'ailleurs beaucoup aiment l'Évangile, qui pourtant n'aiment guère ses prétendus ministres.

On accuse la « mauvaise » presse, la Franc-Maçonnerie, que sais-je encore. Alors, pourquoi le succès de la « mauvaise » presse, sinon parce qu'en s'attaquant à eux, elle répond à l'état de l'esprit public ?

(1) Novembre 1906.

Pourquoi tant d'hommes entrent-ils dans la Franc-Maçonnerie, et y font-ils œuvre d'anticléricisme, sinon parce qu'ils détestent déjà l'Eglise ?

Evidemment, les causes, au moins les principales, sont ailleurs. Ce n'est pas chez les adversaires du Clergé, c'est chez lui qu'il faut les chercher.

D'abord son caractère général, son manque de franchise, ses allures cauteleuses, déplaisent souverainement, surtout en France où l'on aime avant tout la droiture. Ensuite la mythologie morte, qu'il s'obstine à prêcher n'intéresse presque plus personne. Mais ce qui lui aliène bien davantage l'esprit du peuple, c'est son avarice.

Malgré le désintéressement et la charité de nombre de ses membres, le Clergé se montre, en effet, beaucoup trop avide d'argent. Le mal est bien ancien, puisque le Pasteur d'Herma s'élevait déjà, au second siècle, contre les ministres de l'Eglise qui pillaient les veuves et les orphelins, appliquant ce qu'ils recevaient à leur propre soulagement et non à celui des pauvres.

Le prêtre, dit-on, doit vivre de l'autel. Et voudrait-on lui en contester le droit, les frais du culte entraîneraient toujours le besoin de recevoir quelque chose des fidèles.

Assurément. N'abuse-t-on pas cependant de cette nécessité ?

Vous entrez à l'Eglise. C'est la maison de Dieu, celle de tous ses enfants, la vôtre par conséquent. Vous y êtes chez vous. Seulement, si vous voulez

vous asseoir ou vous agenouiller autrement que dans la poussière, il faut payer. Il y a même des places pour toutes les bourses. En voici de mauvaises pour ceux à qui on ne peut prendre qu'un ou deux sous. Quant aux bonnes, M. le Curé les tient soigneusement entourées d'une barrière. L'accès n'en est permis qu'à ceux qui donnent davantage. Ailleurs, c'est à l'année qu'on loue les places ; elles s'adjugent à l'encan.

Vous avez payé, la place est à vous. A peine y êtes-vous installé, qu'on vient vous secouer une bourse sous le nez. Vous étiez en train de prier. Dieu attendra. Remettez la main à la poche en faveur de ses ministres.

Vous venez écouter un prédicateur. Entrez, la parole de Dieu est gratuite, à condition toutefois que vous restiez debout sous le porche, où vous vous fatiguez sur vos jambes, tout en n'entendant presque rien. Pour vous placer dans les bas côtés, payez ; pour franchir la barrière de la nef, surpayez. Rien pour la parole de Dieu, c'est entendu ; seulement, pour les chaises, un peu plus que les jours où ces messieurs n'ont pas de prédicateur à vous servir.

Vous voulez vous marier ? Ils sont à votre disposition, et n'allez pas croire qu'ils vous feront payer un sacrement. Néanmoins, il faut présenter votre acte de baptême ; vous le paierez. Une attestation de première communion ; vous la paierez. Trois bans sont indispensables ; mais il y a moyen de s'arranger.



Payez, et l'on vous dispensera d'un ou de deux. Puis, voyez si vous n'avez pas quelque empêchement canonique. C'est un obstacle tel qu'il annulerait le Sacrement. Pourtant, on peut vous procurer une dispense, moyennant finances, bien entendu. Enfin, tous les obstacles sont levés ; il n'y a plus rien que le sacrement à recevoir. Cela, c'est gratuit, ils vous l'ont dit. Seulement, vous ne voulez pas être expédiés dans un coin. Vous désirez une certaine pompe. Ils tiennent cet article-là. Orgue, chants, tapis, fleurs, illumination de l'autel, tous les vicaires et jusqu'aux prêtres habitués, avec des cierges à la main, Monsieur le Curé en personne, vous aurez tout, ou seulement une partie, selon ce que vous paierez. Et quand vous aurez acquitté la note, on profitera de l'occasion pour vous faire défiler à l'offrande et faire encore une petite quête. Enfin, vous signerez votre acte de mariage, dont il vous faudra plus tard quelque extrait, que vous paierez encore.

Dieu a béni votre union, comme on dit en pieux langage. Menez le petit pour le baptême. Un sacrement, vous savez, c'est gratuit. Seulement, si vous le faisiez administrer sans quelque pompe, cela ferait mauvais effet. La pompe se paie. D'ailleurs, l'usage est de ne pas oublier ces messieurs dans la distribution des dragées, et leur boîte se distingue des autres par l'offrande que vous y placez.

L'enfant grandit. Il faut le conduire au catéchisme, en vue de sa première communion. Oh ! cette fois-ci, ne craignez pas pour votre bourse, on va le sugges-

tionner gratuitement. Il est vrai que les mamans qui font des cadeaux sont toujours mieux vues que les autres. Leurs chérubins sont l'objet de tendresses particulières.

Enfin, voici le grand jour : l'enfant va recevoir pour la première fois l'Eucharistie. L'Eucharistie c'est un sacrement : gratuit par conséquent, la première fois comme les autres. D'ailleurs, les hosties ne sont pas chères. Seulement, il faut un cierge, que vous mettez votre amour-propre à fournir le plus beau possible. Il reste au clergé qui revend la cire <sup>1</sup>.

Puis n'oubliez pas qu'on vient à l'offrande, et que sur un plateau bien découvert, chacun se fait priser selon ce qu'il dépose.

La mort a frappé chez vous. Gardez-vous pour le cher défunt d'un enterrement civil ; c'est impie, et très mal vu. D'ailleurs, quoiqu'il ne s'agisse pas ici d'un sacrement, les prières et l'eau bénite ne coûtent rien. Mais il y a toujours la pompe. A vous de choisir. Ils tiennent toutes les classes. Pour l'homme de bien, mort pauvre, un dépôt rapide de sa bière de sapin dans un bas côté sombre, entre deux simples cierges, devant un vicaire pressé, assisté d'un bedeau grognon. Pour les usuriers et les prostituées,

1) Dans certaines paroisses on se garde bien de laisser allumer aux enfants leurs cierges qu'on revend. Dans d'autres on fournit les cierges moyennant cinq francs. Les mêmes cierges peuvent alors resservir d'année en année, et les cinq francs sont un bénéfice presque net.

qui ont fait fortune, on décore toute l'église ; ces messieurs viennent tous, M. le Curé compris : on chante longtemps, et tout le monde a la mine satisfaite. Il ne s'agit que de leur faire une part suffisante dans la mammonne d'iniquité.

C'est ainsi sur toute la ligne. L'offrande du pain béni à la grand'messe, les messes dites à des intentions particulières, les recommandations nominales de défunts au prône, le commerce des cierges aux portes des églises et dans certaines chapelles, le récitation d'Évangiles avec apposition de l'étole sur la tête des fidèles, les relevailles de femmes récemment accouchées, les pèlerinages, sans compter les trones et les appels directs à la bourse du haut de la chaire, sont autant de moyens d'imposer les fidèles. J'en oublie probablement beaucoup.

Et le confessionnal ! Combien de fois ne s'en sert-on pas pour se procurer des renseignements sur les familles, connaître leurs ressources, soupeser les chances d'en tirer quelque chose, ou pour capter la générosité des esprits faibles !

Dans certaines congrégations, qui ont été expulsées ou dissoutes récemment, on reconnaissait les religieux qui confessaient, à ce qu'ils étaient beaucoup mieux vêtus que leurs confrères. Ces mêmes religieux recevaient fréquemment de leurs pénitents et pénitentes des livres, d'élégant papier à lettres, parfois des cigares, et l'argent nécessaire pour faire, chaque année, un petit voyage de vacances, pèlerinage ou station balnéaire. Ces abus n'étaient point

particuliers aux congrégations, ils subsistent et ils fleurissent dans le Clergé séculier, quoique moins largement, parce qu'il n'intéresse pas les cœurs sensibles autant que les bons pères qui avaient fait vœu de pauvreté.

L'épiscopat n'est pas plus innocent que le bas clergé. D'abord il tolère ou même il approuve formellement ces pratiques. Puis lui aussi fait argent de tout, même au mépris des défenses les plus formelles des Conciles. Ainsi le Concile de Trente interdit sévèrement aux évêques de percevoir quoi que ce soit pour la collation des Saints Ordres, ou même à l'occasion de cette collation. Et les séminaristes n'ont aucun besoin de certificat pour la réception de chaque ordre, au moins tant qu'ils restent dans le même séminaire. Cela n'empêche pas que, dans certains diocèses, pour la tonsure, pour les Ordres mineurs, pour le sous-diaconat, pour le diaconat, pour la prêtrise, on les oblige à prendre des lettres testimoniales qu'on leur fait payer chaque fois.

Cela n'empêche pas non plus que dans certains diocèses, on fait payer au prêtre le *celebret*, c'est-à-dire la lettre testimoniale, auquel il a strictement droit pour dire la messe en voyage dans un diocèse étranger.

Les lois de l'abstinence et du jeûne ne semblent plus faites que pour donner matière à des dispenses qui sont autant d'occasions obligatoires pour les fidèles d'ouvrir encore leur bourse au profit des caisses épiscopales. Mais la chose est bien plus

sensible encore pour les empêchements dirimants du mariage.

A quoi bon ces empêchements, sinon à motiver la dispense et à la faire payer ? Les prétendues raisons canoniques ne paraissent être que prétextes hypocrites, puisqu'il y en a toujours quelque une. A défaut de l'âge des contractants, de la petitesse du lieu (moins de quinze cents âmes), du scandale à faire cesser, de l'insuffisance de dot, de la qualité d'orpheline, de la charge d'enfants chez une veuve, de l'infirmité ou de la flétrissure morale, on se contente de la crainte du mariage civil, crainte qui existe toujours, des que les parties le veulent bien...

Pour être plus sûrs d'être payés, les évêques n'acceptent aucune demande qui ne soit présentée par le curé des parties, et le curé est responsable du paiement, par là même qu'il a fait la présentation.

Sans doute, le peuple ne se rend pas compte de tout cela, ou il n'y pense guère. Il en sait, il en voit assez cependant pour constater qu'avec le Clergé, malgré la prétendue gratuité de ses services, il faut sans cesse ouvrir sa bourse.

L'impression désagréable qui en résulte coïncide avec la diminution générale de la foi. Beaucoup de gens, en France, veulent qu'on baptise les enfants, qu'on bénisse les mariages et les funérailles. Et ces rites traditionnels auxquels ils tiennent, et qui pour eux sont parfois toute la religion, ces rites leur donnent lieu seulement de constater la différence qui

existe entre l'Église moderne et l'Évangile, entre l'idéal religieux et les pratiques sacerdotales.

Ah ! si le peuple pouvait entrer dans nos églises sans jamais apporter que des offrandes absolument libres, si l'odieuse distinction entre les riches et les pauvres s'éteignait à leur seuil, si le chrétien vivant ou mort, quelle que soit la pompe ou la simplicité du cortège qui l'a accompagné jusque-là, était reçu indistinctement avec les mêmes honneurs, les mêmes cérémonies, les mêmes prières, soit pour son mariage, soit pour ses funérailles, dussions-nous n'avoir plus qu'une croix et des chandeliers de bois sur nos autels, nous serions moins impopulaires!...

C'est fort beau, dira-t-on peut-être ; mais il faut que le prêtre vive : les évêques ont besoin de ressources, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour le personnel qui les entoure.

Il faut que le prêtre vive, sans doute. Pourquoi ne gagne-t-il pas sa vie par son travail, en dehors de son ministère ? Débarrassez-le de l'obligation de figurer à tant de convois ou de mariages, obligation qui n'a d'autre utilité que de flatter la vanité des familles, et de leur faire ouvrir plus largement leur bourse, il lui restera bien assez de loisirs pour exercer un travail lucratif. Ce travail, fût-il manuel, n'est incompatible ni avec la dignité, ni avec les occupations du sacerdoce. Jésus était charpentier, saint Paul faisait des tentes, et pendant les premiers siècles, les plus féconds, les plus glorieux pour

l'Eglise, on vit longtemps les prêtres pourvoir à leurs propres besoins par un travail indépendant de leur ministère. En 398, le quatrième Concile général de Carthage (1) faisait encore une obligation à tous les cleres ayant la force de travailler, d'apprendre des métiers et de gagner leur vie, c'est-à-dire leur nourriture et leur vêtement, soit par un métier, soit par l'agriculture. Si ces règles revivaient, le peuple n'en serait pas choqué, comme il l'est de voir aujourd'hui le prêtre trainer son oisiveté dans les maisons riches, courir journellement les routes pour aller dîner chez ses confrères et s'installer à une table de jeu pendant des journées entières (2). D'ailleurs il resterait toujours les offrandes volontaires des paroissiens. Elles arriveraient là où il y a de vrais fidèles. Elles seraient d'autant plus larges qu'on verrait le prêtre plus désintéressé et plus dépourvu d'autres ressources. Là où elles feraient défaut, on constaterait que les populations ne veulent pas de prêtre. De quel droit prétendre leur en imposer ?

(1) Canons 51, 52 et 53.

(2) Dans un grand nombre de diocèses de France, sinon dans tous, les réunions de curés autour de la table sont journalières. Chacun reçoit les autres à tour de rôle. Après le dîner, commencent d'interminables parties de cartes. Dans le diocèse de Rodez, Mgr Bourret, un des rares évêques qui auraient voulu pousser leur clergé à l'étude, avait défendu à ses prêtres de jouer pendant plus de deux heures consécutives. Aussi quittaient-ils docilement le jeu, dès que les deux heures étaient révolues. Seulement, après avoir pris l'air cinq minutes, ils venaient reprendre la partie interrompue, en faisant des gorges chaudes sur la façon ingénieuse dont ils conciliaient l'obéissance sacerdotale avec l'amour de la dame de pique.

Les évêques ont besoin de ressources pour le personnel qui les entoure. Oui, tel que ce personnel est aujourd'hui constitué. Mais sa principale occupation est de parader à côté du prélat. Que les évêques renoncent à cette pompe que le Christ et les apôtres n'ont point connue, ou qu'ils fassent parader d'autres prêtres à tour de rôle. Pour le reste, qu'ils se contentent des vicaires généraux. Qu'ils les déchargent, en même temps qu'ils se déchargent eux-mêmes, d'une foule de détails que la tradition de tout concentrer dans leurs mains rend seule nécessaire ; ils suffiront à tout. Au besoin, d'autres prêtres ne demanderaient pas mieux que de consacrer une partie de leur temps à les aider...

Mais, dira-t-on, faites s'il se peut que l'entretien des pasteurs soit moins onéreux pour le troupeau ; faites que les gens reprennent vers l'église un chemin que les tarifs de chaises, de mariages, d'enterrements, vos barrières autour des nefs, votre amour des riches et votre mépris des pauvres, leur ont fait oublier. Les Évangiles en deviendront-ils plus authentiques ? Et la vieille foi, celle que voudra encore inculquer votre clergé réformé, en sera-t-elle plus vraie ?

---



## CONCLUSION

« Ces heures, où toutes les issues semblent barrées sont les grandes heures de la Providence (1). »

Au moment où j'achève de décrire cette fiscalité scandaleuse, un grand nombre d'évêques la suppriment dans leurs diocèses. Une réforme, que personne n'aurait osé espérer quelques mois auparavant, s'impose par toute la France. Bien plus, une simplicité forcée va encore diminuer l'impopularité de l'Eglise. Les évêques ont quitté leurs palais inaccessibles aux pauvres gens. Les curés abandonnent leurs presbytères, la maison bourgeoise du village. Tiré de ses confortables retraites, lancé au milieu du monde, le Clergé apprendra rapidement les véritables aspirations et les vrais besoins religieux de ses contemporains. Des changements plus grands encore se préparent. On dit même que les prêtres quitteront ces églises où tout est Dieu, excepté lui. *Fiat ! Fiat !* Quand nous y rentrerons, nous les

(1) Renan : voyez ci-dessus page 72.

trouverons débarrassées des saints apocryphes, et nous aurons désappris les dévotionnettes fétichistes.

Est-il possible qu'après avoir abandonné les pratiques abusives dont il vivait, le Clergé conserve les enseignements surannés qui paralysent son action et stérilisent son influence? N'ayant bientôt plus aucune raison de croire à leur valeur absolue, ne s'en détachera-t-il pas peu à peu? Ne sera-t-il pas amené à reconnaître que tout ce qui disparaît maintenant n'était qu'une forme passagère et particulière de l'éternel sentiment religieux? Ne lui cherchera-t-il pas, ne lui trouvera-t-il pas une expression adaptée à l'âme moderne?

D'autre part, dans le débordement actuel du matérialisme, la vieille Eglise, qui à beaucoup semble inhabitable et ruinée, n'apparaîtra-t-elle pas comme l'unique asile et le rempart inexpugnable des idées morales et des croyances spiritualistes? Nombre de ses contempteurs d'aujourd'hui viendront s'y attacher aux trois vrais mystères : Dieu, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme.

Et n'est-ce point ainsi qu'en dépit des démolisseurs radicaux et des dogmatistes pétrifiés, le Clergé de France aura trouvé la solution de la crise présente et le dénouement d'une situation qui semblait naguère sans issue?

---

# APPENDICE

---

## I

### LA CRISE CATHOLIQUE (1)

Lorsqu'on lit un manuel d'histoire, on voit que les inquiétudes de conscience, les discussions théologiques, les rivalités politico-religieuses ont toujours troublé le cœur humain. Parfois la lutte est plus particulièrement poignante et radicale : alors une ancienne forme religieuse disparaît devant une nouvelle foi destinée à la supplanter, peut-être complètement. Les chrétiens sont présentement, à mon avis, dans une de ces périodes spécialement critiques. Chez les individus les plus savants, chez les peuples les plus civilisés qui, par leur naissance ou par leur histoire, sont censés adhérer à l'enseignement de Jésus, l'idée

(1) Je lus ce rapport au Congrès religieux tenu à Boston, le 25 septembre 1907.

religieuse, le sentiment religieux sont entrés dans une phase extrêmement grave. L'Église romaine, malgré sa constitution strictement autoritaire, n'échappe pas plus aux dangers de la situation que les autres Églises, où les théories du libre examen sont rigoureusement appliquées.

Prêtre de cette Église, je voudrais vous exposer la manière particulière dont elle ressent cette crise. Si exactes que soient vos informations sur ce sujet, j'espère pouvoir les préciser et les compléter en quelques points, comme peut le faire, pour ceux du dehors, quelqu'un du dedans. Ai-je besoin d'ajouter que nul plus que moi n'a aimé son Église, que nul plus que moi n'a ressenti douloureusement ses faiblesses et ses troubles, ni cherché à les connaître exactement, afin d'aider selon ses forces à y remédier en toute efficacité ?

Les catholiques à qui l'enseignement traditionnel ne suffit plus, ceux qui, par suite de leur culture historique et philosophique, souhaitent que l'autorité ecclésiastique accorde plus de liberté dans la pensée et la discipline, sont actuellement en très grand nombre. Consciemment ou non, les catholiques instruits s'éloignent tous, plus ou moins, d'une orthodoxie formulée dans le système historique et philosophique du moyen-âge, époque où l'on n'avait sur le passé de l'humanité et sur la nature que des notions véritablement enfantines. Mais, pas plus que tous les êtres vivants, les variétés de ces libéraux ne peuvent être déterminées dans un classement absolu. Si l'on

tient compte des tendances capables de servir à la définition d'un groupement plus ou moins homogène, et où l'on comprend nécessairement des personnes dont les opinions diffèrent par plus d'une nuance, on peut répartir ces libéraux en trois grandes catégories.

La première est celle des catholiques, relativement orthodoxes, qui croient à la fondation de l'Eglise par le Christ, deuxième personne de la Trinité incarnée dans un homme. Ils admettent que le pape est chef de l'Eglise, comme successeur de Pierre à qui Jésus aurait dit (à lui et, en sa personne, à ses successeurs) : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ». Mais s'ils sont convaincus que l'autorité de l'Eglise romaine est légitime, ils avouent que cette autorité a été quelquefois exercée par des hommes ignorants, incapables et vicieux. Ils pensent qu'il existe dans l'Eglise des pratiques fâcheuses ou surannées, qu'il importe de réformer, et des opinions mal fondées ou erronées qu'il faut modifier. Un point leur tient particulièrement à cœur : ils n'aiment pas l'ingérence du pouvoir spirituel dans les questions temporelles. Ils désavouent l'Inquisition. Le Syllabus de 1864, leur paraît une manifestation mal venue et inopportune. Si l'adaptation de la vieille Eglise aux nouvelles sociétés politiques les préoccupe particulièrement, ils se montrent, sur le terrain scientifique, également imbus des mêmes principes libéraux. Ils réclament pour les savants et les érudits plus de latitude. Ils racontent

volontiers l'histoire de Galilée, pour donner aux théologiens une sage circonspection. Ils admettent l'inspiration de la Bible, mais ils tendent à la restreindre aux choses de la foi et des mœurs. Sans les prohibitions du pape, ils n'hésiteraient point à déclarer que, sur les autres matières, les livres saints peuvent renfermer des erreurs. Enfin, de même qu'ils estiment qu'en politique le temps de l'absolutisme et des coups d'Etat est passé, ils veulent que les affaires de conscience se résolvent avec des raisons, par la persuasion et non point avec des anathèmes ni des excommunications.

Le second groupe est mieux informé des conclusions des sciences historiques. Il sait plus exactement quel fut l'enseignement du Christ. Jésus crut imminente la venue du royaume messianique et, par conséquent, il ne fonda pas d'Eglise. Il n'a pas songé non plus à s'identifier au Dieu éternel. Il se croyait homme et ce ne fut que par une suite d'équivoques et de malentendus que les disciples de ses disciples l'adorèrent lui-même comme Dieu.

Beaucoup de catholiques admettent ces conclusions. Ils ont résolu le problème fondamental de la personnalité de Jésus et rejettent la mythologie du christianisme. Au fond, ce sont des théistes ou des déistes, qu'on peut appeler, à cause de leur attachement pour certaines traditions, des déistes chrétiens.

Chez d'autres catholiques, enfin, — c'est le troisième groupe, — la perte des anciennes croyances est encore plus extrême.

Beaucoup d'entre vous, peut-être, ne connaissant pas très bien la mentalité catholique, ne savent pas qu'une des plus grandes et des plus fréquentes tentations qui assaillent le fidèle de l'Église romaine est celle du tout ou du rien. Ou Dieu s'est constitué sur la terre un vicaire infallible et a fondé une Église visible, hors de laquelle il n'y a pas de salut, ou les angoisses et les douleurs dans lesquelles l'homme est abandonné prouvent qu'aucun être supérieur n'existe, car un être supérieur aurait pitié de lui ! Comme Dieu n'a pas fondé d'Église, ni établi de pape, Dieu n'existe donc pas. Le déisme est un résidu mythologique. Avec la personnalité de Dieu s'écroulent les idées de l'immortalité de l'âme, — un mythe ou une impossibilité, — et du libre arbitre, — une illusion. A ces deux mots ne correspond aucune réalité ontologique. Nos pères ont cru tout cela. Notre civilisation a été fondée sur ces croyances. Nous en avons dans le sang des traces ineffaçables, qu'auront encore, quoique à un moindre degré, nos descendants éloignés. Nous ne devons, nous ne pouvons pas rompre avec ce passé. Il nous faut laisser tomber, tout doucement ces conceptions mortes ou les transporter avec précaution dans ce musée commode qu'est l'histoire des religions. En attendant, ce qu'ils appellent une ère scientifique, ceux qui raisonnent ainsi, restent et se disent catholiques, — des catholiques positivistes, des catholiques athées, si vous le voulez.

Telles sont donc les trois grandes catégories de

ceux qu'on appelle maintenant indistinctement, les « catholiques libéraux », les « catholiques modernistes », les « catholiques progressistes ». En réalité, il n'y a que le premier groupe qui mérite vraiment ce nom. Logiquement et d'après le sens historique des mots, les deux autres groupes ne sont plus catholiques ni même chrétiens. Ils le sont seulement par politique et en se rattachant à la religion de leurs pères, au moyen d'interprétations symboliques, plus ingénieuses que fondées.

Que les vrais catholiques libéraux, en restant dans l'Église, soient conséquents avec eux-mêmes, on doit, ce me semble, l'accorder. Puisqu'ils croient à l'institution divine de la papauté, ils ne doivent pas se séparer de l'évêque de Rome. D'après leurs propres théories, la réforme, pour être légitime et efficace, ne peut se faire que par l'autorité et avec elle. Ils la supplient donc de bien vouloir se moderniser et ils attendent.

Il est plus difficile de comprendre que des déistes ou des athées veuillent continuer de faire extérieurement profession de catholicisme. Mais c'est un fait. Il y a sans doute parmi eux des partisans de l'axiome : « Un honnête homme ne change pas de religion. » Certains pensent également que la forme religieuse qui ne leur convient plus est encore excellente pour le peuple et qu'il ne faut pas l'ébranler. Il se peut aussi que les ecclésiastiques qui ont perdu leurs croyances soient retenus par leur prébende. Si les uns restent parce qu'ils ne peuvent



pas faire autrement, d'autres restent par prosélytisme pour travailler plus commodément à libérer leurs coreligionnaires. Certains, enfin, vont jusqu'à caresser l'idée de désaffecter l'Église, de la laïciser. Les uns, les théistes, veulent en faire une église théiste, catholique, toujours en ce sens, qu'elle sera universelle, mais vidée de son christianisme. Les autres, les athées, veulent la transformer en une société de culture morale, l'institutrice et la gardienne du devoir, de l'idéal que l'humanité poursuit dans son effort pour le bien, et qu'elle figure, disent-ils, sous les symboles de Dieu et d'immortalité !

Tous ces prétendus catholiques travaillent; parlent et écrivent pour assurer le triomphe de leurs idées. Mais les uns et les autres, même les plus modérés, sont obligés à de grandes précautions pour ne pas heurter de front les autorités religieuses, et pour ne pas rebuter les coreligionnaires timorés qu'ils veulent gagner à leur cause. De là cette extraordinaire variété de subtilités qui caractérise le catholicisme progressiste ou moderniste. Le lecteur ingénu s'y perd. Il ne comprend rien à ces écrits dont les uns semblent catholiques sans être chrétiens, et dont les autres sont chrétiens sans être catholiques, dont certains expriment des concepts panthéistes, monistes, agnostiques, avec une terminologie orthodoxe, selon le procédé que les novateurs appellent « la réinterprétation des formules ».

Grâce à sa prudence, cette tactique a eu beaucoup de succès. La diffusion des conclusions de l'histoire et l'impossibilité de comprendre actuellement des dogmes formulés dans le système philosophique du moyen-âge, ont causé dans tout le monde catholique une crise de croyances. Ceux qui en souffraient se sont précipités sur cette littérature progressiste, et l'on peut dire qu'elle a maintenant des néophytes dans tous les pays. Leur prototype le plus modéré a pour pseudonyme « Giovanni Selva » et son père, le sénateur italien Fogazzaro, dit que son nom véritable est Légion : « Il vit, pense et travaille en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique comme en Italie. Il porte la soutane et l'uniforme comme la redingote. Il se montre aux Universités, il se cache aux séminaires. Il lutte dans la presse, il prie au fond des cloîtres. Il ne tient presque plus de sermons, mais il tient des conférences. Il est exégète et historien, théologien et savant, journaliste et poète. Il n'écrit pas toujours, il n'est parfois qu'un lecteur passionné, qu'un croyant doublé d'un penseur. Il est républicain, il est royaliste, il est démocrate chrétien, il est simplement libéral » (1).

L'étendue et la profondeur de cette crise alarment vivement l'autorité ecclésiastique.

On peut diviser la hiérarchie actuelle de l'Église en deux catégories de prélats, les sincères et les politiques.

(1) *Les idées religieuses de Giovanni Selva*, dans **Demain** numéro du 8 février 1907.

Les sincères ne se rendent pas compte des blessures mortelles qu'a infligées l'histoire à leur théologie. Ils croient que l'orthodoxie leur a été confiée comme un dépôt et que les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Aussi ne veulent-ils consentir à aucun acommodement doctrinal, à aucune retouche dans leurs enseignements.

Les politiques, eux, savent combien la critique a miné les croyances et quels dangers court l'Eglise. Les uns, — ce sont la minorité, — disent : « L'Eglise s'est trompée, elle meurt. Enterrons la synagogue avec honneur. Faisons à notre vieille mère de belles funérailles. Laissons tomber ses dogmes, gardons son esprit de charité, de dévouement, de sacrifice. » Les autres disent : « Il se peut que la critique soit la vérité et que la vérité soit assurée du triomphe final. Mais reconnaître la vérité serait notre mort immédiate. A un suicide, nous préférons une lente mort naturelle. Nous fermons les yeux et les oreilles devant la vérité. »

Le pape actuel est non-seulement un homme sincère, mais encore un homme simple. Des traditions de l'Eglise, il croit beaucoup plus que le commun des théologiens orthodoxes savants. Pour vous donner une idée de sa mentalité, il me suffira sans doute de vous dire qu'il s'est constitué le défenseur de la légende de la *Santa Casa* de Lorette. Il croit que la maison dans laquelle s'est opérée la conception de Jésus a été transportée en Italie par des anges.

Aussi Pie X n'entend-il pas qu'on lui change sa religion, le vieux catholicisme du moyen-âge.

Après avoir multiplié les avertissements, les plaintes et les menaces, il a déclaré dans son allocution du 17 avril 1907, les novateurs rebelles :

« Rebelles sont ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution des dogmes, sur le retour au pur évangile, — c'est-à-dire à l'Évangile émondé, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des Conciles, des maximes de l'ascétisme, — sur l'émancipation de l'Église, à leur manière nouvelle, sans se révolter afin de n'être pas chassés, sans se soumettre, néanmoins, pour ne point manquer à leurs propres convictions ; enfin, sur l'adaptation aux temps présents, en tout, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, très indulgente envers les incroyants, mais qui assure à tous la voie de la ruine éternelle. » « Toutes ces erreurs et mille autres semblables, ils les vulgarisent en des opuscules, des revues, des livres ascétiques, et jusque dans des romans ; ils les enveloppent de certains termes équivoques, de certaines formules nébuleuses, pour ménager une échappatoire toujours prête à la défense, de manière à ne pas encourir de condamnation ouverte et à prendre cependant les imprudents dans leurs filets ».

Aussi le pape a-t-il frappé énergiquement. En vertu des mesures qu'il a prises secrètement ou publiquement, le P. Tyrrell ne dit plus la messe

depuis dix-neuf mois, l'abbé Loisy depuis onze mois, l'abbé Murri, depuis six mois.

Sont donc privés de leurs pouvoirs sacerdotaux, en Angleterre, le plus grand apologiste philosophique de l'Eglise, en France, son plus grand apologiste historique, en Italie, l'apôtre qui voulait réconcilier l'Eglise et la démocratie.

Plus tard, le 4 juillet dernier, Pie X, a fait lancer par l'Inquisition un nouveau syllabus condamnant à peu près toutes les conclusions des sciences religieuses.

Enfin, dans une Encyclique publiée le 8 septembre, il a répété les mêmes condamnations. Mais ces actes pontificaux restent sans résultat pratique. Comme auparavant, le pape est pris dans l'alternative ou d'excommunier un grand nombre d'hérétiques, ce qui causerait beaucoup de trouble dans l'Eglise, ou de les y tolérer en sachant qu'ils continuent leur redoutable œuvre de transformation.

Quoiqu'il fasse, il y a devant lui quelque chose qui ne s'arrêtera pas : c'est la vulgarisation de l'histoire. Avec elle, la crise présente deviendra sans cesse plus radicale et plus terrible.

L'Eglise romaine la surmontera-t-elle ? Elle a remporté de grandes victoires contre la raison, notamment au XV<sup>e</sup> siècle, quand, à la suite de l'humanisme, la raison se ressaisit, devant les légendes du moyen-âge, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand, après l'éveil des sciences, la raison commença de connaître les lois de l'univers. Mais les tentatives

d'affranchissement qui se produisirent alors ne se passèrent que dans une petite élite. L'orthodoxie chrétienne était encore très puissante, par ses richesses, par son alliance avec les pouvoirs monarchiques ; elle sut dominer la raison encore mal armée. Maintenant les solutions du problème de Jésus sont très claires, et les institutions romaines de l'index et de l'inquisition ne peuvent plus entraver la liberté de la presse. Sapée dans ses bases historiques, l'Église romaine semble être comme les autres orthodoxies moins caractérisées, obligée de disparaître ou de s'adapter aux nouvelles conceptions religieuses.

Mais l'Église romaine peut-elle s'adapter ?

L'Église qui s'est déclarée infaillible, qui a imposé comme des dogmes tant d'erreurs historiques, qui dit anathème à toute tentative d'interprétation nouvelle, l'Église romaine n'est-elle pas pétrifiée ? Peut-on espérer une autre ligne de conduite des papes de l'avenir ?

Il y a eu des papes savants, des papes tolérants, des papes sceptiques même. Quelle attitude ont-ils prise devant la vérité ? Quelle attitude ont-ils gardée devant les questions de justice et de charité, spécialement devant l'importante question de la réunion de la chrétienté. Comme le disait un grand historien : « Ce n'est pas le même pape, mais c'est toujours la même papauté ».

Et en face de cette papauté, il n'y a plus les hommes timides, respectueux et timorés d'autrefois.

Les générations nouvelles sont, avant tout, éprises de logique et de sincérité. En réponse à des fins de non-recevoir, nous entendons en France le cri de l'esprit moderne : « L'Église n'admet pas qu'elle se trompe, elle ne revient pas d'une fausse opinion. A qui lui démontre sa faute, elle répond par l'anathème. Plutôt que de tendre la main à la Justice, elle embrasse la Fatalité. C'est pour cela qu'il ne lui sera fait aucune grâce et qu'elle boira, jusqu'à la lie, le calice de ses ignorances et de ses adultères. » (1)

Fils et héritiers des réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle, vous voyez commencer dans cette Église romaine qui a condamné vos pères, une lutte religieuse plus savante et plus radicale que celle de Wicléf, de Jean Huss, de Luther et de Calvin.

Grandes sont notre douleur et notre détresse, à nous sur qui s'écroule l'antique et vénérable sanctuaire où nous nous croyions en sûreté ! Pour vous, qui avez toujours considéré que l'institution ecclésiastique de Rome n'est pas toute l'Église, et que son action n'est souvent qu'une tyrannique oppression, vous ne pouvez pas être surpris de nos ruines, de nos souffrances, et des combats qui nous attendent. Vos pères et vous-mêmes vous avez connu les mêmes vicissitudes, et, à la sueur de votre front et dans les larmes de votre cœur, vous vous êtes

(1) Proudhon, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, tome II, p. 159.

reconstruit des abris religieux où vous vivez en paix et pleins d'énergie pour le service de Dieu et de l'humanité ! Dans nos angoisses présentes, votre expérience reste notre encouragement et notre espérance.

---



## II

### LA FOI CHEZ LES PRÊTRES

Au mois de janvier 1905, l'abbé de Meissas (1) m'envoyait les observations suivantes à propos des réflexions de M. Drumont, que je venais de citer :

« On n'est pas forcé d'être prêtre : l'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager ; mais quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir. » (Voyez ci-dessus, page 59.)

« Permettriez-vous à un vétéran du sacerdoce de revenir un peu là-dessus ? »

« On n'est pas forcé d'être prêtre. » Non, sans doute ; mais le goujon non plus, n'est pas forcé de mordre à l'hameçon, ni le lapin de se prendre au collet.

(1) Né à Paris le 30 novembre 1837, mort à Issy-les-Moulineaux, le 9 octobre 1906. Il fut vicaire à Auteuil, chapelain de Sainte-Geneviève, aumônier de l'hôpital Greffulhe, des Frères de Saint-Jean de Dieu, du collège Rollin et professeur libre de patristique à l'école des Hautes Etudes de la Sorbonne. Sa biographie sera écrite.

« L'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. » D'abord, ce n'est pas à vingt-cinq ans qu'il faudrait dire, mais « dans la vingt-cinquième année », c'est-à-dire à vingt-quatre ans révolus. Puis on accorde toujours la dispense d'un an, si bien qu'en fait, l'âge de la prêtrise remonte jusqu'à vingt-trois ans. Enfin l'engagement irrévocable est aujourd'hui contracté, non pas par la réception de la prêtrise, mais par celle du sous-diaconat. Nouvelle avance de deux ans, qui place à vingt-un ans cet engagement.

« On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager. » Quoi ! il sait ce qu'il veut, ce malheureux jeune homme, élevé dans la claustration du séminaire. Toutes les avenues par où pénètre la lumière chez les jeunes gens de son âge ont été rigoureusement fermées pour lui ; on l'a soumis à un régime de suggestion intensive où tout est mis en œuvre pour fausser son jugement ; on lui a bourré la cervelle de thèses fondées sur des textes faux, ou découpés de façon à faire dire aux auteurs le contraire de leur vraie pensée, le tout dans l'intérêt du recrutement ecclésiastique. Et vous le proclamez libre de ne pas s'engager. Il est libre, en effet, mais comme vous le seriez, vous, monsieur Drumont, au carrefour d'un bois, de ne pas prendre une route où des juifs seraient embusqués pour vous assommer, si l'on vous avait persuadé que cette route est la seule sûre, et que toutes les autres sont pleines d'affreux dangers pour vous.

« Quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir. » Rien ne serait plus vrai, si le serment n'était pas subreptice. Mais il ne l'est que trop ; et le prêtre qui reconnaît combien on l'a trompé pour obtenir de lui ce serment, reconnaît du même coup que la conscience n'est pas liée par lui. De plus, s'il est conséquent avec lui-même, cette conscience est bientôt angoissée dans une terrible alternative : « Faut-il demeurer dans les rangs du clergé ? Faut-il en sortir ? »

Le difficile, on l'a très bien dit, n'est pas le plus souvent de faire son devoir, mais de le connaître.

Un prêtre reste parce qu'il veut conserver, pour parler de Dieu, de la responsabilité de l'homme, de la certitude d'une justice d'outre-tombe, une autorité dont il se dépouillerait, en se dépouillant de sa soutane ; parce qu'il veut travailler, non à la ruine de l'Eglise, mais à son évolution. Un autre reste, parce que sa mère, qui l'a poussé au sacerdoce, ne comprendrait jamais les motifs de ce qu'elle appellerait son apostasie et que le chagrin empoisonnerait le reste de ses jours ou, peut-être, la tuerait. Qui osera les condamner, surtout si, tout en continuant d'exposer par force ce qui ne s'appuie que sur l'enseignement de l'Eglise, ils cessent de le confirmer par leur assertion personnelle (1) ; si (comme j'en connais des exemples) ils refusent désormais toute

(1) C'était la tactique de l'abbé de Meissas, comme je l'ai noté, page 74.

fonction qui les obligerait à faire le catéchisme, ou à prêcher des dogmes que leur raison repousse ?

D'autres prêtres estiment que le seul port de leur soutane est devenu pour eux l'équivalent d'un mensonge. Ils affrontent les deboires, les insultes, la misère même en renonçant à une position souvent douce et commode, pour ne pas mentir. Et M. Drumont trouve qu'ils manquent à l'honneur...

Avec cette note, l'abbé de Meissas me remit, pour le publier en appendice de mon livre, un petit manuscrit où il avait résumé ses expériences et ses réflexions sur *la foi chez les prêtres*. En voici le texte :

Parmi les gens grossiers qui détestent le clergé et déblatèrent à tout propos contre lui, l'opinion générale paraît être que les prêtres sont des fourbes qui ne croient pas à leurs propres dogmes. Pour les dévots, au contraire, le prêtre est toujours convaincu de ce qu'il enseigne ; s'ils admettent comme possible l'existence du prêtre sans foi, c'est seulement à l'état de monstrueuse et rarissime exception. La vérité, comme toujours, est entre ces deux extrêmes.

Il n'est vrai de dire en général, ni que le clergé manque de foi, ni que sa foi soit aussi ferme que le supposent les fidèles. Mais dans quelle proportion existent chez nous les hommes à foi inébranlable, les hésitants et ceux qui ont conscience de l'erreur chrétienne ? Parmi ces derniers, combien restent convaincus de l'existence de Dieu, de sa justice et de l'immortalité de l'âme ? Combien ne croient à rien

du tout et ne sont pas même spiritualistes ? C'est ce que personne ne peut savoir au juste ; car le seul moyen pour cela serait que chacun se rendit bien compte de ses convictions intimes, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait croire, et qu'ensuite il pût et voulût les déclarer librement. Or, tout est organisé, d'abord pour empêcher les prêtres de voir clair en eux-mêmes, ensuite pour leur faire enfermer au plus profond de leur cœur le secret de leurs découvertes.

Le prêtre sort le plus souvent d'une famille de croyants ; son cerveau est donc prédisposé à la foi par l'atavisme. Les suggestions de la première enfance, surtout celles qui viennent de la mère, ont puissamment agi sur son intelligence en passant par son cœur. Le régime des séminaires, surtout celui du grand, a confirmé, aggravé son état mental avec une énergie à jet continu.

Tout ce qui aurait pu entraver l'œuvre de sa déformation intellectuelle a été soigneusement écarté. Et, si l'on s'était aperçu, soit qu'il n'eût pas la foi, soit qu'il l'eût hésitante, il aurait été écarté lui-même.

Malgré toutes ces précautions, il passe par les séminaires et il arrive au sacerdoce des hommes qui n'ont pas la foi.

Je le sais parce que j'en ai connu qui, une fois prêtres, me l'ont avoué. Ils n'avaient aucun intérêt à me faire pareille confidence, et ils ne me la faisaient qu'à raison de la grande confiance que leur inspirait la loyauté de mon caractère.

A l'un d'eux qui me dénonçait un jour comme absurde le dogme de la présence réelle, je disais :

— Mais mon cher, si vous n'y croyez plus maintenant, au moins y avez-vous cru quand vous avez été ordonné ?

— Pas davantage, me répondit-il.

— Alors comment n'avez-vous pas reculé ? Moi, jamais je n'aurais consenti à recevoir les ordres, si je n'avais pas été convaincu de la vérité du catholicisme.

— Que voulez-vous ? Quand je me suis rendu compte de mon état d'esprit, j'étais trop avancé, l'amour-propre m'a empêché de reculer.

Mais tous ceux qui sont dans un cas semblable n'en arrivent pas à de pareilles confidences, même avec quelqu'un dont ils se croient très sûrs. Il y en a certainement qui dissimulent, et pour qui cette dissimulation entre dans un plan de conduite conçu dès le séminaire. Ceux-là sont les habiles, et comme avec un peu d'habileté on capte aisément la faveur des supérieurs ecclésiastiques, de qui dépend tout l'avenir d'un clerc, ces habitudes échappent aux écueils où sombre si souvent la fortune des croyants naïfs. Il y a donc de fortes probabilités pour qu'ils soient plus nombreux parmi les évêques, leurs vicaires généraux et les curés de grosses paroisses, que dans le menu fretin du clergé.

Supposez Renan dans la crise intellectuelle qu'il subit à Saint-Sulpice, se décidant à rester au lieu de partir. Il avait scientifiquement constaté que la

foi de sa mère, celle de son enfance et des maîtres qui l'avaient élevé, était erronée. Il conclut loyalement à la déposition d'une robe dont le port n'était plus pour lui qu'un mensonge, à l'abandon d'un état que sa conscience ne lui permettait plus de garder. Mais qu'il eût pris le parti contraire, qu'il eût cédé à l'attrait que la vie ecclésiastique exerçait si fortement sur une nature comme la sienne, qu'il eût étouffé ses scrupules en s'attachant au bien que le prêtre peut faire avec la morale, malgré l'erreur du dogme, il eût apporté chez nous le talent et le savoir-faire qui l'ont fait monter si haut dans une autre voie. Peut-être au lieu d'un Guibert ou d'un Richard, aurions-nous vu Son Eminence le cardinal Renan à la tête du diocèse de Paris. Par parenthèse, je ne crois pas que rien eût marché plus mal pour cela ; certaines choses auraient pu marcher beaucoup mieux. Ce n'est pas, par exemple, un homme de l'intelligence et de la valeur de Renan, qui eût détruit les chapelains de Sainte - Geneviève, et justifié d'avance la désaffectation du Panthéon. Peut-être aussi, redoutant moins d'être éclipsé qu'un Guibert ou qu'un Richard, se fût-il entouré d'hommes de valeur, et eût-il subi des influences moins désastreuses.

Mais revenons à la question. D'après mes conjectures, — car j'en suis réduit là malgré quarante ans de vie ecclésiastique, — les prêtres dont je viens de parler, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas la foi au moment de leur ordination, ne forment qu'une minorité.

La plupart croient donc, ils croient même avec fanatisme, car après avoir tout fait pour leur inculquer la foi, on fait tout pour la leur conserver. Les moyens employés à cet effet, ne sont que la prolongation de ceux qui ont si bien réussi jusque-là : suggestion à jet continu de la vérité du catholicisme, compliquée d'écartement systématique de tout ce qui peut provoquer le doute, fournir des éléments d'examen, finalement démontrer l'erreur.

Comme on n'a plus la contrainte du séminaire, et l'obligation d'assister aux exercices multiples qui enserraient tout entière la journée du séminariste, on fait appel à la conscience du prêtre, telle qu'on s'est efforcé de la former. On lui a répété depuis des années que le bon prêtre est celui qui continue librement les pratiques, dites de piété, auxquelles le séminaire le contraignait. Tel même de ces exercices, la récitation du bréviaire, est donné comme obligatoire sous peine de péché mortel.

Joignez à cela, que sans donner au prêtre la célébration quotidienne de la messe comme strictement obligatoire, ce qui serait théologiquement insoutenable, on lui a inculqué l'idée que, s'il est bon, il se fera une joie de célébrer tous les jours, et qu'à cela seul qu'il ne le ferait pas, on connaîtrait qu'il n'est pas bon.

Pour mieux entretenir ces idées, on lui a encore persuadé non-seulement de se confesser pour recevoir de temps en temps l'absolution de ses fautes, ce qu'il pourrait faire près d'un quelconque de ses confrères, mais encore de se choisir un directeur.



Celui-ci doit avoir au plus haut degré l'esprit sacerdotal et se consumer en efforts pour soutenir et développer cet esprit chez son pénitent. Un pareil guide se prend ordinairement parmi les directeurs du grand séminaire ou les titulaires des postes principaux du diocèse. Il peut servir à deux fins : maintenir son pénitent dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne voie et le patronner près de l'évêque. Le prêtre met ainsi d'accord les intérêts de sa conscience avec ceux de sa carrière, art très commun dans le clergé d'après ce dont j'ai pu m'apercevoir de bonne heure. On n'a pas l'idée, par exemple, de ce que le choix de M. Icard, supérieur de Saint-Sulpice, pour directeur, et sans doute aussi une certaine manière de se confesser à lui, ont fait arriver de nullités aux plus riches postes du diocèse de Paris, d'où quelques-uns ont grimpé jusqu'à l'épiscopat (1).

Ainsi suggestionné par ses antécédents, resuggestionné par son confesseur, poussé par ses intérêts de carrière en même temps que par sa conception particulière du devoir, comment le prêtre passera-t-il sa journée ?

Au lever, prières assez longues, suivies d'une méditation d'au moins une demi-heure.

(1. La chose était si forte qu'elle était connue même des domestiques du séminaire. Ceux-ci en étaient venus à pronostiquer sûrement les nominations aux cures de Paris, d'après la fréquence et la régularité des visites faites par tel ou tel premier vicaire à la chambre de M. Icard. [Note de M. de Meissas.]

Un peu plus tard, célébration de la messe, précédée d'une préparation spéciale, et suivie d'actions de grâces, le tout occupant environ une heure.

Dans la journée, récitation du bréviaire généralement à plusieurs reprises, dont l'ensemble occupe encore une bonne heure.

A d'autres moments, récitation du rosaire, lectures pieuses, visite au Saint-Sacrement, examen particulier vers midi, autre examen le soir, prières qui terminent la journée et préparation de la méditation pour le lendemain, sans compter l'angelus, les *benedicite*, les grâces, etc., etc.

Faisons le total approximatif :

Prière et méditation du matin. . . . .	»	heure 3 4
Messe, avec préparation et action de grâces. . . . .	1	— »
Bréviaire, au moins. . . . .	1	— »
Rosaire. . . . .	»	— 1 2
Lecture de piété. . . . .	»	— 1 2
Visite au Saint-Sacrement . . . . .	»	— 1 4
Examen particulier . . . . .	»	— 1 4
Examen et préparation du soir. . . . .	»	— 1 2
Prières diverses. . . . .	»	— 1 4
		<hr/>
Total. . . . .		5 heures.

Le prêtre, tel qu'on s'efforce de le former au séminaire, tel qu'il le faut pour plaire au cardinal Richard et à la plupart de ses congénères, est donc un homme qui enserme chacune de ses journées dans cinq heures d'exercices, dont le résultat nécessaire n'est que la prolongation des suggestions du séminaire.

Qu'on examine en effet n'importe lequel de ces exercices et qu'on étudie son action sur l'intelligence, je défie qu'on trouve en dernière analyse autre chose que la suggestion, encore et toujours la suggestion.

Prenons comme exemple la visite au Saint-Sacrement. Elle consiste à se placer, dans la posture de l'adoration, en face du tabernacle, contenant les hosties consacrées ; à se pénétrer tout d'abord de cette prétendue vérité, que l'on n'a pas devant soi du pain, comme il semblerait, mais le Fils de Dieu incarné, vraiment, réellement et substantiellement présent ; puis à entrer avec lui en un colloque dans lequel le croyant fait, tout naturellement et sans s'en douter, les réponses aussi bien que les demandes. Or, qu'est cela, sinon l'autosuggestion de la foi à la présence réelle, laquelle implique la foi à l'Incarnation, à la Rédemption, en un mot, à tout le catholicisme ?

Il n'est pas nécessaire d'être un psychologue de première force pour comprendre la puissance de pareils procédés et se rendre compte de l'état mental qu'ils entretiennent.

Mais cinq heures ne sont pas la journée entière. N'y a-t-il pas au moins relâche le reste du temps, et l'âme du prêtre échappera-t-elle à la suggestion durant les autres heures ? Tant s'en faut qu'il en soit ainsi, car le prêtre prêche, catéchise, il confesse, il visite les malades. En tout cela, il suggestionne beaucoup autrui ; ce n'est qu'en continuant de se

suggestionner lui-même. Tous les avocats savent qu'il suffit d'être chargé d'une cause et de l'embrasser avec quelque chaleur pour la voir sous le jour le plus favorable et se persuader de sa justice.

Les journées du prêtre réputé bon sont assez remplies comme on voit, mais si ses facultés psychiques y sont en jeu, ce n'est que pour pratiquer à jet continu la suggestion sur lui-même. Pourtant il peut en rester quelque chose, même après déduction du temps des repas, des allées et venues, des visites faites ou reçues, de la lecture du journal (1, etc....

Ce quelque chose, comment l'emploiera-t-il ?

Ici, de deux choses l'une, ou il a le goût de l'étude ou il ne l'a pas. Le second cas est de beaucoup le plus fréquent, car on n'a rien fait pour développer en lui la curiosité intellectuelle. Au contraire tout a été mis en œuvre pour lui persuader, et il continue de se persuader lui-même par la façon dont il vit, que, possédant la science divine, toute autre science est pour lui superflue. Cette autre science, il la tient pour profane ; et les évêques ont grand soin, par la façon dont ils distribuent leurs faveurs, d'entretenir en lui cette idée qu'elle est aussi inutile à son avancement qu'à sa conscience.

Pourtant le goût de l'étude se rencontre chez quelques-uns, et les supérieurs ecclésiastiques, pas

1 Le journal est le plus souvent un journal catholique, qui suggestionne encore. Note de M. de Meissas.)

plus que les confesseurs, n'osent le condamner ouvertement. Ils font même parfois de très belles phrases qui peuvent donner le change sur leurs dispositions à cet égard.

En réalité, le prêtre que pousse la curiosité intellectuelle, et qui comprend que si Dieu nous a donné le jugement et l'intelligence, c'est pour nous en servir, les embarrasse fort. Ils ont tout fait déjà pour laisser le moins de temps possible à l'exercice de ses facultés. Et quand ils le sentent porté à les exercer malgré tout, ils font tout encore pour le détourner d'un examen qui menace de détruire tous les effets de la suggestion. Voient-ils clairement ce résultat ?

Le redoutent-ils seulement d'instinct ? Je crois que les hommes d'une réelle portée d'esprit, qui arrivent exceptionnellement chez nous à l'épiscopat, le voient clairement. Le cardinal Richard et ses congénères, qui forment la grande majorité de nos supérieurs, en ont l'instinct seulement, mais l'instinct étonnamment puissant. Les uns comme les autres tiennent personnellement et encouragent de tout leur pouvoir autour d'eux une même ligne de conduite. Quand un prêtre veut absolument étudier, ils tâchent de le cantonner dans ce qu'on est convenu d'appeler la science ecclésiastique. Questions théologiques, liturgie, droit canonique, histoire de l'Église rédigée par des auteurs qui faussent constamment la vérité au profit du catholicisme : il y a là de quoi occuper les loisirs d'un homme. Quand de pareilles

études sont abordées avec les prédispositions d'un prêtre fortement croyant, et que d'ailleurs on lui ferme l'accès de certaines sources, non seulement elles sont peu dangereuses pour sa foi, mais elles viennent encore renforcer chez lui les effets antérieurs de la suggestion catholique.

Si on ne peut le cantonner dans ces études-là, il en est d'autres qui, tout en ne confirmant pas les croyances chrétiennes, sont au moins sans danger pour elles. Il est évident, par exemple, qu'un brave curé de campagne pourra devenir très fort en botanique, sans se douter jamais de l'inanité des prétendues preuves de la divinité de Jésus-Christ, ou de la façon dont les prérogatives de la papauté se sont échafaudées sur des falsifications séculaires de documents. Les études vraiment dangereuses pour la foi, c'est-à-dire pour l'erreur chrétienne, ce sont les études critiques. Leur effet est inmanquable, mais à deux conditions, la liberté et la persévérance.

Liberté d'abord. Pour asseoir son jugement touchant les origines de l'humanité, l'histoire des juifs, la personnalité du Christ, le passé de l'Église, la genèse et la constitution de ses dogmes, sur d'autres bases que les pitoyables thèses de nos auteurs de séminaires, il est nécessaire de contrôler les sources et d'entendre au moins les adversaires de nos théologiens.

Persévérance ensuite. Car d'abord, ce n'est pas en un jour qu'on arrive à la lumière sur un seul

point, à plus forte raison sur un pareil ensemble. Puis le prêtre, à raison de l'état mental si fortement constitué chez lui, capitule plus difficilement que tout autre devant les preuves les plus décisives. Le premier effet qu'il en éprouve est un bouleversement profond. Quand l'évidence est contraire à sa croyance antécédente, elle a beau lui crever les yeux, qu'il répète encore : « Non, ce n'est pas possible ! » J'ai passé par là et, dans mes tortures intellectuelles, j'avais déjà touché du doigt l'erreur du christianisme, que j'en étais encore à m'avouer seulement des doutes. A bout d'arguments théologiques, dont l'inanité m'était devenue trop manifeste, je me raccrochais à des raisonnements, tel que celui-ci : « Si la vérité n'est pas chez nous, elle n'est nulle part ici-bas. Dieu ne peut avoir abandonné ainsi l'humanité sans lumière. »

Un reste d'habitude de foi en la révélation me faisait estimer cette privation impossible pour tous les hommes. Et pourtant, je l'avais longtemps admise, sans en être révolté, pour tous les peuples en dehors du judaïsme avant Jésus-Christ, en dehors de l'Église depuis lui, c'est-à-dire l'immense majorité des hommes. Pourquoi regarder comme impossible, à l'égard de tous, ce qu'on admet à l'égard du plus grand nombre ?

Si pauvres que semblent de pareils obstacles, je garantis par expérience qu'il faut bien des recherches et bien des réflexions pour en triompher. Une preuve, une évidence, ne suffisent pas. Elles font

tout au plus l'effet du premier boulet qui frappe un rempart. Il en faut des centaines, des milliers d'autres pour ouvrir la place. Voilà pourquoi j'indique comme condition du succès des études critiques, avec la liberté, la persévérance.

Or, on a soigneusement hérissé la vie du prêtre d'obstacles à l'une aussi bien qu'à l'autre.

La liberté, on le comprend, est singulièrement entravée par les occupations journalières du prêtre.

Nous les avons énumérées, et l'on a pu voir qu'elles sont à double fin : elles enlèvent à la fois le goût et le loisir de l'étude, surtout de l'étude indépendante.

Mais il y a mieux. L'Index de la Cour de Rome interdit tous les livres dont la lecture conduirait à la lumière, ou mettrait au moins sur sa voie. Et l'Index est pour le prêtre aussi bien que pour les simples fidèles. Il est même beaucoup plus pour lui, puisqu'à raison de son état mental, le prêtre est à peu près le seul qui prendra au sérieux l'excommunication, la privation et l'incapacité de toutes charges et bénéfices, l'infamie perpétuelle et autres peines portées contre les transgresseurs de ses prohibitions.

J'ai longtemps cru que les livres hostiles à la foi catholique n'étaient dangereux que pour ceux qui manquent de science théologique : j'imaginai en conséquence, que les prohibitions étaient aisément levées pour les prêtres, surtout pour ceux qui offraient la double garantie de leurs études anté-



rieures et de leur désir d'étudier encore. Il fallut en rabattre.

J'avais été reçu au concours de Sainte-Geneviève, et j'étais docteur en théologie du collège de la Minerve, lorsque je demandai pour la première fois l'autorisation de lire les livres à l'index. La demande était faite par l'intermédiaire de Mgr Lucciardi, alors secrétaire de la Nonciature à Paris, avec qui j'étais lié, et qui pouvait témoigner du sérieux de mon caractère et de la droiture de mes intentions. Je ne reçus pourtant qu'une autorisation exceptant les livres obscènes et ceux des hérétiques traitant de la religion. Je n'avais ni besoin ni désir de lire les obscènes; mais pour les écrits des hérétiques traitant des mêmes matières que nos théologiens, c'était précisément ceux que je désirais le plus étudier. En conséquence, je revins à la charge.

Une nouvelle autorisation me fut donnée, mais avec les mêmes restrictions que la première.

Bien que je ne pusse croire encore à un parti pris de m'empêcher de m'éclairer, je me formai la conscience, comme disent nos moralistes, et, fort d'intentions qu'elle approuvait, je passai outre. Les fanatiques diront qu'à partir de ce jour, égaré par l'orgueil, foudroyé par les censures, destitué de la grâce, il n'est pas étonnant que j'aie perdu la foi; je dirai, moi, qu'entendant une autre voix que celle de nos théologiens, je saisis un nouvel aspect des choses. Les œuvres de Daillé, par exemple, me firent voir que les altérations de saint Cyprien et les faus-

ses Decretales ne sont pas des faits isolés ; qu'ils se relient au contraire à un système séculaire de falsification de l'histoire au profit des prerogatives de l'évêque de Rome.

Il se trouve donc, grâce aux obstacles si habilement opposés, peu, très peu de prêtres pour avoir seulement la première des deux conditions, la liberté.

Mais ce n'est pas tout, je l'ai dit, d'avoir cette liberté et d'en user. Il faut encore persévérer. Qu'un prêtre ait lu Daillé ou quelque auteur semblable, s'il ne va pas plus loin, tout se bornera au trouble momentané de son esprit. Le jeu de l'auto-suggestion, continuant chez lui les jours suivants, triomphera des doutes qu'il n'aura pas eu la force de poursuivre et de résoudre par la voie critique.

Or, la persévérance rencontre de terribles obstacles dans la paresse de la plupart des prêtres, et dans leur pusillanimité intellectuelle. Elle en rencontre surtout dans certaines idées inculquées d'avance et sur lesquelles son directeur ne manquera pas d'appuyer, dès qu'il aura reçu l'aveu de l'étude faite et du premier effet produit par elle.

Les doutes sur la foi sont l'œuvre du démon. C'est souvent en punition de nos infidélités que Dieu les permet. Comme le prêtre est toujours infidèle en quelque chose, il prend facilement le change ; il méconnaît alors l'usage naturel et sain qu'il a fait de ses facultés, pour aller chercher dans les chimères de l'ordre extra-naturel la cause de ses doutes.

Conclusion : ne plus chercher, et se raccrocher

à des exercices de piété. En d'autres termes, plus d'application de l'intelligence à la poursuite du vrai ; de la suggestion, de la suggestion à outrance. Et, plus enténébré que jamais, le malheureux continue de se croire la lumière du monde.

Le nombre de ceux qui arrivent à reconnaître scientifiquement l'erreur du christianisme est donc nécessairement très petit. Il y en a pourtant, j'en suis la preuve. J'en ai connu d'autres parmi les confrères les plus profondément estimables qu'il m'ait été donné de rencontrer ; mais je ne me crois pas le droit de les nommer. Et s'il n'y en a pas davantage, c'est seulement à raison de la rareté chez nous des études fortes et indépendantes.

Mais des prêtres qui n'ont ni l'intelligence et la sagacité, ni le courage, ni peut-être le temps et les éléments nécessaires aux études critiques, se déshabituent petit à petit des exercices d'autosuggestion. Ils ouvrent ainsi l'accès de leur esprit à bien des motifs de doute qui, pour n'être pas rigoureusement scientifiques, n'en font pas moins, sur la plupart des hommes, une impression profonde. Je crois qu'il en arrive plus à l'incrédulité par cette voie-là que par la précédente, parce que le nombre de ceux qui s'y engagent est autrement considérable.

Quant à ceux qui continuent de croire, leur nombre importe peu, ce sont leurs raisons qui, seules, peuvent avoir du poids. Mais quelles raisons que celles qui entretiennent la conviction dans des cerveaux comme ceux du cardinal Guibert, du cardinal Richard, ou de la plupart des Sulpiciens !

L'abbé Charles Perraud, frère du cardinal, évêque d'Autun, était un cœur d'or. Il était l'ami intime de l'abbé Perreyve, une bien noble nature aussi, mort jeune et très croyant. Il me disait un jour : « Jamais je ne pourrai croire que la foi dans laquelle est mort l'abbé Perreyve soit erronée. » Cela prouvait sans doute en faveur de ses sentiments ; mais quel pauvre argument ! Et combien n'en ont plus guère d'autre ! Combien n'en ont que de moins respectables ! C'est la foi de leur mère, c'est la foi de leur enfance ; c'est aussi une foi qui leur donne une très haute opinion d'eux-mêmes et de la prédilection divine à leur endroit. Ils s'y cramponnent pour des motifs de cœur, ou par orgueil, ou seulement par épouvante du vide affreux que sa disparition laisserait dans leur âme.

Sans arriver à l'incrédulité complète, bien des prêtres (et je crois que c'est l'immense majorité, même très fidèles à leurs exercices de piété et de mœurs très régulières, ont au moins des doutes sur leur croyance. Ils s'en accusent en confession, et se rejettent pour les calmer, non dans l'étude, mais dans la prière, c'est-à-dire dans un renfort d'auto-suggestion. Malgré la crainte qu'ils éprouvent, soit de scandaliser les fidèles, soit de nuire à leurs intérêts de situation ou de carrière, en trahissant leur état d'esprit, quelque parole révélatrice échappe parfois à l'un d'eux.

Dans une réunion ecclésiastique, il y a quelque trente ans, un prêtre, alors jeune comme je l'étais

moi-même, accentuait son étonnement du désaccord entre ce que l'Eglise enseigne sur les grâces attachées à l'Eucharistie et les effets de cette manducation quotidienne. Il est aujourd'hui curé d'une des plus riches paroisses de Paris, en faveur singulière près de notre archevêque aussi bien que du noble faubourg. C'est qu'à défaut du savoir nécessaire pour résoudre ses doutes, il a certainement acquis assez de savoir-faire pour les dissimuler. Le pieux cardinal Richard et les dévotes de \*\*\* (1) l'estiment plein de foi. Quant à moi, je serais fort étonné qu'en disant aujourd'hui la messe, il soit très convaincu d'avoir jamais en main autre chose que du pain et du vin.

J'en ai connu bien d'autres, chez qui la foi qu'ils affichent m'inspire le même degré de confiance. Mais ce que je n'ai jamais connu, c'est un prêtre qui, arrivé au doute, et conduit par le doute aux études critiques, ait raffermi sa foi. En serait-il ainsi, si l'Eglise, vraiment divine par son fondateur et par sa mission, n'avait rien à redouter de la lumière ; si la recherche sincère et désintéressée du vrai dans l'étude des sciences comme dans l'observation des hommes et des choses, ne pouvait que tester en sa faveur ?

---

1. Le manuscrit porte ici une indication trop explicite pour que je ne sois pas obligé de la supprimer.

## LE PRÊTRE CATHOLIQUE

Extrait du volume : **Les Contemporains**, 2<sup>e</sup> série, par M. Jules Lemaitre, de l'Académie française ; article consacré à Ferdinand Fabre.

Songez donc qu'à moins d'un mensonge sacrilège, qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre, quelles qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli, le jour où il s'est couché tout de son long au pied de l'évêque qui le consacrait, la plus entière immolation de soi que l'on puisse imaginer ; qu'il s'est élevé, à cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale, et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un instant. Et qu'on ne dise pas : « Cela n'est rien, c'est très facile ; ils font cela pour être mieux récompensés au ciel. » Car l'espoir d'un surcroît de félicité dans la béatitude absolue (chose d'ailleurs contradictoire) ne saurait provoquer un tel effort ; ou bien, si je ne m'étonne plus du sacrifice, ce qui m'étonnera, ce sera la profondeur et l'intensité du sentiment, amour ou foi, qui le rend facile ; et cela reviendra au même. Des hommes qui ont été un jour capables soit de cet effort, soit de cet élan, en restent pour toujours respectables et sacrés. Et pensez un peu à ce que c'est que la continence absolue, la nécessité de promener partout sa robe noire, le renoncement à toutes les curiosités de l'esprit, l'idée que l'on porte un signe

indélébile et qu'on ne s'appartiendra jamais plus. Rien que d'y songer, cela fait froid. Non, non, ceux qui méprisent ou raillent les prêtres ne les comprennent point.

J'ai essayé d'indiquer quelle éducation il faudrait avoir reçue et par où il faudrait ensuite avoir passé pour être en état de les comprendre et de les peindre. Ne dites pas que j'en cherche un peu long. C'est un être spécial qu'un prêtre, et si différent des autres hommes ! Dès l'enfance on le prend, on l'isole du grand troupeau humain, on plie son corps et son âme aux pratiques religieuses. Au petit séminaire les pratiques se multiplient : tous les jours, messe, chapelet, méditation, lecture spirituelle ; tous les dimanches, catéchisme et sermons, confession et communion fréquentes ; à quinze ou seize ans la soutane. Au grand séminaire, la séquestration se complète : les pratiques pieuses, toujours plus nombreuses et plus longues, pétrissent l'âme lentement et invinciblement. On a des heures de solitude où l'on reste presque sans pensée, hypnotisé par une idée fixe, celle du sacerdoce où l'on tend. L'enseignement de la théologie ou de l'histoire ecclésiastique achève la formation de l'âme sacerdotale. Nulle communication avec le dehors ; les livres du siècle ne vous parviennent qu'en petit nombre, résumés et réfutés. Pendant ses vacances, le jeune lévite reste isolé dans le monde, vivant le plus possible avec son curé, évitant les compagnies frivoles, déjà respecté de ceux qui l'approchent, et même de sa mère. Il est prêtre enfin, c'est-à-dire (pesez bien les mots et tâchez d'en concevoir tout le sens : ils sont étranges et stupéfiants) ministre et représentant de Dieu sur la terre, choisi et consacré par lui pour distribuer ses grâces aux autres hommes par les sacrements, investi du pouvoir exorbitant de changer du pain et du vin au corps et au sang de Dieu lui-même. Cela ne vous dit rien, à vous, parce que vous êtes un profane, un indifférent, un malheureux égaré ; mais le prêtre qui, étant homme, est pourtant tout cela, et qui le croit, et qui en a conscience !... Réfléchissez combien un tel état d'esprit est extraordinaire et comme il doit modifier l'être tout entier.

Et, en effet, nul pli professionnel n'est aussi tranché, aussi profond, aussi inéffaçable que celui du prêtre, non pas même celui que l'habitude, la spécialité ou la gravité des fonctions impriment au magistrat et au soldat. Car chez ceux-ci la profession ne prend pas l'homme dès l'enfance et elle ne le tient pas jusqu'à la mort. Les traits par où ils nous ressemblent sont beaucoup plus nombreux que ceux par lesquels ils se séparent de nous, d'ose dire que c'est le contraire chez le prêtre. Un chrétien qui, dans la pratique, pousse jusqu'à leurs dernières conséquences les obligations de sa foi est déjà une créature rare et singulière et qui se distingue fortement du reste des hommes : rappelez-vous les solitaires de Port-Royal. Que dirons-nous donc d'un prêtre qui, outre la constante préoccupation de son salut, a encore celle de son miraculeux ministère, qui tous les jours fait descendre Dieu sur l'autel et condamne ou absout au nom de Dieu ? Sans compter que sa fonction lui impose une vie à part ; le fond de pensées habituelles que cette fonction implique doit non-seulement réagir sur ses manières, sa parole et toute sa tenue, mais encore imprimer à tous ses sentiments, à ses passions, à ses vices comme à ses vertus, une marque énergiquement caractéristique. Ni un prêtre n'est bon, ni il n'est méchant de la même façon que nous ; ou, si l'on veut, il l'est encore d'une autre façon. Le clergé forme assurément, dans notre société moderne, la classe la plus originale et la plus nettement « différenciée ». Et la différence ne pourra que croître à mesure que la société laïque se préoccupera moins d'une autre vie, s'installera mieux dans celle-ci et prendra plus pleinement possession de la terre.

---



## IV

### L'ANCIEN LÉVITE

Conclusion du livre : **L'Avenir de la Science**  
par Ernest Renan :

Un souvenir me remonte dans l'âme, il m'attriste sans me faire rougir. Un jour, au pied de l'autel, et sous la main de l'évêque, j'ai dit au Dieu des chrétiens : *Dominus pars hereditatis mee et calicis mei; tu es qui restituas hereditatem meam mihi*. J'étais bien jeune alors, et pourtant j'avais déjà beaucoup pensé. A chaque pas que je faisais vers l'autel, le doute me suivait; c'était la science, et, enfant que j'étais, je l'appelais le démon. Assailli de pensées contraires, chancelant à vingt ans sur les bases de ma vie, une pensée lumineuse s'éleva dans mon âme et y rétablit pour un temps le calme et la douceur : « Qui que tu sois, m'écriai-je dans mon cœur, ô Dieu des nobles âmes, je te prends pour la portion de mon sort. Jusqu'ici je t'ai appelé d'un nom d'homme; j'ai cru sur parole celui qui dit : Je suis la vérité et la vie. Je lui serai fidèle en suivant la vérité partout où elle me mènera. Je serai le véritable nazaréen, tandis que, renonçant aux vanités et aux superfluités de la terre, je n'aurai d'amour que pour les belles choses, et ne proposerai à mon activité d'autre objet ici-bas. »

Eh bien ! aujourd'hui je ne me repens pas de cette parole,

et je redis volontiers : *Dominus pars hereditatis mee*, et j'aime à songer que je l'ai prononcé dans une cérémonie religieuse. Les cheveux ont repoussé sur ma tête ; mais toujours je fais partie de la sainte milice des déshérités de la terre. Je ne me tiendrais pour apostat que le jour où des intérêts usurperaient dans mon âme la place des choses saintes, le jour où, en pensant au Christ de l'Évangile, je ne me sentirais plus son ami, le jour où je prostituerais ma vie à des choses inférieures, et où je deviendrais le compagnon des joyeux de la terre.

*Funes ceciderunt mihi in præclaris !* Mon lot sera toujours avec les déshérités : je serai de la ligne des pauvres en esprit. Que tous ceux qui adorent encore quelque chose s'humilient par l'objet qu'ils adorent. Le temps des petits hommes et des petites choses est passé ; le temps des saints est venu. L'athée, c'est l'homme frivole ; les impies, les païens, ce sont les profanes, les égoïstes, ceux qui n'entendent rien aux choses de Dieu ; âmes flétries qui affectent la finesse et rient de ceux qui croient ; âmes basses et terrestres, destinées à jaunir d'égoïsme et à mourir de nullité. Comment, ô disciples du Christ, faites-vous alliance avec ces hommes ? Oh ! ne vaudrait-il pas mieux nous asseoir les uns et les autres à côté de la pauvre humanité, assise morne et silencieuse sur le bord du chemin poudreux, pour relever ses yeux vers le doux ciel qu'elle ne regarde plus ? Pour nous le sort en est jeté ; et quand même la superstition et la frivolité, désormais inséparables et auxiliaires l'une de l'autre, parviendraient à engourdir pour un temps la conscience humaine, il sera dit qu'en ce XIX<sup>e</sup> siècle, le siècle de la peur, il y eut encore quelques hommes qui, nonobstant le mépris vulgaire, aimèrent à être appelés des hommes de l'autre monde, des hommes qui crurent à la vérité, et se passionnèrent à sa recherche, au milieu d'un siècle frivole, parce qu'il était sans foi, et superstitieux parce qu'il était frivole.

J'ai été formé par l'Église, je lui dois ce que je suis et ne l'oublierai jamais. L'Église m'a séparé du profane, et je l'en

remercie. Celui que Dieu a touché sera toujours un être à part : il est, quoi qu'il fasse, déplacé parmi les hommes. On le remarque à un signe. Pour lui les jeunes gens n'ont pas d'offres joyeuses et les jeunes filles n'ont point de sourire. Depuis qu'il a vu Dieu, sa langue est embarrassée, il ne sait plus parler des choses terrestres. O Dieu de ma jeunesse, j'ai longtemps espéré revenir à toi, enseignes déployées, et avec la fierté de la raison, et peut-être, te reviendrai-je humble et vaincu, comme une faible femme. Autrefois, tu m'écoutais : j'espérais voir quelque jour ton visage : car je t'entendais répondre à ma voix. Et j'ai vu ton temple s'écrouler pierre à pierre, et le sanctuaire n'a plus d'écho, et, au lieu d'un autel paré de lumières et de fleurs, j'ai vu se dresser devant moi, un autel d'airain, contre lequel va se briser la prière, sévère, nu, sans images, sans tabernacle, ensanglanté par la Fatalité. Est-ce ma faute, est-ce la tienne ? Ah ! que je frapperais volontiers ma poitrine, si j'espérais entendre cette voix chérie qui, autrefois, me faisait tressaillir. Mais non, il n'y a que l'inflexible nature : quand je cherche ton œil de père, je ne trouve que l'orbite vide et sans fond de l'infini ; quand je cherche ton front céleste, je vais me heurter contre la voûte d'airain, qui me renvoie froidement mon amour. Adieu donc, ô Dieu de ma jeunesse ! Peut-être seras-tu celui de mon lit de mort. Adieu, quoique tu m'aies trompé, je t'aime encore !

---

## FAUT-IL SE DÉFROQUER ?

Dans les **Pages Libres**, du 3 août 1907, M. Georges Russacq publia un intéressant article intitulé : « Les Défroqués dans la société laïque ». Voici les principaux passages de cette étude.

Après avoir rappelé que les anciens prêtres ne réussissent pas dans la vie civile, parce qu'ils n'ont rien de ce qu'il y faut pour réussir, M. Russacq ajoute :

Le manque de capacités pratiques, l'insuffisance d'instruction générale, notions vagues et incomplètes de tout, acquises d'un point de vue spécial, l'absence de titres universitaires et de connaissances commerciales, la difficulté de s'astreindre à un travail régulier après des années de vie oisive, tout se réunit pour paralyser les bonnes volontés qui veulent assurer le sort de ces infortunés.

Rares sont les hommes d'affaires assez courageux pour entreprendre l'apprentissage de ces tard-venus, mal armés pour les luttes de l'existence. L'anticléricalisme des plus ardents n'est qu'une attitude politique qui fait pendant à leur opinion sur l'expansion coloniale ou la suppression des conseils de guerre. Les gens consacrent à cette catégorie

d'activités surérogatoires une demi-heure par jour, le temps de lire le journal ou de fumer un cigare après le repas : 20 francs de cotisations à une œuvre de leur choix épuisent le capital disponible de leurs générosités. Le reste du temps, ils sont avant tout des gens pratiques absorbés par les affaires.

Or, l'homme qui jette sa vie dans un problème religieux est un être d'exception qui détonne et n'a pas sa place dans le train-train coutumier des choses. Il intéressera la curiosité le jour où paraît la lettre qui expose sa crise d'âme. Si on le rencontre, on lui serrera la main avec plaisir ; on déplorera même avec lui que les pouvoirs publics — ce grand égoût collecteur des épaves humaines — n'aient pas un rouage à mettre à son service. Et puis le flot des occupations professionnelles submerge. Ou quand on prend la peine par hasard de penser au solliciteur entrevu, tout de suite il faut reconnaître que le malheureux ne possède pas les aptitudes nécessaires ; il en sera toujours ainsi dans un milieu commercial et industriel où chaque employé a une tâche spéciale qui demande des connaissances, des habitudes particulières, acquises dans une longue pratique ou après apprentissage... Il faut vite renoncer à l'espoir de caser l'irrégulier dans une situation assise et lucrative. Quant aux grandes administrations, même de l'État, ceux-là seuls y entrent et y restent qui peuvent cacher à tous leur tâche originelle. . . . .

N'y aurait-il donc rien à faire, que le gouvernement de défense républicaine n'ait rien fait ?

Il y avait à faire de la loi de Séparation une œuvre d'équité. Au lieu d'écrire à l'occasion de cet événement de notre histoire une page de belle et haute diplomatie dans la tradition des hommes d'État de l'ancien régime, il y avait, comme il convient à un pays épris de progrès positifs et de redressements sociaux, à tenir compte des réalités très pauvres, très humbles, mais hélas ! aussi, frémissantes et douloureuses qui seules étaient en cause dans le conflit. Et

M. Briand semblait l'homme des temps nouveaux tout désigné pour accomplir cette réforme dans un grand sentiment de justice humaine. M. Briand, malheureusement, s'est révélé au pouvoir avocat étroitement soucieux d'une élégance exclusive de solutions juridiques. Et c'est ainsi que la Séparation a valu des indemnités, non aux *victimes* mais aux *civillards* du clergé. . . . .

Pourquoi ne prendrait-on pas à l'égard de ces fonctionnaires, qui ont déjà emargé au budget et appartenu à un service public, la même décision qui recule la limite d'âge en pareille circonstance pour les anciens sous-officiers ? Pourquoi les années passées dans les cadres du clergé concordataire ne viendraient-elles pas en défalcation de l'âge des candidats au moment du concours ? Pourquoi les prêtres sont-ils autrement traités que les autres fonctionnaires qui peuvent passer d'un ministère à un autre sans perdre le bénéfice de leur ancienne situation ?

On ne demande là aucun privilège, aucun tour de faveur ; les conditions intrinsèques du concours resteraient les mêmes pour les anciens prêtres que pour les autres citoyens. Simplement, il leur serait tenu compte d'une situation particulière dont, après tout, peut être rendue responsable la société. . . . .

Les bateleurs de l'anticléricalisme peuvent sans scrupules, surexciter le noble sentiment de révolte qui pousse des prêtres hors de la geôle ecclésiastique. Que leur importent les misères individuelles qu'ils déchainent ? Les pourvoyeurs de l'Église qui recrutent des jeunes vocations sacerdotales ne se mettent guère en peine, eux non plus, de prévoir l'avenir. Mais si l'on savait au prix de quelles angoisses et de quels tourments les hauts dévouements de la libre-pensée assument la charge de recueillir ces vaincus de la vie que sont les défroqués ! La crainte serait alors plus grande de rendre inutiles et impuissants désormais quelques efforts isolés devant un flot débordant de démissions vouées d'avance aux pires désastres. . . .

Le prêtre, lui, qui se débat dans les obscurités du doute, le prêtre qui étouffe sous sa robe, ne calcule pas. Il marche à la lumière, il court à l'air libre, sans détourner la tête là-bas, vers l'horizon ensoleillé. Que les hommes en proie au problème troublant de la sincérité, écoutent une voix d'expérience. Leur lutte intérieure de conscience n'est qu'un des côtés du problème et la question se pose s'ils doivent sacrifier toute leur vie à un besoin métaphysique de loyauté absolue envers eux-mêmes. Ils ne sont pas de nouveaux Hercules aux premières heures de l'adolescence, ayant à décider entre deux routes. L'heure de l'apprentissage est passée pour eux ; ils ont fait leur choix et ils ont engagé leur vie. Doivent-ils revenir sur leurs pas ? — Plus précisément encore, leur faut-il quitter un état dont ils ont besoin pour vivre ?

S'il ne s'agissait que d'une situation à changer, d'une carrière moins lucrative à embrasser, pareille question ne se poserait même pas. Mais en démissionnant, s'ils sont sans fortune, ils courent les plus grands risques de mourir littéralement de faim, malgré toutes leurs capacités, malgré toute leur vaillance. Peuvent-ils, pour *manger*, — ici le mot doit être entendu en son sens le plus précis, — peuvent-ils se résigner aux gestes officiels d'un sacerdoce qui ne répond plus exactement à leurs intimes convictions.

Le bon juge de Château-Thierry répond, d'accord avec la théologie de Saint-Thomas, qu'on a le droit de voler quand on a faim !

On dira que c'est là une morale d'élève de Loyola. Les pratiques universelles du monde nous montrent ce qu'il faut penser de ces indignations verbales.

Les jours des plus fiers sont tissés, en chacune des heures qui sonnent, d'une suite clairvoyante de compromis et de capitulations de conscience. Pas un fonctionnaire pour un avancement qu'il est sur le point d'obtenir, pas un commerçant au moment d'enlever une affaire, pas un artiste même devant une grosse commande, qui hésite à faire ses opi-

nions les plus réfléchies, à ne pas faire étalage de ses attitudes en quelque sorte naturelles à force d'être délibérément attelées. Et pourquoi ? Parce que leur existence dépend finalement de ce sacrifice de la conscience à un intérêt vital, à la nécessité matérielle et primordiale de l'individu, le pain de chaque jour.

Les héros sans fortune qui n'acceptent pas cette obligation universelle et prétendent disputer à la richesse le privilège de l'indépendance s'inscrivent du coup en marge de la société et doivent payer ce luxe de la perte de tout le nécessaire. Le monde leur accorde la minute de gloire ou plutôt de curiosité publique qui accompagne l'éclat brusque d'un beau geste. Au dire des sociologues, ils auront assumé un moment la noble fonction de dégager une leçon d'énergie et d'être une minute de belle humanité. Mais leur orgueil sera celui des frelons qui montent vers le soleil à la poursuite de la mère abeille. Le vainqueur tombe foudroyé après son apothéose d'un instant. Et la ruche humaine, entraînée dans le souci des labours quotidiens, rejettera de son sein ces êtres d'exception, faillés seulement pour les besognes d'enthousiasme qui coupent si rarement le train-train monotone de notre humanité.

Quand le magistrat quitte fièrement son siège pour ne pas appliquer une loi contraire aux convictions de sa conscience, son parti l'applaudit bruyamment. Mais, rentré au foyer, quand chaque soldat se met en face des réalités, une question trahit le point de vue véritable d'où sont rendus les verdicts impitoyables de la conscience pratique : « Quel sera pour le héros le lendemain de ce beau geste ? Quel dot donnera-t-il à ses filles ? Comment sa femme pourra-t-elle garder son rang ? »

Et les plus fervents apôtres de l'idée qui a inspiré un si généreux sacrifice ne pourront pas se défendre d'un mouvement involontaire d'impatience et d'humeur quand il leur faudra assumer l'ennui de démarches et de recherches incertaines pour sauver de la misère celui qui avait une situation hier.



qui ne causait d'embarras à personne, et qui vient demander aux autres de pourvoir aux suites d'un acte qu'il a été tout seul à risquer. La société, pas plus que les administrations, n'aime les « histoires » et les « affaires ». La conscience publique qui approuve et honore les révoltes courageuses est composée d'individualités déjà accablées sous le faix de leurs propres soucis. L'harmonie générale est dérangée quand un acte, si beau soit-il, a pour conséquence d'ajouter au total des misères humaines, avant d'augmenter le trésor de beauté d'une race ou les titres de gloire d'un parti.

Les démissions sacerdotales ne font pas exception à cette règle des jugements humains, inspirés par la nécessité inévitable de la lutte universelle pour l'existence. La société laïque applaudit les prêtres qui quittent l'Église : les applaudissements d'un jour ne suffisent pas à vous nourrir toute une vie. Le lendemain de la démission la plus retentissante, le libre-penseur le plus hardi continuera à saluer respectueusement toute soutane qui se présentera ; elle a sa place dans la société et ne demande de sacrifices à personne ; et le même farouche anticlérical n'accueillera pas sans un certain embarras, sans un mouvement involontaire de gêne, le défroqué en guenille à la recherche d'un morceau de pain.

Tant que la société laïque ne possèdera pas un organisme spécial et fonctionnant régulièrement, qui permette au défroqué de s'adapter au nouveau milieu où il aspire à vivre sans provoquer aucune perturbation anormale, sans s'exposer forcément à un abandon universel pour cause d'incapacité aux situations qui font vivre, le prêtre est autorisé à garder la fonction que seul, l'état de la société lui a permis d'embrasser prématurément et sur des renseignements insuffisants ou même mensongers.

Toute une génération de prêtres vient de donner au prix des pires sacrifices le plus bel exemple de loyauté sociale qu'un corps de l'État ait jamais risqué. Les nuits du 4 Août se sont depuis cinquante ans multipliées dans le clergé, où des individus, sans autre viatique que la conscience du

devoir accompli, ont abandonné de gaieté de cœur une vie assurée et tranquille pour renoncer au privilège d'une caste dont ils ne partageaient plus entièrement les préjugés.

L'honneur est saut. Dans cette lutte pour l'existence, les prêtres ont tiré les premiers. A la société de faire le reste à l'occasion d'une crise sociale que les individus sont impuissants à résoudre. Les prêtres ont commencé par jeter dans le débat leur vie entière. Ce n'est pas toujours aux mêmes à se faire tuer.

La question, heureusement, peut être traitée d'un point de vue plus élevé, sur des cimes où il y a chance d'atteindre les pures consciences de prêtres qui ne s'arrêteraient pas aux calculs de l'intérêt.

En démissionnant, le but de ceux-là est de continuer la courbe morale qu'ils ont, dès le début, imprimée à leur vie. S'ils quittent l'Église, c'est pour rester les prêtres, orthodoxes jusqu'au scrupule, du culte de l'idéal.

La plupart, au reste, en démissionnant, gardent la foi aux principaux dogmes et conservent les grandes croyances d'un spiritualisme à jamais pénétré du parfum religieux. Les motifs de leur désaccord avec ce qu'ils appellent, dans un jargon de théologien protestant, le « romanisme », feraient sourire bien souvent un historien des religions : et il n'est pas sûr que leur mentalité, même affranchie de la tutelle catholique, ne reste pas apparentée plus étroitement à la foi qu'à la libre-pensée.

Dans ces conditions, ne rendront-ils pas plus de services à la moralité publique, en restant sous la soutane, les apôtres de l'esprit de progrès ? Sous les attitudes hiératiques d'un sacerdoce officiel, ils peuvent être les semeurs hardis d'un Évangile approprié aux besoins du temps présent. L'humanité est peut-être pour longtemps encore sous la férule religieuse. Mais, depuis bientôt 2.000 ans, les commentateurs de toutes les époques ont conquis le droit de traduire la lettre du texte divin dans la langue des contemporains. Saint Paul est le premier d'une lignée de hauts esprits qui, le long des

âges, n'ont pas cessé de battre en brèche les formules étroites des orthodoxes de la synagogue tout en restant sous l'uniforme des soldats de l'Église. Et l'exemple de Lamennais, est là pour démontrer, comme au temps du premier concile de Jérusalem, que les doctrines condamnées aujourd'hui par la théologie officielle sont les vérités « infaillibles » de demain. Il suffit aux opinions d'être les vérités incontestées d'une époque, pour que sous l'action des individualités courageuses, la volonté de vivre contraigne l'Église à respecter toutes les idées ou à les faire entrer dans le Panthéon évolutionniste de ses dogmes.

S'ils ne s'en vont pas, ces prêtres affranchis augmentent le nombre des esprits libres du clergé : ils peuvent contrebalancer l'influence des scribes étroits et des pharisiens fanatiques. . . . .

Cet article fut discuté.

Après avoir reproduit sa conclusion, le **Censeur** (24 août 1907), par exemple, ajouta :

« Ce raisonnement ne vaut que pour les prêtres encore croyants. Ceux-là songent-ils à se défroquer ? Nous ne le croyons pas. Ils songent plutôt à se soumettre au pape, . . . et les conseils de M. Georges Russacq sont pour eux superflus.

Il reste les autres, ceux qui ne croient plus à rien de ce qui constitue le christianisme. M. Russacq nous répondra peut-être qu'ils sont bien peu nombreux. Qui sait ?

Quoi qu'il en soit, ceux-là doivent se défroquer. C'est notre conviction. »

---

## LE MANQUE DE PRÊTRES 1

En publiant le tableau comparatif ci-contre des vacances des postes ecclésiastiques, en 1877 et en 1906, le R. P. Paul Dudon fait les observations suivantes :

Sauf erreur, en 1877, il manquait 2,467 prêtres ; il en manquait en 1906, 2,959 - 150, soit 3,109. Ce second chiffre n'est hasardé qu'avec réserve ; rien n'étant plus facile qu'une inexactitude de calcul dans les conditions où ce travail a été fait.

Si l'on voulait tirer une moyenne par diocèse, elle se chiffrerait par 29,72 pour 1877, et pour 1906, par 37,44. Il y a là tout au moins, des approximations suffisantes pour donner une idée de la situation.

On le remarquera, il n'est pas question dans ce tableau des colonies ni de l'Algérie, dont le clergé vient de la métropole, ni de la Corse qui a tous les prêtres dont elle a besoin. Paris est également placé hors cadre. L'*Ordo* de ce diocèse, pour 1906, comme pour 1877, marque peu de postes vides, mais tout le monde sait combien le nombre des paroisses, des curés et des vicaires est insuffisant dans la capitale.

(1) Voyez ci-dessus, page 150, note.

DIOCÈSES	1877	1906	DIOCÈSES	1877	1906
<b>Aix</b> .....	0 9	3 6	St-Jean-de-Maur <sup>n</sup>	0 10	1 0
Digne .....	57 14	46 1	Tarentaise .....	0 2	0 0
Fréjus .....	12 10	5 17	<b>Lyon</b> .....	0 1	0 56
Gap .....	16 8	17 7	Autun .....	14 24	18 16
Marseille .....	0 1	0 2	Dijon .....	51 6	97 2
Nice .....	5 11	25 25	Grenoble .....	8 17	1 1
<b>Albi</b> .....	0 2	1 3	Langres .....	37 19	31 13
Calers .....	1 26	1 7	Saint-Claude .....	0 27	8 0
Mende .....	2 5	0 0	<b>Paris</b> .....		
Perpignan .....	5 50	7 16	Blois .....	29 11	45 2
Rodez .....	0 30	0 2	Chartres .....	28 11	52 2
<b>Auch</b> .....	13 45	3 13	Meaux .....	92 17	110 0
Arde .....	2 20	2 3	Orléans .....	18 22	0 0
Bayonne .....	1 10	1 0	Versailles .....	71 7	117 4
Tarbes .....	0 0	0 11	<b>Reims</b> .....	96 14	111 5
<b>Avignon</b> .....	1 2	1 10	Amiens .....	46 30	85 11
Montpellier .....	1 3	3 3	Beauvais .....	86 8	150 0
Nîmes .....	0 14	0 10	Châlons .....	55 12	83 3
Valence .....	6 22	7 19	Soissons .....	63 29	100 1
Viviers .....	1 9	0 22	<b>Rennes</b> .....	0 0	0 0
<b>Besançon</b> .....	4 20	29 27	Quimper .....	0 0	0 0
Belley .....	6 26	9 17	Saint-Brieuc .....	0 1	2 10
Nancy .....	7 7	11 1	Vannes .....	0 1	0 0
Saint-Dié .....	7 10	3 6	<b>Rouen</b> .....	38 47	73 31
Verdun .....	8 23	46 15	Bayeux .....	41 46	100 63
<b>Bordeaux</b> .....	4 20	15 30	Coutances .....	1 65	18 128
Agen .....	17 11	32 9	Evreux .....	112 14	189 5
Angoulême .....	29 4	14 0	Séez .....	30 25	20 36
Luçon .....	1 14	0 0	<b>Sens</b> .....	67 8	102 2
Perigueux .....	11 30	19 12	Moulins .....	6 16	2 6
Poitiers .....	0 3	24 44	Nevers .....	16 16	27 7
La Rochelle .....	20 25	24 17	Troyes .....	58 2	133 4
<b>Bourges</b> .....	47 18	29 2	<b>Toulouse</b> .....	0 10	10 30
Clermont .....	1 9	0 24	Carcassonne .....	0 1	10 10
Limoges .....	2 37	6 12	Montauban .....	3 9	1 3
Le Puy .....	0 1	0 0	Pamiers .....	18 12	18 3
Saint-Flour .....	0 7	6 64	<b>Tours</b> .....	19 14	16 14
Tulle .....	6 6	3 1	Angers .....	1 3	0 1
<b>Cambrai</b> .....	1 29	0 7	Laval .....	1 0	0 4
Arras .....	16 13	6 4	Le Mans .....	0 4	0 15
<b>Chambéry</b> .....	0 0	2 1	Nantes .....	0 1	0 0
Annecy .....	0 30	0 5			

N.B. — Le premier chiffre désigne les cures, le deuxième les vicariats sans titulaires.

Pour 1906, les seuls vicariats rétribués par l'Etat (suite de renseignements sur les autres) sont entrés en ligne de compte.

## VII

### M. LUTOSLAWSKI

Sous le titre « Un converti calomnié », la **Croix** du 5 janvier 1908 a publié le document suivant, qui lui fut communiqué par l'archevêché de Malines et qui est signé de M. Wincenty Lutoslawski :

Dans un passage de son ouvrage récent intitulé : « *La Crise du Clergé* », M. Houtin me cite (1). Il me fait dire que le dogme n'est rien dans l'Église et me prête une conversation imaginaire avec un confesseur polonais qui aurait voulu me refuser l'absolution.

Le passage qu'on m'attribue est cité des *Libres entretiens* publiés par l'*Union pour la Vérité*, du 28 janvier 1906.

M. Desjardins m'avait invité à faire une conférence pour ses « amis de la vérité ».

Est-ce lui qui l'a fait imprimer ? En tout cas, elle le fut et à mon insu, sans ma permission et avec de graves inexactitudes. Je ne puis attendre d'avoir trouvé un exemplaire de cette publication peu répandue, pour réfuter la calomnie qu'on en tire contre moi ! On présente mes paroles comme un des documents d'une crise illusoire dans cette Église inébranlable, qui a passé par bien des crises réelles sans

1. Voyez ci-dessus, p. 69-70.

s'affaiblir, au contraire, en augmentant ses forces après chaque grande attaque. C'est là, dans cette œuvre que je ne puis reconnaître, puisque je ne la connais pas, que M. Houtin s'est documenté sur ma pensée. M. Houtin dit dans sa *Préface* (2) qu'il a envoyé les différents chapitres de son livre aux personnes qui s'y trouvaient citées ou visées. Il ne l'a pas fait pour moi, qui suis cité bien mal à propos comme un ennemi du dogme, ou plutôt comme un ignorant qui ne comprend pas son immense portée.

. . .

Venons aux faits. Au mois de janvier 1906, j'ai été invité par M. Desjardins, que j'avais rencontré à Paris chez des amis communs, à faire une conférence sur la Pologne dans une société nommée « l'Union pour la Vérité ». Je ne refuse jamais de parler de ma patrie ; donc, quoique très pressé et devant partir le même jour, j'improvisai un court discours. Il traitait de la Pologne et non de l'Église ni de la religion. En parlant de la nation polonaise, on ne peut manquer de mentionner comme caractéristique de cette nation la foi religieuse ardente qui est commune aux plus grands génies polonais comme aux plus simples paysans de cette terre des martyrs. Notre foi ardente, notre fidélité à l'Église romaine devaient donc être mentionnées dans mon discours. Quelle impudence de citer ce témoignage de notre foi nationale en y introduisant un mépris du dogme qui ne saurait s'accorder avec elle ! Quelles paroles ont pu donner lieu à ce travestissement ? J'ai dit peut-être qu'un Polonais, quand il ne comprend pas un dogme, ne se met pas à l'analyser et à le nier comme ferait un Latin ou un Allemand, car la foi est pour lui une réalité au-dessus de toute discussion dogmatique.

Le dogme n'est pas une racine de l'Église, il en est une fleur. Grâce à la définition des dogmes, la vérité se purifie

(2) Voyez ci-dessus, p. 9.

des erreurs dues à l'imperfection intellectuelle des hérésiarques. Certaines âmes ardentes, recevant l'intuition des vérités surnaturelles dans la pratique des sacrements de l'Église, éprouvent peu le besoin de raisonner sur les dogmes : mais ils se garderont d'autant plus de les nier, car nier, c'est précisément raisonner, et c'est très souvent raisonner mal, car beaucoup plus souvent nous avons raison dans nos affirmations que dans nos négations, et un bon logicien prend bien garde des jugements universels négatifs qui, très rarement, peuvent être vrais.

. . .

L'anecdote d'un refus d'absolution que j'aurais essayé est toute aussi fausse que ce prétendu mépris du dogme : elle n'était d'ailleurs aucunement destinée à la publicité. Mais puisqu'on a commis l'indiscrétion de publier une parodie de ce que je puis avoir dit, il faut que j'affirme la vérité.

J'avais fait un assez long pèlerinage de Varsovie à Nowomiasto, toute une journée de voyage, pour faire une confession générale à un moine connu par sa sainteté dans toute la Pologne et visité presque autant que le curé d'Ars l'était en France. Ce Père, un des derniers Capucins, demeurés après la fermeture des couvents catholiques par le gouvernement moscovite, est connu pour sa grande indulgence envers ses pénitents, s'ils sont humbles et contrits, tandis qu'il sait humilier les orgueilleux. Il jouit d'une grande autorité en Pologne. Or, j'avais été dénoncé comme hérétique au P. Honoré. Pour prouver mon hérésie, on lui avait fait lire un petit opuscule sur Mickiewicz, une leçon d'ouverture de cours, improvisée à l'Université de Lausanne en 1901. Cette brochure contient, j'en conviens, des opinions douteuses, mais émises sans mauvaise intention. Le P. Honoré auquel elle déplut, me reçut cependant très amicalement dans son couvent, et me réserva une heure très matinale, le lendemain, pour ma confession générale. J'y cherchais une préparation à une certaine entreprise nationale. Après avoir entendu ma



confession, voyant que je ne mentionnais pas mes écrits, ne les considérant pas comme des péchés, il m'interrogea sur la brochure incriminée, que j'avais écrite bien peu de temps après ma conversion miraculeuse, et avant d'avoir beaucoup étudié les dogmes de l'Église. Je répondis au P. Honoré que si le Pape infallible condamnait mes écrits, je ne ferais aucune difficulté pour les rétracter, car j'ai des preuves surnaturelles et décisives qui m'ont rendu à tout jamais un fidèle croyant de l'Église. Le P. Honoré voulait que je lui promisse de rétracter la brochure en question. Je répondis que, à mon avis, le Pape seul a le droit de condamner infailliblement les erreurs dangereuses, et que j'attendrais une décision de lui avant de retirer quoi que ce fût de mes écrits, à moins que je n'en reconnaisse moi-même l'erreur. Je ne la voyais pas bien clairement alors, — je l'ai vue depuis, peut-être grâce aux prières du P. Honoré.

Le saint moine, évidemment pour éprouver ma franchise, me menaça alors de me refuser l'absolution. Je réitérai mon acte de contrition pour les péchés dont j'étais conscient et au nom des promesses de Notre-Seigneur j'invoquai l'absolution de son serviteur. Le P. Honoré, après une courte prière, me l'accorda et me donna congé en me bénissant. Où est ici la lutte rêvée par M. Houtin ? Enfants de la même Église, nous nous sommes compris facilement, comme tous ceux qui participent à ses mystères surnaturels avec un esprit de piété et d'humilité. Cette entente catholique, cette paix inébranlable, cette félicité surnaturelle sont toutes incompréhensibles à ces pauvres intelligences inquiètes, qui prêtent leurs angoisses, leurs doutes, leur crise à l'Église universelle.

Ces critiques superficiels, ces esprits faux ou faussés travaillent sans s'en douter, au triomphe final de la vérité, mais d'une autre manière qu'ils ne l'imaginent. Ils purifient l'Église en éloignant d'elle les âmes mesquines et malades, afin que ceux qui restent fidèles à la vérité éternelle en témoignent avec une ferveur croissante.

Ils ne savent pas ce qu'ils font. Pour eux, la vie religieuse est purement humaine, naturelle. Au contraire, la véritable vie de l'Église est surnaturelle, et cette Église invisible, dirigée par Jésus-Christ, manifestée surtout dans les sacrements n'a rien à redouter des attaques. Elle croît constamment, elle s'étend et elle s'enrichit de nouvelles dévotions, de nouveaux miracles, déliant toutes les puissances des ténèbres.

WINCENYA LUTOSLAWSKI.

Cette seconde édition était presque complètement imprimée quand on me communiqua le document de la **Croix**. Je pense faire suffisamment droit à M. Lutoslawski en publiant ici sa réclamation. Dans la troisième édition, si troisième il y a, je supprimerai la note contre laquelle il proteste.

Pour l'avoir cité d'une manière qui, d'après lui est « impudente », je dois quelques explications.

M. Lutoslawski raconte qu'il « improvisa », « à l'Université de Lausanne, en 1901 », une leçon qui renfermait « des opinions douteuses, mais émises sans mauvaise intention ». Les propos qu'il « improvisa », à *l'Union pour la Vérité*, le 28 janvier 1906, font sans doute le pendant de ce discours malheureux.

Que ces propos soient authentiques, personne n'en peut douter. La conversation fut recueillie par des sténographes et a été exactement reproduite.

M. Lutoslawski y soutint des théories extraordinaires, non-seulement sur le catholicisme, mais encore sur l'histoire générale de sa patrie. On l'écouta avec curiosité. M. Seignobos résuma l'im-

pression générale en disant : « Il est intéressant, mais on ne doit pas disputer avec lui (1). » Quand l'entretien eut été imprimé, il provoqua les critiques de plusieurs lecteurs informés. M. Rodolphe Reuss, directeur d'études adjoint (pour l'histoire moderne) à l'École pratique des Hautes Études, montra notamment que M. Lutoslawski avait fait preuve d'une *ignorance bien singulière de l'histoire nationale*, ou d'un *mépris bien caractérisé pour la vérité historique*, en racontant à ses auditeurs le développement religieux de la Pologne et en leur affirmant qu'IL N'Y A JAMAIS EU DE PERSÉCUTION EN POLOGNE, qu'on y a « joui d'une liberté complète » et qu'on est « pourtant resté catholique » (2). Un Polonais, M. Georges Kumatowski, fit également tenir à l'Union une longue note rectifiant les assertions de son compatriote (3).

Si j'ai rapporté des propos de M. Lutoslawski, ce ne peut donc pas être à cause de son autorité. C'est moins encore pour le classer parmi ceux qui souffrent de la crise de la foi. C'est tout simplement parce que je trouvais sur ses lèvres l'expression pittoresque d'une conception que j'ai souvent constatée chez les peuples du Nord. J'aurais pu alléguer maintes pages de l'illustre chef de l'école catholique symboliste, le P. Tyrrell. Mais je craignais de le

(1) *Libres entretiens*, p. 136.

(2) *Libres entretiens*, p. 240. C'est M. Reuss qui souligne ainsi les expressions dont il démontre l'inexactitude.

(3) *Libres entretiens*, p. 242-251.

désigner encore davantage aux traits des chasseurs d'herésie. Citer M. Lutoslawski ne me semblait pas présenter d'inconvénients.

L'orthodoxie lui a cependant demandé de rétracter ou de démentir des propos si peu conformes à son enseignement. Je connais trop la psychologie de ceux qui rentrent (ecclésiastiques ou laïques) pour être surpris qu'entre ces deux alternatives, M. Lutoslawski ait choisi la seconde, et qu'il ait donné une telle forme à sa protestation.

---

## VIII

### NOTES CHRONOLOGIQUES

1884. — M. Eugène Réveillaud, depuis député de la Charente-Inférieure, fonde à Paris « l'Œuvre des Prêtres ». Elle se définit ainsi elle-même :

« Elle a pour but d'aider spirituellement tous les prêtres, s'efforçant de leur faire connaître le vrai christianisme et de les amener à la foi du cœur au Christ, tel que l'Évangile le révèle.

« Si les anciens prêtres préfèrent la vie civile, l'Œuvre leur vient en aide matériellement, en essayant de leur procurer un emploi. — Si quelques prêtres présentent des garanties très sérieuses de vocation au Saint Ministère, après un stage indispensable, l'Œuvre leur facilite des études bibliques et théologiques, afin de les préparer à l'évangélisation de la France.

« Aucun prêtre n'est patronné par l'Œuvre sans une enquête très sérieuse sur son passé et sur les motifs de sa rupture avec Rome. L'enquête sera faite là où le prêtre a exercé un ministère.

« L'Œuvre des prêtres est dirigée par un Comité de pasteurs et de laïques appartenant aux diverses Églises évangéliques. »

Fondée par un ancien catholique et dirigée d'abord par un laïque protestant, M. L.-J. Bertrand, l'œuvre a été conduite, sous la présidence de M. Isaac Picard, pasteur de l'Étoile, par un comité de pasteurs orthodoxes, avec la collaboration successive, plus ou moins directrice de trois anciens prêtres, MM. J.-B. Corneloup, F. Meillon et Léon Revoyre. A la fin

de 1907, ce comité orthodoxe a donné sa démission et remis complètement l'œuvre aux mains de M. Reyoyre.

De 1884 à la fin de 1907, cette Œuvre a patronné près de trois cents prêtres ou religieux et a facilité des études de théologie à quatre-vingts d'entre eux.

Sous l'influence de M. Reyoyre, le comité protestant est devenu un simple comité de patronage moral et de contrôle financier et s'est ouvert en outre à toutes les tendances théologiques. La direction proprement dite est assumée par un comité composé exclusivement d'anciens prêtres. Les agents, au service de l'œuvre, tout en se réclamant nettement de la méthode protestante et en s'appuyant ouvertement sur les Églises protestantes, ne se donnent pas pour mission de travailler à leur recrutement. Leur rêve serait de déposer le principe du libre examen au sein de la tradition catholique pour la réformer amoureusement dans des associations autonomes de « chrétiens libres ».

L'agent général du comité directeur est M. L. Reyoyre, 6, rue Montgallet, Paris XII<sup>e</sup>.

Le président du comité de patronage est M. Wilfred Monod, pasteur à l'Oratoire du Louvre.

1887. — M. Louis Martin, ancien dominicain, publie *Les Évangiles sans Dieu, Essai sur la Vie de Jésus* (Paris, Dentu, in-8°).

1889. — Démission du baron Félix Béthune, bénédictin de l'abbaye de Maredsous (Belgique). Il entrera au service de la mission populaire évangélique de France; puis, en 1904, au service de l'Église chrétienne belge.

1890. — 29 juin. — L'abbé Latty, depuis évêque de Châlons et archevêque d'Avignon, publie une intéressante brochure anonyme intitulée : *Le Clergé français en 1890* :

« Nous n'avons qu'une science et des vertus ordinaires; il nous les faudrait extraordinaires et de première puissance, telles qu'on les vit toujours aux époques critiques de notre histoire ». Page 23.

« Si nous sommes « affadis » aujourd'hui, sachons le voir et le

dire. Un mal connu, avoué, est un mal à demi guéri; un clergé qui cesse de se connaître et de se renouveler, est un clergé perdu ». Page 101.

1891. — 26 juillet. — Premier numéro du **Catholique Français**, organe de la *Réforme Catholique Gallicane*. L'administrateur gérant est M. Georges Volet. « Le Père Hyacinthe, notre chef respecté, pas plus que l'Église de la rue d'Arras, n'a aucune part ni responsabilité dans la fondation du **Catholique Français**. »

Octobre. — M. Benjamin Guinaudeau, ancien professeur au petit séminaire des Sables et au collège des jésuites de Tours, quitte la soutane et entre à la **Justice** comme rédacteur. Il a publié son autobiographie morale dans *L'abbé Paul Allain* (1897). — Autres publications : *Vers l'Absolu* (poésies signées du pseudonyme Benoni Glador), *Le Maître du Peuple* (1905, suite de l'histoire Paul Allain).

1892. — Publication d'un roman de mœurs cléricales, *Le Cas de l'abbé Bernard*, par Samuel Hardy. On y relève, p. 268, cette déclaration :

« J'aime mieux un honnête homme qui fait souche de famille et peut rendre des services par son intelligence et son savoir, qu'un prêtre qui ne remplit plus ses fonctions qu'à regret, qui préfère se laisser mourir plutôt que de rentrer dans l'ordre de la nature. Dans le premier cas, il sera un homme utile; dans le second il ne serait plus qu'une force perdue. »

— Démission de M. Jules Costa, du diocèse d'Ajaccio. — Après avoir été pasteur à Ajaccio, il deviendra recteur de l'église française de Southampton (1905).

1893. — 2 août. — Lettre de M. Hyacinthe Loyson à don Emilio Castelar :

« ... Vous ne m'avez jamais bien compris. Je n'ergote point sur des questions secondaires, mais comme homme, comme chrétien, comme prêtre, je me suis cru *obligé* à ne pas tromper mes semblables, à ne pas feindre, à dire au contraire ma pensée

tout entière sur la question suprême, la question morale et religieuse.

« On peut être opportuniste en politique; on ne le doit jamais être en morale et en religion. Il y faut dire la vérité, selon l'expression du psalmiste « telle qu'on l'a dans le cœur ! »

« Croyez que je ne suis ni assez vaniteux, ni assez sot, pour aspirer au rôle d'hérésiarque au petit pied, dans un temps où, d'ailleurs, ils ne sont plus de mode... »

8 novembre. — Encyclique **Providentissimus Deus** condamnant les tentatives exégétiques d'un certain nombre de catholiques.

1895. — 21 juillet. — M. Frédéric Bonhomme, curé de Saint-Palais du Phiolin (Charente-Inférieure), se déclare protestant dans un sermon solennel à ses paroissiens. Il termine ainsi son allocution :

« Je rends mon témoignage public à Jésus-Christ. Depuis longtemps déjà je prêche son Evangile, mais pour être plus libre de l'annoncer partout, je me sépare de l'Eglise de Rome et demain je quitterai la soutane. »

Il deviendra pasteur à Vinsobres (Drôme).

1896. — M. E. Récojac, docteur en théologie, ancien prêtre du diocèse de Bordeaux, professeur au lycée du Puy, obtient en Sorbonne le titre de docteur ès lettres, en soutenant une thèse intitulée : *Essai sur les fondements de la connaissance mystique*. — En 1907, il sera nommé Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes.

1897. — 13 janvier. — Décret du Saint-Office, relatif au verset des trois Témoins célestes (première épître de Jean, V, 7).

16 juin. — Démission de M. Alfred Philippot, licencié ès lettres, ancien préfet des études à l'institution Saint-Jean, de Saint-Quentin, ancien curé de Jeantes et de Plomion (Aisne).

Voici la profession de foi qu'il lut à ses paroissiens de Plomion, le dimanche 13 :

Accusé et traduit devant une sorte de tribunal de l'Inquisition, pour avoir exposé à mes confrères les principes du pur Evangile



que je prêche à mes paroissiens, j'ai été invité par Mgr l'évêque de Soissons à confesser ma foi devant la conférence ecclésiastique de Vervins. Aujourd'hui, après m'avoir donné la parole, Sa Grandeur me la retire. Je me vois donc obligé de porter le débat devant le tribunal de la conscience publique.

Lorsque les martyrs des premiers siècles étaient interrogés sur leur foi devant les juges, ils répondaient : « Je suis chrétien ». A leur exemple, je fais tenir ma profession de foi tout entière dans ce seul mot : « Je suis chrétien. »

Je suis chrétien, parce que je suis uni à Jésus-Christ par la foi, et qu'en Lui et par Lui j'ai le pardon de mes péchés et la communion immédiate avec le Père céleste. Je suis chrétien, parce que les enseignements de Jésus-Christ sont la loi de mon intelligence, parce que la morale de Jésus-Christ est l'idéal de ma vie, parce que je ne conçois pas de religion plus parfaite que celle de Jésus-Christ. Je mets l'Évangile de Jésus-Christ au-dessus de toute parole humaine, et je juge de tout d'après l'Évangile. En matière religieuse, les doctrines et les institutions humaines sont louables si elles s'inspirent de l'esprit de l'Évangile; elles sont mauvaises si elles vont à l'encontre de l'Évangile; elles sont indifférentes si elles sont simplement à côté de l'Évangile.

Je crois à la Révélation divine, que je résume ainsi : Jésus-Christ préparé et annoncé dans l'Ancien Testament; Jésus-Christ, dans sa vie terrestre, annonçant aux hommes la bonne nouvelle du salut; Jésus-Christ, dans sa vie glorieuse, communiquant son Esprit aux âmes de bonne volonté.

Je crois au salut éternel, dont les conditions ont été fixées irrévocablement par l'Évangile, de telle sorte que nulle autorité humaine ne peut y rien ajouter, ne peut en rien retrancher. Les conditions du salut se ramènent à une seule, la foi en Jésus-Christ; mais cette foi n'est pas une simple croyance intellectuelle; c'est une confiance sans restriction, un abandon total de l'âme à la direction de Jésus-Christ. Nous éprouvons cette confiance et cet abandon, quand la révélation qui s'est faite en Jésus-Christ se reproduit en nous, quand nous sentons que, malgré nos péchés, qui sont lavés par le sang de Jésus-Christ, Dieu est notre père, que nous devenons ses enfants, que nous sommes les frères de Jésus-Christ et les héritiers avec lui de la vie éternelle. Ce sentiment d'union filiale avec Dieu, par Jésus-Christ, est l'essence du christianisme.

En même temps qu'au Père et au Fils, je crois au Saint-Esprit, envoyé par le Père et le Fils, C'est l'Esprit Saint, suivant une belle parole de Tertullien, et suivant la promesse du Sauveur lui-même, qui est le Vicaire de Jésus-Christ; c'est par l'Esprit Saint que Dieu se révèle à nous; c'est dans l'Esprit Saint que les paroles de Jésus-Christ font tressaillir nos cœurs; c'est l'Esprit saint qui nous fait crier vers Dieu: « Mon Père! » et qui nous rend témoignage que nous sommes les enfants de Dieu. Ce témoignage intérieur de l'Esprit Saint est le fondement inébranlable de ma foi chrétienne et de ma vocation sacerdotale et apostolique.

Je crois à la parole de Dieu contenue dans les Ecritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les livres de la Bible ne sont pas tombés du ciel: ils n'ont pas été dictés verbalement à leurs auteurs; c'est à l'âme des patriarches et des prophètes, à l'âme du Christ et des apôtres, à l'âme de tous les hommes inspirés, que le Saint-Esprit a communiqué la pensée et la volonté de Dieu.

Je crois à la parole de Dieu non écrite dans les Livres Saints, tradition divine que l'Esprit Saint conserve dans l'Eglise et que l'Eglise doit enseigner au peuple sous le contrôle de l'Écriture.

Je crois à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Cette Eglise, c'est le royaume de Dieu prêché par le Christ dans la Judée et dans la Galilée. L'Eglise est une, parce qu'elle a pour chef unique Jésus-Christ; elle est sainte, parce que la divine vertu de l'Evangile la purifie et la sanctifie; elle est catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle embrasse dans son sein tous ceux qui, dans tous les temps et tous les lieux, font profession extérieure de christianisme; elle est apostolique, parce qu'elle a été propagée par les apôtres, témoins authentiques des enseignements de Jésus. L'Eglise romaine n'est pas l'Eglise universelle, elle n'en est que la portion la plus importante. Les apôtres et les premiers missionnaires ont établi des Eglises indépendantes l'une de l'autre, unies seulement par la charité et la foi en Jésus-Christ. Plus tard, les Eglises se groupèrent librement sous l'autorité de l'évêque de Rome. La papauté est donc d'institution humaine, et, aujourd'hui comme alors, toutes les Eglises sont égales devant l'Evangile. Refuser le nom de chrétiens à deux cent cinquante millions de créatures humaines qui croient en Jésus-Christ, c'est un blasphème; contester le salut éternel à

des chrétiens qui pratiquent l'Évangile, c'est renier l'Évangile. On fait son salut dans toutes les Églises, si l'on met sa vie en harmonie avec les enseignements de Jésus-Christ ; on se damne dans toutes les Églises, si l'on vit en dehors de Jésus-Christ.

Je crois à l'infailibilité de la parole divine contenue dans l'Écriture, dans la Tradition et dans les enseignements de l'Église. Mais à côté des vérités révélées dans les enseignements de l'Église comme dans la Tradition et dans l'Écriture, les préjugés, l'ignorance et les passions ont pu introduire des erreurs humaines. Dieu seul est infailible. L'infailibilité est un attribut que Dieu ne peut communiquer à une créature. Les prophètes, tout inspirés qu'ils étaient, se sont trompés, lorsque, décrivant d'avance le Messie, ils l'ont vu sous les traits d'un roi temporel. Les apôtres se sont également trompés lorsque, prêchant la résurrection des morts et le jugement définitif, ils affirmaient que leurs contemporains verraient les derniers jours du monde. Pourquoi le Pape serait-il plus infailible que les prophètes, plus infailible que les apôtres ?

Je crois à la nécessité, dans l'Église, d'une autorité doctrinale, c'est à-dire d'un enseignement officiel. Mais cet enseignement ne peut pas s'imposer à la pensée ; la vérité ne s'impose pas, elle se propose. Le simple fidèle qui a besoin de tout son temps pour gagner son pain ou pour élever ses enfants a le droit de s'en rapporter à son pasteur pour ses croyances religieuses ; le pasteur qui enseignerait sur commande sans avoir examiné la valeur de sa doctrine, serait aussi méprisable que le droguiste qui vendrait sans discernement les remèdes et les poisons. Je réclame donc le droit de penser autrement que mes supérieurs, parce que c'est mon devoir de chercher la vérité.

En agissant ainsi, je me tiens aussi loin que possible de l'hérésie. L'hérétique est celui qui met la parole de l'homme au-dessus de la parole de Dieu ; l'hétérodoxe, au contraire, met la parole de Dieu au-dessus de celle de l'homme. Quant aux orthodoxes, ils se divisent en deux classes : il y a les naïfs, qui s'imaginent que Dieu a donné un blanc-seing à l'Église et qu'il a signé d'avance tout ce que le Pape pourra enseigner ; il y a les malins, qui savent à quoi s'en tenir, qui souscrivent publiquement à toutes les formules dogmatiques, mais qui, en secret, les entendent autrement que l'Église. J'ai trop médité les questions religieuses pour être demeuré naïf, et ma conscience m'interdit de passer dans le camp des malins.

Je crois, malgré mes convictions, et en raison même de mes convictions, pouvoir être un bon serviteur de l'Église catholique et du diocèse de Soissons, dans la piété sincère, dans le désir ardent de mettre les âmes sous le joug de Jésus-Christ, dans la pauvreté et la charité évangéliques, et dans la liberté apostolique. Je suis catholique, comme l'était le Christ lui-même, comme on l'était dans les premiers siècles de l'Église, et je suis persuadé que ce catholicisme large et tolérant sera celui du vingtième siècle.

Les études historiques du dix-neuvième siècle nous ont fait remonter à nos origines : si l'Évangile du premier siècle redevient celui du vingtième, les Églises s'embrasseront dans la paix et la charité du Christ : les quatre cent cinquante millions de chrétiens que porte la terre se lieront pour prendre dans les filets de l'Évangile les mille millions d'infidèles qui vivent en dehors de Jésus-Christ : le monde alors sera sauvé, et il ne peut l'être que par l'Évangile. Pour moi je ne suis et je ne veux être qu'un prédicateur de l'Évangile : je suis aussi incapable de garder un silence hypocrite que de mentir. Dans toute situation, honorée ou humiliée, ou il plaira à la Providence divine de me placer, je suis résolu à prêcher l'Évangile suivant ma conscience.

Malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile !

Le lendemain, 14 juin, l'abbé Philippot recevait sous pli recommandé une sentence d'excommunication et d'interdit.

*L'Éclair* publia sa profession de foi, et elle fut reproduite par un grand nombre de journaux. Il relit des études à la Faculté de théologie protestante de Paris, d'où il sortit premier, et fut choisi comme agent de la Société d'évangélisation par les anciens prêtres. Il se suicida à Calais, le 30 mars 1899, en laissant sur le quai un sac de voyage renfermant une lettre ainsi conçue :

« Calais, 29 mars 1899.

« Avant de mourir, je tiens à déclarer à ceux qui trouveront mon corps et ce sac de voyage que je me suis noyé volontairement dans le port de Calais. Menacé de paralysie, frappé dans mes facultés intellectuelles, incapable désormais de rendre service à la société, je sors librement d'un monde où je serais une cause constante d'embarras.

« Je crois faire en cela la volonté de Dieu et je cherche en lui la paix et le repos de mon âme. Je suis domicilié, 18, place d'Armes, à Guise (Aisne).

« Signé : A. PHILIPPOT. »

On retrouva son cadavre le 24 avril.

*1<sup>er</sup> octobre.* — Premier numéro du *Chrétien Français*. Le journal est destiné à paraître tous les deux mois. Il devient bientôt mensuel, puis hebdomadaire. Le fondateur et directeur est M. le pasteur André Bourrier, ancien vicaire à la cathédrale de Marseille, démissionnaire le 31 août 1895.

*14 octobre.* — Démission de M. Victor Charbonnel, du diocèse de Saint-Flour. Il abandonne son idée d'un Congrès des religions à Paris (1). Il publie son livre : *La Volonté de vivre*.

*25 octobre.* — Démission de M. A. Vidalot, curé d'Arabaux, à la suite de quelques articles parus dans la *Dépêche de Toulouse*, lesquels avaient été remarqués et lui avaient été attribués. Il fut consacré pasteur à Passy, le 18 décembre 1898.

1898. — *18 mars.* — Démission de M. Albert Vigier, aumônier à Forfry, diocèse de Meaux. Il entre dans l'Église réformée. En 1899, il fonde à Paris (3, allée des Bains), une œuvre pour les sourds-muets adultes, sans distinction de culte ni de nationalité. — œuvre d'évangélisation, d'instruction et d'assistance. Il est consacré pasteur le 8 décembre 1901.

*7 avril.* — Démission de M. Edouard Bourdery, curé de Marolles, diocèse de Beauvais. Il fut pasteur à Meschers, de juillet 1899 à septembre 1906. A la fin de 1906, il fonde à Nantes-Chantenay une « Mission catholique libérale ».

*1<sup>er</sup> mai.* — Ouverture d'une Maison Hospitalière, pour les prêtres, à Sèvres, rue Brancas, 4, par M. le pasteur Bourrier.

*Juillet.* — M. R. Lecomte, ancien missionnaire au Congo,

(1) Voyez l'*Américanisme*.

publie les *Étapes religieuses d'un ancien prêtre* (Lyon, librairie F. Bichsel, 10, rue Lanterne, brochure).

1<sup>er</sup> juillet. — Démission du P. Patel, des Oblats de Marie-Immaculée.

Octobre. — Ouverture d'une Maison Hospitalière pour les prêtres à Courbevoie, rue Karl-Hébert, 25, par M. J.-P. Corneloup, ancien oblat de Marie-Immaculée. Ses cinq premiers hôtes sont MM. Corby, Pô, Eugène Smets, Sauvé (ancien séminariste) et Trémecau.

12 octobre. — Démission de M. Claveau, curé de Pocé, diocèse de Tours.

— Démission de M. Ernest Morin, du diocèse de Limoges. En 1902, il est nommé pasteur à Saint-Lô (Manche).

25 novembre. — Lettre de Léon XIII au général des Frères Mineurs. Cette lettre renferme un avertissement du pape pour les critiques et les exégètes.

1899. — Janvier. — Fondation du journal *Le Prêtre converti. Journal mensuel, rédigé par des prêtres convertis à l'Évangile* (Courbevoie, 45, rue Victor-Hugo). Le fondateur et directeur de ce journal est M. Corneloup, directeur de l'Œuvre des Prêtres.

M. Corneloup a raconté son histoire dans la brochure *Conversion d'un Prêtre à l'Évangile; du Catholicisme au Protestantisme* (Cahors, Coneslant, 1902, in-12, 87 p.)

Démission de M. Albert Harrent, vicaire à Château-Thierry. — Son évêque, M. Deramecourt, lui écrivit qu'il devait faire soumettre à un examen canonique sa thèse, *Les Écoles d'Antioche. Essai sur le savoir et l'enseignement en Orient au quatrième siècle après Jésus-Christ* (Paris, 1898).

« J'ai écrit mon livre, répondit-il, dans toute la sincérité et la loyauté de mon esprit : je ne suis pas de ceux qui font de l'histoire sur commande, et pour sauver leurs prétendus principes sont prêts à la falsifier. Mes études ne sont pas apologétiques, elles ne sont que sincères. J'ai écrit ce que j'ai cru la vérité, je n'ai rien à retrancher, rien à modifier. »

22 janvier. — Condamnation de l'Américanisme par l'encyclique *Testem benevolentiae*.

Février. — M. Abel Sallé, entré en 1893 dans l'ordre des Carmes déchaussés, sous le nom de P. Marie-Bernard, et supérieur du monastère de Chèvremont (Belgique), passe au protestantisme. Il exercera pendant quelque temps le ministère pastoral à Chartres, rentrera dans l'Église romaine, en sortira de nouveau et deviendra rédacteur au *Chrétien Français* (11 septembre 1902). En 1906, il publiera des *Souvenirs d'un évadé du cloître*.

24 février. — L'**Osservatore Romano** publie un décret de l'Index, condamnant les quatre principaux ouvrages du docteur Hermann Schell, professeur d'apologétique à l'Université de Wurzburg : *Le catholicisme considéré comme principe de progrès* (1896), *Le temps nouveau et la vieille foi* (1898) répond aux attaques dirigées contre ce premier ouvrage, *La dogmatique catholique*, ouvrage comprenant quatre volumes, et le premier livre d'une apologétique en cours de publication.

1 août. — Démission du P. Antoine Carrot, du collège des Dominicains d'Arcueil.

Septembre. — Démission de M. Janssens, lazariste, directeur au grand séminaire d'Oran.

8 septembre. — Une lettre de Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France, condamne formellement la nouvelle exégèse et signale le péril des tendances nouvelles (1).

7 octobre. — Démission de M. l'abbé Lachenal, prêtre du diocèse de Chambéry.

5 décembre. — Démission du P. Elisée Le Garrec, de l'ordre des Franciscains. Plus tard, M. Le Garrec se maria et, au commencement du mois d'octobre 1905, il lui naquit un fils. Voici, à titre de spécimen des polémiques orthodoxes,

(1) Sur les circonstances, voyez la *Question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> édit., p. 272-277.

L'article que la *Croix du Morbihan* publia à cette occasion, le 22 octobre, et adressa à M. Le Garrec :

« Tu as déposé dans un berceau la fleur empoisonnée du sacrilège, et tu demandes des vœux; voici les miens :

« Je souhaite que cet enfant ne trouve pas auprès de lui un mauvais père, semblable au mauvais fils que tu connais, dont les parents sont morts de chagrin...

« Je souhaite qu'arrivé à l'âge d'homme, il ne lève pas la main sur ses auteurs; ce serait un châtiment trop cruel...

« Je souhaite qu'il ne soit pas un fainéant, un raté, un inconstant, incapable de gagner sa vie, et se résignant à recevoir le pain de la honte...

« Mon dernier souhait est le meilleur : *c'est que Dieu ait pitié de son âme exposée au péril prochain de perdition et l'enlève au milieu déplorable qui l'a vu naître...* »

1900. — *10 janvier*. — Démission de M. Carré, du diocèse de Versailles.

*Février*. — Démission de M. Paul Lamotte, du diocèse de Bordeaux. Il fut consacré pasteur le 18 janvier 1902, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres).

*19 février*. — Schell écrit au docteur Nippold, la lettre suivante à propos de sa « soumission » au décret de l'Index :

... Vous aussi, vous vous faites une idée tout à fait inexacte de ce qu'on a appelé ma « soumission ». Cette soumission, je l'avais refusée par écrit, le 15 février 1899. C'est seulement après que l'évêque et la Faculté m'enrent exposé de façon incontestable que cette soumission n'était rien de plus que la reconnaissance de l'authenticité formelle d'une décision portée par une juridiction qui juge en dernière instance et qu'elle ne recélait aucunement en elle-même, cette soumission, le sacrifice d'une conviction ou d'une vue scientifique, — je fis ce qui m'était demandé, — d'autant qu'un refus m'eût conduit à une rupture avec l'Église et eût fait les affaires de la réaction.

Pour éviter toute équivoque, je donnai de ceci une déclaration publique dans les *Hochschulnachrichten* du 31 mars 1899, encore que je susse que les ultramontains en prendraient prétexte pour



organiser une nouvelle chasse à courre. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. A part un petit nombre d'exceptions, comme le *Bayerischer Kurier*, toute la presse cléricale, le *Neue Bayerische Zeitung* de Munich en tête, la *Germania*, etc., devint encore plus violente, d'autant plus que la conférence épiscopale de Freising et le fanatisme du nonce Lorenzelli (1) avaient répandu un programme de déprotestantisation fondamentale du catholicisme allemand. Rome cependant en avait assez : sans que je l'eusse demandé (on eût voulu m'amener à la demander, mais je ne m'y prêtai pas — on me communiqua, en mai 1899, les raisons qui avaient motivé ma mise à l'Index. — Mais, alors encore, on ne me demanda rien autre chose que le secret (d'autant que cette communication était contre toutes les règles), et ce, sur l'ordre exprès du pape. Depuis, on ne m'a rien demandé davantage, — et je n'ai sacrifié aucune de mes vues. Quant à mes ouvrages, je n'en ai retiré aucun : tous continuent à être dans le commerce. Quant à mes vues sur tout ce qui est d'Église, sur l'eschatologie, etc., je ne puis pas les imposer à ceux qui ne sont pas mûrs pour elles.

Ce qui m'a guidé en tout ceci, c'est la considération qu'ont fait valoir avec tant d'instance auprès de moi, dans la semaine critique, avec une énergie et une unanimité dont j'ai été frappé, mes élèves, mes amis, ceux qui partagent ma manière de voir : à savoir, que je devais faire, en une manière de pure forme, acte de soumission personnelle, comme vis-à-vis d'une mesure administrative ou d'une décision juridique émanée d'une juridiction de suprême instance, — afin que la cause, afin que le courant ne fussent pas désavoués. Si je refusais cet acte de loyalisme, alors, me disait-on, la réaction (qui d'ailleurs souhaitait mon apostasie), avait pour elle le droit. — Même les dominicains de Fribourg, de Suisse, ont déclaré, dans leur *Liberté*, que la soumission ne signifie nullement le sacrifice d'une opinion, pas plus que l'arrêt du tribunal dans l'affaire Dreyfus.

L'infailibilité n'a rien à voir ici. Il n'est pas besoin de rappeler l'affaire de Galilée. Au surplus, nous savons bien, nous, que la définition du Concile du Vatican ne peut pas changer l'histoire, ne peut pas changer les faits. Pour savoir quelle est, en fait, la

(1) Alors nonce à Munich ; il fut transféré à Paris à l'automne de l'année 1899.

mesure de l'infaillibilité, il faut voir ce qu'a été, en fait, l'histoire. Mais c'est bien ainsi qu'il en va aussi de l'Écriture Sainte : la sainteté et l'inerrance des Livres saints résident dans l'esprit et n'est point affaire juridique, et reconvre tant de choses qui, en fait, ne sont point du tout saintes ou sont erronées... 1.

*Mars.* — M. Ernest Renault est condamné par le tribunal civil de la Seine pour avoir injurié le directeur du *Chrétien Français* dans son livre *la Conquête Protestante*.

*10 mars.* — Démission de M. Auguste Barascud, du diocèse de Rodez.

*Avril.* — Démission de M. Henri Bouvier, prêtre du diocèse de Sens. Le 19 juillet 1901, il soutint une thèse à la Faculté protestante de théologie de Paris sur *le Gouvernement de l'Église de Rome de la fin du premier siècle jusqu'au milieu du troisième*. (Imprimé à Montbéliard, 1901, in-8°, 74 p.) Il fut pasteur, se maria, divorça et rentra dans l'Église romaine (voyez ci-dessus page 100, note). En 1906, il publia le tome I<sup>er</sup> d'une *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens*. Comparé à son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre le Vif* (1891), ce livre montre que l'auteur a fait durant son passage chez les protestants quelques progrès en critique.

*Juillet.* — Démission de M. Ernest-Félix Frapereau, prêtre du diocèse d'Angers.

*23 août.* — L'abbé Joseph Crestey, du clergé de Paris, s'exile hors d'Europe pour recommencer une vie nouvelle. — Auteur de deux livres : *L'Esprit nouveau dans l'action morale et religieuse* (Paris, Guillaumin, 1895, in-12) et *Sans Dieu. La Raison répudie-t-elle la Foi ? Que devient le monde sans Dieu ?* (Paris, Chamuel, 1896, in-12).

*1<sup>er</sup> octobre.* — Démission de M. C. Arnaud, curé de Saint-Romans, diocèse de Nîmes. Il sera consacré pasteur dans l'Église de Passy, le 11 mai 1902.

1 Traduit du texte publié par la *Kœlnische Volkszeitung*, 18 août 1907.

1901. — *Avril*. — Démission et mariage de l'abbé Alphonse Renard, ancien jésuite, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand.

M. Hyacinthe Loyson lui écrit le 20 avril :

MONSIEUR,

Les deux actes que vous venez d'accomplir étant de l'ordre public, je me crois autorisé à vous en écrire, quoique n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement.

Je vous félicite d'avoir quitté le clergé catholique romain, dont l'obéissance implique une servitude mentale ou un manque de sincérité qui ne pouvaient vous convenir.

Je ne vous félicite pas moins d'avoir cherché dans la sainteté du foyer domestique un abri digne et paisible, après les fatigues de l'étude et les luttes de la conscience.

A raison de mes cheveux blancs et des longues expériences d'une vie tourmentée, mais fidèle (j'ai 74 ans accomplis), laissez-moi ajouter un vœu qui vient du fond de mon âme. Vous avez quitté une Église, sous bien des rapports égarée : attachez-vous d'autant plus fortement au Dieu de Vérité et de Justice, qui par son Logos éternel, éclaire et vivifie la raison et la conscience de l'homme, et peut seul accomplir, dans l'avenir et dans l'éternité, les destinées des âmes et des sociétés.

Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Renard répondit par la lettre suivante :

Ixelles, 14, avenue Ernestine, le 13 mai 1901.

CHER MONSIEUR,

Merci de votre lettre qui m'apporte une appréciation précieuse entre toutes celles que j'ai reçues. Seul un homme qui a appartenu à l'Église, dont elle a, pour ainsi dire, formé la conscience, et qui, poussé en avant par cette conscience libérée, a brisé les liens qui le retenaient, seul cet homme-là peut comprendre les douleurs et les luttes que j'ai traversées. Je sais combien fut pénible souvent pour vous la route que vous avez suivie pour proclamer la vérité, et je suis particulièrement heureux que vous m'approuviez d'avoir cherché dans la famille un peu de repos au sein même de l'orage.

De cette Eglise que j'ai quittée, parce que ses enseignements et ses doctrines sont désormais incompatibles avec ma raison mûrie par une recherche consciencieuse de la vérité, un idéal m'est resté : celui du devoir, du devoir à accomplir malgré tout. Heureux êtes-vous de croire à ce Dieu personnel de vérité et de justice qui tient en sa main les destinées des âmes et des sociétés ! Je ne crois plus, moi, qu'à l'effort pour réaliser le mieux, qu'au travail généreux accompli en vue de préparer une vie heureuse et plus utile aux générations de l'avenir. Cette foi me suffit, et, à sa lumière, j'apprécie la grande âme que vous êtes.

A.-F. RICHARD.

*14 avril.* — Consécration dans le temple de l'Oratoire, à Paris, de M. Granjon, prêtre démissionnaire, auteur d'un livre intitulé *Roman d'une conscience*. (Paris, Fischbacher).

*Juillet.* — Démission de M. Rouillet, prêtre du diocèse de Limoges.

*18 septembre.* — Démission de M. Balet, de la Société des Missions étrangères, ancien missionnaire au Japon, auteur d'une *Grammaire japonaise*.

*1er novembre.* — Démission de M. Louis Bonnet, curé de Préchac, diocèse d'Auch. En 1907 il est pasteur de l'église libre de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

1902. — *Février.* — Mgr Turinaz, évêque de Nancy, publie sa brochure *les Périls de la Foi*.

*13 mars.* — Démission de M. J.-S. Authier, du diocèse d'Agen.

*April.* — Démission de M. Dubois, vicaire à Saint-Symphorien de Tours.

*7 avril.* — Démission de M. Granier, secrétaire particulier de Mgr Oury, archevêque d'Alger.

*24 avril.* — Démission de M. Fouquet, du diocèse de Beauvais.

*Mai.* — Démission de M. Eugène Dujardin, vicaire au Havre.

*2 juin.* — Démission de M. Léon Revoyre, de la Congrégation des Rédemptoristes.

1<sup>er</sup> juillet. — Démission de M. Georges Russacq, curé de Bon, diocèse d'Orléans. Il devient collaborateur du journal **La Raison**. Plus tard, il sera directeur du **Journal pour Tous**.

1<sup>er</sup> juillet. — M. Marcel Hébert publie dans la **Revue de Métaphysique et de Morale** un article intitulé *la Dernière Idole, étude sur la « personnalité divine »*. — Né en 1851, M. Hébert fut ordonné prêtre en 1875, et nommé directeur de l'École Fénelon à Paris, en 1895. Il en sortit en 1901, ayant refusé de rétracter les idées contenues dans ses *Souvenirs d'Assise*. Ses principales publications sont : *Le Sentiment religieux dans l'œuvre de Richard Wagner* (1895), *L'Évolution de la foi catholique* (1905), *Le Divin, expériences et hypothèses* (1906).

En 1906, M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, publia une réfutation de *L'Évolution de la foi catholique*, intitulée *La Foi devant la Raison, réponse à deux évadés*. (L'autre « évadé » est un prêtre qu'il ne nomme pas, parce qu'il est rentré dans le giron). — On peut se rendre compte des exigences de documentation de M. Gayraud, en lisant dans son livre un appendice où il réfute le darwinisme, représenté par M. Camille Flammarion, avec l'aide d'un bon curé de Seine-et-Marne.

17 juillet. — Démission de M. Duru, religieux trappiste.

7 août. — M. Alfred Auzanne, curé de Chevennes (Aisne), donne sa démission, publie sa lettre à son évêque dans le **Chrétien Français**, et rentre ensuite dans l'Église romaine en déclarant que sa lettre n'était pas authentique. Il adresse son démenti à la presse, mais non au **Chrétien Français**.

Juillet 1903. — Deux prêtres italiens, don Salvatore Minocechi et le Père Giovanni Semeria visitent Léon Tolstoï dans sa solitude de Jasnaja Poliana.

Don Minocechi raconte leur entretien dans une longue lettre publiée par le **Giornale d'Italia** (14 août), traduite dans le **Signal** (27 août) et dont voici la partie principale :

« Tolstoï, qui avait sans doute accueilli avec sympathie la lettre de Paul Sabatier (1), dit en nous regardant fixement :

« Vous êtes Italiens et prêtres catholiques; comment pouvez-vous vous intéresser à moi qui suis hors de l'Église et qui ne voudrais être catholique pour rien au monde. »

Nous lui faisons observer qu'étant catholiques et à cause de cela précisément, son œuvre morale et éducatrice nous intéresse énormément et qu'un évêque italien (2) avait dernièrement fait son apologie. Ce n'était pas le moment de relever tout ce qui, du côté confessionnel, nous séparait, alors que nos âmes se trouvaient en tant de choses parfaitement à l'unisson avec lui.

— Mais, repliqua-t-il, avez-vous lu mon récent appel au clergé ?

Nous ne l'avons pas lu, ayant été édité il y a fort peu de temps (3).

— Je voudrais que le clergé abandonnât l'Église. L'Église, catholique et orthodoxe, a falsifié l'Évangile et corrompu la conception de la vie chrétienne. Il a enchaîné et assombri le christianisme par des dogmes absurdes et reniés par la science. Vous avez la science et la conscience modernes, comment pouvez-vous rester dans le clergé et dans le catholicisme ? Ne devez-vous pas, en tant que chrétiens, rendre hommage à la vérité ? Et comment pouvez-vous, en restant catholiques et prêtres, être véridiques et sincères ? »

Il nous donna à lire ses pages adressées « *Au Clergé* » et nous quitta, retournant dans son cabinet à son travail habituel.

Après le déjeuner, le comte Tolstoï nous conduit tous les deux sous une grande terrasse couverte, non loin de la maison, inondée d'une lumière tamisée et où la comtesse et ses filles étaient établies à broder. Nous prenons place à l'un des bouts et parlons de tout ce qui nous intéresse le plus.

Évidemment le problème religieux actuel nous préoccupe plus que toute autre chose. Si d'un côté nous étions désireux d'expliquer

(1) Lettre d'introduction.

(2) Mgr Gaetano Bacile, évêque de Trivento.

(3) Cet appel a été publié en français dans la brochure suivante : *Au Clergé*. Traduit du russe par J.-W. Bienstock et P. Birukov (Paris, Stock, 1903, in-18, 68 p.)

à Tolstoï la raison de la certitude que nous éprouvions, dans notre conscience, à l'égard de notre foi catholique et de notre pensée moderne... d'autre part, il n'était pas moins désireux de savoir ce que nous aurions à opposer à ses pages « *Au Clergé* » et comment nous pourrions justifier avec sincérité notre condition de prêtres catholiques.

Les quelques pages de Tolstoï — parlant du point de vue de l'Église orthodoxe — contenaient un réquisitoire terrible contre toutes les Églises.

L'Église, dit-il, est un vieil organisme, mort à l'heure qu'il est, si toutefois il a jamais joui anciennement d'une sorte de vie ; ses dogmes : des expressions trompeuses ; son clergé : une réunion de personnes ignorantes ou de mauvaise foi, qui enseignent au peuple des choses auxquelles lui-même ne croit pas. Et le peuple lui-même, — le peuple russe, par exemple, — ne donne plus raison aux dogmes du « Credo » et se jette dans les bras de l'athéisme parce que personne ne le dirige vers les simples vérités morales de l'Évangile, exemptes de dogmes, mais qui rapprochent de Dieu. Le peuple russe est naturellement religieux et son clergé encourageant les tendances superstitieuses, ne fait que le corrompre toujours plus et l'éloigne du christianisme.

Tolstoï, en nous invitant à lire ses pages nous avait posé la question qui, entre toutes, nous intéressait le plus : celle de notre conscience. Il voulait obtenir de nous une réponse sincère et nous n'étions pas moins désireux de lui faire cette confession solennelle de notre pensée :

Les lois du monde moral, qui seules donnent de la valeur à la vie et élèvent l'esprit humain vers ce centre et ce principe qui se nomme « Dieu », tirent leur origine de principes métaphysiques, immuables, éternels. Ce sont ces principes eux-mêmes qui donnent raison du sentiment religieux et ils forment la substance des dogmes. Il y a cependant, — si nous pouvons nous exprimer ainsi, — une écorce ou ressemblance des dogmes, c'est-à-dire leur expression et explication matérielle, qui est une science dérivée de la pensée des hommes, comme règle d'une culture qui varie suivant le changement des temps, et selon le progrès humain et la pensée scientifique. C'est là une apparence historique, une expression matérielle des dogmes qui peut et doit se perfectionner, à mesure que notre esprit perpétuellement s'élève vers le pur idéal de religion et de morale.

Nous expliquons à Tolstoï que le catholicisme, — précisément parce qu'il est une religion vivante, — croît, évolue, se perfectionne avec le temps ! Il a besoin de forces toujours nouvelles et de consciences toujours renouvelées qui sachent l'interpréter comme l'exigent les besoins nouveaux de l'humanité croissante. De nouveaux problèmes, il est vrai, ont ébranlé et fait écrouler les vieilles démonstrations de la dialectique ; une nouvelle harmonie entre la science et la foi est désormais nécessaire, et c'est vers ce champ d'activité religieuse que se dirige notre conscience moderne et catholique, tout à la fois.

Telle était notre pensée et telle fut également notre parole.

Mais Tolstoï, avec une *abundantia cordis* qui témoignait de sa profonde persuasion, nous répétait encore que les Églises étaient des centres de fausseté religieuse, que le « Credo » avait été démontré absurde et contradictoire, et que nous aurions dû nous détacher de l'Église et l'abandonner à elle-même, cette Église, qui, en Italie, — par son intransigeance cléricale, — avait ouvert un large chemin à l'athéisme immoral et révolutionnaire. Nous cherchions en vain à mettre en relief les mérites de l'Église catholique en Italie, à prouver que nous ne pouvions pas, en conscience, l'abandonner, parce que, malgré tout, la vie chrétienne se nourrissait dans son sein et que l'Évangile s'y maintenait toujours vivant. *Nous n'avons pas le droit, disions-nous, de scandaliser le peuple avec des apostasies inutiles ; nous devons au contraire, l'élever vers notre idéal religieux.*

« Mais quoi ! répondit Tolstoï en s'animent, les yeux étincelants. Le peuple n'a pas besoin que vous vous chargiez, vous, de l'éduquer : il sait bien par lui-même, grâce à Dieu, ce qui regarde la vie chrétienne, la vie religieuse. Parlez-lui le langage de la simple vérité, comme Jésus-Christ avait l'habitude de le faire et vous le trouverez aussi au niveau de votre conscience. Tel est le peuple russe, je le sais par expérience. Les doctrines dogmatiques inutiles, ce sont elles qui l'égarèrent et le gâtent.

— « Nous ne pouvons croire entièrement à cet état supérieur de la conscience religieuse du peuple. En Italie, par exemple, le peuple est très ignorant et superstitieux, et notre idéal, c'est de lui donner une éducation et de l'élever à l'état de notre conscience. »

— « Quel orgueil est le vôtre ! Vous croyez pouvoir former vous-mêmes la conscience religieuse du peuple ? Il n'en a pas besoin.



Il suffit que vous ne lui gâtiez pas ce qu'il possède naturellement. Ne pensez pas à élever les autres ; pensez à vous-même, à votre conscience, à vos âmes à sauver, desquels seuls vous êtes et resterez responsables vis-à-vis de Dieu. Votre perfection élèvera les autres à la vie morale, mieux que n'importe quel enseignement, qui ne sert qu'à satisfaire l'orgueil.

— « Ce n'est ni l'orgueil ni l'ambition qui nous pousse à agir ainsi. Si ç'eût été le cas, nous aurions choisi un autre chemin. Nous vivons et agissons par un besoin de l'esprit et avec le même enthousiasme qui nous porte vers la lumière émanant de votre âme ; nous voulons éclairer les autres de celle que Dieu fait resplendir en nous.

Le grand vieillard, faisant signe de la tête, répliqua :

— « Vous parlez, je le sens, comme des hommes intelligents et consciencieux ! Mais combien je déplore que vous vouliez vous rendre utiles à l'Église et contribuer ainsi à lui attirer, — à elle et à ses dogmes, — la sympathie du peuple, au lieu de hâter le jour de sa destruction et de la délivrance de celui-ci. »

4 août. — Election de Pie X.

17 septembre. — Démission de M. Château, prêtre du diocèse de Bordeaux.

22. — Démission de M. Reix, curé de Saint-Moreil (Creuse).

3 octobre. — M. Victor Fournier, ancien missionnaire au Japon, publie sa démission.

4 décembre. — L'Index condamne deux ouvrages de l'abbé Charles Denis : *L'Église et l'État, leçons de l'heure présente*, et un *Carême apologétique sur les dogmes fondamentaux*, ainsi qu'une étude de M. Georgel, vicaire général d'Oran, *La Matière, sa déification, sa réhabilitation au point de vue intellectuel et aimant, ses destinées ultimes*.

11 décembre. — Dans le **Chrétien Français**, M. Henri Bachelier, prêtre du diocèse de Nantes, ancien précepteur des enfants du prince Léopold de Bavière, rend publique sa démission qu'il avait donnée en 1885. On continuait à le faire passer dans son diocèse pour un prêtre « absent » ou « en voyage ».

23 décembre. — Un décret de l'Index condamne *La Question biblique chez les catholiques de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Mes Difficultés avec mon évêque*, et publie la prohibition faite par le Saint-Office, le 16 décembre, de cinq ouvrages de M. Loisy : *La Religion d'Israël. L'Évangile et l'Église. Etudes évangéliques. Autour d'un petit livre. Le Quatrième Évangile*.

1904. — 19 février. — Démission de M. Lefevre, vicaire à Saint-Similien de Nantes. Elle donna lieu à beaucoup de polémiques. Un journal de Nantes, **Les Temps meilleurs** numéro de mai, publia notamment la lettre suivante de M. Hyacinthe Loyson :

« Je viens de lire avec un grand intérêt dans **Les Temps meilleurs**, l'article que vous avez consacré à la démission de l'abbé Lefevre ; j'entends sa démission de vicaire de Saint-Similien, non sa démission de prêtre. L'homme qui donne « sa démission de prêtre » prouve qu'il ne l'a jamais été. Le prêtre n'est pas celui qui a reçu seulement l'imposition extérieure et cérémonielle des mains de l'évêque, mais celui qui a reçu dans son âme, et cela pour toujours, l'esprit du sacerdoce, de l'adoration vis-à-vis de Dieu et de l'apostolat vis-à-vis des hommes.

Je respecte profondément la sincérité de M. Lefevre, mais je ne déplore pas moins profondément son aveuglement. Je dis son aveuglement, parce qu'un homme dont la conscience est droite et dont la vie est digne, ne peut devenir matérialiste et athée, comme vous l'affirmez de M. Lefevre, que sous le coup d'une grande et douloureuse cécité intellectuelle.

« Dieu existe, écrivait Mazzini dans son bel opuscule sur les *Devoirs des hommes*, Dieu existe, et nous ne devons ni ne pouvons le prouver ; l'essayer, nous semblerait un blasphème, comme le nier une folie. » — Lettre datée de Rome, 12 avril 1904.

9 mars. — M. Sylvain Peyron adresse sa démission à l'évêque de Fréjus. Lettre reproduite dans la brochure : Sylvain Peyron. *Je quitte l'Église*, avec une préface de Laurent Tailhade. Marseille, 1904. in-8° 22 p.)

— Démission de M. J. Celly, curé de Restinclières, diocèse de Montpellier.

20 mai. — Démission de M. Jacques Dumetz, curé de Souastre, diocèse d'Arras.

3 juin. — Mise à l'index de l'*Américanisme*.

22 juin. — Démission de M. Raoul Boisseau, curé de Sainte-Croix-sur-Aizier (Eure).

Fin juin. — L'abbé de Meissas, aumônier du collège Rollin, à Paris, publie, sous le pseudonyme de Jean Vrai, des *Ephémérides de la Papauté* (Paris, librairie Fischbacher). Il les dédie au Clergé par une préface dont voici quelques extraits :

Très vénérés messieurs, voulez-vous savoir pourquoi le monde vous échappe ; pourquoi vous êtes de plus en plus impuissants à empêcher la ruine de toute morale ; pourquoi vous êtes malheureux ? Eclairiez-vous.

En vérité, je vous le dis, le jour où votre esprit sera dégagé de ce tissu de réticences, de faux et d'impostures, qu'on vous a présenté comme histoire de l'Église ; le jour où vous verrez clairement comment se sont faites cette Église et la Papauté qui en est la tête, une poussée irrésistible se produira dans vos rangs. Elle gagnera forcément vos chefs, et votre retour à la vérité vous rendra l'influence que la vérité eut sur le monde dans les premiers siècles chrétiens....

Le livre que je vous offre aujourd'hui peut vous apprendre bien des choses. Elles ne sont pas enseignées dans vos grands séminaires. Aucun autre livre ne vous les présente. Je ne les ai jamais connues moi-même que par de longues années de recherches. Vous me pardonnerez, je l'espère, de penser que vous pouvez les ignorer, et que je vous rends service en vous les exposant.

Présentées en forme d'éphémérides, elles sont d'une lecture plus facile qu'une histoire suivie de la Papauté et de ses antécédents. Les tables finales permettent d'ailleurs de reconstituer aisément l'ensemble de cette histoire, surtout avec l'aide de l'appendice.

Quoique la Papauté ait fait bien du mal, quoiqu'elle en fasse encore beaucoup, je proteste qu'aucun sentiment de haine contre

elle ne m'animé. J'ai contrôlé avec la plus grande conscience tout ce que j'avance ; et dans les accusations contre certains papes, j'ai rejeté tout ce qui m'a paru douteux. Croyant fermement à l'existence de Celui qui sonde les reins et les cœurs, je n'ai pas perdu de vue ma responsabilité vis-à-vis de Lui. Je sais qu'Il doit me récompenser ou me punir suivant le bien ou le mal que j'aurai fait volontairement. Mais lorsque je m'efforce de dissiper les ténèbres et de répandre la lumière, malgré les inconvénients du trouble que je puis jeter d'abord dans certains esprits, je suis sûr de travailler pour le bien.

*Juillet.* — Démission de M. Chabot, curé de Journiac, diocèse de Périgueux.

— Démission du P. Moisant, de la Compagnie de Jésus. Il épouse « une dame qui a longtemps figuré dans les salons officiels et contre qui son mari a obtenu le divorce, il y a quelques mois ». (*Figaro* du 9 août.)

*26 septembre.* — Démission de M. Depouy, curé d'Isserville, diocèse d'Alger.

*10 octobre.* — Démission de M. Guérineau, desservant des paroisses de Saint-Georges-de-Longuepierre, Nuaillé et Blanzay, diocèse de la Rochelle.

*Décembre.* — Démission de M. Noël Loyot, vicaire à Charrenon.

1905. — *Janvier.* — Publication de **France et Evangile**, *Journal mensuel de la Réforme religieuse*, rédigé par d'anciens membres du clergé romain. Rédaction et administration : Félix Meillon, 18, rue du Louvain, Paris (XIV<sup>e</sup>).

Ce journal fait suite au **Prêtre converti**. — M. Meillon est un ancien aumônier du petit lycée de Marseille, qui donna sa démission le 14 octobre 1892.

*Février.* — Démission de M. Jacques Paul, vicaire à Aniane (Hérault).

*16 avril.* — La **Quinzaine** publie un article de M. Edouard Le Roy sur la question *Qu'est-ce qu'un dogme ?* et déclenche une grande controverse (1).

1. Cet article et les documents relatifs à cette controverse ont été

*Août.* — Démission de l'abbé Eugène Vignon, docteur en théologie, missionnaire apostolique. Il publie, sous le titre de *Une Crise d'âme*, le récit de sa conversion dans **France et Evangile** de novembre 1905 à février 1906 (tirage à part). M. Vignon a publié, à la librairie Bouasse-Lebel, différents ouvrages, *Venez à moi, Les Mois et les Fêtes, En Croix*.

*23 septembre.* — M. Jules Baye, chanoine et professeur au séminaire de Frascati, quitte l'Église.

1906. — *2 février.* — Le P. George Tyrrell est expulsé de la Compagnie de Jésus, pour avoir écrit une « Lettre confidentielle à un professeur d'anthropologie ». Au mois de septembre, l'auteur publie cette lettre avec une introduction et des notes. *A Much Abused Letter* (Londres, Longmans).

Elle avait d'abord été imprimée, comme plusieurs autres ouvrages du P. Tyrrell, pour la circulation privée. C'est à cet état qu'elle fut traduite en italien, par M. Pietro Giacosa sous ce titre : *Lettera confidenziale a un amico professore di antropologia*.

*1<sup>er</sup> avril.* — La baronne de Zedtwitz (1), qui avait quitté l'Église romaine, en 1901, publie une brochure (2) en réponse à certains bruits que ses anciens coreligionnaires faisaient courir au sujet de sa conversion au protestantisme.

Pupille de Mgr John-Lancaster Spalding, évêque de Péoria, ayant été reçue avec lui dans beaucoup d'évêchés, en Amérique et en Europe, fort quêtée à cause de sa grande fortune et de sa générosité, la baronne a connu, depuis son enfance, beaucoup d'évêques et de cardinaux. Elle dit laconi-

quement par M. Le Roy dans un volume intitulé *Dogme et critique*, publié au mois d'avril 1907 (Cf. ci-après, 28 mai et 29 juillet 1907).

(1) Née Elisabeth Caldwell, sœur de Miss Mary Caldwell (M<sup>me</sup> la marquise des Monstiers-Mérinville), la fondatrice de l'Université catholique de Washington. La marquise de Mérinville, en octobre 1904, laissa l'Église romaine pour embrasser le protestantisme.

(2) *The Double Doctrine of the Church of Rome*, New-York and London, Fleming, H. Rewell Company, in-12, 63 pages.

quement à leur sujet : « Presque tous n'avaient pas une conduite chrétienne. »

Voici la dernière page de la brochure.

Même parmi les membres de la hiérarchie se trouve maintenant une désaffection de Rome. Des hommes de savoir, dont quelques-uns étaient sincères, zélés, dévoués à la cause de l'humanité, se réveillent de leurs illusions.

« Découragé, le prêtre passe en revue toute sa vie. N'était-ce pas parce qu'il lui semblait le plus capable d'atteindre tout l'idéal de l'humanité qu'il s'est embarqué sur le vaisseau romain ? Dans les premières années, il avait bon espoir. Il voyait toujours la terre. Il restait en contact avec la nature humaine qu'il cherchait à élever et à reconforter. Peu à peu il a senti que le navire s'éloignait davantage du rivage pour s'avancer dans un océan infini de solitude et de doute, — les eaux froides et noires du catholicisme ésotérique <sup>1</sup>. Entre l'infortuné passager et le néant, il ne reste plus maintenant que le vaisseau de Rome. — « Est-ce donc pour cela que j'ai sacrifié ma jeunesse ? Est-ce à cela que j'ai voué ma force et ma foi ? Est-ce contre cela que j'ai échangé ma nature d'homme. » Erasé par la tristesse et la désolation, sa foi perdue, son espoir mort, comme le Christ, il élève la voix vers le Père tout-puissant, dans un appel désespéré : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

<sup>1</sup> La baronne résume son expérience en ce qu'elle a constaté dans l'Église romaine une double doctrine : Le catholicisme ésotérique, celui des initiés, des pasteurs et des prélats. Son seul but est de maintenir la domination de l'Église et d'accroître ses richesses. — Le catholicisme exotérique, celui qui est pour les oracles, celui qu'on prêche, qui proclame la charité, la sincérité, la justice, l'altruisme, l'idéalisme, l'évangile, celui qu'on oppose aux adversaires de l'Église pour leur enlever le cœur de l'attaquer systématiquement. Ce catholicisme est celui des humbles prêtres et laïques qui sont les types les plus vrais et les plus purs des chrétiens. Ils soignent les malades, font l'aumône et ne connaissent d'autres doctrines que celle de Jésus-Christ. Ils ne savent rien de la corruption, de l'administration et de la politique ecclésiastiques. Rome les donne pour la preuve vivante de la divinité de son autorité, tout en sachant bien que ce n'est que par ignorance qu'ils restent dans sa communion.

Tout le monde aux États-Unis a reconnu dans cette dernière page, un évêque qui aurait pu être un grand citoyen, mais qui, prisonnier de Rome, aura traîné une existence inutile pour les autres et malheureuse pour lui-même.

5 avril. — Décret de l'Index condamnant les ouvrages suivants :

Paul Viollet, *L'Infaillibilité du pape et le Syllabus*, Paris et Besançon, 1904.

L. Laberthonnière, *Essais de philosophie religieuse*, Paris, 1903. — *Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec*, Paris, mai 1904.

Antonio Fogazzaro, *Il Santo*, Roman, Milan, 1905.

Mai. — Démission de M. Momier, curé de Saint-Colombin (Loire-Inférieure).

27 juin. — Décret de la Commission biblique pontificale au sujet de l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Ce décret « arrache aux spécialistes le cri spontané » qu'il leur est impossible d'appliquer, « malgré leur sincère désir », « les solutions proposées aux problèmes dont il s'agit ». — Expressions de M. le baron de Hügel dans la brochure *La Commission pontificale et le Pentateuque* (Paris, A. Picard, 1907.)

Août. — Démission de M. Arthur Lefèvre, curé d'Autrèches (Oise).

2 septembre. — Le **Temps** publie une *Supplique d'un groupe de catholiques français au pape Pie X* (1).

Après avoir exprimé leurs angoisses au sujet de la question politique, les auteurs et adhérents de la supplique disent :

D'autres craintes plus troublantes encore nous sont inspirées par l'attitude du monde intellectuel vis-à-vis de l'Église. Des brèches sont ouvertes béantes aux remparts de la cité sainte. Beaucoup désertent. Quant à ceux qui continuent d'adhérer sans enthousiasme aux enseignements de l'Église, pourquoi vous le cacher ? Très Saint-Père, leur embarras, déjà grand devant tant

(1) Réimprimée en brochure, in-12, 31 pages, Paris, librairie E. Nourry.

de questions insolubles ou fâcheusement résolues à l'encontre de la science, a beaucoup augmenté avec quelques-unes de vos récentes décisions. Il faudrait peut-être ne pas oublier indéfiniment ces fortes paroles d'un catholique <sup>1</sup> qui n'est pas atteint de la manie d'innover et dont les conseils avaient quelque poids auprès de votre prédécesseur : « Quand l'assemblée des évêques de France aura décidé quelle doit être l'attitude de l'Église en face de la loi de séparation, nous lui demanderons d'essayer de nous dire, en les définissant avec largeur et précision, les moyens dont l'Église dispose pour résister à l'assaut de la libre pensée. Des lamentations ne sauraient y suffire, ni des invectives contre la franc-maçonnerie, ni des manœuvres électorales, ni généralement de la littérature ou de la politique. Il faut chercher et trouver autre chose. »

En élevant notre voix vers votre trône apostolique, Très Saint-Père, nous qui sommes respectueux de décisions que nous déplorons, nous avons tenu à nous séparer des catholiques brouillons dont l'aveuglement nous a conduits aux abîmes. L'histoire, qui jugera entre eux et nous, dénoncera leur manque de sens chrétien autant que leur manque de sens critique... <sup>2</sup>.

*6 octobre.* — Publication du premier numéro de l'**Avènement**, organe des Associations culturelles catholiques. — M. Meillon en est le fondateur et le directeur. Pour se consacrer à cette nouvelle œuvre, il donne sa démission de directeur de l'*Œuvre des Prêtres*. Celle-ci, par raison d'économie, décide de ne pas le remplacer. Le Comité et ses deux agents, MM. Louis et Reyvoire, feront le nécessaire et désormais toute la correspondance devra être adressée à M. le pasteur

1 M. Ferdinand Brunetière.

2 Pour diminuer l'impression que produisait cette supplique, les journaux cléricaux l'attribuèrent à des laïques « dreyfusards » (M. Paul Viollet, **La Patrie**; M. Dumay, **Le Gaulois**, ou à des protestants (M. Gabriel Monod, **L'Univers**; M. Paul Sabatier, **L'Osservatore romano**). On a vu plus haut, p. 167, note 3, un autre exemple de cette tactique, d'ailleurs très orthodoxe.

La supplique est l'œuvre exclusive d'un curé et de deux autres ecclésiastiques, ses amis. Elle fut ensuite adoptée par un groupe de catholiques.



Is. Picard. (Note publiée par **France et Evangile**, numéro d'octobre-novembre 1906).

L'**Avènement** vécu juste trois mois.

*Novembre.* — Publication du livre : *Mes Difficultés de catholique romain. Le Syllabus du fidèle*, par Simon le Cyrénéen (in-8°, viii, 256 p.). La feuille de titre porte au lieu et place des indications d'éditeur et de date, la note suivante : « *Ad usum privatum.* Ce travail n'est pas dans le commerce. »

16. — Mort de M. Ernest Dabedout, prêtre et ancien jésuite, docteur ès lettres, à l'hôpital libre de St-Joseph (Paris), tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il refusa les derniers sacrements et, selon son expresse volonté, fut enterré civilement. — Outre ses deux thèses de doctoral (1901), *Le sentiment chrétien dans la poésie romantique* et *De D. Gregorii Nazianzeni carminibus*, il a publié les livres suivants : *Chez les Pères, Correspondance documentaire* (1902) et *Les Jésuites, Idéal et réalité* (1903).

26 novembre. — Le Rév. Dr A. S. Crapsey, recteur de l'église protestante épiscopale de Saint-André, à Rochester (New-York), donne sa démission à la suite d'un procès d'hérésie (1).

28 novembre. — Les archevêques et évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, défendent aux professeurs ecclésiastiques et laïques de cet établissement d'écrire dans la revue de Lyon **Demain** (2).

(1) Sur ce cas on peut consulter la publication : *Proceedings on the trial and appeal of the Rev. Algernon S. Crapsey upon his presentment for heresy* (New-York, Thomas Whittaker, 1906, 2 vol. in-8°, 263 et 221 p.). Ces documents authentiques peuvent montrer comment la crise de la foi sévit dans l'Église protestante épiscopale, et la manière dont la hiérarchie essaie d'y remédier. Le Dr Crapsey était accusé d'hérésie sur les dogmes de la naissance virginale, de la résurrection et de l'ascension du Christ.

(2) Le premier numéro de cette revue parut le 27 octobre 1905, le dernier le 26 juillet 1907.

29. — M. Irénée Maerten, vicaire à Lys-lez-Lannoy, donne sa démission à l'archevêque de Cambrai, par la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Je me fais un devoir de vous annoncer que je donne ma démission définitive. Ce matin jeudi je quitte mon poste de vicaire. Je vous remercie de l'éducation chrétienne que vous m'avez donnée et je reste chrétien.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, mes sincères salutations,  
I. MAERTEN.

11 décembre. — Mise à l'index du livre de l'abbé E. Lefranc (pseudonyme), *Les Conflits de la Science et de la Bible* (Paris, Nourry, 1906) et de *La Question Biblique au XX<sup>e</sup> siècle*.

15 décembre. — Un prêtre catholique, curé d'une paroisse de France, très préoccupé par la crise religieuse et lecteur, depuis des années, du journal protestant l'**Avant-Garde** (1), demande à ce journal de mettre à l'enquête les questions de savoir :

1° Si les intérêts supérieurs du pays et du christianisme réclament l'adhésion au protestantisme;

2° Si, au contraire, le génie français ne répugnerait pas au protestantisme et s'il ne vaudrait pas mieux chercher une forme religieuse différente.

Il y eut presque unanimité pour répondre *non* à la première question.

Décembre. — Un ancien prêtre, M. Edouard Bourdery, fonde à Nantes-Chatenay, une « mission catholique libérale. »

Après quelques années du ministère pastoral dans l'Église réformée où il ne trouva pas les éléments nécessaires à la Réforme du catholicisme, M. Bourdery entreprend de sa propre initiative, ce mouvement nouveau qui a pour but d'« unir à la conservation de la tradition catholique, l'esprit évangélique le plus libéral et le plus avancé ».

(1) Publié à Orthez; paraît tous les deux mois.

M. Bourdery ne croit pas qu'un schisme basé sur des raisons purement politiques ou même canoniques soit viable aujourd'hui. Il ne croit pas non plus que le protestantisme français soit assez réformable pour être adapté aux nécessités de la mentalité française ; ni enfin qu'aucune œuvre individuelle puisse se substituer au catholicisme romain en un pays où l'*impersonnel* seul est apprécié.

C'est pourquoi sa mission catholique libérale commence par adopter l'édition française du *prayer-book* américain qui contient la formule du *gallicanisme* adaptée aux besoins d'une République comme la nôtre et d'une civilisation non moins avancée.

M. Bourdery se trouva bientôt à la tête d'un groupe qui s'augmente de jour en jour. Il célèbre un culte régulier, 20, rue des Usines, dans une salle louée à cet effet.

Le programme de la mission catholique libérale se résume en trois points : « 1<sup>o</sup> conservation de la tradition catholique ; 2<sup>o</sup> abolition de tout ce qui est contraire à l'Évangile, papauté, confession, commandements d'hommes, vœux contraires à la conscience et à la dignité humaine, etc. ; 3<sup>o</sup> adaptation à la tradition catholique de tous les progrès faits en dehors d'elle, et libre interprétation des dogmes. »

1907. — 6 janvier. — Un groupe d'anciens prêtres fonde, à Paris, une association qu'ils appellent *Le Soutien Amical*. Elle se propose, avant tout, de fournir à ses membres des moyens d'existence par le travail.

Son but, parfaitement défini, est de créer entre les anciens prêtres catholiques des relations cordiales et un lien de solidarité ; d'aider le prêtre catholique rentré dans la vie civile à trouver une situation en rapport avec ses aptitudes, ses connaissances et ses facultés ; de créer à son endroit un courant d'opinion favorable ; d'attirer sur une catégorie d'hommes trop souvent victimes de préjugés injustes la sympathie des esprits généreux et même la bienveillance des pouvoirs publics.

Le *Soutien Amical* entend rester entièrement en dehors de toute idée confessionnelle (1).

(1) L'Exode, n<sup>o</sup> 1.

L'Association ouvre aux prêtres qui viennent chercher une situation à Paris une maison qui s'appelle « l'Étape », et à partir du mois d'octobre, elle publie un journal, maintenant bi-mensuel, intitulé : *L'Exode, organe du mouvement : Hors de Rome*.

Le siège du *Soutien Amical* est : 73, rue du Moulin-Vert, Paris (17).

*10 janvier*. — Sous le titre « Confessions », un ministre qui reste dans une Église dont il ne partage plus les croyances et qui signe un « Undistinguished heretic », publie, dans *The Independent* (New-York), une apologie de « ceux qui restent ». Cette publication suscite une intéressante controverse dans les numéros des 7 et 14 février de la même revue ; on y voit comment la question est envisagée dans les milieux protestants des États-Unis.

*Janvier*. — Un prêtre du centre de la France publie l'ouvrage suivant : *L'Évangile de l'Esprit, Saint-Jean, traduit et commenté par Alta, docteur en Sorbonne* (1). Le livre est dédié « Au Pape de génie qui haussera l'Église catholique du christianisme matériel au christianisme spirituel ».

*5 février*. — Le *Siècle* publie l'information suivante :

De nombreux diocèses, on nous signale des prêtres qui rentrent dans la vie civile. Voici quelques noms pour le seul diocèse d'Arras :

M. Auguste Gorillot, licencié ès lettres, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Arras ;

M. Alexandre l'amien, vicaire à Pont-à-Vendin ;

M. Joachim-Pierre Carpentier, licencié ès lettres, professeur au petit séminaire d'Arras ;

M. Remy Lorthioy, professeur d'allemand au collège d'Aire ;

M. Jules Eloy, vicaire à Berck ;

M. Théodule Godet, curé de Magnicourt.

Dans différents diocèses, les évêques s'émouvent de cet exode. Ils s'empressent autour de ceux qui s'en vont pour les faire

1. Paris, Chacornac, 1907, in-12, 484 p.

revenir. Ils s'empresstent plus encore autour de ceux qu'ils croient tentés de s'en aller. On se hâte de payer les traitements; on donne les paroisses à choisir. Jamais les évêques n'ont été si aimables pour leurs subordonnés.

— Un prêtre du sud de la France publie *La controverse du Quatrième Évangile*, par Jean d'Alma (1). Il fixe la composition de cet évangile au règne d'Adrien.

28 février — Publication du livre de M. Henri Loriaux : *L'Autorité des Évangiles. Question fondamentale*. (Paris, Nourry.)

L'auteur est un prêtre dans le ministère. Comme M. Le Morin, il s'adresse aux évêques et leur demande des éclaircissements sur la crise de la foi. « N'avez-vous à résoudre, leur dit-il, pour le moment, que des questions d'administration ? » Après avoir rigoureusement examiné l'autorité historique des Évangiles, il propose en s'inspirant d'un mot de Vuillot, de définir l'Église chrétienne :

Une société de braves gens qui croient à la divinité de Jésus sur la foi de copies altérées, de manuscrits perdus, rédigés on ne sait où ni quand, par des auteurs inconnus qui se contredisent et qui n'ont pas été les témoins de ce qu'ils racontent.

Cette définition, dit-il, est « le résumé des constatations inattaquables que nous avons été amenés à faire ».

2 mars. — Premier numéro du **Chrétien** qui remplace le **Chrétien Français** « dans le même esprit », avec M. André Bourrier, pasteur à Sèvres, pour rédacteur du journal et l'œuvre. « Il n'y a de changé que la propriété et la responsabilité. »

1<sup>er</sup> avril. — Dans la **Rivista di Cultura** (feuille de couverture), don Romolo Murri répond ainsi à une lettre « X. Brescia » :

« Les prêtres intelligents qui ont le malheur de perdre la foi

(1) Paris, Nourry, 1907, in-12, 255 + 559 p.

peuvent faire deux choses : ou jeter la soutane aux orties et se faire libres-penseurs, ou jeter la science aux orties et se faire officieux.

En France, ils choisissent généralement la première alternative, en Italie, la seconde.

Les deux ont à peu près la même valeur morale. La première a l'avantage d'une plus grande sincérité et le scandale qu'elle cause est moins nuisible.

Fais l'application. »

Cette note fut vivement reprochée à don Romolo Murri, par la presse cléricale. On crut qu'il conseillait de rester dans l'Église à un prêtre qui avait perdu la foi. Or, il répondait à quelqu'un qui lui demandait des explications sur la différence que présentaient les paroles confidentielles et les déclarations publiques d'un ecclésiastique « officieux ». Dans la **Rivista di Cultura** du 16 janvier 1908 (feuille de couverture), M. Murri ajoutera :

« On peut ne plus croire et toutefois rester dans l'Église : y rester, à la fois, pour lui nuire et s'en engraisser. Mais cette catégorie de prêtres, beaucoup plus nombreuse qu'on ne croit, ne grossit pas les rangs du modernisme, vrai ou supposé. »

10 avril. -- M. J. Pujol, curé de Leychert (Ariège), adresse à l'autorité diocésaine, la lettre suivante :

Monsieur le Président des vicaires capitulaires de Pamiers,

J'ai l'honneur de vous donner ma démission de curé et de prêtre. Je dois vous dire pourquoi.

Ce n'est pas que j'aie eu à me plaindre particulièrement de mes supérieurs, et je vous prie de ne voir dans ma présente lettre aucune attaque personnelle. J'ai cessé de croire à tout surnaturel. Je sais trop ce que valent les patenôtres et les singeries religieuses, je connais trop leur action néfaste sur le peuple pour les confesser.

Les espèces les plus dangereuses naissent et vivent sur les immondices. Toute religion, née sur l'ignorance, court d'instinct à tout ce qui est ignorance, routine ou injustice, le cultive j doucement, et en vit. Le catholicisme n'est plus qu'un monstrueux

mélange de mysticisme inepte, de barbarie et d'absolutisme, mélange où ne se retrouve même plus une seule des rares idées raisonnables de Jésus.

Et quant à l'organisation de l'Église, c'est le tsarisme archaïque, aveugle, pourri et impuissant, mais régnant sur des sujets plus éclairés et plus affranchis que les Russes. Aussi, bien que les conservateurs ressentent le contraire, le peuple est-il plus anticlérical que le Parlement, de même que ce dernier l'est plus que les ministères. Il suffit que le prêtre paraisse et agisse pour que le peuple lui donne tort. En chaire, il ne veut l'entendre que par curiosité passagère. Même sur le paysan, j'ai pu le constater, une parole libre penseuse produit plus d'impression que cent sermons du prêtre.

L'emporte l'estime de ma paroisse mieux qu'aucun des prêtres dévots ne l'emportera jamais de la paroisse qu'il quittera. Cela provient de ce que je vivais depuis quelque temps en libre penseur plutôt qu'en prêtre. Je faisais même quelque propagande libre penseuse.

Le Saint-Esprit, décidément ramolli, n'y a vu que du feu.

Et maintenant, Basile, plaqué et pas content, se répandra, selon son habitude en pareil cas, en injures personnelles contre celui qu'hier il faisait vénérer comme guide officiel pour le paradis.

J. PUJOL

*Curé de Leychert (Ariège).*

15 avril. — Don Romolo Murri est déclaré, par une lettre de Pie X à l'archevêque de Fermo, « *suspens a divinis* ». Les causes de cette mesure sont « les entretiens qu'il a accordés à des journalistes et qu'il n'a jamais démentis ; les correspondances qu'il a envoyées à des journaux et qui renfermaient des jugements écervelés et peu édifiants, et enfin différentes publications parues sous son nom dans la **Rivista di Cultura** et autres périodiques ».

La **Rivista di Cultura** du 1<sup>er</sup> mai, publie les remarques suivantes :

« Il ne s'agit pas, comme dans l'affaire Loisy, des rapports entre la critique et la théologie ni, comme dans l'affaire Tyrrell (qui a été privé du pouvoir de dire la messe parce qu'il n'a pas

accepte de soumettre sa correspondance à un censeur, des limites de l'autorité devant laquelle l'individu reste dans ses inaliénables droits d'homme. Il s'agit de la compétence de l'autorité ecclésiastique en matière politique et sociale, et, par conséquent, de définir jusqu'où, en telle matière, ses ordres peuvent s'étendre sans troubler les notions essentielles des deux sociétés, ni les différents modes de l'activité humaine. »

*17 avril.* — Dans une allocution prononcée à l'occasion de la remise de la barrette aux nouveaux cardinaux, Pie X déplore le péril de la foi et déclare les « modernistes » rebelles :

La guerre cruelle, celle qui fait répéter à l'Église : « Voici mon amertume la plus amère », c'est celle qui provient de l'aberration des esprits qui porte à méconnaître ses doctrines et à répéter dans le monde le cri de révolte pour lequel les anges rebelles ont été chassés du ciel.

Et rebelles, assurément, ils le sont, ceux qui professent et répandent, sous des formes artificieuses, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour au pur Évangile — c'est-à-dire à l'Évangile émondé, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des Conciles, des maximes de l'ascétique — sur l'émancipation de l'Église, mais d'une façon nouvelle, sans se révolter, pour ne pas être retranché, sans se soumettre néanmoins, pour ne pas manquer à ses propres convictions ; et finalement, sur l'adaptation aux temps présents, en tout, dans la parole, dans les écrits, jusqu'à prêcher une charité sans foi, très tendre aux incroyants, qui ouvre à tous, la voie vers la ruine éternelle.

Vous voyez bien, Vénérables Frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui nous a été confié, Nous avons raison d'être dans l'angoisse, en face de cet assaut qui n'est pas une hérésie, mais le résumé et le poison de toutes les hérésies, qui tend à saper les fondements de la foi et à anéantir le christianisme.

Où, anéantir le christianisme, parce que la Sainte-Écriture, pour ces hérétiques modernes, n'est plus la source sûre de toutes les vérités qui appartiennent à la foi, mais un livre ordinaire ; — l'inspiration, pour eux, se limite aux doctrines dogmatiques,



entendues d'ailleurs à leur manière et pour un peu, ne se différencie point de l'inspiration poétique d'Eschyle ou d'Homère. Légitime interprète de la Bible, l'Église l'est, mais en s'assujettissant aux règles de ce qu'ils nomment la science critique, laquelle s'impose à la théologie et en fait son esclave.

Quant à la tradition, finalement, tout est relatif et sujet à des changements, et par là se trouve réduite à rien l'autorité des Saints Pères.

Toutes ces erreurs et mille autres semblables, ils les vulgarisent en des opuscules, des revues, des livres ascétiques, et jusque dans des romans : ils les enveloppent en certains termes équivoques, en certaines formules nébuleuses, pour ménager une échappatoire toujours prête à la défense, de manière à ne pas encourir de condamnation ouverte, et prendre cependant les imprudents dans leurs filets.

Nous comptons cependant beaucoup aussi sur votre aide, Vénérables Frères, afin que toutes les fois que vous et les évêques, vos suffragants, vous découvrirez dans votre région de ces semeurs de zizanie, vous vous unissiez à Nous pour les combattre, Nous informant du péril auquel les âmes sont exposées, et dénonçant leurs livres aux Sacres Congrégations romaines et qu'en attendant, vous usiez des pouvoirs que vous tenez des saints Canons, pour les condamner solennellement, convaincus de la très grave obligation que vous avez assumée d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Église, dans la lutte contre l'erreur et dans la défense de la vérité jusqu'à l'effusion du sang.

*1<sup>er</sup> mai.* -- Premier numéro du journal **Le Chrétien Libre**, organe de l'Œuvre des Prêtres et l'Évangélisation par les anciens prêtres. — Trimestriel. — Pour la Rédaction et l'Administration, s'adresser à M. Léon Revoyre, 6, rue Montgallet, Paris (XII<sup>e</sup>).

Ce journal fait suite à **France et Évangile** et au **Prêtre Converti**.

Voici un extrait de son programme :

« La rénovation chrétienne de la France doit se poursuivre par les ex-prêtres nettement protestants au point de vue de la méthode et par conséquent légitimement appuyés sur les églises

protestantes, mais ne travaillant pas pour le recrutement de celles-ci... Ce sont leurs principes, sinon leurs murailles, qui logiquement, nécessairement, abriteront les associations chrétiennes futures... A l'heure actuelle, il serait prématuré de dire comment s'organiseront les chrétiens libres de l'avenir. Pour le moment, il s'agit pour nous ex-prêtres, qui avons gardé le Christ et conquis la liberté, 1° de stimuler et de justifier le besoin de libération qui se fait jour ici et là dans le camp catholique, et 2° de dégager le Christ aux yeux de la foule libre penseuse qui ne peut se passer d'une incarnation de l'idéal qui la tourmente... Aider et plus tard unir les catholiques en mal de liberté et les libres penseurs en mal d'idéalité et de progrès moral, voilà le devoir des évadés que le protestantisme a l'intelligence de soutenir sans prétendre les domestiquer. »

28 mai. — Le cardinal Richard, archevêque de Paris, prohibe la lecture du livre de M. Edouard Le Roy, *Dogme et critique*, et défend à tous les ecclésiastiques relevant de sa juridiction, de collaborer à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (1). Il soumet le texte de ces deux ordonnances à l'assemblée des archevêques et évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, qui se réunissent ce jour-là même, et ceux-ci les approuvent à l'unanimité. — Ces défenses seront confirmées et promulguées par la plupart des évêques de France dans leurs diocèses respectifs.

29 mai. — Décision de la Commission biblique pontificale, relative à l'auteur et à la vérité historique du quatrième évangile.

1<sup>er</sup> juin. — Lettre de Pie X à Mgr E. Commer, professeur

1 Parmi les considérants relatifs à cette dernière condamnation figure le reproche d'avoir publié « plusieurs articles notoirement contraires au dogme catholique, à savoir : trois articles signés Dupin, sur la Trinité, et un article signé Herzog, sur la conception virginale du Christ ». L'auteur des trois premiers articles est un prêtre, en situation régulière et jouissant de tous ses pouvoirs ecclésiastiques. Ces articles ont été réimprimés en brochures à la librairie Nourry : *Le dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles*, par A. Dupin.

de théologie dogmatique à Vienne. Le pape y déclare ignoraux du catholicisme ou rebelles contre l'autorité du Saint-Siège ceux qui veulent élever un monument à l'abbé Hermann Schell. — Parmi les membres du comité constitué pour l'érection de ce monument, figuraient l'archevêque de Bamberg, l'évêque de Passau, monsignor A. Ehrhard, le professeur von Funk, le baron Frédéric de Hügel (1).

3 juillet. — Décret *Lamentabili* de la Sacrée Inquisition Romaine et Universelle, condamnant 65 propositions relatives aux sciences ecclésiastiques, à l'interprétation de la Sainte Écriture, etc.

4 juillet. — L'abbé Attilio Pandozi, curé de Marino, près de Rome, excommunié par le Saint-Office, refuse de se soumettre et se déclare rationaliste (2).

Juillet. — Mgr Umberto Francassini, recteur du grand Séminaire de Pérouse et l'un des premiers consultants de la commission biblique pontificale est destitué de ces deux charges, sur l'ordre de Pie X, pour cause de modernisme.

29 juillet. — L'Index fait afficher le décret suivant :

1) Sur ces incidents, on peut consulter avec profit la brochure de don S. Minozzi, *La crisi odierna del Cattolicesimo in Germania* (Florence, tipografia Ariani, in-8°, 99 pages ; extrait des *Studi religiosi*, septembre-décembre 1907).

2) *Parole chiare*, Frascati, Stabilimento Tipografico, in-8°, 23 pages. — Auteur de plusieurs ouvrages qui avaient remporté quelque succès (*Il Vangelo ed il paganesimo rinascante*, 1903 ; *La figura storica di Gesù ?* 1905 ; *Nel regno del Messia*, 1905), Pandozi continuait son ministère sans foi : « Il est honteux de l'avouer, mais je répare ma faute avec cette confession publique, je continue pour avoir du pain. » *Parole chiare*, p. 18. — La **Croix**, l'**Eclair** et autres journaux cléricaux, représentèrent Pandozi comme un prêtre « moderniste » et « de mœurs inavouables », manière de polémiser contre le « modernisme ». Dans ses écrits, Pandozi montra une certaine modernité de tendances ; mais, en homme qui voulait garder sa place, il prit toujours soin de se séparer des suspects et notamment de l'abbé Loisy. Suspendu pour avoir souillé un de ses vicaires, il ne tint pas compte de cette mesure disciplinaire et continua à célébrer la messe. C'était poser un acte schismatique ; le Saint-Office l'excommunia.

## DÉCRET

Vendredi, 26 juillet 1907.

La Sacrée Congrégation des Éminentissimes et Reverendissimes cardinaux de la Sainte Église Romaine, preposes et delegues par **notre très saint seigneur Pie X, pape**, et par le Saint-Siège apostolique, à l'index des livres de mauvaise doctrine, à la proscription de ces livres, à leur correction, et chargés d'en autoriser la lecture dans la République chrétienne universelle, réunis au palais apostolique du Vatican le 26 juillet 1907, a condamné et condamne, a proscrit et proscrie, a ordonné et ordonne d'insérer dans le catalogue des livres interdits les œuvres suivantes :

Ernest DIMMLI, *La pensée catholique dans l'Angleterre contemporaine*, Paris, 1906.

Edouard LE ROY, *Dogme et Critique*, Paris.

Jean LE MOBIN, *Vérités d'hier : théologie traditionnelle et critiques catholiques*, Paris, 1906.

Albert HOUTIN, *La crise du clergé*, Paris, 1907.

*Le Carnobium*, rivista internazionale di liberi studi, Lugano, 1906-1907.

C'est pourquoi personne, quels que soient son grade et sa condition, ne doit avoir l'audace d'éditer les œuvres condamnées et prosrites susdites, en aucun lieu et en aucune langue, à l'avenir, ni de les lire, ni de les conserver, sous peine d'en courir les peines portées dans le catalogue des livres interdits.

Ce qui précède ayant été rapporté par moi, soussigné, à **notre très saint seigneur Pie X, pape, Sa Sainteté** a approuvé le décret et ordonné de le promulguer. En foi de quoi, etc.

Donné à Rome, le 26 juillet 1907.

Cardinal ANDRÉ STEINHUBER, *préfet*.

FR. THOMAS ESSER, de l'ordre des Prêcheurs, *secrétaire*.

Le 29 juillet 1907, je, soussigné, chef des curseurs, ai témoigné que le susdit décret a été affiché et publié dans la Ville.

HENRI BENAGLIA, chef des curseurs.

8 septembre. — Encyclique *Pasceudi dominici gregis* « sur les doctrines des modernistes ».

L'encyclique apprécie ainsi la tactique et la persévérance des novateurs :

Ce qu'on leur reproche comme une faute, c'est ce qu'ils regardent au contraire comme un devoir sacré. En contact intime avec les consciences, mieux que personne, sûrement mieux que l'autorité ecclésiastique, ils en connaissent les besoins : ils les incarnent, pour ainsi dire, en eux. Dès lors ayant une parole et une plume, ils en usent publiquement, c'est un devoir. Que l'autorité les réprimande tant qu'il lui plaira : ils ont pour eux leur conscience et une expérience intime qui leur dit avec certitude que ce qu'on leur doit, ce sont des louanges, non des reproches. Puis, ils réfléchissent que, après tout, les progrès ne vont pas sans crises, ni les crises sans victimes. Victimes soit ! ils le seront, après les prophètes, après Jésus-Christ. Contre l'autorité qui les maltraite, ils n'ont point d'amertume : après tout, elle fait son devoir d'autorité. Seulement ils déplorent qu'elle reste sourde à leurs objurgations, parce qu'en attendant, les obstacles se multiplient, devant les âmes en marche vers l'idéal. Mais l'heure viendra, elle viendra sûrement, où il faudra ne plus tergiverser, parce qu'on peut bien contrarier l'évolution, on ne la force pas. Et ils vont leur route : réprimandés et condamnés, ils vont toujours dissimulant sous des dehors menteurs de soumission une audace sans bornes. Ils courbent hypocritement la tête pendant que de toutes leurs pensées, de toutes leurs énergies, ils poursuivent plus audacieusement que jamais le plan tracé ! Ceci est chez eux une volonté et une tactique, et parce qu'ils tiennent qu'il faut stimuler l'autorité, non la détruire ; et parce qu'il leur importe de rester au sein de l'Église, pour y travailler et y modifier peu à peu la conscience commune : avouant par là, mais sans s'en apercevoir, que la conscience commune n'est donc pas avec eux, et que c'est contre tout droit qu'ils s'en prétendent les interprètes.

A ce passage de l'encyclique M. Loisy a ainsi répondu :

Il doit être permis à l'un de ceux qui ont été le plus souvent frappés, de protester hautement contre cette tirade, indigne d'une polémique sérieuse, plus indigne encore d'une instruction solennellement adressée par le successeur de Pierre à tous les successeurs des apôtres. J'ai parlé, je parle encore pour dire ce qui

me paraît être la vérité ! Si ce n'est pas pour moi un devoir, je crois du moins que c'est un droit. Tous ceux qui me connaissent savent que je ne serais trouvé moi-même ridicule en m'attribuant une mission extraordinaire. Les condamnations du Cardinal Richard ne m'ont pas étonné ! celles de Pie X m'étonnent encore moins. Il est vrai que j'ai toujours eu pour moi ma conscience ; mais les louanges de certaines personnes m'auraient fort embarrassé ; leur blâme, surtout quand il s'assaisonne d'injures, me laisse indifférent. Je n'ai jamais posé en victime, et j'ai eu moins encore la sacrilège audace de me comparer aux prophètes, et au Christ. Je ne sais pas si jamais l'Église transigera avec l'esprit et la civilisation modernes. Je pense qu'elle n'en triomphera pas ; mais ils pourraient triompher d'elle. Les actes de soumission que j'ai adressés, en 1902 au Cardinal Richard, en 1904 au Souverain Pontife, n'avaient point de « dehors menteurs » : j'y ai fait toutes les réserves que me prescrivait la sincérité. Après toutes les condamnations que j'ai subies, j'ai continué à travailler, parce que je juge que le travail est pour moi une obligation, et aussi parce que telle est l'inclination de ma nature. Je ne me proposais pas d'autre but que de m'éclairer moi-même et d'éclairer les autres, selon mon pouvoir. Je suis resté dans l'Église parce que ma conscience ne me prescrivait pas d'en sortir. Ou je me trompe fort, ou l'Église, elle-même, bien qu'elle s'efforce de les déshonorer, travaille à gagner sympathie et crédit à ceux qu'elle semble vouloir maintenant rejeter de son sein (1).

*30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre.* — Le P. Tyrrell publie dans le **Times** deux articles sur l'encyclique, intitulés : *le Pape et le Modernisme*.

1) En voici la conclusion :

Nul moderniste qui comprend la logique de sa propre position, qui est fier de ses ancêtres spirituels, qui sait que l'union avec l'Église dépend d'une réalité intérieure plus que d'une forme extérieure, ne pourra être expulsé du catholicisme par un acte, quel

(1) *Simple réflexions*, p. 195-197.

1 Ces articles ont été publiés en français dans le **Siècle** des 25, 26 et 27 octobre, et en italien dans le **Rinnovamento** de septembre-octobre.

qu'il soit, de violence juridique qui serait exercé contre lui. Sa foi n'est pas quelque chose qui puisse être annihilé en un instant par la parole d'un évêque en colère. A si haut prix qu'il mette le pain de vie sacramentel, il met encore à plus haut prix le pain sans levain de la sincérité et de la vérité. Se séparer serait reconnaître que ses calomniateurs avaient raison, que le catholicisme était lié pieds et mains à cette interprétation scolastique et à ce gouvernement médiéval de l'Eglise, que le pape n'a pas de devoirs et le fidèle pas de droits. Ce serait abandonner ce qu'il croit la vérité, au moment où la vérité est le plus trahie.

Ce qu'il regrettera le plus profondément, c'est que l'Eglise perd une des meilleures occasions qu'elle ait eues de montrer qu'elle est le sauveur des peuples. Rarement, au cours de son histoire, tous les yeux s'étaient tournés vers elle avec plus d'anxiété, dans l'espérance qu'elle pourrait avoir du pain pour les multitudes affamées, pour ceux qui sont travaillés de cette vague faim de Dieu, sur laquelle l'encyclique déverse tant de mépris. Le protestantisme, dans la personne de ses penseurs et de ses représentants les plus distingués, finissait par en avoir assez de sa grossière antithèse du catholicisme, et se prenait à se demander si Rome, de son côté, ne finissait pas par en avoir assez de son rigide médiévisme. Des milliers de vagues rêves concernant la réunion de la chrétienté avaient été rapidement transformés, grâce au mouvement moderniste, en d'enthousiastes espérances. C'est alors, hélas ! que Pie X s'avance, une pierre dans une main et un scorpion dans l'autre. Des milliers d'âmes, profondément religieuses, scandalisées par cette brutale identification de la scolastique avec le catholicisme, seront éloignées de l'Eglise et des grâces, des sacrements et des secours spirituels auxquels elles ont infiniment plus de droits que les « enfants du royaume ». Et la complète désaffection des classes cultivées, qui va de pair avec le mépris de l'esprit clérical, peut-elle ne pas avoir une répercussion désastreuse sur les foules moins cultivées qui s'éloignent déjà rapidement de l'Eglise et qui, dans ces questions, suivent de loin, invariablement, l'exemple qui leur est montré d'en haut. Le scandale des forts est toujours le plus grand scandale des faibles.

Une chose est certaine. Non-seulement en dépit, mais à cause même des mesures de répression de Pie X, le « modernisme » a fait de plus rapides et de plus saisissants progrès dans ces cinq dernières années qu'au cours des vingt années précédentes. On

pourra voir si une dose plus forte de la même médecine guerira ou aggravera la maladie. La valeur de l'ordonnance dépend habituellement de la vérité du diagnostic. En faisant de l'orgueil et de la curiosité les sources du mal, l'encyclique n'explique pas pourquoi ces causes, toujours et partout à l'œuvre, ont été tout à coup particulièrement fécondes sous cette forme et à cette époque. Elle déplore, mais n'explique pas « cette ligue qui, sans s'arrêter aux différences de race et de religion, lie tous les critiques et tous les historiens si étroitement ensemble ». Elle signale comme une inexplicable merveille l'énergie presque forcée, l'unité et la souplesse des modernistes et elle ne s'enquiert pas pourquoi « le zèle pour les idées nouvelles marche toujours de front avec la faune de la méthode scolastique ». Les causes ont des causes et, jusqu'à ce que nous saisissons la cause première, nos remèdes seront encore beaucoup plus funestes qu'inutiles.

10 octobre. — Le P. Tyrrell, publie dans la **Grande Revue** un article intitulé : *L'excommunication salutaire*. Voici les principaux passages de la conclusion :

A notre époque, la vérité ne veut être et ne sera muselée par aucun système de répression extérieure.

Les hommes intelligents et respectueux d'eux-mêmes ne permettront plus qu'on leur interdise de participer à la vie intellectuelle de leur temps, par déférence pour ou ne sait quelle conspiration de l'obscurantisme théologique s'abritant sous le nom sacré de l'autorité divine.

La même connaissance de l'histoire et de la critique qui est à l'origine de leur délit leur a appris entre autres à évaluer les maux d'une injuste excommunication avec beaucoup plus de sang-froid qu'il n'est permis d'en attendre des ecclésiastiques d'esprit plus médiocre dont les menaces sont devenues proportionnellement sans effet.

Mais si inoffensive ou même si salutaire spirituellement que soit une telle excommunication, elle conserve néanmoins assez de l'amertume de la croix pour apparaître en bien des manières terrible à la fragilité humaine et faire parfois reculer des âmes plus faibles devant l'âpre devoir de la sincérité et de la franchise parfaites.

Se séparer de ses amis, rompre avec de vieilles relations,



perdre des confiances, voir croître les embarras des conditions nouvelles de la vie, jeter la perplexité dans les âmes simples, assister au triomphe de ses détracteurs, subir les diffamations, briser sa carrière, subir en bien des cas la pauvreté, engager, à travers les difficultés matérielles, la lutte pénible pour l'existence — toutes ces épreuves réunies ou quelques-unes d'entre elles sont le prix exigé pour la paix d'une conscience droite. Et ces inconvénients quasi-temporels, les modernes inquisiteurs ne sont point exempts du reproche d'y faire appel contre ce qu'ils dénoncent l'hétérodoxie.

C'est là, semble-t-il, la dernière carte de cette espèce qu'ils puissent jouer, le dernier tourment se rapprochant de la violence physique dont ils puissent user dans nos temps apaisés.

Cependant, peu importe le prix, le nombre de ceux qui se tiennent prêts à le payer augmente rapidement dans les circonstances actuelles.

Que l'Église montre donc par son action qu'elle croit réellement ce qu'elle proclame si haut — mais du bout des lèvres — à savoir qu'elle n'a rien à craindre de la science et du libre examen; que la raison ne peut contredire la révélation: que le remède à la critique frelatée est — non pas moins, — mais plus, toujours plus de critique!

Que l'Église se rende compte que les méthodes de l'Index et de l'Inquisition, abstractivement justifiables, sont futiles et profondément néfastes dans les conditions actuelles, qu'elles servent uniquement à proclamer et amplifier les idées qu'elles voudraient supprimer et qui souvent, avec une tactique contraire, auraient passé inaperçues dans le brouhaha de la pensée, de la parole et des écrits qui inondent l'univers en cette période de fiévreuse activité intellectuelle.

L'Église ne peut pas plus contrôler les éditeurs qu'elle ne peut remonter le courant.

Dans une génération ou deux, les écoliers seront partout familiarisés avec les résultats certains et plus déconcertants de la critique que les théologiens romains d'aujourd'hui sont si satisfaits d'ignorer complètement.

Même au temps présent, pour la somme de soixante centimes, il est possible de se procurer à quelque bibliothèque des gares plus de renseignements sur cette matière qu'aucun prêtre élevé au séminaire n'en possède ou n'est capable d'en fournir pour satisfaire un écolier intelligent et d'esprit curieux.

22 octobre. — L'évêque de Southwark notifie au P. Tyrrell, la décision prise par le pape à son égard

« Le P. Tyrrell est privé du droit de participer aux saints sacrements. Le Saint-Siège se réserve en outre de considérer ensuite le cas du P. Tyrrell. »

Le P. Tyrrell répondit par la lettre suivante :

Storrington, Sussex, 27 octobre 1907.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 22 octobre.

Si je n'étais pas catholique romain par une indéracinable conviction, je dirais évidemment chaque jour la messe en particulier. Mais étant ce que je suis, je dois à ma conscience de respecter la décision du Saint-Siège en m'abstenant des sacrements.

Vous parlez de soumission, mais votre lettre ne définit nullement la nature précise de ma faute. Ecrire dans le *Times* ne constitue pas une faute canonique méritant l'excommunication.

J'ai rarement ou même je n'ai jamais écrit quelque chose qui, après plus ample réflexion, n'ait pas pu être amélioré à quelques égards. Si donc, en défendant la foi si exposée de tant d'âmes, dans l'Église et en dehors d'elle, je me suis laissé, à certains moments, entraîner par l'indignation à une ironie inconvenante ou au sarcasme; si je me suis oublié et si j'ai oublié l'Évangile au point de répondre aux reproches par des reproches, à l'amertume par l'amertume; si je me suis abaissé à des attaques personnelles, au détriment de la courtoisie et de la révérence dues à la charge du Saint-Père, je regrette profondément un tel abandon de ce qui constitue, je l'espère, mes habitudes et mes principes ordinaires, et j'en demande pardon du fond du cœur, à tous ceux que j'ai choqués et offensés sans le vouloir. Et encore, si en quelque point, je me suis mépris sur leurs opinions et si je les ai travesties, ou si j'ai deviné de la vérité, en quelque manière, je serais très heureux de le reconnaître publiquement, aussitôt qu'on me l'aura montré.

Mais, si ma faute consiste en ce que j'ai protesté publiquement,

au nom du catholicisme, contre un document qui détruit la seule manière dont il soit possible de défendre le catholicisme et toutes les raisons qu'on a de se soumettre, dans des limites convenables, à l'autorité ecclésiastique, — document qui constitue le plus grand scandale pour des milliers de personnes, qui, comme moi, ont été amenées et retenues dans l'Église, par l'influence du cardinal Newman et de la théologie mystique des Pères et des saints, — pour cette protestation, je suis entièrement et absolument impénitent.

Je ne puis mentir, et pour moi dans toutes ces circonstances, le silence aurait été le plus bas des mensonges et une lâche trahison de l'Église, dont le service est le seul but de ma vie.

De Votre Grandeur le serviteur dans le Christ.

G. TYRRELL.

P.-S. — Je serais très heureux que, dans l'intérêt de l'impartialité et de la charité, Votre Grandeur voulût bien publier cette communication le plus tôt possible.

L'évêque s'est bien gardé d'imprimer cette lettre. Il l'a envoyée au Vatican, et c'est au bout d'un mois, et sans doute par quelque indiscretion, qu'elle a été reproduite par le *Giornale d'Italia*.

28 octobre. — Publication à Rome du livre intitulé : *Il Programma dei Modernisti. Riposta all'enciclica di Pio X* (1). — Le lendemain, le pape « frappe les auteurs et les écrivains et tous les autres qui, de quelque manière que ce soit, ont coopéré à la confection de ce livre, de la peine de l'excommunication dont il se réserve à lui seul l'absolution. » Malgré ce décret, les prêtres auteurs du livre continuent à célébrer la messe.

D'après M. Giuseppe Prezzolini (*Il Cattolicesimo rosso*,

(1) Ce livre a été traduit en français (*Le Programme des Modernistes*, librairie Nourry) et en anglais (*The Programm of Modernism*, T. Fisher Unwin, Londres et Leipzig). — Le traducteur anglais de ce livre, M. A.-L. Lilley a publié sous le titre de *Modernism. A record and Review (1902-1907)* un livre qui peut être très utilement consulté (Londres, 1908, in-8°, 277 pages).

p. 316, cette réponse est l'œuvre de deux prêtres qui n'avaient pas reçu de mandat des autres modernistes italiens.

*18 novembre.* — Motu proprio de Pie X sur les sentences du Conseil pontifical proposé aux études bibliques et sur les censures et peines qu'encourent ceux qui négligent les décrets contre les erreurs des modernistes.

« Nous réitérons et confirmons, tant ce décret de la Sacrée Congrégation suprême le décret *Lamentabili*, que notre dite lettre encyclique la lettre *Pascendi*, en ajoutant la peine d'excommunication contre les contradicteurs ; et nous déclarons et décrétons que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise ! était assez audacieux pour défendre l'une quelconque des propositions, opinions et doctrines réprouvées dans l'un et dans l'autre des documents ci-dessus désignés, il encourrait par le fait la censure edictée au chapitre *Docentes* de la constitution *Apostolica Sedis*, censure qui est la première des excommunications *lata sententia* réservée au Pontife romain.

La censure portée par la constitution *Apostolicae Sedis* (12 octobre 1869) concerne : « ceux qui enseignent ou qui défendent en public ou en particulier, les propositions condamnées par le Siège apostolique sous peine d'excommunication *lata sententia* », c'est-à-dire encourue par le fait.

*21 novembre.* — L'archevêque de Rennes, Mgr Dubourg, interdit dans son diocèse la lecture de la **Vie Catholique** et de la **Justice Sociale**.

Pareille mesure fut encore prise contre la **Vie Catholique** par les évêques de Nancy, Mgr Turinaz, et de Laval, Mgr Grellier.

Sur les rapports antérieurs de la hiérarchie et de ces journaux, voyez ci-dessus p. 128 et p. 134, note 1.

*16 décembre.* — Allocution de Pie X au consistoire :

... Un certain souci curieux, partout croissant, des nouveautés, impatient de toute discipline et de toute autorité, lequel, mettant en discussion les doctrines de l'Église et même la vérité révélée par Dieu, s'efforce d'ébranler, jusque dans ses fondements, la très sainte religion.

Ils sont agités d'un tel esprit — et plaise à Dieu que ce fût en moindre nombre — ceux qui embrassent avec une aveugle impétuosité les très audacieuses aspirations de ce qu'ils exallent vulgairement comme la science critique, le progrès et la civilisation.

Ceux-ci, à la vérité, au mépris de l'autorité, tant du Pontife romain que des évêques, introduisent un doute méthodique et très impie au sujet des fondements mêmes de la foi, et spécialement, s'ils font partie du clergé, dédaignant l'étude de la théologie catholique, ils tirent leur philosophie, leur sociologie et leur littérature de sources empoisonnées ; ils font sonner à haute voix une certaine conscience laïque en opposition avec la conscience catholique et s'arrogent le droit en même temps que le devoir de corriger et de redresser la conscience des catholiques.

Il serait déplorable que de tels hommes, après avoir déserté le giron de l'Église, passassent chez les ennemis déclarés ; mais il est bien plus déplorable encore qu'ils en soient venus à ce degré d'aveuglement qu'ils se disent et se présentent encore comme des enfants de l'Église, après avoir abjuré, non sans doute en paroles mais en fait, le serment de fidélité qu'ils ont prêté au baptême. Et, s'abandonnant à une fallacieuse tranquillité d'esprit, ils fréquentent même les sacrements chrétiens, ils se nourrissent du très saint Corps de Jésus-Christ et même, ce qui est affreux, ils montent à l'autel de Dieu pour y offrir le saint sacrifice ; et cependant, ce qu'ils enseignent, ce qu'ils discutent, ce qu'ils professent avec la plus grande obstination montre qu'ils ont perdu la foi et que pendant qu'ils se croient encore sur le navire ils ont fait un honteux naufrage.

A l'exemple de Nos prédécesseurs, qui ont veillé avec la plus grande vigilance et une fermeté inébranlable au maintien de la saine doctrine, attentifs à ne la laisser contaminer en rien, Nous aussi, Nous rappelant le précepte de l'Apôtre : « Garde le bon dépôt », Nous avons édicté récemment le décret *Lamentabili* et bientôt après les lettres encycliques *Pascendi Dominici gregis* ; et Nous avons instamment pressé les évêques pour que, outre les autres prescriptions, ils s'appliquassent surtout, avec le plus grand zèle, à préserver les séminaires ecclésiastiques, avant soin que l'éducation des jeunes gens qui sont élevés pour le sacerdoce ne subit aucun dommage, ce qui, Nous le disons avec joie, a été

accueilli par la plupart d'entre eux avec pleine adhésion et s'exécute avec diligence.

A Notre zèle tout paternel « pour la reprise de des esprits égares par l'erreur », vous n'ignorez pas, vénérables frères, comment ont répondu ceux-là mêmes qui avaient errou. Les uns, en parlant le langage d'une hypocrisie menteuse, ont déclaré que ce que Nous disions ne les concernait pas, et ont cherché par de subtiles raisons à se soustraire au blâme. Les autres, animés d'un orgueil insolent, Nous ont résisté ouvertement, à la grande douleur de tous les bons. Aussi, après avoir inutilement employé les moyens que suggérait la charité, Nous avons été obligé, à Notre grande affliction, de recourir en dernier lieu aux sanctions canoniques. Nous n'avons pas cessé cependant de prier instamment Dieu, le Père des lumières et des miséricordes pour qu'il veuille ramener les errants dans la voie de la justice. Nous désirons vivement, vénérables frères, que vous fassiez de même, ne doutant pas que vous n'employez avec Nous tous vos efforts pour arrêter, aussi loin que possible, cette contagion de l'erreur.

23 décembre. — Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, excommunié « les éditeurs, directeurs, écrivains et collaborateurs de la revue **Il Rinnovamento**, de quelque diocèse qu'ils soient ».

1908. — 23 janvier. — Don Salvatore Minocchi est déclaré suspens *a divinis*, pour avoir dit dans une conférence, tenue le 19, sur les deuxième et troisième chapitres de la Genèse, que les découvertes géologiques, anthropologiques et historiques, ne permettent plus de leur accorder de valeur historique (1).

31 janvier. — L'abbé Loisy publie les *Évangiles Synoptiques et Simples réflexions sur le décret du Saint-Office « Lamentabili sane exitu » et sur l'encyclique « Pascendi dominici gregis »*,

(1) Afin de se justifier devant l'opinion publique, M. Minocchi a imprimé sa conférence dans la brochure suivante : *La Genesi con discussioni critiche*. Prima parte. Sezione prima. Cap. I-III [Florence, 1908, in-8° 125 pages.]

10 février. — Publication de la brochure *Lendemain d'encyclique* par CATHOLICI (H).

A propos des engagements pris par le clergé au séminaire, la brochure s'exprime ainsi (pages 44-49) :

Nos maîtres et nos manuels ne nous cachaient pas que l'usage de la raison précède la foi, et qu'on a logiquement le droit d'être philosophe et historien avant d'avoir à faire acte de chrétien ; mais ils nous enseignaient que *la philosophie* — et non pas *telle* philosophie seulement du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle — démontre très solidement la *possibilité* d'une révélation de Dieu à l'homme ; que *l'histoire* — et non pas *telle* petite histoire frelatée à l'usage des clercs — établit très exactement la *réalité* de cette révélation. Nos manuels étaient de bien médiocres livres, et nos maîtres qui avaient la même bonté grave et le même charme que ceux rencontrés par Renan, n'étaient, hélas ! pas des savants. Nous nous rendions parfaitement compte, de part et d'autre, de ces regrettables infériorités. Mais, de part et d'autre aussi, ceci était convenu facilement et expressément : c'est que notre adhésion était pour ainsi dire *conditionnelle*, que nous gardions le droit de compléter nos informations, d'aller plus tard à des livres de science et à des maîtres compétents, de parcourir en pleine liberté d'allure et de méthode le champ complet de toutes les sciences qui nous agréeraient, qu'il n'y aurait point de terrain réservé, qu'on ne ferait pas le tri entre les enseignements accessibles au prêtre, c'est-à-dire ceux comme la grammaire ou les mathématiques dont l'Église n'a rien à craindre et les enseignements dangereux qui lui sont interdits comme l'histoire et la philosophie, les seuls aussi bien qui intéressent sa croyance et son enquête ; et qu'à nos trouvaillles d'ordre scientifique les théologiens ne seraient pas reçus d'opposer les lamentables thèses d'une philosophie organisée avec les données frustes du sens commun « et d'un sens commun suranné, non seulement au regard de la science et de la pensée, mais même au regard du sens commun d'aujourd'hui (2) », ni non plus les assertions grossières et fantaisistes d'une histoire

(1) Cette brochure émane du groupe qui a publié la Supplique à Pie X ; voyez ci-dessus 2 septembre 1906.

(2) Ch. Dunan, *apud Rifaar, Conditions du retour au catholicisme*, p. 194.

cette loi des textes par des clercs sans critique et exploitée longtemps pour les seuls besoins de l'apologétique. Et ceci encore était convenu qu'à mesure que nous serions en état de substituer à cette philosophie et à cette histoire factices et puériles des séminaires, une philosophie *philosophique*, une histoire *historique*, les multiples concordances, annoncées par nos maîtres et crues de confiance par leurs élèves, entre les données de la raison et les enseignements de la foi, au lieu de décroître et de s'évanouir et de se transformer en heurts et en antagonisme grinçants, croîtraient et se développeraient et se manifesteraient à la fin si nombreuses, si éclatantes que, selon le mot de saint Paul, les hommes seraient « inexcusables (1) » de ne pas reconnaître Dieu.

Nos conventions, de maîtres à élèves, étaient, je crois, fort ténéreuses; mais elles étaient parfaitement honnêtes et parfaitement précises. Si, après expérience, les choses ne se passent pas telles que, de part et d'autre, nous nous flattions qu'elles se passeraient, si les éléments de la démonstration loyalement cherchés se dérobent, si l'histoire des historiens et la philosophie des philosophes se refusent à tenir les promesses que l'Église et ses docteurs se croyaient autorisés à faire en leur nom, c'est que nos vieux maîtres de Saint-Sulpice se sont trompés et qu'ils nous ont involontairement trompés. Ils avaient pris envers notre foi d'enfant et de jeune homme des engagements auxquels ils n'ont pu faire face. C'est une faillite. Toutes les religions, les unes après les autres, ont fait des faillites de ce genre à la pauvre confiante humanité. Le malheur est immense, irréparable; mais l'honneur de personne n'est atteint. Seulement, qu'à l'unique fin de sauver les apparences, de s'épargner un aven pénible et humiliant, de se soustraire au devoir de déposer ouvertement son bilan et de procéder à une liquidation publique, on n'essaie pas de revenir sur les papiers solennellement signés entre eux et nous, qu'on ne maquille pas le texte du pacte qui a été librement et honnêtement conclu et dont nous n'avons rien oublié! Pour sauver une théologie définitivement effondrée, pour étayer les restes d'une Église branlante de partout, qu'on ne vienne pas tenter un coup de violence et de surprise contre l'esprit humain! Il ne réussirait pas; et s'il réussissait qu'est-ce que le christianisme gagnerait à cette

1, Rom., I. 20.



opération de faussaire ? Si la démonstration dont il se recommande n'est possible qu'autant qu'il lui aura fallu imposer préalablement une *certaine philosophie* qu'il appelle « bonne » parce qu'elle peut servir à ses ambitions, mais qui est enfantine, qui n'est pas de la philosophie, qui n'est pensable que par des gens qui ne pensent pas, ou une *certaine histoire* qu'il appelle « vraie », parce qu'elle confirme ses légendes, mais qui est une construction subjective et dont les textes refusent de s'accommoder et qui ne vaut que pour ceux qui ignorent tout de l'histoire et de ses méthodes, d'avance elle est vaine et condamnée, il n'y a rien de fait, les autres religions en produiront de toutes pareilles, et alors qui les partagera ?

Pie X s'est lourdement mépris quand il a cru trouver la cause du modernisme dans les passions des modernistes, — même dans les passions intellectuelles et honorables, telles que l'orgueil et la curiosité. Il faudra de plus en plus abandonner des explications de ce genre qui sont futiles et vilaines et dont les esprits sérieux ne font plus depuis longtemps état. Les modernistes auraient beau jeu, s'ils voulaient s'amuser et répondre à l'ironie par l'ironie, à parler un peu de la modestie coutumière et de la retenue bien connue de la théologie et des théologiens. Ce sont des misères de polémique auxquelles il est déjà fâcheux qu'une Encyclique soit descendue : les modernistes sont trop convaincus de la gravité du débat actuel et de l'excellence de leur cause, pour se laisser entraîner à abaisser l'un et à compromettre l'autre par des digressions aussi pauvrement injurieuses. Catholiques très laborieux et très méritants, conscients des limites du savoir humain, mais conscients aussi de la légitimité de ce savoir quand il se tient dans les limites de la connaissance phénoménale, ils ont le seul tort de ne pas vouloir oublier les promesses fermes que l'Église leur a solennellement faites en des jours où elle ne prévoyait sans doute pas ce qui arrive. Et qu'elle nie donc elle-même franchement, si elle l'ose, qu'elle les a faites ces solennelles et publiques promesses que ni les plus profondes philosophies ni les sciences les plus positives ne contrediraient jamais les articles de son Symbole !

Ceux de ses enfants qu'elle malmène aujourd'hui si durement et si injustement, inquiets et rendus mécontents par ses agissements, lui demandent seulement, forts de leur droit, qu'elle se préoccupe de les tenir loyalement et sans escamotage ; — ou, si

elle s'y sent décidément impuissante, qu'elle en convienne, *mais qu'elle en convienne tout haut*, que les générations à venir ne puissent plus être dupes de ce qui aura dupé les générations passées. Après ce qu'on sait, l'heure est venue, comme dit Pascal, où « il faut mettre papiers sur table (1) ».

1. *Pensées*, édit. Brunschwig, n° 593.

Au sujet des conséquences de l'Encyclique sur la conduite du clergé et sur l'avenir du catholicisme, voici l'opinion de la brochure (pages 110-114) :

Pie X croyait se débarrasser des *modernistes* qui l'agaçent autant que le modernisme. Il voulait, puisqu'il ne pouvait prétendre les convertir par les seuls arguments pénitentiaires de sa Lettre, les obliger à faire un éclat, à se révolter, à rompre avec l'Église, à s'en aller d'une maison où leur présence est un danger. On ne voit pas bien, il est vrai, quel précieux avantage cette grande société qu'est l'Église aurait retiré, sinon une mince satisfaction d'amour-propre, à se priver elle-même de ses membres les plus vivants, les plus intelligents, les plus écoutés. On voit clairement, au contraire, que, s'il s'était trouvé, comme cela a eu lieu, cela ou quelque chose d'analogue dans l'Église anglicane 1), deux ou trois mille prêtres, l'élite des diocèses et de l'enseignement catholique, et avec eux un ensemble imposant de laïcs appartenant à l'Institut, à l'Université, à toutes les carrières libérales, pour informer, par une déclaration publique, que l'Église, désespérant de sortir à son honneur d'une grande lutte scientifique, avait machiné un coup de force contre l'intelligence, qu'elle s'était fait prendre en flagrant délit de mensonge et de faux : qu'eux-mêmes, ayant à choisir entre les exigences d'une théologie despotique et les réclamations de leur conscience, n'avaient pu reculer plus longtemps le plus douloureux des sacrifices, et qu'ils quittaient, comme Abraham, la maison de leur père pour s'en aller où le Dieu de vérité les emmenait, le catholicisme romain aurait reçu l'un des plus rudes coups qui puissent le frapper et ne se serait pas tiré, sans avaries, d'une aventure désagréable et déconsidérante.

Mais Rome n'obtiendra pas même cette dangereuse satisfaction.

1. Houtin. *La question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*, pp. 227 et seq.

Il n'y aura, chez les modernistes, ni révolte tapageuse, ni exode en masse : et les départs isolés seront rares. Ils feront moins encore acte de soumission. Ils laisseront la hiérarchie dire et s'agiter ; et, l'âme en paix, ils resteront ce qu'ils sont, et où ils sont. Leur position, en face de l'Église officielle, n'est pas aussi mauvaise que celle-ci voudrait leur faire croire. C'est l'Église elle-même qui, en leur enseignant qu'« il ne peut jamais y avoir entre la foi et la raison un désaccord, une opposition véritable », (1) les a explicitement autorisés à n'avoir pas peur de la raison, à faire bon accueil à toutes les sciences qui sont des sciences, à accepter leurs méthodes légitimes et à s'incliner devant leurs conclusions objectives. C'est elle aussi qui leur conseille, implicitement du moins, de ne pas se laisser déconcerter par les « tentatives officielles pour supprimer ou émasculer la science et la culture », (2) de ne pas céder aux menaces des théologiens quand ils sont dans le vrai et que les théologiens sont dans le faux, de ne pas se troubler des anathèmes que l'autorité lance contre eux parce qu'elle est mal informée : qui leur demande enfin de parler « de parler librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Église (3) », de réclamer, d'exercer « le droit de parler, le droit d'écrire aujourd'hui monopolisés par une confédération d'ecclésiastiques réactionnaires ».

Et, parce que tout en traitant abondamment et bruyamment d'un modernisme inventé par eux, les théologiens de l'Encyclique ont pourtant négligé de s'occuper du *modernisme* qui existe, les modernistes peuvent tout à leur aise, aussi bien après le *Motu proprio* de novembre qu'avant, et sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes ni avec l'idée du Pape et de la Papauté dans la croyance catholique, reprendre l'élaboration de leurs doctrines et surtout les expérimenter au-dedans d'eux-mêmes et autour d'eux, en les vivant et en en faisant vivre les autres. Ils peuvent également, même s'ils estiment que la critique a ramené l'Évangile personnel de Jésus à ces quelques idées très simples, les seules encore agissantes d'ailleurs sur les âmes : confiance en Dieu le Père qui est au ciel, fraternité de la famille humaine, croyance à l'avènement du

(1) Concile du Vatican, *Constitution de Fide*, ch. IV.

(2) De Hügel, *La Commission pontificale et le Pentatèuque*, p. 66.

(3) Tyrrell, *La Grande Revue*, 10 oct., p. 670.

royaume de Dieu, le royaume de justice et d'amour, pureté de l'âme comme unique condition du salut, adhésion à Jésus Messie et Sauveur par qui la bonne nouvelle a été révélée aux hommes, ils peuvent, dis-je, continuer de voir, avec Newman et Loisy, dans tout le catholicisme théologique postérieur, le support naturel et nécessaire des espérances apportées par Jésus, « la forme corporelle et intellectuelle changeante qui enveloppe et exprime la vérité et la doctrine chrétienne fondamentale », 1) ce sans quoi l'ineffable prédication se serait perdue en route et ne serait pas venue jusqu'à nous.

Une apologetique de ce genre ne sera peut-être convaincante que pour des esprits déjà convaincus. N'en est-il pas de même de toute apologetique ? Si l'Église, d'ailleurs, persiste à trouver celle-ci insuffisante, ils lui répondront que c'est peut-être vrai, qu'ils ne s'en servent eux-mêmes que faute d'une meilleure, et qu'ils s'empresseront d'en changer dès que les théologiens leur en auront indiqué une plus parfaite, qui concilie l'essentiel de ce qu'il y a à concilier et qui offre une prise sur les âmes de nos contemporains. Et sous le couvert de ces observations respectueuses et fondées, qui donc les empêcherait de jouir, en restant dans le catholicisme, et avec autant de droit que Pie X lui-même, du « trésor de consolations et de vertus qu'ont amassé pour nous cent générations d'hommes au cœur profond (2) » ?

13 février. — Le Saint-Office porte le décret suivant :

« Les deux journaux la **Justice sociale** et la **Vie catholique** sont réprochés et condamnés. Les prêtres Naudet et Dabry sont avisés formellement et péremptoirement qu'ils n'aient plus l'audace de publier désormais ces journaux, ou autres journaux, ou autres écrits quelconques de même genre, sous leur nom ou sous un nom supposé, sous peine de suspense *a divinis* encourue *ipso facto* et sans autre déclaration. »

14 février. — L'archevêque de Paris, Mgr L.-A. Amette, défend sous peine de péché grave, au clergé et aux fidèles de son diocèse, de lire, d'acheter, de vendre ou de détenir

1) G. Monod, *apud* Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 288.

2) P. Desjardins, *Catholicisme et critique*, p. 119.

*Le Programme des Modernistes* et, sous peine d'excommunication réservée au souverain pontife, de lire, de détenir, d'imprimer ou de défendre *Les Évangiles synoptiques* et les *Simplex rēflectiones* de M. Loisy.

Cette condamnation a été immédiatement portée dans la plupart des diocèses par voie d'adhésion à cette ordonnance.

---

## IX

### COMPTES-RENDUS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1)

**Action**, 15 juin, article de M. Clément-Janin, reproduit dans le **Petit Ardennais** du 19 juin.

**Ami du Clergé**, 22 août, p. 762.

**Annales de Bibliographie théologique**, 1<sup>er</sup> août, article de M. le pasteur E. Bost.

*Conclusion :*

Nous avons tenu à donner presque en entier la conclusion de l'abbé Houtin. A notre tour nous crions : *Fiat! Fiat!* mais avec moins d'espoir que lui, et en nous demandant si le catholicisme consentirait à se suicider pour revivre sous une forme qui ne serait plus du tout le catholicisme.

**Annales de Philosophie chrétienne**, mai, p. 198-199, article de M. l'abbé Lemarié.

**Annales sociales et politiques**, septembre, p. 186-190, article de M. Ernest Bauchard.

1. Elle parut en mars 1907.

**British Weekly (The)**, 11 avril.

**Bulletin des Bibliothèques populaires**, février 1908, article de M. René Durand, p. 25-26.

**Canoniste contemporain (Le)**, juin 1907, article de M. l'abbé Boudinhon.

**Catholique national (Le)**, Berne, 9 mars, 4 mai, 1<sup>er</sup> juin.

**Censeur (Le)**, 1<sup>er</sup> juin, article de M. J. Ernest-Charles.

*Reproduction intégrale :*

Un prêtre d'esprit aussi libre que possible étudie la *Crise du Clergé*. Cette étude intéresse la critique littéraire si l'auteur connaît la langue française et s'il est un écrivain digne de ce nom. Mais elle l'intéresse encore s'il est vrai que « le caractère spécial des nombreuses crises actuelles — (dans le clergé) — consiste en ce qu'elles viennent de l'intelligence et non point du caractère ou des mœurs ». L'auteur de ce livre s'appelle Albert Houtin. Il signe Albert Houtin. Il n'invoque point son titre d'abbé pour donner, dès l'abord, plus de force à ses affirmations documentées. Il veut que son œuvre n'obtienne sa valeur que des faits eux-mêmes.

Aussitôt des catholiques l'attaquent violemment. N'est-ce pas toujours violemment que les catholiques attaquent ? Ils disent que M. Albert Houtin a dessiné « une insupportable caricature des membres du clergé français qui étudient. M. Houtin ne semble pas se douter que la recherche loyale et désintéressée peut cohabiter avec la foi et l'on se demande comment il a pu taxer ainsi d'insincérité et d'hypocrisie, des hommes qui, pour n'être pas arrivés à ses conclusions personnelles, n'en sont pas moins respectables. C'est là une manière de voir bien étroite et bien injuste, car, encore une fois, si M. Houtin juge intenable la position de ces hommes,

ce n'est pas une raison suffisante, pour qu'elle leur paraisse telle à eux-mêmes et pour que leur loyauté puisse être suspectée. Un peu moins de dogmatisme et un peu plus de charité intellectuelle conduisent à une toute autre appréciation des choses. »

Cette critique, cette condamnation est prononcée dans une revue catholique, **Demain**. Il n'est pas interdit de supposer que les attendus en ont été rédigés par le fondateur et le directeur de **Demain**, qui est en même temps le directeur du **Salut Public**, grand journal lyonnais, dont l'influence est peut-être plus importante que le nombre de ses lecteurs : M. Pierre Jay. M. Pierre Jay est un homme extraordinaire. Nous lui devons cette allégation : « L'accord de la science et de la foi, en dépit de quelques sectaires de laboratoire, se scelle de jour en jour plus étroitement. » Cette allégation révèle une estimable intrépidité. Il est évident, d'ailleurs, que l'allégation, sinon l'intrépidité, ne peut satisfaire ni les croyants, ni les savants. Mais M. Pierre Jay n'est pas courageux une fois par hasard. Il a donc créé la revue : **Demain**. C'est une revue catholique qui veut être une revue libre. Nous pouvons le répéter : il courait le risque de ne plaire ni à ceux qui sont catholiques, ni à ceux qui sont libres. Effectivement, plusieurs évêques condamnèrent son programme, — et même des archevêques. Des collaborateurs durent se retirer de la bataille avant même d'avoir combattu.

M. Pierre Jay, pieux lyonnais, vit même le brillant cardinal Coullié défendre formellement et solennellement la lecture de **Demain** à tous les séminaristes de son diocèse. Il paraît même que cette lecture est interdite dans la plupart des séminaires d'Italie et de Sicile. Mais je ne suppose pas qu'une pareille interdiction ait causé un grand préjudice à **Demain**, car je ne suppose pas non plus que les séminaristes d'Italie et de Sicile soient des lecteurs intempérants. Mieux. Plus grave. En 1906, défense d'écrire dans **Demain** fut faite à tous les professeurs de l'Institut catholique de Paris par l'assemblée générale des archevêques et des évêques protecteurs de



ce précieux établissement (1). Le cardinal Richard notifia la décision aux dits professeurs.... C'était, on le voit, pour M. Pierre Jay, un véritable succès. Aussi bien, le succès fut-il assuré à M. Pierre Jay et à **Demain** par tous les esprits indépendants qui n'ont peut-être pas la foi religieuse, mais que l'évolution du catholicisme ou des catholiques passionne... Et voici que M. Pierre Jay attaque vigoureusement l'abbé Houtin.

Ces deux hommes ne devaient-ils pas se comprendre ?

M. Houtin pense qu'il y a une crise du clergé. Nous n'éprouvons aucune peine à le croire quand nous avons lu son livre. Mais M. Pierre Jay, lui, éprouve beaucoup de peine. Il proteste. Mais il admet qu'il y a une « crise de la pensée catholique ». Est-il donc possible que celle-ci n'implique pas celle-là ? Poser le problème, c'est, comme on dit, le résoudre. S'il est vrai que la crise de la pensée catholique n'a rien de spécial au clergé, il est vrai également que le clergé la subit et la propage. En France, depuis dix ans, cent cinquante prêtres quittent l'Église tous les ans. C'est une crise, sans doute. M. Houtin vous dira : « S'il y en a tant à partir, combien plus encore ne sont-ils pas ébranlés ? » Oui, combien plus encore ne sont-ils pas ébranlés, mais qui restent dans l'Église pour toutes sortes de raisons, médiocres, j'y consens, non pas entièrement méprisables toutefois. La timidité, la crainte de la misère, peut-être la volonté de ne pas créer un petit scandale : cela suffit, et des prêtres incroyants demeurent des prêtres. Combien ? Beaucoup, n'en doutons pas. Nous ne pouvons pas en douter, si nous remarquons que le livre *Les Éphémérides de la Papauté*, a été écrit par un prêtre, l'abbé de Meissas. Dans sa préface adressée aux prêtres, l'abbé de Meissas (Jean Vrai) déclare : « En vérité, je vous le dis, le jour où votre esprit sera dégagé de ce tissu de réticences, de faux et d'impostures qu'on vous a présenté comme histoire de l'Église, le jour où vous verrez

(1) Voyez ci-dessus p. 273.

clairement comment se sont faites cette Église et la Papauté qui en est la tête, une poussée irrésistible se produira dans vos rangs. Elle gagnera forcément vos chefs et votre retour à la vérité vous rendra l'influence que la vérité eut sur le monde dans les premiers siècles chrétiens. »

Nous ne pouvons pas en douter si nous remarquons que le livre, *L'Autorité des Évangiles*, a été écrit par un prêtre l'abbé Henri Loriaux.

L'abbé Loriaux propose de définir l'Église chrétienne : « une société de braves gens qui croient à la divinité de Jésus sur la foi de copies altérées de manuscrits perdus, rédigés on ne sait où ni quand, par des auteurs inconnus qui se contredisent et qui n'ont pas été les témoins de ce qu'ils racontent ». Et l'abbé Loriaux ajoute pour que nul n'en ignore : « Cette définition est le résumé des constatations inattaquables que nous avons été amené à faire. » Nous ne pouvons pas en douter si nous lisons, — à la fin du livre de M. Houtin — la note testamentaire de l'abbé de Meissas, mort au mois d'octobre 1906, document d'importance capitale et beaucoup plus grave que le testament du curé Meslier dont les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle parlaient si volontiers. C'est un long cri d'incrédulité. Beaucoup de prêtres, on le voit, pourraient signer ce document s'ils l'osaient, devraient le signer s'ils étaient publiquement sincères avec eux-mêmes.

La crise du clergé existe, et c'est une crise intellectuelle. Qui donc affirme que quinze mille prêtres sont dans le mouvement progressiste ? Les prêtres, observateurs de l'état d'esprit de leurs collègues, discutent. L'un prétend : « Il y a, grâce à Dieu, d'inépuisables ressources de foi et d'esprit catholique, dans l'immense masse des prêtres français... La plupart d'entre eux demeurent étrangers à nos discussions exégétiques. » L'autre réplique : « Permettez-moi de vous dire que le mot dont vous vous servez n'est pas suffisant. En dehors de nos Universités, les infiltrations (kantiennes ou protestantes) se sont changées en déluge. » M. Houtin estime que seuls les prêtres âgés échappent à la contagion du doute.

En somme, il le prouve. Il n'étudie pas les congrès sacerdotaux qui se réunirent à Reims et à Bourges. Mais c'étaient des congrès de prêtres démocrates qui n'étaient pas des prêtres savants. Il nous donne au contraire, et minutieusement, l'idée la plus juste du haut enseignement catholique. Vous voyez les Facultés fondées en 1875, obéir en tout aux théologiens, former moins des savants que des défenseurs systématiques de l'autel et, par surcroît, du trône. Pourtant c'est par elles que les études ecclésiastiques de France se rénovent et que l'émancipation intellectuelle du clergé s'opère. Il faut des maîtres laïcs aux Universités catholiques : la plupart des prêtres ayant plus besoin d'apprendre qu'ils ne sont prêts à enseigner. Ces laïcs sont des croyants, mais ils veulent que la science soit indépendante. Ils expliquent les origines et l'histoire du monde sans respect pour les légendes religieuses... Un malheur ne vient jamais seul. Voici que l'abbé Duchesne, se fait historien de l'Eglise : il est un révolutionnaire amène et terrible... Mais, ailleurs, on sent vivement la nécessité d'enrayer les progrès de l'instruction émancipatrice dans le clergé. Les prêtres de l'archevêché de Cambrai ont cette idée très politique que l'Université catholique de Lille doit servir puissamment à cette œuvre. Il s'agit non pas d'instruire les ecclésiastiques mais de maintenir les laïcs sous la tutelle de l'Eglise. Les Archevêques protecteurs de l'Université réservent donc toutes leurs tendresses aux Facultés de droit et de médecine. Ils surveillent sévèrement celles des lettres et des sciences, pour que les jeunes clercs n'y apprennent que ce qu'ils peuvent savoir sans danger pour leur foi. A Lyon, si la Faculté des lettres est médiocrement ornée par ce sot pétulant qui s'appelle l'abbé Théodore Delmont, la Faculté de théologie, plus sérieuse, ouvre un peu l'esprit du clergé... C'est ainsi que dans toutes les Universités catholiques, qu'on la combatte par des procédés de réaction ou qu'on la favorise par un enseignement plus libre et plus scientifique, la crise du clergé s'affirme.

Elle s'accuse si on considère quelques-uns des professeurs

ecclesiastiques de ces Instituts... L'abbé Houtin les silhouette avec verve. Ici l'abbé de Broglie qu'une pénitente frenétique assassina. Il voulait croire, croire quand même. Il passait sa vie à se persuader que toutes les raisons nouvelles qu'il avait de ne pas croire étaient mauvaises. Il ne parvenait pas à se persuader complètement. Alors il était bien ennuyé. Il définissait la foi : « une conviction permanente de certaines doctrines accompagnée de l'idée que les croire vraies est un devoir et que les mettre en doute est une pensée coupable ». Et pour se consoler de son embarras et de son ennui, il priait Dieu. Maintenant l'abbé Loisy, qui démolit et renouvelle en invoquant la tradition. Et l'abbé Duchesne, Mgr Duchesne à qui tout réussit sous la République, même la soutane, et tout dans l'Église, même sa science. Mgr Duchesne est un grand savant dont la vie est heureuse. Par son œuvre hardie et considérable il a accumulé les ruines autour de lui, et les circonstances lui ont constamment permis de s'élever sur ces ruines. On l'appelait, il y a longtemps, un défroqué intellectuel. On pensait qu'il quitterait l'Église. Des prêtres écrivaient : « Il y aurait nécessité d'arrêter M. l'abbé Duchesne dans son œuvre de démolition religieuse. Si on le laisse faire, rien ne sera bientôt plus debout dans notre histoire ecclésiastique, de notre hagiographie, de nos origines chrétiennes. Il aura fait le vide le plus complet. Il a démoli nos traditions les plus respectables, il a supprimé à peu près tous nos vieux saints : toutes nos reliques sont fausses, nous sommes en plein dans la superstition. » Mais Mgr Duchesne fait des disciples, toujours érudit, toujours diplomate, et toujours allegre. Là nous trouvons le recteur de l'Institut catholique de Toulouse. C'est, ne vous déplaît, Mgr Batiffol. Il avait beaucoup accordé à la science. Il est devenu un apologiste fiéffé. Il fait ce qu'il peut pour plier les méthodes scientifiques aux besoins apologistiques... Il est dur et dédaigneux pour les esprits libres du clergé... Un prêtre disait d'un autre prêtre... « C'est une corotte qui offre le pain béni dans sa paroisse en jetant un regard de mépris aux filles-mères. » L'abbé Houtin

cite ce mot (1). Il nous laisse ignorer qui en est l'auteur et qui en est la victime. Qu'en pense Mgr Batiffol ? Qu'en dit Mgr Duchesne ?... Convenons du moins qu'une crise traverse tout ce grand monde ecclésiastique. Ici elle torture et ravage. Là elle fait fleurir et prospérer. Elle existe, profonde, immense ; et si quelques-uns s'acharnent encore à la nier, personne ne peut la négliger.

L'abbé Houtin ne l'exagère pas. Je dirais plutôt qu'il la diminue. Mais assurément on est injuste si on l'accuse d'avoir fait une caricature insupportable du clergé. Il a peint les prêtres tels qu'ils sont. Il a vu parmi eux des timorés, des ambitieux, des incrédules. Il dit la vérité.

Vérité dangereuse ou simplement vérité déplaisante ? Une revue catholique comme *Demain* ne peut s'empêcher de critiquer l'œuvre de l'abbé Houtin en termes rèches. Faut-il supposer que, si elle emploie ce ton si roide, c'est, par une simple tactique, pour signaler à ses lecteurs un livre très désagréable pour la hiérarchie et fort troublant pour les fidèles ? Non. Mais si toute vérité est bonne à dire, il y a des vérités qu'on n'aime pas entendre dire.

L'abbé Houtin qui a écrit ce livre où la crise intellectuelle du clergé est visible pour ceux qui veulent le moins la voir, reste prêtre. Il est donc convaincu que la recherche loyale et désintéressée peut cohabiter avec la foi. — Combien de temps cette cohabitation peut-elle durer ? C'est seulement ce que je me demande... — Mais à l'encontre des catholiques de *Demain* bien éloignés d'être les plus fanatiques et les plus sectaires, il ne pense pas que la foi persiste facilement et surtout perpétuellement avec le bloc des croyances imposées par l'orthodoxie officielle. Qui a raison ? Qui a tort ? D'autres répondront. Constatons, quant à nous, que beaucoup de prêtres, — et le livre de l'abbé Houtin... le prouve péremptoirement, — tendent à penser ou pensent déjà comme l'abbé Houtin... Leur foi plus libre sera-t-elle plus vigoureuse ?

(1) Voyez ci-dessus : p. 35.

Quand l'autorité commence à s'ébranler, elle devient rapidement vacillante, et puis elle tombe. La foi qui s'observe et qui se mesure doit difficilement persévérer.

L'abbé Houtin dit la vérité. Vérité dangereuse, on le sent. Il fait tout ce qui dépend de lui pour que cette vérité soit en même temps une vérité déplaisante. L'auteur de *L'Américanisme* et de *La Question Biblique* est un esprit audacieux. Il est en outre un critique irrespectueux. S'il avait plus de respect pour les hommes, la « hiérarchie » lui pardonnerait peut-être mieux son audace dans les idées. Or, l'abbé Houtin est un ironiste cruel. C'est sa nature. C'est son talent. Il a fait un portrait du cardinal Perraud qui est délicieux de réalisme. Mais assurément il n'y a pas lieu d'exposer ce portrait dans le salon d'honneur de l'évêché d'Autun (1). Sur tous et sur chacun l'abbé Houtin dit son mot, toujours le mot juste parce que toujours le mot « rosse ». La stupidité majestueuse ou bonasse des prélats d'hier ou d'aujourd'hui, les roueries sournoises des prêtres arrivistes, leurs compétitions acharnées, leurs hypocrisies doucereuses, leurs dénonciations, leurs trahisons : nous devinons tout cela. Nous n'avons même plus besoin de le deviner puisque M. Houtin nous le révèle. Ah ! les prêtres sont des hommes comme les autres hommes. Dans certains milieux, on souffrira plus de ces études qui ramènent les princes de l'Église au niveau de l'humanité, qu'on ne s'inquiétera des documents qu'elles fournissent sur la crise elle-même du clergé... Toutefois, l'œuvre de l'abbé Houtin qui est une œuvre d'action ne peut manquer d'être une œuvre d'influence. Qu'advient-il de la crise du clergé ? Qu'advient-il de l'abbé Houtin dans l'Église ? Du moins l'abbé Houtin ne cessera pas de nous intéresser parce qu'il est un esprit curieux et pénétrant... Enfin il faut bien convenir que, en dépit de son style négligent, l'abbé Houtin a infiniment plus de talent que l'abbé Delfour dont la désolante et satisfaite niaiserie...

(1) Le critique fait allusion ici à des études qui seront réimprimées dans un livre intitulé *Evêques et diocèses*.

**Christianisme au XX<sup>me</sup> siècle (Le)**, 12 juillet, p. 246, lettre de M. le pasteur Nardon (1).

*Extrait :*

Les fruits de la crise sont :

L'exode considérable des prêtres. Dans tel diocèse, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 30 prêtres ont rompu avec Rome.

En second lieu, le tarissement des vocations sacerdotales : point d'avenir assuré, point ou peu de prêtres.

Que deviennent les évadés ? En 21 ans, j'en ai connu plus de six cents ; la majorité est entrée dans la vie civile et la minorité dans le pastorat. Aujourd'hui, les prêtres intellectuels seraient disposés à devenir évangélistes et à prêcher fidèlement l'Évangile sans la superstition romaine, s'ils étaient soutenus.

**Church Times (The)**, 12 avril.

**Commonwealth (The)**, décembre, p. 381-382, article du Rév. J.-R. Fowler.

**Croix (La)**, 29 juin, article signé : Franc.

*Extrait :*

L'abbé Houtin, dans un livre abominable, ne craint pas d'inviter les prêtres à rejeter le fardeau de la foi et à continuer cependant leur ministère.

Hypocrisie poussée jusqu'à la folie !

C'est un rêve passager, une aberration qui ne durera qu'une heure, une tentative qui échouera lamentablement, mais il faut que le peuple catholique sache ces choses.

(1) M. Nardon est un ancien prêtre du diocèse d'Angoulême qui donna sa démission en 1886. Il a été consacré pasteur en 1901. Il a été quelque temps agent collecteur et conférencier de l'Œuvre des Prêtres.

**Demain**, 26 avril, p. 430, article de M. Pierre Jay.

**Dépêche La**, Toulouse, 6 et 15 avril, articles de M. Louis Braud; 17 avril, article de M. A. Aulard.

**Flandre libérale La**, Gand, 30 mai, 11 juin et 31 juillet.

**Gazette de Lausanne (La**, 5 et 20 avril, article de M. Gaston Riou.

**Giornale d'Italia Il**, 9 avril et 3 juin.

*Début* de l'article du 3 juin :

Après avoir lu ce livre, il n'est plus permis de faire mystère des vrais périls qui menacent l'Église catholique. Ce n'est pas la loi de séparation, ni la démocratie chrétienne, ni le modernisme des formes, ni le « murrisme », ni les prétendues rébellions des « autonomistes », qui menacent l'Église. La vraie crise, la crise sérieuse et profonde de l'Église catholique, consiste dans le renouvellement général des consciences et des intelligences qui s'est opéré par la critique historique et la critique biblique durant le XIX<sup>me</sup> siècle. La vraie crise consiste dans son conflit avec la civilisation moderne qui passe rapide et indifférente sous le rocher du catholicisme, comme un voyageur qui n'est pas archéologue, passe sous le portail ruiné et couvert de ronces d'un vieux château du moyen-âge. Le livre de M. Houtin n'est pas seulement une charge à fond contre le clergé et son système de recrutement, mais c'est avant tout un réquisitoire vibrant contre la discipline et le dogme de l'Église, qu'il considère comme irrévocablement condamné à mort si un renouvellement radical ne s'opère pas dans le sein de l'Église. M. Houtin, esprit profondément sarcastique, a dit tout cela en annonçant l'automne du catholicisme, un automne qui touche à sa fin, et qui laisse tomber partout ses dernières feuilles jaunies.



**Grande Revue (La)**, 25 mai, article de M. Louis Ancel, p. 722-724.

**Guardian (The)**, 3, 17, 24 avril ; 1<sup>er</sup> et 22 mai.

**Italie (L')**, 24 mars, 15, 19, 23, 30 avril, 7 et 31 mai, 6, 24, 28 juin, 31 juillet.

**Journal d'Alsace-Lorraine**, 28 avril, article de M. Emile Hinzelin, reproduit dans **l'Étoile de Nancy**, du 23 mai.

**Journal de Genève**, 9 juin, article de M. le pasteur J.-E. Roberty.

*Conclusion :*

La conclusion de M. Houtin ne nous satisfait pas entièrement. Car enfin, l'Évangile de Jésus, c'est encore autre chose, n'est-ce pas ? que *Dieu, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme*.

**Justice sociale**, 6 avril.

**Lettre de Rome**, 24 juin.

**Nation** (Londres), 30 mars.

**New-York Herald**, 28 avril.

**Pages libres**, 27 juillet.

**Pensée chrétienne (La)**, 25 avril, p. 447.

*Début :*

Ce livre n'est pas de nature à guérir la crise que nous traversons ; il tend plutôt à l'exaspérer et à la rendre mortelle.

**Petit Troyen (Le)**, 18 juillet, article de M. Jean-Bernard.

**Rassegna Nazionale**, mai.

**Républicain du Gard**, 28 mars, article de M. Bonneloy.

**Revue Augustinienne**, 15 novembre, p. 631.

**Revue de Fribourg**.

**Revue de synthèse historique**, avril, p. 250, article de M. Georges Weil.

**Revue des questions historiques**, 1<sup>er</sup> juillet, p. 357-358, article de M. le chanoine P. Pisani.

**Revue du Clergé français**, tomes L, p. 302, 753 et LI, p. 213 et 304.

**Revue historique**, novembre-décembre, p. 390, compte-rendu de M. Ch. Guignebert.

**Revue internationale de théologie**, avril-juin, p. 366-370, article de M. le D<sup>r</sup> E. Michaud.

**Rinnovamento II**, Milan, avril, p. 486-489.

*Conclusion :*

Il y a dans le jeune clergé de France une recherche passionnée de la vérité, un travail caché de très pure conscience religieuse, un admirable effort vers une apologétique nouvelle, une volonté de vivre plus intimement du Christ historiquement connu, tout un mouvement complexe d'esprit que M. Boutin n'a pas su nous décrire, mais auquel les vicissitudes politiques elles-mêmes viennent de donner une valeur et une aide inattendue. C'est précisément de ce groupe dont personne aujourd'hui ne peut faire la statistique, que viendra le plus important apport au clergé de demain, quand justement son recrutement deviendra plus difficile dans les basses

sphères intellectuelles, qui jusqu'ici ont donné aux séminaires le plus grand nombre de cerveaux passifs.

Personne ne peut prévoir quel sera le résultat de ces grands courants de la pensée et de la démocratie dans l'Église. Ils semblent devoir être les éléments d'une révolution qui pourra donner au catholicisme une physionomie qu'on ne soupçonne pas. Et peut-être Pie X et Alfred Loisy sont-ils les deux instruments qui, dans l'antithèse même de leur pensée, coopèrent à une élévation du catholicisme dont la France verra la première, la réalisation.

Le prêtre qui étudie les textes sacrés avec la seule préoccupation du critique, ne sait pas encore quel résultat cette recherche purement scientifique aura sur les générations religieuses de l'avenir. Mais le pape ne sait pas non plus précisément, ce que représentera dans l'histoire de la pensée catholique l'acte par lequel il a repoussé la loi sur les associations culturelles, et peut-être serait-il extrêmement étonné, si, ayant le don de prophétie, il voyait dans l'avenir qu'il a été le plus puissant instrument de cet esprit nouveau qu'il craint et qu'il condamne aujourd'hui sous le nom de modernisme.

**Rivista di cultura**, 16 avril, pages 112-113, article de M. l'abbé Romolo Murri.

### *Conclusion :*

Le véritable nœud de la crise de la théologie n'est pas dans la critique historique ou dans la critique philologique, mais dans la philosophie et précisément dans la question préliminaire de la philosophie, dans la question de la volonté dans les connaissances et dans la méthode. La critique est action directe et constatation philosophique, et cent ans d'activité de toutes les congrégations et de toutes les commissions romaines ne pourront annuler le plus petit fait prouvé critiquement. Et il n'y a pas deux critiques, il n'y en a qu'une seule. Et la distinction n'est pas entre ceux qui ont de la pru-

dence et ceux qui n'en ont pas, mais entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Le champ de bataille est ailleurs, nous le repetons : il est sur le terrain de la philosophie de la religion et d'abord, sur le terrain de problemes preliminaires de toute philosophie. Et la-dessus, comme il nous est arrivé de nous séparer de la philosophie de l'action amicalement, et sans lancer d'excommunication (nous n'avons pas d'excommunication dans notre sac de modestes chercheurs), maintenant, avec la même amicale modestie, nous nous séparons de la critique négative d'Albert Houtin. Nous en séparons, qu'on le remarque aussi, cela ne veut pas dire que nous renoncions à en reconnaître les bons côtés et à les utiliser.

**Rivista Italiana di Sociologia**, Fasc. IV-V, pages 659-666, article de M. le Docteur Adolfo Lepri.  
*Début* (p. 659-661) :

En face des conclusions de la science moderne qui contredisent les enseignements de leur religion, ou tout au moins de la théologie traditionnelle, les catholiques peuvent garder et gardent une attitude diverse.

D'autres ne font pas de concession aux conclusions de la science, excepté dans des points d'une importance très secondaire. Pour eux, la science moderne, lorsqu'elle contredit la religion, n'est pas vraie science, parce qu'elle est préoccupée de l'idée philosophique de la négation du surnaturel, et qu'elle veut aboutir à rejeter tout ce que l'Église affirme. On peut dire que cette attitude est dominante parmi les catholiques ou du moins dans le clergé (1). Beaucoup l'adoptent même sur

(1) Cette attitude apparaît clairement dans les dernières décisions de la Commission biblique. L'une d'elles (du 27 juin 1906), déclare que les arguments *accumulés* par la critique *pour attaquer* l'authenticité mosaïque du Pentateuque, n'ont aucune valeur contre les arguments traditionnels. Une autre (du 29 mai 1907) affirme, contre les récentes conclusions de la critique que, *abstraction faite de l'argument théologique*, on peut démontrer par un solide argument historique l'authenticité du quatrième Évangile.

des points d'une importance secondaire pour la religion. De là vint, par exemple, le scandale que produisirent chez les catholiques les recherches historiques du P. de Feis et du chanoine Chevalier sur les traditions de la *Santa Casa* de Lorette.

D'autres reconnaissent que sur beaucoup de points la science contredit la théologie traditionnelle et qu'il est nécessaire que les catholiques modifient celle-ci pour l'adapter aux conclusions de celle-là. Mais ils refusent aux catholiques une parfaite indépendance dans les recherches scientifiques et historiques. Sûr de sa foi, le catholique ne doit pas tenir pour vrais les résultats auxquels aboutissent les savants non chrétiens, quand ils contredisent des points de foi définis ou enseignés comme certains par l'Église. Étant donné la vérité des deux enseignements, la contradiction entre la science et la religion ne peut être qu'apparente. Si, dans une question déterminée, la science aboutit à des résultats certains, la foi ne peut les contredire et il faut interpréter bénignement l'enseignement de l'Église sur cette question. D'autre part, quand l'enseignement de l'Église est clair et explicite, la vraie science ne peut le contredire et le catholique ne peut accepter comme vrais les résultats qui lui sont opposés. Les catholiques admettent que la science est indépendante de la foi, mais seulement en ce sens que le fidèle peut et doit, dans les recherches scientifiques se servir de la raison seulement, en faisant abstraction de sa foi, et sans suspendre son assentiment aux vérités révélées (1). Ils n'admettent pas cette indépendance dans le sens qu'un catholique puisse atteindre dans ses recherches à des conclusions différentes de celles que tient la religion. D'après eux, ce manque d'indépendance ne présente aucun péril, parce

[1] Entendue dans ce sens, l'indépendance de la science et de la foi est admise, au fond, par tous les catholiques (comme on le voit même dans la décision de la Commission biblique, du 27 mai 1907 et elle est aussi reconnue légitime par le concile du Vatican [*Constitution dogmatique De fide catholica*, cap. IV, *De fide et ratione*]).

que, étant donnée la vérité des choses enseignées par la foi, il ne peut y avoir aucun dommage à la connaître d'une manière anticipée. La raison individuelle peut errer, et c'est à ces erreurs, et non pas à la raison elle-même, qu'il faut attribuer les conclusions qui contredisent la foi (1). — Les catholiques qui suivent cette direction sont généralement plus ou moins suspects à la hiérarchie selon qu'ils sont plus ou moins enclins à accueillir les résultats de la science « rationaliste » et à interpréter avec une certaine largeur les enseignements de l'Église. Mais, théoriquement et dans sa forme la plus modérée, cette attitude a été reconnue comme légitime par Pie X lui-même. Dans sa lettre à Mgr Le Camus, il a loué cet évêque parce que, dans sa critique, il a tenu le juste milieu, se séparant et « de la témérité de ceux qui, se préoccupant beaucoup plus de suivre le goût de la nouveauté que l'enseignement de l'Église, n'hésitent pas à recourir à des procédés critiques d'une liberté excessive » et du conservatisme de « ceux qui n'osent, en aucune façon, rompre avec l'exégèse scripturaire ayant eu cours jusqu'à présent, alors même que, la foi demeurant d'ailleurs sauve, le sage progrès des études les y invite impérieusement » (2).

Enfin, il y a l'attitude plus radicale de ceux qui soutiennent que le catholique peut, même en conservant sa foi, être pleinement libre dans ses recherches scientifiques et historiques. Pour ceux qui suivent cette tendance, — leur principal représentant est M. Loisy (3) — les dogmes ont une « valeur de vie » un contenu essentiellement religieux et moral, et non pas phénoménal et historique. Ils se rapportent tous à

(1) Voyez la constitution dogmatique du Concile du Vatican citée à la note précédente.

(2) Lettre de Pie X du 11 janvier 1906. Cf. texte original dans la *Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> édit., p. 221.

(3) Voyez spécialement ses livres *l'Évangile et l'Église* et *Autour d'un petit livre*. Paris, Picard, 1902-1903. La question de la nature du dogme est traitée et résolue au point de vue pragmatiste par M. Le Roy, dans son livre *Dogme et critique*, Paris, Bloud, 1907.

des réalités mystérieuses et supra-sensibles avec lesquelles la foi nous met en communication et dont nous pouvons nous former des concepts non pas faux, mais nécessairement imparfaits. — Naturellement ces idées sont très combattues, dans le sein de l'Église, parce qu'elles font admettre à leurs partisans des conclusions très radicales et destructives de la théologie traditionnelle, conclusions parfois plus radicales que celles auxquelles aboutissent des critiques non croyants. On peut dire que la foi de ces catholiques, du moins si on la considère de l'extérieur, n'est pas la même que celle du reste de l'Église.

Entre ces trois principales tendances, et surtout entre les deux premières, il est impossible de tracer une ligne de séparation bien marquée. Elles ne s'en manifestent pas moins dans l'Église et, malgré leurs profondes divergences qu'il est impossible de nier, elles ont pour source commune la pensée que la foi bien comprise n'est pas l'ennemie du véritable progrès scientifique. Mais il y a d'autres catholiques, — plusieurs de ceux-ci peuvent se dire catholiques, seulement en tant qu'ils restent dans l'Église et non pas en tant qu'ils adhèrent à ses enseignements, — il y a d'autres catholiques qui soutiennent que la raison conduit à des résultats très différents, ou même destructeurs de ceux de la théologie traditionnelle et qui sentent toute la difficulté ou l'impossibilité de concilier les résultats de la science avec les enseignements de la religion. Ceux-là se bornent dans leurs écrits à exposer le conflit qui existe entre la science et la foi, sans tenter de le résoudre. Telle est précisément l'attitude qui a été prise en France principalement par l'abbé Houtin dans ses importants ouvrages *La Question biblique chez les catholiques de France au XIX<sup>e</sup> siècle* et *La Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle*.

Ces catholiques ne croient pas qu'on puisse admettre rationnellement et théologiquement la distinction faite par M. Loisy entre l'interprétation historique et l'interprétation théologique des dogmes : d'après l'Église, l'interprétation

théologique se confond avec l'interprétation historique. « Les conciles de Trente et du Vatican, dit M. Houtin, ont donné sur l'Écriture Sainte, un enseignement très clair pour tout homme sans parti pris, et cet enseignement basé sur les conceptions du Moyen-âge, est incompatible avec les découvertes de la critique (1) ». Quelques-uns de ces catholiques espèrent peut-être dans une future transformation de l'Église, et qu'elle pourra un jour accepter les résultats de la science, mais ils croient aussi que cela n'arrivera pas sans qu'elle renonce à des points qu'elle considère maintenant comme essentiels à son enseignement et à toutes ses prétentions à l'infaillibilité,...

**Rivista storico-critica delle scienze teologiche**, avril.

**Studi religiosi** 2, mai-juin. Article de M. l'abbé S. Minocchi.

*Conclusion :*

La présente situation du clergé catholique est donc sans remède ? Il ne nous reste donc qu'à en sortir ou à rester dans l'équivoque ou dans le faux ! A lire le livre de M. Houtin, on dirait que telle est la conclusion. Mais Renan, qui y est cité, écrivit un jour, en 1885, à un prêtre qui était ébranlé : « Deux choses sont certaines : le catholicisme ne peut périr ; le catholicisme ne peut rester tel qu'il est... Je persiste à croire que notre vieille mère est féconde encore, et que d'elle, malgré les apparences, sortira la forme religieuse où la conscience humaine trouvera le repos (3) ». Nous regrettons de ne pas

(1) Voir ci-dessus page 22.

(2) Cette revue a cessé de paraître au mois de décembre 1907, son fondateur et directeur M. Minocchi, estimant qu'il ne pouvait plus la publier après l'encyclique *Pasceudi*. Il n'en fut pas moins déclaré *suspens a divinis* le 23 janvier 1908. — Voyez ci-dessus p. 294.

(3) Voyez ci-dessus, p. 72.



entendre précisément la même parole. Notre conscience catholique sait et sent qu'elle n'est pas fautive et c'est pour elle que nous vivons et que nous travaillons.

**Siècle (Le)**, 3 avril, article de M. Louis Ancel.

**Signal (Le)**, 25 juin, article de M. Paul Aymon.

*Conclusion :*

Comme bien d'autres, nous croyons fermement que le régime de liberté auquel est soumis, depuis quelques mois, l'Église française contribuera largement à donner de l'air aux vieilles formules et par cela même précipitera ce mouvement d'exode des prêtres dont la conscience est trop belle pour vivre d'hypocrites fonctions.

18 octobre, article de M. Paul d'Armon, reproduit dans l'**Estafette** du 30 octobre.

*Conclusion :*

En résumé, M. l'abbé Houtin s'enhardit à pronostiquer que le christianisme, déserté par le clergé, va s'effondrer et que ses ruines serviront d'asile à une philosophie qui scrutera les trois vrais mystères : Dieu, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme. Je rappelle à l'auteur qu'il suffira alors de rétablir le décret du 18 floréal an II qui reconnaît l'existence de l'Être suprême, ainsi que l'immortalité de l'âme et ordonne la pratique de la vertu.

**Spettatore (Lo)**, 19 mai, p. 392.

**Theologische Literaturzeitung** (Leipzig), n° 19, p. 536, compte-rendu de M. le professeur Paul Lobstein.

**Univers (L)**, 18 juin.

**Univers israélite (L)**, 12 avril, p. 108-113, article de M. le rabbin Louis-Germain Lévy.

---



## TABLE ALPHABÉTIQUE

---

- Action*, 302.  
**Agen**, 237, 260.  
**Aire**, 119, 123.  
**Aix**, 237.  
Albanès, 21.  
**Albi**, 124, 237.  
**Alger**, 260, 268.  
Algérie, 236.  
Alma (Jean d'), 277.  
Alla, 276.  
Alvère, 81.  
Amelot (Mlle), 39.  
Amette (Mgr), 300.  
*Ami du Clergé*, 28, 167, 172, 302.  
**Amiens**, 237.  
Ampère, 38.  
Ancel (Louis), 313.  
**Angers**, 106, 237, 258.  
**Angoulême**, 237, 311.  
*Annales de bibliographie théologique*, 302.  
*Annales de philosophie chrétienne*, 302.  
*Annales sociales et politiques*, 302.  
**Annecy**, 237.  
Antoine (Charles), 118.  
Ardent (Georges), 150.  
Armon (Paul d'), 321.  
Arnaud (C.), 258.  
**Arras**, 237, 267, 276.  
*Association catholique*, 119.  
Aubry, 18.  
**Auch**, 123, 124, 131, 132, 237, 260.  
Aulard (A.), 312.  
*Aurore*, 81.  
Authier, 260.  
*Autorité*, 28, 95, 115, 125, 127, 131, 132.  
**Autun**, 123, 237.  
Auzanne, 261.  
*Avant-Garde*, 274.  
*Avènement*, 272, 273.  
**Avignon**, 123, 237, 246.  
Aymon (Paul), 321.  
Bachelier, 265.  
Bacile (Mgr), 261.  
Balel, 260.

- Baraseud, 258.  
 Batulle (docteur), 118.  
 Batifol (Mgr), 167, 169, 308, 309.  
 Bauchard (Ernest), 302.  
 Banny (Emile), 125.  
 Baye (Jules), 269.  
*Bayerischer Kurier*, 257.  
**Bayeux**, 124, 237.  
**Bayonne**, 237.  
**Beauvais**, 237, 253, 260, 271.  
**Belley**, 123, 237.  
 Benaglia (Mgr), 284.  
 Benoit d'Azy (A.), 87.  
 Bérault-Belcastel, 107.  
 Bertrand (L.-J.), 245.  
**Besançon**, 123, 237.  
 Béthune, 246.  
 Birot, 164.  
 Blaize (A.), 87.  
**Blois**, 237.  
 Blondel (chanoine), 21, 24.  
 Boisseau, 267.  
 Bonhomme, 248.  
 Bonnechose (cardinal de), 34.  
 Bonnefoy, 314.  
 Bonnel, 269.  
**Bordeaux**, 237, 248, 265.  
 Bost, 302.  
 Bondinon, 169, 303.  
 Bougaud (Mgr), 139-140.  
 Bourdery (Edouard), 253, 274-275.  
 Bourdoise, 141.  
**Bourg**, 123.  
**Bourges**, 123, 237.  
 Bourgel (Paul), 38.  
 Bourrel (cardinal), 17, 123.  
 Bourrier, 89, 253, 258, 277.  
 Bouvier (Henri), 102, 258.  
 Brand, 312.  
 Briand (Aristide), 230.  
 Brioux, 95.  
*British Weekly*, 303.  
 Broghe (abbé de), 39-41, 308.  
 Brunetière, 38, 272.  
 Brunhes (Jean), 129.  
*Bulletin des bibliothèques populaires*, 303.  
*Bulletin d'études sociales*, 124.  
*Bulletin de littérature ecclésiastique*, 114.  
**Cahors**, 237.  
 Caldwell (Misses), 269.  
 Calvin, 80, 199.  
**Cambrai**, 123, 152, 237, 274.  
*Canoniste contemporain*, 303.  
**Carcassonne**, 237.  
*Caritas*, 124.  
 Carpentier (Joachim - Pierre), 276.  
 Carré, 256.  
 Carrot, 255.  
 Cassagnac (Paul de), 131-132.  
 Castelar, 247.  
*Catholique français*, 247.  
*Catholique national*, 303.  
 Cauchy, 38.  
 Cauly (Mgr), 124.  
 Cédoz, 57.  
 Celly, 266.  
*Censeur*, 235, 303-309.  
 Ceppetelli (Mgr), 159.  
 Chabot, 268.  
 Chaîne, 124, 129.  
**Chambéry**, 123, 129, 237, 255.  
**Châlons**, 237.  
 Charbonnel (Victor), 23, 253.  
**Chartres**, 237.  
 Chateau, 265.

- Chatelet, 66.  
 Chauveau de Kermaerel, 33.  
 Chefdebien (de), 5.  
 Chevalier (Casimir), 17.  
 Chevalier (Ulysse), 317.  
*Chrétien*, 277.  
*Chrétien français*, 253, 255, 261, 265, 277.  
*Chrétien libre*, 281.  
*Christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, 311.  
*Chronique de la Bonne Presse*, 128.  
*Church Times*, 311.  
 Clément-Janin, 302.  
**Clermont**, 237.  
*Cornobium*, 284.  
 Cognat, 71.  
 Colenso, 59.  
 Commer (E.), 282.  
*Commonwealth*, 311.  
 Condamin, 5.  
 Coppée, 38.  
 Corby, 254.  
 Corneloup, 245, 254.  
*Correspondance hebdomadaire*, 119.  
**Corse**, 236.  
 Costa, 247.  
 Coste (Emmanuel), 150.  
 Coulevain (Pierre de), 75.  
 Coullié (cardinal), 126, 133, 141, 304.  
**Coutances**, 237.  
 Crapsey, 273.  
 Cresley, 258.  
*Croix*, 28, 95, 127, 128, 130, 167, 238, 252, 283, 311.  
*Croix du Morbihan*, 274.  
 Cyprien (saint), 36, 217.  
 Cyrénéen (Simon le), 273.  
 Dabry, 125, 130, 300.  
 Daillé, 217, 218.  
 Danle, 66.  
 Darboy (Mgr), 141.  
 Darras, 107.  
 Dehon, 118, 124.  
 Delahaye (abbé), 118.  
 Delarue, 64.  
 Delassus (Mgr), 134.  
 Delbrel (Joseph), 150.  
 Delfour (abbé), 310.  
 Delmont (Théodore), 9, 307.  
*Demain*, 194, 273, 304, 309, 312.  
*Démocratie chrétienne*, 119.  
 Denis (Charles), 265.  
*Dépêche*, 253, 312.  
 Depouy, 268.  
 Deramecourt (Mgr), 254.  
 Desjardins (Paul), 113, 114, 238, 239, 300.  
**Digne**, 123, 237.  
**Dijon**, 109, 123, 237.  
 Dinnet (abbé), 284.  
 Döllinger, 77.  
 Drumont, 28, 59, 201, 202, 204.  
 Dubedout, 273.  
 Dubillard (Mgr), 129.  
 Dubois, 260.  
 Dubourg (Mgr), 292.  
 Du Camp (Maxime), 84.  
 Duchesne (Mgr), 19-22, 25, 35, 41, 107, 108, 151-166, 169, 307.  
 Dudon, 151, 236.  
 Dujardin, 260.  
 Duilhé de Saint-Projet, 73.  
 Duine (E.), 87.  
 Dumay, 272.  
 Dumetz, 267.

- Duman, 295.  
 Dupin A., 282.  
 Durand le R. P., 169.  
 Durand René, 393.  
 Duru, 261.  
*Echo de la Marne*, 127.  
*Eclair*, 283.  
 Ehrhardt Albert, 283.  
 Eloy Jules, 276.  
 Enard Mgr), 134.  
 Enfantin, 66.  
*Enseignement chrétien*, 143.  
 Ernest-Charles J., 303-309.  
 Esser, 284.  
*Essor*, 69.  
*Estafette*, 321.  
*Etoile de Nancy*, 313.  
*Etudes*, 5, 28, 59, 114, 151.  
*Evénement*, 95.  
**Evreux**, 123, 125, 126, 131, 237, 267.  
*Erode*, 275, 276.  
*Express de Liège*, 9.  
 Fabre Ferdinand, 222.  
 F. A. M. de, 75.  
 Famién Alexandre), 276.  
 Fais P. de, 169, 317.  
 Ferrari cardinal, 294.  
 Ferretti cardinal, 99.  
 Ferrière, 69.  
*Figaro*, 268.  
 Flammarion Camille, 261.  
*Flandre libérée*, 312.  
 Flynn, 135.  
 Fogazzaro, 194, 271.  
 Fousegrive Georges, 118.  
 Fontaine J.), 5, 9, 32, 33, 34, 111.  
 Forbin d'Oppède marquise de, 66, 92.  
 Fouard, 17.  
 Fonquet, 269.  
 Fournier, 265.  
 Fowler J.-R.), 311.  
 Fracassini U., 283.  
 Fraget, 151.  
 Franc, 311.  
*France et Evangile*, 268, 269, 273, 281.  
 Frapereau Ernest-Félix), 258.  
 Fréchecourt R. de), 131.  
**Fréjus**, 123, 237, 266.  
 Fremont, 39.  
 Freppel Mgr), 17, 19, 106.  
 Funk, 283.  
 Galilée, 18, 199, 257.  
**Gap**, 123, 237.  
 Garnier abbé), 118.  
 Gayraud (abbé), 118, 124, 261.  
*Gaulois*, 272.  
 Gazagne Jeanne), 62.  
*Gazette de France*, 95, 115, 127, 131.  
*Gazette de Lausanne*, 312.  
 Georgel, 265.  
*Germania*, 257.  
*Giornale d'Italia*, 261, 291, 312.  
 Giacosa, 269.  
 Glador, 247.  
 Godet Théodule), 276.  
 Gorillol, 276.  
 Goyau, 118, 129.  
*Grande Revue*, 288, 299, 313.  
 Granier, 269.  
 Granjon, 269.  
 Grégoire (Léon), 118.  
 Grellier Mgr), 292.  
**Grenoble**, 123, 237.  
*Guardian*, 31, 167, 313.

- Guéranger (dom), 13, 16.  
 Guérin (dom), 132.  
 Guérineau, 268.  
 Guibert (abbé), 135, 169.  
 Guibert (cardinal), 19, 141, 207, 219.  
 Guinaudeau, 95, 247.  
 Guignebert (Ch.), 314.
- Hardy (Samuel), 247.  
 Harlez (Mgr de), 41.  
 Harmel (Léon), 124.  
 Harnack (A.), 38.  
 Harrent (A.), 254.  
 Hébert (Marcel), 261.  
 Henry (Mgr), 141.  
 Herzog (Guillaume), 282.  
*Hibbert Journal*, 71.  
 Hinzelin (Emile), 313.  
 Hogan, 75, 169.  
 Honoré (le Père), 250-251.  
 Houtin (Albert), 13, 14, 19, 22, 36, 98, 238, 239, 266, 267, 274, 284, 298, 302-321.  
 Hügel (baron F. de), 271, 283, 299.  
 Hulst (Mgr d'), 20, 41, 73.  
*Humanité*, 80.  
 Huysmans, 38.  
 Hyacinthe Loyson, 57, 66, 72, 79, 92, 95, 96, 99, 100, 247, 259, 266.
- Icard, 209.  
*Idee chrétienne*, 120, 135.  
*Independent (The)*, 276.  
 Ireland (John), 118.  
 Isoard (Mgr), 28.  
*Italie*, 313.
- Janssens, 255.  
 Jay (Pierre), 304-605, 312.
- Jean-Bernard, 313.  
 Jouffroy, 29.  
*Journal d'Alsace-Lorraine*, 313.  
*Journal de Gend.*, 9.  
*Journal de Genève*, 313.  
*Justice*, 247.  
*Justice sociale*, 125, 126, 130, 134, 292, 300, 313.
- Kant, 107.  
 Kernaëret, voyez Chauveau.  
 Klein (Félix), 118.  
*Koelnische Volkszeitung*, 258.  
 Kraus (Franz), 77.  
 Kumałowski, 243.
- Laberthonnière, 165, 271.  
 Lachenal, 255.  
 Lagrange, 169.  
 Lahargou (Paul), 143.  
 Lamennais, 50, 66, 86, 90, 235.  
 Lamothe (Paul), 256.  
**Langres**, 237.  
 Lapeyre (Paul), 118.  
 Lappareut (de), 135.  
**La Rochelle**, 237, 268.  
 Latty (Mgr), 35, 149, 246.  
 Laurain, 135.  
**Laval**, 237.  
 Laveille (Auguste), 87.  
 Lea, 13.  
 Lebas, 119.  
 Le Camus (Mgr), 15, 36, 169, 170, 318.  
 Lecomte (Maxime), 95.  
 Lecomte (R.), 233.  
 Lefèvre (Arthur), 271.  
 Lefevre, 266.  
 Lefranc (abbé E.), 274.  
 Le Garrec (Elisée), 255.

- Lelen Achille, 121.  
 Lelong Mgr, 11.  
 Lemaître Jules, 222.  
**Le Mans**, 237.  
 Lemarié, 392.  
 Lemennier, 64.  
 Lemire (abbé), 118.  
 Le Morin Jean, 167-173, 277, 284.  
 Le Nordez Mgr, 109.  
 Léon XIII, 20, 99, 199, 120, 121, 124, 254, 255.  
 Leoni Paul des, 126.  
 Lepidi, 159.  
 Le Play, 79, 117.  
 Lepri Adolfo, 316-320.  
**Le Puy**, 237.  
 Le Querdec Yves), 118.  
 Le Roy Albert, 95.  
 Le Roy Edouard, 268, 269, 282, 284, 318.  
*Lettre de Rome*, 313.  
 Le Verrier, 38.  
 Lévy Louis-Germain, 321.  
 Libérateur, 117.  
*Liberté* Tribourg, 257.  
*Libre Parole*, 20, 28, 59.  
*Libres entretiens*, 238, 243.  
*Lien*, 124, 125, 126, 130.  
**Lille**, 123.  
 Lilley A.-L., 291.  
**Limoges**, 237, 269.  
 Lobstein Paul, 321.  
 Loisy Alfred, 15, 22-25, 30, 35, 59-60, 69, 76, 80, 81, 108, 109, 112, 153, 164, 165, 171, 197, 266, 279, 283, 285, 294, 300, 301, 308, 309, 315, 318, 319.  
 Loménie de Brienne, 141.  
 Longhaye, 50.  
 Lorenzelli (cardinal), 257.  
 Lorianx (Henri), 277, 306.  
 Lorthioy Remy, 276.  
 Louis, 272.  
 Loyol, 268.  
 Loyson, voyez Hyacinthe.  
 Lucciardi Mgr, 217.  
**Luçon**, 237.  
 Luther, 8, 80, 102, 199.  
 Lutoslowski, 68, 238-244.  
**Lyon**, 119, 122, 123, 237.  
 Maerten, 274.  
 Maignen (abbé), 125, 130.  
 Maillet Mgr, 112.  
 Mailly (Jean-Bapt<sup>iste</sup>-Jules), 102.  
 Maistre (Joseph de), 57.  
 Manning, 38, 118.  
 Marbot (chanoine), 131.  
**Marseille**, 123, 237, 253, 268.  
 Martin (Anloine), 122, 126, 128, 133.  
 Martin (Louis), 246.  
 Martin (sulpicien), 135.  
 Mazzini, 266.  
**Meaux**, 237, 253.  
 Médus, 102.  
 Meignan (cardinal), 17, 23, 47, 58.  
 Meillon (Félix), 245, 268, 272.  
 Meissas (abbé de), 57, 66, 74, 201-221, 267, 305, 306.  
*Mémorial des Pyrénées*, 127.  
**Mende**, 124, 237.  
 Meslier, 306.  
 Meunier Mgr, 126.  
 Michaud E., 314.  
 Michon (Jean-Hippolyte), 97.  
 Mickiewicz, 67, 250.  
 Mignol (Mgr), 169-170.  
 Minocchi, 261, 283, 294, 320.



- Mithra, 163.  
 Moisan, 268.  
 Monnier, 271.  
 Monod (Gabriel), 272, 300.  
 Monod (Wilfred), 276.  
 Monsabré, 34.  
 Montalembert, 66.  
**Montauban**, 237.  
**Montpellier**, 237, 266, 268.  
 Montiers-Mérinville (Des), 269.  
 Morin (Ernest), 254.  
**Moulins**, 237.  
**Moutiers**, 123.  
 Mun (Albert de), 30, 118, 124.  
 Murri (Romolo), 197, 277, 278, 279, 315.  
  
**Nancy**, 237, 269.  
**Nantes**, 237, 266, 271.  
 Nardon, 311.  
*Nation*, 313.  
 Naudet (abbé), 118, 125, 130, 300.  
*Neue Bayerische Zeitung*, 257.  
**Nevers**, 123, 237.  
*New-York Herald*, 313.  
 Newman (cardinal), 41, 291, 309.  
**Nice**, 237.  
**Nîmes**, 123, 237, 258.  
 Nippold, 256.  
*Nouvelliste de Lyon*, 127, 130.  
  
 Odesealchi (prince Baldassare), 99.  
**Orléans**, 123, 124, 126, 237, 269.  
*Osservatore Romano*, 255, 272.  
 Oury (Mgr), 269.  
  
*Pages libres*, 228, 313.  
 Pagnis (Mgr), 114.  
**Pamiers**, 124, 237, 278.  
  
 Pandozi, 283.  
**Paris**, 120, 123, 124, 236, 237, 258, 268.  
 Pascal (J.-B.-Cl.), 17.  
 Patel, 254.  
*Patrie*, 272.  
 Paul (Jacques), 268.  
 Payot, 60.  
*Pensée chrétienne*, 313.  
**Périgueux**, 237, 268.  
**Perpignan**, 237.  
 Perraud (cardinal), 62, 108, 310.  
 Perraud (Charles), 220.  
 Perreyre, 220.  
 Perriol, 124.  
*Petit Ardençais*, 302.  
*Petit Troyen*, 313.  
*Peuple français*, 130.  
 Peyron (Sylvain), 266.  
 Philippot, 248-253.  
 Picard (Isaac), 245, 273.  
 Pie IX, 99.  
 Pie X, 24, 81, 111, 112, 141, 149, 171, 195, 197, 265, 271, 279, 280, 282, 286, 291, 292, 297, 298, 300, 315, 318.  
 Piot (Robert), 109.  
 Pisani (P.), 314.  
 Pitra (cardinal), 19, 20.  
 Plaine (dom), 16.  
 Pô, 254.  
**Poitiers**, 237.  
**Pologne**, 239, 243.  
 Poncheville (Thellier de), 121.  
 Pral, 169.  
*Prêtre concerté*, 254, 268, 281.  
 Prezzolini, 291.  
 Proudhon, 199.  
 Pujol, 278.

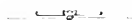
- Questions actuelles*, 119.  
**Quimper**, 124, 130, 237  
*Quinzaine*, 112, 268.  
*Raison*, 260.  
 Rampolla (cardinal), 130.  
*Rappel*, 64.  
*Rassegna Nazionale*, 314.  
 Raux, 124.  
 Récejac (E.), 248.  
*Recrutement sacerdotal*, 159.  
*Réforme sociale*, 117.  
**Reims**, 123, 237.  
 Reix, 265.  
 Renan (Ernest), 35, 47, 58-59, 71-72, 185, 206, 207, 224, 225, 295, 320.  
 Renard (Alphonse), 259-260.  
 Renauld (Ernest), 258.  
**Rennes**, 124, 237.  
*Republicain du Gard*, 314.  
 Reuss (Rodolphe), 243.  
 Reveillaud (Eugène), 245.  
 Revoyre (Leon), 245, 246, 260, 272, 281.  
*Revue Augustinienne*, 5, 314.  
*Revue Catholique des Institutions et du Droit*, 119.  
*Revue critique de littérature et d'histoire*, 171.  
*Revue de Fribourg*, 314.  
*Revue de Métaphysique et de Morale*, 261.  
*Revue de synthèse historique*, 314.  
*Revue des idées*, 164.  
*Revue des questions historiques*, 314.  
*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 108, 171, 282.  
*Revue du clergé français*, 108, 125, 314.  
*Revue historique*, 314.  
*Revue idéaliste*, 24, 114.  
*Revue internationale de théologie*, 314.  
*Revue pratique d'apologétique*, 167.  
 Richard (cardinal), 24, 207, 210, 213, 219, 221, 282, 286, 305.  
 Rifaux (Marcel), 295.  
*Rinnoramento*, 286, 294, 314.  
 Rion (Gaston), 312.  
*Rivista di Cultura*, 277, 278, 315.  
*Rivista Italiana di Sociologia*, 316-320.  
*Rivista storico-critica delle scienze teologiche*, 320.  
 Roberty (J.-E.), 313.  
 Roblot, 118.  
**Rodez**, 124, 183, 237, 258.  
 Rohrbacher, 107.  
 Rosset (Mgr Michel), 98.  
**Rouen**, 237, 260.  
 Rouffel, 260.  
 Russacq (Georges), 228-235, 260.  
 Sabatier (Paul), 262, 272.  
**Saint-Brieuc**, 124, 237.  
**Saint-Claude**, 112, 237.  
**Saint-Dié**, 123, 237.  
**Saint-Flour**, 237, 253.  
**Saint-Jean-de-Maurienne**, 98, 123, 237.  
 Saint-Projet (Duilhé de), 93.  
 Sainlyves (P.), 11.  
 Sallé (Abel), 9, 255.  
 Sallet, 135.  
 Sanctis (Luigi de), 99.  
 Sauvé, 254.

- Schell (Hermann), 255-257, 258, 288.
- Science catholique*, 6, 9.
- Secchi, 38.
- Séché (Léon), 93.
- Sééz**, 237.
- Seignobos, 242.
- Semaine religieuse de Cambrai*, 28, 125, 129, 134.
- Semaine religieuse de Nancy*, 132.
- Semaine religieuse de Paris*, 172.
- Semaine religieuse de Quimper*, 126, 128, 129.
- Semeria, 261-264.
- Sens**, 237, 258.
- Servonnet (Mgr), 28.
- Shehan, 118.
- Siècle*, 167, 276, 286, 321.
- Signal*, 261, 321.
- Simon le Cyrénéen, 273.
- Smets, 254.
- Soissons**, 237, 248, 261.
- Solesmes**, 21.
- Spalding (Mgr John Lancaster), 269.
- Spettatore*, 321.
- Spinoza, 60.
- Stael (M<sup>me</sup> de), 39, 85.
- Steinhuber (cardinal), 284.
- Stolberg, 38.
- Strasbourg**, 124.
- Studi religiosi*, 283, 320.
- Taine, 106, 107.
- Tailhade (Laurent), 266.
- Talleyrand-Périgord (de), 65, 85.
- Tarbes**, 124, 237.
- Tarentaise**, 123, 237.
- Taxil (Léo), 118.
- Téléphone*, 24.
- Temps*, 271.
- Temps meilleurs*, 266.
- Thellier de Poncheville, 121.
- Theologische Literaturzeitung*, 321.
- Times*, 286, 290.
- Tolstoï, 261-265.
- Touchet (Mgr), 126.
- Toulouse**, 123, 124, 237.
- Tourelles (Jean des), 118.
- Tours**, 237, 254, 260.
- Touzard, 135.
- Towianski, 68.
- Trait d'Union*, 122, 123, 126, 128, 129, 130, 133.
- Tréneau, 254.
- Trémerene (M<sup>lle</sup> de), 87.
- Troyes**, 237.
- Tubingue, 38.
- Tulle**, 237.
- Turinaz (Mgr), 260, 292.
- Tyrrell, 196, 243, 269, 279, 286, 288-291, 299.
- Union pour la vérité*, 68, 238, 242.
- Univers*, 20, 28, 130, 272, 321.
- Univers israélite*, 321.
- Valence**, 123, 237.
- Vallès, 62.
- Valroger (Hyacinthe de), 39.
- Vannes**, 237.
- Vannutelli (cardinal Vincent), 102.
- Vauxcelles, 80.
- Verecsi (abbé), 124.
- Verdun**, 237.

- Terre française*, 5, 9, 28, 33,  
115, 125, 129, 130, 132.  
**Versailles**, 237, 256.  
Veillot Louis, 277.  
Vidolot A., 253.  
*Vie catholique*, 130, 167, 292,  
300.  
Vigner, 253.  
Vignon Eugène, 269.  
Violet Paul, 271, 272.  
Vives y Tuto cardinal, 99.  
**Viviers**, 123, 237.  
*Tout du siècle*, 126, 129.  
Volet (Georges), 247.  
Vrai Jean, 66, 267, 305.  
Wilpott le Père), 131.  
Wintrebert, 135.  
Wronski, 67.  
Zahn, 31.  
Zedwitz (baronne de), 269.



# TABLE DES MATIÈRES



	Pages
AVANT-PROPOS .....	5
I. Le Clergé et la science indépendante .....	11
II. Étendue de la crise.....	26
III. Timorés.....	33
IV. Ambitieux .....	42
V. Sincères.....	49
VI. Ceux qui restent .....	59
i. Types.....	59
ii. Tactique.....	71
VII. Ceux qui s'en vont.....	84
VIII. Ceux qui rentrent.....	97
IX. Dans les séminaires .....	106
X. Les Séminaristes sociaux.....	115
XI. Le recrutement.....	139
XII. Une histoire ancienne de l'Église .....	151
XIII. Impuissance.....	167
XIV. L'Argent.....	174
CONCLUSION .....	185

APPENDICE.	
I. La crise catholique.....	187
II. La loi chez les prêtres. Note de l'abbé de Meissas.....	201
III. Le prêtre catholique. Pages de M. Jules Le- maître.....	222
IV. L'ancien lévite. Pages d'Ernest Renan.....	225
V. Faut-il se defroquer? Article de M. Georges Bussacq.....	228
VI. Le manque de prêtres.....	236
VII. M. Lutoslowski.....	238
VIII. Notes chronologiques.....	244
IX. Comptes-rendus de la première édition.....	302
TABLE ALPHABÉTIQUE.....	323
TABLE DES MATIÈRES.....	333

Du même Auteur :

## LA QUESTION BIBLIQUE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**American Journal of Theology** (Université de Chicago), janvier 1903.

« Ce volume est une excellente preuve du beau travail historique que l'école française est en train d'accomplir. Les savants d'Amérique remarquent à peine que les Français, en traitant les sujets historiques, sont supérieurs aux Allemands ; qu'ils sont plus larges, moins sujets aux attaques d'une fastidieuse extravagance ; moins tentés de rivaliser pour prendre une position qui rend presque nécessaire la découverte d'une nouveauté, si oultrée qu'elle puisse être. » — Geo. W. GILMORE.

**Rassegna Nazionale** (Florence), janvier 1903.

« La seconde édition du livre de l'abbé H. sur la *Question biblique* vient de paraître, et ce succès extraordinaire montre que nous ne nous étions pas trompé en en conseillant la lecture à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. » — E.-S. KINGSWAN.

**Revue d'histoire ecclésiastique** (Louvain), 15 janvier 1903, p. 136.

« L'actualité même de ce qu'on appelle « la question biblique », non moins que le talent avec lequel M. H. résume l'histoire des controverses que cette question a provoquées en France au cours du dernier siècle, donnent au livre un puissant intérêt. On n'en commencera pas la lecture sans le lire jusqu'au bout. Cette lecture est d'ailleurs instructive au plus haut point ; il s'en dégage d'utiles leçons ; nous croyons qu'à certains égards le livre fera du bien. Mais il s'en faut, en tout cas, qu'il soit très réconfortant pour le lecteur catholique. » — A. VAN HONACKER.

**Teologische Literaturzeitung** (Leipzig), 2 août 1902, p. 443.

« Œuvre extrêmement intéressante, également remarquable par une parfaite possession du sujet, un lumineux groupement de matériaux et une exposition de forme achevée. » — P. LORSTEIN.

**Vérité française**, 7 avril 1902.

« Ce livre est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. » — Abbé Ch. MAIGNEN.

Du même Auteur :

## LA QUESTION BIBLIQUE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Cultura sociale**, 1<sup>er</sup> juin 1906.

« Avec une évidente préoccupation de vérité scrupuleuse, l'auteur pose dans toute sa crudité la question biblique telle qu'elle ressort des études bibliques et des décisions de l'autorité dans les premières années du nouveau siècle. » — R. MURRI.

**Demain**, 20 avril 1906, p. 17.

« Peut-être reprochera-t-on à l'auteur, malgré la modération de son exposition et de sa critique, d'avoir déchiré d'une main trop lourde les voiles derrière lesquels la sagesse des autorités religieuses abritait un silence jugé nécessaire sur des questions laissées encore à la controverse. Rien, en tout cas, ne sera plus troublant ni plus passionnant que la lecture de ce nouveau livre, qui ramène au premier plan de l'actualité l'examen le plus froidement impartial de l'essence des enseignements évangéliques. »

**Revue de l'Instruction publique en Belgique**, 1906, p. 181.

« Cette nouvelle période de la controverse biblique est exposée avec précision et sincérité, sans équivoque ni réticence, en laissant parler eux-mêmes les textes et les faits. Aussi avec sa très riche documentation, son ton calme et modéré, sa phrase nerveuse et sobre, l'auteur a-t-il écrit un des chapitres les plus passionnants de l'histoire des idées contemporaines. »

**Semaine religieuse du diocèse de Cambrai**, 2 juin 1906.

« Le 14 mai, S. E. le cardinal-vicaire de Rome a pris une mesure dont il y a peu d'exemples, si toutefois il en est. Il a défendu, sous peine de péché mortel, de vendre ou de lire un livre qui n'était point encore livré au public [*La Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle*]... Avant que cette défense ne fût connue en France, et usant, d'ailleurs, des autorisations qui m'ont été données à raison de mes fonctions, je m'étais procuré et j'avais lu ce livre. Il en est peu dont on puisse dire avec plus de vérité : « C'est un pur produit de l'enfer. » — Mgr DELASSUS.











BY  
1530  
H68  
1908

Houtin, Albert  
La crise du clergé 2. éd.,  
revue et augmentée

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

